This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

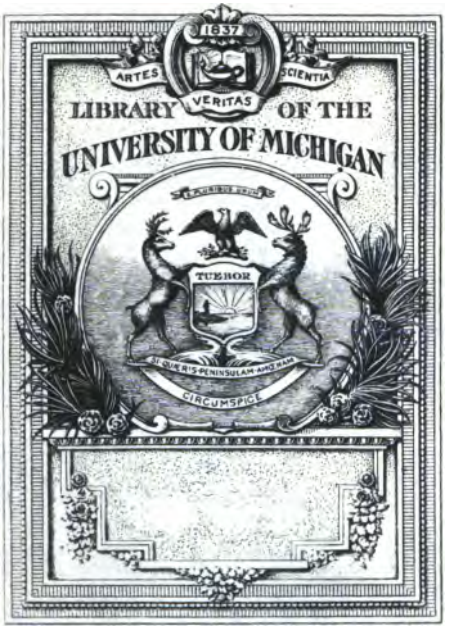
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DG
424
.G88
1774

OBSERVATIONS
SUR L'ITALIE
ET SUR
LES ITALIENS.
TOME SECOND.

0

Grosley, Pierre Jean

OBSERVATIONS SUR L'ITALIE

ET SUR

LES ITALIENS,

Données en 1764, sous le nom de deux Gentilshommes Suédois.

PAR M. G..:.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée d'un Volume.

TOME SECOND.

A LONDRES;

Et se trouve à PARIS,

Chez DE HANSY, le jeune, rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXXIV.

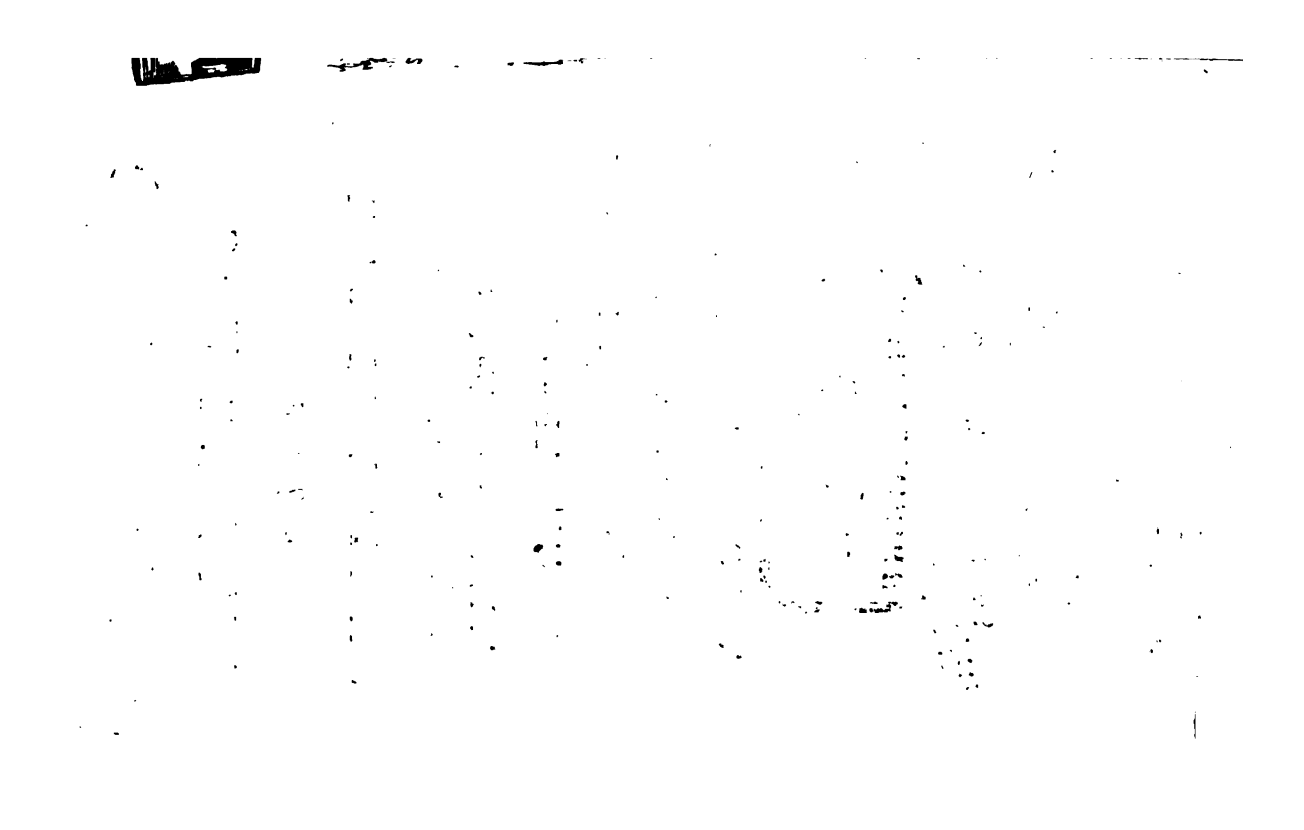

Ref. Lt
Bodmer allen
1-12-28
1586 I

OBSERVATIONS SUR L'ITALIE, ET SUR LES ITALIENS.

VENISE.

VENISE eſt également une énigme & par ſa ſituation, & par ſa conſtitution politique; mais cette ſorte d'énigme eſt depuis fort long-temps déchiffrée dans une foule d'écrits qui ont ou dévoilé les reſſorts très-compliqués du Gouvernement Vénitien, ou développé les ſingularités dont l'art & la nature ont embelli Veniſe.

Quelque étude cependant que l'on ait faite de ces écrits, on n'eſt point à l'abri de la ſurpriſe qui naît

VENISE du premier coup d'œil : ſpectacle qui ſurpaſſe toutes les idées que les relations & les deſcriptions peuvent donner, ou que l'imagination a pu ſe former.

Il fit ſur nous ſon effet : ſans prétendre à de nouvelles découvertes, notre ſéjour en cette Ville ne fut employé qu'à ſuivre & à vérifier les obſervations des Relateurs & des Voyageurs. Ainſi cet article n'offrira que des choſes communes & triviales, dont l'exactitude & la vérité feront tout le mérite. Je vais les préſenter ſans ordre, ſans liaiſon & comme le haſard nous les a offertes.

Notre auberge de l'Ecu de France fut l'objet & le centre de nos premières obſervations : elle raſſembloit diverſes eſpèces de gens avec qui nous vécûmes, autant que cela nous convint.

Nous y trouvâmes un jeune Officier Eſpagnol, à qui, par un privilége qui n'avoit que deux exemples, ſa Cour avoit permis de s'éloigner de ſon Corps, & de paſſer en pays étranger. L'objet de cette permiſſion étoit ſans doute quelque commiſſion

fort secrette, sur laquelle je me gardai bien de témoigner la moindre curiosité. Cependant la crainte d'être pénétré, le détermina à changer d'auberge, nous priva de sa commensalité, & d'une conversation où je trouvois tous les agrémens qu'y peut mettre un esprit très-délié, très-net & très-éclairé. VENISE.

L'Avocat * Goldoni, aussi-bien que le Scarlati, Musicien connu dans toute l'Europe, & un jeune Citoyen de Bâle, nous tinrent lieu & des sociétés que nous ne voulions pas lier, & de celle dont nous priva la retraite de l'Officier Espagnol. Le premier joint, à des talens très-connus, un caractère & des mœurs Le Goldoni.

* La langue Italienne n'a point la bisarrerie du François dans l'arrangement des qualités avec les noms de ceux à qui elles appartiennent. On dit, par exemple, en François, le Président *N.* le Maréchal *N.* le Cardinal *N.* mais l'Evêque *N.* le Conseiller *N.* l'Avocat *N.* le Colonel *N.* le Capitaine *N.* emportent une note de mépris. En Italien, les titres de toutes les places & de tous les emplois marchent également bien avant les noms de ceux qui en sont revêtus. *Not. du Trad.*

VENISE. dont la naïveté, la douceur & l'aménité feroient de lui un homme auſſi aimable qu'eſtimable, indépendamment de tout talent. Un Plaute, un Térence, un Molière compoſent toute ſa Bibliothéque. Le monde & les hommes ſont les Livres qu'il étudie le plus. De cette mine inépuiſable, un coup d'œil actif & exercé tranſporte ſans effort dans ſes compoſitions, des caractères toujours vrais, les nuances les plus délicates que les paſſions jettent dans chaque caractère, des ſituations frappantes, quoique très-ſimples; enfin ces ridicules qui naiſſent à chaque inſtant dans la ſociété, & qui périſſent en naiſſant, faute d'être obſervés & ſaiſis *: en un mot, le Goldoni eſt fécond, ſimple & varié, mais inégal & négligé comme la Nature elle-même. Aucun Auteur n'eut jamais une facilité égale à la ſienne.

* C'eſt de ce genre d'eſprit que M. Paſcal diſoit: » A meſure qu'on a plus d'eſprit, on » trouve qu'il y a plus d'hommes originaux: » les gens du commun ne voyent point de » différence entre les hommes. « *Not. du Trad.*

Un petit Apothicaire dont s'étoit servi un Etranger, ne pouvant être payé, venoit tous les jours, son mémoire à la main, nous importuner de cette dette. Rencontrant un jour le Goldoni dans notre appartement, il le pria aussi de s'y intéresser. Le Goldoni cédant à ses prières, imagina d'écrire, sous le nom de l'Apothicaire, au Cardinal alors Ministre des affaires étrangères à Versailles; & ayant demandé de l'encre & du papier, il lui fit sur le champ, dans une lettre de quatre grandes pages, un excellent morceau de Comédie. C'étoit un tissu de plaisanteries aussi fines que naïves, sous le sérieux du plus vif intêret. Le Goldoni est devenu Architecte en maçonnant; c'est-à-dire, en copiant dans sa jeunesse, & depuis en hasardant de son chef quelques rempliſſages pour des Troupes de Comédiens Italiens. Il nous fit part du désir très-vif qu'il avoit d'aller à Paris. Il se proposoit d'y étudier les mœurs & le goût François, de retoucher d'après cette étude, de refondre même une partie des Piéces

VENISE.

VENISE. qu'il a données au Public, d'en donner de nouvelles, enfin d'ouvrir sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, pour les plaisirs de la France, & pour l'honneur de l'Italie, une carrière plus spacieuse & mieux remplie que celle dans laquelle se traînent les Comédiens Italiens, depuis leur établissement en France. De Venise même, je communiquai ce projet à quelqu'un, que des raisons de dévotion empêchèrent de le saisir & d'y entrer. Nous passions quelquefois des journées entières avec ce Molière Vénitien, qui nous montroit une véritable affection. Ces journées commençoient par le chocolat, que nous allions prendre dans son cabinet, & elles se terminoient par des concerts publics, ou particuliers, où nous étions admis sous ses auspices. Une de ces soirées fut remplie par un Opéra-Comique. Le Goldoni & le Scarlati voulant nous donner une idée de leur théâtre, dans une saison où tous les théâtres étoient fermés, avoient pris la peine de rassembler une Troupe d'élite, qui, dans le sallon du théâ-

tre de Saint Jean-Chryſoſtôme *, nous donna une de leurs meilleures Piéces en ce genre. VENISE.

Le Goldoni nous procura la connoiſſance de quelques gens que la reſſemblance d'humeur & de goût lioit avec lui. L'un des principaux étoit un Peintre, que le déſir de voyager avoit jetté en Allemagne, preſque encore enfant, & ſçachant à peine barbouiller. Il lui étoit arrivé dans ce pays mille aventures, qu'il racontoit avec un feu & une naïveté toujours nouvelles pour le Goldoni lui-même.

Notre vie au reſte étoit celle que tous les Etrangers menent à Veniſe. Les journées étoient remplies par des courſes, le livre à la main : nous

Vie des Etrangers à Veniſe.

* Veniſe a ſept ou huit théâtres appartenans aux premières Maiſons, qui les louent, & qui ſont ſouvent à la tête des Sociétés pour leſquelles jouent les Comédiens. Ces théâtres portent le nom des Egliſes voiſines des lieux où ils ſont ſitués. Ouverts à la même heure, ils ſont quelquefois tous remplis en même temps. L'affluence n'eſt telle, que parce que les théâtres ne ſont ouverts que pendant environ quatre mois chaque année.

VENISE. préparant toujours à l'examen de chaque objet de curiosité, par la lecture de sa description que nous faisions dans notre gondole. La place Saint Marc nous revoyoit tous les soirs.

Dans cette saison, elle étoit tenue par des *Raconteurs*, espèce de Charlatans qui, à demi-nuds, narrent en termes choisis, *con parole schiette*, & avec l'action, la chaleur & l'emphase tragiques, mille événemens merveilleux. Chaque narré dure autant qu'il plaît à celui qui tient la parole. Le peuple assemblé autour de lui, les bras croisés, les jambes écartées, les yeux baissés, écoute avec la plus grande attention. Entre les jambes des gens les plus avancés dans le cercle, les enfans accroupis prêtent la même attention; la Noblesse & les honnêtes gens grossissent souvent la foule. Il m'arriva deux fois d'être le premier plastron de ces récits. Le Raconteur m'arrêtoit, en me disant: *Signor, che ascolti una gran cosa, una cosa stupenda;* ensuite il s'éloignoit de moi, en parlant, ou plutôt en criant comme

Raconteurs.

un énergumène, & insensiblement le cercle se formoit. Ces Messieurs ne demandent rien aux assistans ; mais, dans les endroits les plus vifs & les plus pathétiques, lors, par exemple, qu'il s'agit d'une Princesse à qui le poignard tombe des mains, ou qui rejette, avec une noble indignation, une lettre où on la prie de son deshonneur, le chapeau du Raconteur prenant la place du poignard ou de la lettre, est jetté au milieu du cercle, de manière qu'il présente toujours le dedans de la forme, où les Auditeurs jettent quelques parpayolles. Sans paroître y prendre garde, & sans interrompre son récit, le Raconteur releve son chapeau, dont il se sert ensuite pour appuyer quelque nouveau *pathos*. Personne ne contrefaisoit mieux que le Goldoni, les airs, le ton & l'emphase de cette espèce de Charlatans : c'est son déguisement favori, lorsqu'il veut prendre part aux fêtes que donne la Noblesse Vénitienne, dans les belles maisons des bords de la Brenta. VENISE.

Nous avions aussi quelquefois le Chanteurs.

VENISE. plaisir d'entendre dans la place de Saint Marc, un homme de la lie du peuple, un Cordonnier, un Forgeron, avec les habits de son métier, commencer une *aria* : d'autres gens de sa sorte se joignant à lui, chantent cette *aria* à plusieurs parties, avec une justesse, une précision & un goût qu'à peine rencontre-t-on parmi le plus beau monde de nos pays Septentrionaux.

Libraires. Après avoir pris l'air, & partagé les plaisirs de la place de Saint Marc, nous allions à la boutique de Pasquali, ou de quelque autre Libraire. Ces boutiques sont le rendez-vous ordinaire des Etrangers & des Nobles, qui y viennent *en chenille*. On trouve là des conversations quelquefois intéressantes, quelquefois assaisonnées par le sel Vénitien, qui tient beaucoup de l'attiçisme Grec & de la gaieté Françoise, sans être ni l'un ni l'autre. De la boutique de Pasquali, nous allions, suivant l'usage du pays, souper au Caffé.

Caffés. Nous en avions épousé un que tenoit un Grec, sous le portique des nouvelles Procuraties. Ses liqueurs

chaudes & froides, également excellentes, étoient administrées par un jeune Grec, dont la tête toujours nue & rasée, étoit, par son exacte rondeur, le symbole de son esprit. Elle portoit sur un col rouge & nud, dont le diamètre, égal à celui de la tête, paroissoit en faire partie. Une chemise flottante au col & aux poignets, & une culotte à la Grecque, étoient tout l'habillement qu'il avoit apporté de son pays. Quelques baïoques dont nous le gratifions de temps en temps, & la certitude que je lui donnois de le faire Dôge, s'il nous servoit bien, lui avoient mis dans l'ame une joie dont il n'étoit plus maître de l'instant où il nous appercevoit : jamais Momus lui-même n'a ri plus naïvement ni d'aussi bon cœur. VENISE.

Ces soupés me défirent du préjugé où j'étois sur la discrétion imposée aux Vénitiens, relativement aux nouvelles & à toutes matières politiques. Venise est, à cet égard, comme toute l'Italie. Une foule de gens qui se succédoient dans notre Caffé, n'avoient aucun autre objet d'en- Nouvellistes.

VENISE. tretien. Ils ſe réjouiſſoient ou s'affligeoient des nouvelles courantes, les affirmoient ou les nioient, ſuivant qu'elles ſe trouvoient favorables ou déſavantageuſes au parti que chacun avoit épouſé. Le gros de ces politiques, partagé entre les deux partis qui diviſent actuellement l'Europe, n'étoit dans l'intérêt de chaque Puiſſance ſecondaire, que ſubordinément à l'intérêt général & dominant de l'alliance à laquelle elle étoit attachée. Mais les plus fins politiques, abſtraction faite de toute alliance, *ſyncopoient* l'intérêt particulier de chacune des Puiſſances belligérantes. L'un étoit *geniale Franceſe*, ſans être Autrichien; l'autre, Autrichien, déteſtant également le Pruſſien, le François & le Ruſſe : celui-ci Pruſſien, ſans tenir aux Anglois; celui-là Anglois, ſans être Pruſſien. Les Puiſſances neutres elles-mêmes avoient là de bons amis & de chauds ennemis. De cette diverſité de vûes, de cette contrariété d'intérêts, réſultoient un tintamarre & une cacophonie qui nous donnoient le plus grand plaiſir, ſur-tout lorſque certain

Vénitien, homme très-délié, *gran furbo**, & qui nous marquoit de l'amitié, accoſtant chacun de ces politiques l'un après l'autre, lui faiſoit part d'une nouvelle preſque toujours fabriquée ſur le champ ou au déſavantage de celle des Puiſſances dont il étoit le *geniale*, ou à l'avantage de la Nation contre laquelle il étoit déclaré. VENISE.

A l'heure où nous quittions la place de Saint Marc, c'eſt-à-dire, à trois ou quatre heures de nuit, y arrivoient les Dames en tête-à-tête avec leurs ſoupirans. Elles paſſent là toute la nuit en promenades coupées par des courſes en gondole, & ne rentrent chez elles, les jours de fête, qu'après avoir oüi la Meſſe. C'eſt en ce ſeul point que Veniſe ne reſſemble plus aujourd'hui à la Veniſe de Saint-Didier, de la Haye, de Miſſon, d'Amelot de la Houſſaye, & de tous les Voyageurs du dernier ſiécle. La galanterie Vénitienne, affranchie des entraves ſous Galanterie.

* Les Italiens uſent de cette expreſſion en bonne part.

VENISE.

lesquelles elle gémissoit, s'est mise au-dessus même des ménagemens que la France a encore conservés. En m'abstenant du détail des faits singuliers que nous apprîmes en ce genre, je me bornerai à un fait public & notoire.

L'état des Courtisanes *, qui fut long-temps une des plus rares singularités de Venise, étoit encore dans une telle splendeur au commencement de ce siécle, qu'une fête donnée alors par les femmes de cet état, au Prince de Dannemarck, effaça, par la magnificence & par l'éclat des habits & des pierreries, celle que les Gentilles-Donnes avoient donnée au même Prince. Or cet état n'existe plus que dans les relations: des palais titrés & d'infâmes galetas

* Cet état étoit précisément celui dans lequel les Laïs, les Aspasies, les Léontium ont contribué à l'illustration du beau siécle d'Athènes; celui dans lequel Louise Labbé, Ninon Lenclos, Marion de Lorme, se sont fait en France un nom qui dure encore: état infiniment moins dangereux pour les mœurs publiques, que celui des *filles entretenues*.

le partagent aujourd'hui. L'Inquisition d'Etat ne sévit que contre les excès qui peuvent deshonorer à un certain point des familles illustres : elle a aussi l'œil ouvert sur le commerce que les loix interdisent aux Gentilles-Donnes avec les Ministres Etrangers, ou avec des gens qui tiennent à ces Ministres. Dans ce cas, après des avertissemens réitérés & de sérieuses monitions, les Dames incorrigibles sont exilées dans leurs terres. VENISE.

Les révolutions dans la galanterie influent par contre-coup sur la société : or, depuis environ deux siécles, la galanterie, & conséquemment la société, ont à Venise essuyé trois révolutions bien marquées. Société.

Avant l'établissement des Espagnols en Italie, ce beau pays se trouvoit partagé entre une multitude de petits Princes, gens voluptueux, & dont la principale affaire étoit de s'amuser. Les plaisirs de leurs Cours, plaisirs de famille, étoient assaisonnés par cette aisance & cette gaieté qui suivent la confiance bien établie, & par une liberté que rien

VENISE. ne gênoit, ni le mélange, ni même les regards des Etrangers. Veniſe environnée de ces petits Etats, en avoit d'autant plus aiſément pris le ton, qu'il eſt dans le génie Vénitien, & que les richeſſes dont Veniſe regorgeoit alors, ſecondoient le vœu de la nature.

Tout ce ſyſtême de plaiſir fut renverſé par le voiſinage des Eſpagnols & des Cours de Vienne & d'Inſpruck. La gravité Eſpagnole, l'auſtérité de l'étiquette des Cours Impériale & Archiducale bannirent des mœurs Italiennes la gaieté, l'aiſance & la liberté : la galanterie devint une eſpèce de jeu de gobelets, & le plaiſir ne ſe montra plus qu'en *golille*. Sous cette triſte époque, chacun apportoit dans la ſociété ſa grandeur réelle ou imaginaire : on étoit toujours *in fiocchi*, & les aſſemblées même de plaiſir reſſembloient à ces combats d'Homère, où les Héros étoient moins occupés à combattre, qu'à conter leur généalogie, & à étaler les proueſſes de leurs ayeux.

Au commencement de ce ſiécle, le ſéjour du grand Electeur de Ba-

vière à Veniſe, & l'exemple de quelques Gentilshommes qui avoient vu & goûté Paris, introduiſirent parmi les Vénitiens la galanterie Françoiſe : non celle d'aujourd'hui, mais la galanterie que Madame Royale avoit établie à Turin, & qu'Hamilton a ſi plaiſammant décrite, la galanterie de la minorité de Louis XIV. Tout Veniſe ſe réuniſſoit preſque toutes les nuits : les Nobles cherchoient le plaiſir dans le Corps de la Nobleſſe : les fêtes & les cadeaux dont la galanterie faiſoit les frais, tournoient au profit de la ſociété : l'amour ſe montroit d'autant plus librement, que les objets s'en perdoient dans la foule ; enfin la jalouſie diſtraite ou deroutée par le plaiſir général, & ſouvent indemniſée par des plaiſirs particuliers, ne penſoit plus à ſe montrer. VENISE.

Malheureuſement, ce qui endormoit la jalouſie des hommes, réveilloit & excitoit celle des femmes ; & cette dernière a renverſé, depuis trente ans, un arrangement dont la ſociété réclamoit le maintien. Les attachemens particuliers ont pris la

VENISE. place de l'arrangement général : chacun concentré dans l'objet d'une passion réelle ou d'un goût passager, s'amuse comme un Gouverneur confiné dans sa place en temps de paix : les plaisirs de société sont proscrits : le deshonneur des femmes, &, si l'on veut, des maris, est notoire & affiché, & la jalousie, lorsqu'elle s'irrite, sçait où adresser ses coups.

En cet état, un Noble Vénitien à qui sa place, son âge ou son goût ne permet pas de jouer le rôle de soupirant, est perdu pour la société. Au moins, sous la première des époques que je viens de parcourir, avoit-il celle des Courtisanes, qui est nulle aujourd'hui. Ce manque total de ressources a enfin influé sur la constitution de l'Etat, en faisant taire la Loi, qui interdisoit aux Nobles tout commerce entr'eux : ils se voyent aujourd'hui. Il est vrai que l'Etat a l'œil ouvert sur leurs liaisons, qu'il ne les tolère qu'entre gens dont il est sûr, & que chaque cotterie est circonscrite dans un cercle qu'elle ne peut aggrandir. Mais

toutes ces précautions peuvent-elles suppléer à une Loi dont chaque Noble sentoit à chaque instant la dureté, & que tout le monde respectoit comme essentielle à la constitution de l'Etat ? VENISE.

La Loi qui interdit aux mêmes personnes tout commerce avec les Etrangers, n'a encore souffert aucun affoiblissement. L'intérêt particulier se joint, pour la maintenir, à la raison d'Etat, sur-tout depuis que, par la diminution des richesses de Venise, l'économie y est de première nécessité pour la plus grande partie des maisons. J'avois pour l'un des deux Avogadors, & pour quelques Sénateurs, les mêmes recommandations qui m'ont ouvert tous les Palais d'Italie & les cœurs de beaucoup d'Italiens : cependant je n'ai pu voir ces Messieurs que dans nos veillées chez le Libraire Pasquali, & quelquefois au Palais. Dans ces entrevues fortuites, ils me combloient d'amitiés & de caresses ; ils satisfaisoient de la meilleure grace à la plûpart de mes questions ; ils m'offroient leurs services pour tout ce

Comment les Nobles en usent avec les Etrangers.

VENISE. qui dépendoit d'eux. Voilà tout ce que me purent procurer les meilleures recommandations.

Séance du Prégadi. Je leur dus cependant l'entrée de la salle du *Prégadi*, où nous assistâmes à une séance du Grand-Conseil, c'est-à-dire, de toute la République assemblée. Avant que de nous admettre, on nous retint dans l'avant-salle, pendant un quart-d'heure, qui fut employé, à ce qu'on vint nous dire, à balotter notre admission. Je doutai un peu que cette opération se fît bien sérieusement ; mais c'est un moyen très-sage de se ménager la faculté de ne pas admettre tout Etranger, quoique présenté.

Ayant été admis, on nous plaça, ou plutôt nous fûmes huchés au troisiéme étage des gradins adossés au mur qui regarde le port. Il n'y avoit sur ce gradin, que nous & un Avocat Romain, avec sa femme, très-belle personne, très-bien mise, & qui n'étoit pas venue à Venise, ainsi que nous l'apprîmes depuis, uniquement pour voir Saint Marc. Élevés sur notre gradin de dix ou douze pieds au-dessus du plein-pied

de la ſalle, nous étions à portée de tout voir, de tout entendre, mais hors de portée d'aucun entretien ſuivi. VENISE.

Avant que de m'occuper à rien démêler, je m'abandonnai aux ſentimens de vénération qui s'emparent de l'ame à la première vûe de la plus auguſte aſſemblée de l'Univers : ſentimens qu'entretiennent & qu'échauffent deux des chefs-d'œuvre du Palme & du Tintoret, que nous avions ſous les yeux. Dans le premier, ſous un riche baldaquin flottant dans le vague de l'air, Veniſe pacifique, couronnée d'olivier, & le ſceptre à la main, eſt aſſiſe ſur un thrône, qui a pour baſe une proue de galère & des trophées d'armes. Des priſonniers & des eſclaves dont les fers ſont rompus, repréſentant les Peuples ſubjugués & les pays conquis, environnent le thrône, & jouiſſent des regards bienfaiſans de leur Souveraine. Dans l'autre, qui occupe le milieu du plafond, la Reine de la mer Adriatique paroît dans les nuées, appuyée ſur Thétis & Cibelle, & environnée de Divinités qui s'em-

VENISE. preſſent à lui faire la cour. Sur le ſecond plan de ce tableau, on voit le Sénat avec le Dôge à ſa tête : Veniſe lui envoie une couronne de laurier par le Lion, qui, à côté d'elle, paroît attendre ſes ordres : le premier plan offre une foule d'Ambaſſadeurs & de Députés, qui, en attitude de ſupplians, préſentent à la République les clefs de leurs Villes.

Je portai enſuite mon attention ſur ce qui ſe paſſoit au Conſeil, dont les délibérations qui occupoient cette ſéance, avoient pour objet l'élection d'un *Capitan-Grande*, & d'autres Officiers, pour l'une des principales Villes des Etats de Terre-Ferme. Ces élections ſe font par des ſcrutins multipliés, dont j'admirai la célérité, ſans trop en concevoir la manipulation. Je l'avois cependant étudiée dans le Contareni, dans le Gianotti & dans Amelot de la Houſſaye, qui ſont deſcendus dans tous les détails de cette eſpèce de jeu, que l'on ne peut apprendre que par l'uſage. Toutes les délibérations de la République paſſent par cette voie uſitée, peut-être d'une manière

plus simple, dans les anciennes Républiques Grecques, & sinon au Sénat de Rome, au moins dans les Comices du peuple Romain; quoique le Contareni l'ait regardée, *ut à veterum Romanorum usu longè remotam.* Je compris seulement que, pour les places à remplir, on admettoit d'abord un certain nombre de compétiteurs, que le premier Secrétaire du Conseil appelle à haute voix, en ajoutant simplement au nom de famille leur nom de baptême & celui de leur pere. Chacun de ces compétiteurs est successivement balotté par le ministère de jeunes orphelins ou enfans-trouvés, qui, vêtus de soutannes violettes, & chargés chacun d'une boëte à queue, dont l'intérieur est partagé en deux cases, promenent ces boëtes de banc en banc, en criant à pleine tête le nom qui est sur le tapis. Toutes ces boëtes sont ensuite reportées à l'estrade du thrône, où l'on compte séparément celles de la case verte pour l'exclusion, & celles de la case blanche, pour l'admission. Tant que dure cette énumération, les Nobles quittent

VENISE.

leurs places, courent, s'appellent, s'entretiennent, mangent du biſcuit, & boivent du vin ou du ratafiat apportés dans leur grand bonnet. On entend enſuite un coup de baguette; on appelle un nouveau nom, & les *Ballotini* repartent en foule du thrône, en criant ce nouveau nom. Alors chacun ayant repris ſa place, cauſe avec ſon voiſin, badine avec le *Ballotino*, qui lui préſente à ſon tour la boëte, & la balotte; & en cauſant, en badinant, ſans paroître occupé de l'objet du ſcrutin, il introduit la main dans la boëte par l'orifice horiſontal qu'elle préſente, & qui communique aux deux caſes, dans l'une deſquelles il laiſſe tomber ſa balotte, ſans qu'il ſoit poſſible à l'œil le plus ſubtil de démêler ce qui ſe paſſe entre les caſes & la main. Quelque compliquée que ſoit cette méthode, l'intérêt & le grand uſage en pénétrent tous les replis, de manière que fort ſouvent le ſcrutin n'a lieu que pour la forme.

Dans les entr'actes de cette ſéance qui dura plus de trois heures, un Sénateur,

Sénateur, très-bel homme & beau parleur, entretenoit dans le ton Vénitien, l'Avocate huchée auprès de nous : ce ton Vénitien consiste à dire très-gravement les choses les plus plaisantes. L'Avocate y répondoit en termes choisis & prononcés à la Romaine, mais qui n'avoient pas le même sel. VENISE.

En sortant de la salle, ce même Noble me demanda si la séance m'avoit fort amusé. Oui, lui répondis-je, & par la nouveauté du spectacle, & parce qu'elle m'a rappellé quantité d'Etats en Europe, dont les meilleures têtes rassemblées, ne pourroient pas soutenir une pareille séance, s'agît-il de l'affaire de la plus grande importance. *E per questo*, répliqua le Noble en s'enfuyant, *quelli Stati non sanno governarsi.*

Le Dôge, Francesco Lorédano, n'avoit point assisté à cette séance : mais quelques jours après me trouvant absolument seul dans la même salle, occupé à l'examen des tableaux dont elle est décorée dans toutes ses parties, j'entendis quelque bruit ; & m'étant retourné prestement, j'apper- Le Dôge.

VENISE. çus le Dôge qui traverſoit cette piéce immenſe, accompagné ſeulement de deux ou trois perſonnes. Imaginez un vieillard octogénaire, mais avec toute la fraîcheur d'un homme de ſoixante ans, de la grande taille, & bien ſur ſes jambes. Il portoit le bonnet ducal, *il Corno*. Une chevelure d'une blancheur éblouiſſante, bien fournie & légèrement friſée par les extrémités, lui accompagnoit le viſage & retomboit par-derrière juſqu'au milieu des épaules. Il avoit une grande robe rouge, avec les revers, les paremens & l'étole d'une autre couleur. J'appris depuis, avec le plus grand étonnement, qu'il étoit aveugle : ce que n'annonçoit ni l'état de ſes yeux, ni la fermeté de ſa démarche. Cette ſubite apparition fit à-peu-près ſur moi l'effet que faiſoit ſur les hommes des premiers âges, l'apparition inopinée de quelque Divinité : elle me pénétra d'admiration & de reſpect.

J'avois oublié de dire qu'à la tête des bancs à dos qui garniſſent la ſalle du *Prégadi* dans ſa longueur, & non en largeur, comme les bancs d'une

Eglise, on voit une espèce de petite chaire à prêcher, très-simplement construite en sapin, ainsi que les bancs & le thrône même. Cette chaire est la tribune aux harangues. C'est-là que, sur des loix proposées, & sur tout objet de délibération, tout Noble peut déployer l'éloquence qui fait partie du génie Vénitien. Pour donner feu à cette éloquence, pour réveiller en même temps le peuple & l'attacher à la République, on propose quelquefois de nouveaux impôts, qui, après de longues harangues *pro & contrà*, après des balotations sans fin, sont rejettés à la pluralité des voix. VENISE.

Tant que durent les séances du *Prégadi*, les Barcarolles des Nobles bordent avec leurs gondoles le canal qui couvre le derrière du Palais & le quai du port, vis-à-vis la place de Saint Marc. Ces gens se regardent comme le second Corps de l'Etat, & les défenseurs nés du premier, dans le cas où il s'éleveroit quelque émeute contre lui, tandis qu'il est renfermé au Palais. C'est sur-tout dans les *Prégadi* d'hyver, Gondoliers.

VENISE. qui ſouvent percent bien avant dans la nuit, qu'ils ſont preuve de vigilance. Chacun d'eux, l'œil au guet, garde ſon poſte, ſans inquiétude & ſans impatience, en ſe glorifiant de travailler pour l'Etat ou *per il Principe*, comme ils s'expriment. Miniſtres ou confidens nés des plaiſirs de la Nobleſſe, & eſpions du Miniſtère, chacun d'eux ſe croit dans le ſecret de l'Etat. Ils traitent cependant de pair avec leurs confrères, qui n'ayant pas le bonheur d'être attachés à aucune Maiſon, ſervent le Public; & tous ſe regardent comme freres. C'eſt le terme le plus familier entr'eux: ils en uſent pour ſe ſaluer, lorſqu'ils ſe rencontrent en voguant; c'eſt leur cri ordinaire, lorſqu'ils ſe trouvent à la portée d'un canal où ils vont entrer, *per me, fradel, per me.* Enfin on entend ce terme répété de toutes parts dans les embarras qu'occaſionne aſſez fréquemment le concours fortuit de pluſieurs gondoles dans quelque canal où il y en a deja d'arrêtées: *Fradel*, ſe diſent-ils les uns aux autres, *non travagliar, non ſtraſcinar i poveri Chriſtiani.* En

comparant le ton de ces gens, aux injures qu'en ſemblables occurrences vomiſſent les Cochers, les Fiacres & les Charretiers de Paris, on prendroit les Gondoliers de Veniſe pour de religieux & ſaints perſonnages, qui, à l'exemple de Saint Chriſtophe, paſſent le prochain par charité & par eſprit de Religion. Cette différence de langage & de ton a ſa principale cauſe dans la ſobriété des derniers: vertu au reſte tellement commune à tous les Italiens, que, pendant mon ſéjour au-delà des monts, il ne m'eſt jamais arrivé de rencontrer un homme yvre, même dans la lie du peuple. VENISE.

Ces Gondoliers, pour terminer leur article, ſont une race d'hommes bien taillés, nerveux, très-diſpos, & qui participent de la gaieté Vénitienne. Paſſant la plus grande partie de leur vie preſque en tête-à-tête avec la Nobleſſe, les plus honnêtes Citadins & les Etrangers de diſtinction qui tous les jours abordent à Veniſe, ils fourniſſent ſouvent à la converſation, par des plaiſanteries: on leur permet même, en ce genre,

VENISE. des libertés dont voici quelques exemples.

Les rues de Veniſe ſont éclairées la nuit par de très-petites lanternes, ſuſpendues comme celles qui éclairent les rues de Paris. Un Noble paſſant dans une rue où un Gondolier étoit occupé à en ſuſpendre une, lui dit de la tenir plus haute : elle l'eſt aſſez, répliqua le Gondolier, pour les cornes de nous autres ; toutefois, ſi Votre Excellence la juge trop baſſe, je la releverai. L'Excellence paſſa, & s'empreſſa de régaler ſes amis du mot du Gondolier.

Le jour de la Saint Roch, la Seigneurie va en Station à l'Egliſe du Saint *. Le voyage ſe fait dans des

* Ce jour-là, les Peintres de l'Ecole actuelle de Veniſe expoſent leurs compoſitions de l'année, dans la *Scuola* de Saint Roch. Cette *Scuola*, l'une des premières de Veniſe, eſt remplie de ſujets du N. T. de la main du Tintoret, & de la plus grande force de ce Maître. Je fus ſingulièrement frappé de celui qui repréſente l'*Annonciation*. Le mur qui ferme la chambre de la Vierge, du côté de la campagne, s'écroule, & l'Ange entre de plein vol par la bréche. L'expoſition de l'année 1758 n'étoit ni brillante, ni nombreuſe ;

péotes, barques couvertes à-peu-près de la forme de ces coches d'eau que l'on voit à Paris au port Saint Paul. Je rencontrai cette marche à un pont ſous lequel elle alloit paſſer, dans un canal aſſez étroit. De deſſus ce pont, deux ou trois Gondoliers, beaux-parleurs, attaquèrent de propos les Gondoliers de l'Etat, qui voituroient la Seigneurie; ceux-ci répondirent, s'arrêtè-

VENISE.

le morceau le plus frappant étoit le portrait de l'Ingénieur ou Méchanicien en chef de la République. Cet homme, dit-on, né dans la lie du peuple, ne ſçait ni lire, ni écrire. Avec du vin répandu ſur une table, il trace ſes deſſeins à des Charpentiers accoutumés à ſaiſir & à exécuter ſes idées. Par cette voie très-ſinguliere, ce nouvel Archiméde va juſqu'où les Méchaniques peuvent atteindre. Tels étoient les Ingénieurs de ces ſiécles barbares, où le ſervice des machines de guerre, ainſi que la conſtruction des bâtimens, épuiſoit toutes les reſſources des Méchaniques, alors concentrées dans la tête d'Artiſans qui ne ſçavoient qu'opérer. Le portrait expoſé à la porte de la *Scuola* de Saint Roch, repréſentoit un homme de cette eſpèce; c'eſt-à-dire, une forte tête ſous un air ſans apprêt, ſous des traits communs, ſous l'extérieur le plus ſimple.

VENISE. rent, & il se lia entre ces Messieurs une conversation qui attira la Seigneurie aux fenêtres des péotes, où je la vis en jouir fort tranquillement. Enfin les Gondoliers ont le privilége exclusif dont jouissoit M. de Roquelaure à la Cour de Louis XIV. On leur fait honneur de tous les bons mots dont des raisons de décence ou de politique ne permettent pas aux véritables pères de se déclarer: tel étoit celui qui couroit pendant notre séjour à Venise, au sujet de l'Exaltation du Pape actuel. Depuis la rupture éclatante entre la République & Benoît XIV. ce Pape n'avoit donné le Chapeau à aucun Vénitien: *Nous avons été long-temps sans chapeau*, faisoit-on dire à un Gondolier, *ma habbiamo adesso il capelliere.*

Démêlés entre la République & Benoît XIV. Cette rupture avoit les mêmes causes que le fameux démêlé que Paul V. avoit porté si loin*: il n'y a

* Ceux qui connoissent les *Mémoires de l'Ambassade de M. Canaye du Fresne*, qui rempliſſent trois volumes *in-fol.* imprimés à Paris en 1645, sentiront tous les rapports de ce démêlé, quant à son objet, quant à

eu de différence entre leurs effets, que celle qui naissoit de la différence des temps. Par Edit ou Décret du 7 Septembre 1734, Décret affiché à Venise, publié dans tous les Etats de la République, avec les motifs qui y avoient donné lieu, enfin notifié au Patriarche, l'Etat faisoit *défense de recourir à Rome à l'avenir, pour y obtenir aucune espèce des dispenses que l'Ordinaire pouvoit donner, avec injonction aux Ordinaires de les délivrer sans frais : le tout*, portoit le Décret, *conformément à la discipline établie par le Concile de Trente, & sans pouvoir espérer de dispenses des Loix Ecclésiastiques reçues & autorisées, desquelles tout Prince Chrétien est le gardien & le conservateur dans ses Etats.* VENISE.

La Cour de Rome avoit vu ce Décret avec une indignation qui gagna Benoît XIV. lui-même, malgré son aversion pour les affaires en général & sur-tout pour des discussions aussi sérieuses. Il mit dans celle-ci

celui des négociations qu'il occasionna, & quant à l'accommodement qui le termina avec celui dont il s'agit. *Not. du Trad.*

VENISE. une chaleur d'autant plus grande, qu'il faisoit violence à son caractère, & qu'il se flattoit de l'emporter plus promptement par cette voie. M. Capello résidoit alors à Rome en qualité d'Ambassadeur ordinaire de la République : le poids de cette négociation & de la colère du Pape tomba sur lui. Il le soutint assez bien d'abord ; mais étant entré dans des propositions, ou en ayant hasardé au-delà de ses instructions, le Sénat l'avoit rappellé & envoyé en exil avec sa famille, sans lui nommer de successeur à l'Ambassade de Rome. Dans les commencemens, ce n'étoit à Rome que Congrégations sur les moyens d'amener la République à retirer son Décret. Toutes les voies amiables inutilement épuisées, on en vint enfin aux expédiens, qui, dans les siécles passés, faisoient toute la force de Rome. La France avoit promis au Pape l'assistance qui dépendroit d'elle, pour terminer cette affaire à l'honneur du Saint-Siége : mais, sur la proposition de déclarer la guerre à la République, il fut répondu qu'on n'avoit promis que de

bons offices. L'Ambaſſadeur ou ſon Repréſentant firent en conſéquence de très-vives inſtances au nom du Roi : inſtances auxquelles le Sénat oppoſa & les libertés de l'Egliſe Gallicane, & la vigueur des Rois de France pour le maintien de ces libertés. Celle du Sénat ſe roidiſſant, au lieu de mollir, Benoît XIV. réduit aux reſſources de ſa place, rompit, comme Prince, tous les traités de commerce entre la République & la Chambre Apoſtolique, donna des ordres pour la réparation & l'augmentation de ſes places ſituées ſur la mer Adriatique, aſſigna des fonds pour l'aggrandiſſement & l'amélioration de ſes ports ſur cette mer, augmenta les franchiſes de ces ports, chargea de pluſieurs droits les marchandiſes venant des Etats de la République, & comme Pape, n'appella aucun Vénitien à la pourpre Romaine. VENISE.

Sanuto avoit laiſſé les choſes dans cet état très-critique : le Décret ſubſiſtoit & s'exécutoit à Veniſe, lorſque, le 6 Juillet 1758, le Cardinal Rezzonico, Vénitien, & Evêque de

VENISE. Padoue, fut donné pour ſucceſſeur à Benoît XIV. Le nouveau Pape s'empreſſa de faire part au Sénat de ſon Exaltation: dans ſa lettre écrite en entier *proprio pugno*, il montroit le plus vif déſir pour un accommodement, à l'égard duquel ſon élection, diſoit-il, étoit ſans doute entrée dans les vûes de la Providence. Cette lettre & les circonſtances qui l'accompagnoient, remuèrent les eſprits. L'affaire préſentée au Conſeil, y excita les plus vifs débats. M. Tron, Chef des Oppoſans à la révocation du Décret, y remplit long-temps la tribune, & parla avec la plus grande force: enfin il fut réſolu que le Décret ſeroit ſuſpendu pendant quatre mois, qui ſeroient employés à mettre à couvert les droits de l'Etat. Cette délibération qui tint le Grand-Conſeil aſſemblé pendant dix heures, ayant été repriſe le 6 Août, après de nouveaux débats, la révocation du Décret paſſa ſous le terme de *ſuſpenſion prolongée*. Le Sénat en fit part au Pape, par une lettre où l'on prenoit acte de ce que, dans la ſienne, il avoit

reconnu, comme Pape, l'autorité législative de la République sur les objets du Décret, par la prière qu'il lui avoit faite de retirer ce Décret. Au moyen de cette tournure, Venise se fit honneur d'avoir tenu ferme si long-temps, & le Pape, de s'être relâché à propos, en conservant ses droits. Tous les Romains cependant n'en pensoient pas ainsi. Plusieurs accusoient le Pape d'avoir été dupe, en cette occasion, des sentimens de son cœur pour sa patrie : ils regardoient la maladie dont il fut attaqué peu de temps après cet accommodement, comme la suite & l'effet des réflexions chagrinantes qu'il n'avoit faites qu'après coup : tout l'avantage, suivant eux, étant du côté des Vénitiens. VENISE.

Nous étions à Venise dans la dernière crise de cette grande affaire, qui nous donna lieu de nous appercevoir que les secrets de l'Etat n'y sont pas tellement concentrés dans le Sénat & dans le *Prégadi*, qu'il n'en transpire la meilleure partie dans le Public. On trouvera à la fin du dernier Volume de ces *Observations sur*

VENISE. *l'Italie*, les principales piéces de cette grande affaire.

Les prétentions reſpectives des Papes & des Vénitiens, & les démêlés qui naiſſent de leur contrariété, donnent aux bons Romains une mauvaiſe idée de la Religion de la République; ils la regardent, ſinon comme l'ennemie des Papes, au moins comme l'une de leurs filles les moins dociles à leur voix, & les moins obéiſſantes à leurs ordres. *Come ſtà il Papa Marco*, demandent-ils à tout Vénitien qui arrive à Rome. En un mot, les Romains regardent Veniſe comme toujours animée & dirigée par l'eſprit du fameux Frà Paolo Sarpi, à qui la République, qui lui doit tant, n'a pas encore oſé ériger un tombeau. La première fois que j'allai aux Servites, je demandai à voir ſa ſépulture: elle eſt ſans doute magnifique, dis-je au Servite qui me conduiſoit. Pour un tel homme, me répondit-il, tout ou rien; & on s'en eſ[illegible] au dernier. Il me montr[illegible] lieu où cet homme [illegible] été inhumé, dans le [illegible] me,

Frà Paolo.

à la gauche de l'autel, ſans épitaphe, ni aucune indication. Paſſant une autre fois devant la même Egliſe, j'y entrai. Toute la jeuneſſe de la Communauté étoit à l'Orgue, qu'elle touchoit alternativement. Comme je leur criois *viva* & *bravo*, le plus habile ſe mit au clavier, & me régala de cinq ou ſix morceaux de différens caractères, tous auſſi-bien choiſis que bien exécutés. Ayant enſuite apperçu une échelle dreſſée pour tendre des tapiſſeries, près du lieu où Frà Paolo a en quelque façon conſacré le ſtilet dont il fut aſſaſſiné, & qu'il appelloit *ſtilum Romanæ Curiæ*, j'avançai l'échelle, & étant monté à une certaine hauteur, je parvins à ce ſtilet ſuſpendu aux pieds d'un grand Crucifix qui domine l'une des chapelles qui ſont appliquées au mur à main droite. Tandis que je le maniois, la jeuneſſe qui étoit toujours à l'Orgue, me criot : *Signor, queſto non è roba da Franceſe.* VENISE.

J'ai oüi dire à Veniſe que les originaux des écrits qui ont fait la réputation de Frà Paolo, & notam-

VENISE. ment de sa fameuse Histoire du Concile de Trente, existent encore, & sont très-précieusement conservés dans la famille des Vénieri.

En allant de Venise à Rome, presque tous les Religieux dont nous visitions les Eglises & les Maisons, nous demandoient avec le plus vif empressement des nouvelles de l'affaire de la République de Venise avec le Saint-Siége de Rome. Comment, leur disois-je, vous ne sçavez donc pas la grande nouvelle? Cette heureuse nouvelle étoit, qu'à la prière de la République, le Pape, pour sceller le raccommodement, alloit faire travailler à la béatification de Frà Paolo Sarpi. A cette grande nouvelle, nous vîmes pleurer de joie un petit Frere Servite; & elle prit si bien, qu'elle nous devança à Rome.

Etat de la Religion à Venise. A juger de la Religion de Venise, par d'autres raisons que celles qui fondent le jugement qu'en portent les Romains, peut-on à cet égard mal penser d'une Ville qui a beaucoup d'Eglises très-bien ornées; quantité de Paroisses desservies par

un Clergé nombreux, des eſſains de Moines de toutes les couleurs, & un nombre prodigieux d'hôpitaux ouverts à tous les beſoins de l'humanité ? Quant à l'intérieur, il n'appartient d'en juger qu'à Dieu, aux yeux duquel l'amour de la patrie, l'un des premiers devoirs qu'il impoſe, eſt ſans doute compté pour quelque choſe. Le Clergé, il eſt vrai, n'a aucune part, ni influence même indirecte, dans aucune partie du Gouvernement ; mais c'eſt l'avoir ramené à l'eſprit de ſon inſtitution primitive. Les Curés ſont élus par le peuple de chaque Paroiſſe : autre reſte de la primitive Egliſe. Quant aux Maiſons Religieuſes, l'Etat n'y ſouffre que des ſujets Vénitiens ; & les Jéſuites à cet égard ne ſont pas traités autrement que tout le Clergé Régulier. Ils avoient réuſſi à s'en diſtinguer, en ſe diſpenſant d'aſſiſter aux Proceſſions générales, ſous le prétexte qu'étant en même temps Clercs & Réguliers, ils ne pouvoient marcher, ni avec le Clergé Séculier qui les regardoit comme Religieux, ni avec les Réguliers qui

VENISE.

VENISE. les regardoient comme Clercs de nouvelle date, & ne vouloient point leur donner de rang. Pour faire ceſſer cette diſtinction, la République fit dire aux Jéſuites, en langage Vénitien, *ò andeve, ò andeve*, qui veut dire en François, *ou allez-y, ou allez-vous-en.* Par compoſition, ils ont pris rang entre les deux Confréries inſtituées pour aſſiſter les criminels condamnés au dernier ſupplice, & pour conſerver encore quelque diſtinction, ils y marchent ſur trois de front.

Les Offices & cérémonies religieuſes, que les Italiens comprennent ſous le nom générique de *funzioni*, ſont auſſi communes & auſſi pompeuſes à Veniſe, que dans tout le reſte de l'Italie, & la plus exacte décence y préſide. J'ai oüi dire à ce ſujet, qu'à un grand Salut où aſſiſtoit le Sénat, dans l'Egliſe Patriarchale de Saint Marc, au milieu de toute l'aſſiſtance agenouillée, un Anglois reſtoit debout. Un Sénateur lui ayant inutilement fait donner avis de ſe mettre à genoux, vint lui-même le lui réitérer. L'Anglois

lui dit qu'il ne croyoit point à la transubſtantiation : *Ne anche io*, répartit avec feu le Sénateur, *però ginocchione, o ſuor di chieſa.* VENISE.

Les Juifs, les Grecs, les Arméniens, les Proteſtans * même jouiſſent à Veniſe de la tolérance que le Pape lui-même accorde aux Juifs dans tous ſes Etats. Ces trois Nations y ont des Temples où ils ſervent Dieu, chacun ſuivant ſon Rit. Les Juifs n'y ſont gênés qu'à l'égard de la ſépulture, qui leur eſt interdite dans l'enceinte de Veniſe & de toutes les Iſles adjacentes ; ils ſont obligés de porter leurs morts *al Lido*, pour y être enterrés hors des lagunes. Revenant un jour de ce *Lido*, où nous allions quelquefois prendre le bain, nous rencontrâmes un convoi Juif, compoſé d'une vingtaine de perſonnes, qui, dans une barque découverte, s'en alloient triſtement enterrer leur mort dans Juifs.

* On m'a dit que les Proteſtans qui meurent à Veniſe, y ſont inhumés dans les Egliſes Catholiques, ſans diſcuſſion ſur leur croyance.

VENISE. l'Iſle de S. Eraſmo. Peut-être, au reſte, eſt-ce par goût, ou d'après quelque point de la Loi ou du Talmud, que les Juifs en uſent ainſi. Je ne ſuis certain que du fait.

Grecs. Les Grecs ont un Archevêque de leur Nation, qui exerce toutes les fonctions épiſcopales: il a même un Séminaire compoſé de jeunes gens nés dans la Grèce ou dans les Iſles de l'Archipel. Cet Archevêque officioit le jour que j'aſſiſtai à leur office. Le haſard m'y avoit placé à côté d'un jeune Papas, qui me fut de la plus grande reſſource pour l'explication des cérémonies de leur liturgie. Une converſation ſuivie rempliſſoit les intervalles de mes queſtions. Il m'apprit qu'il étoit né ſur les anciens confins de l'Epire & de la Theſſalie, dans le lieu même où réſidoit le fameux Oracle de Dodone, & qu'il avoit un frere aîné, Capitaine dans le Régiment Royal-Macédoine, au ſervice du Roi de Naples. Il m'offrit ſa recommandation pour ce frere que je lui promis d'embraſſer de ſa part; enfin il m'engagea de la meilleure grace à l'aller

voir dans ſa maiſon, dont il me donna l'adreſſe. Je ſuivois cependant toutes les cérémonies de l'Office. Chaque Grec, Laïc ou Papas, en entrant à l'Egliſe, s'arrêtoit au milieu du chœur: là, légèrement incliné, & regardant la porte du ſanctuaire qui renferme l'unique autel qu'ait cette Egliſe, il faiſoit, en quantité indéterminée, des ſignes de croix, en portant le pouce à la tête, puis de la droite à la gauche, & de-là le coulant avec beaucoup de grace juſqu'aux genoux; puis de recommencer. Il s'avançoit enſuite vers le ſanctuaire, & baiſoit, l'un après l'autre, avec les plus grands ſignes de reſpect, les tableaux appliqués au mur qui cache au chœur & au peuple tout ce qui ſe paſſe dans le ſanctuaire: ce baiſement fait, il alloit prendre place, en ſe retirant à reculons. L'Archevêque étant arrivé à la tête de ſon Séminaire, fit lui-même toutes ces cérémonies, avant que de prendre ſes habits pontificaux. Parmi les Séminariſtes qui lui faiſoient cortége, mon Papas me fit remarquer deux jeunes Athéniens, qu'à

VENISE. leur physionomie j'eusse pris pour de bons & francs Limosins. Pendant toute la Messe, le sanctuaire est exactement fermé : il ne s'ouvre que par intervalles, pour des oraisons sur le peuple, qu'accompagnent des bénédictions, & pour la réception des espèces à consacrer : le chœur & tout le peuple rendant à ces espèces un hommage plus marqué, que lorsqu'elles sont consacrées. L'office est mêlé des chants du chœur, & d'oraisons que chante l'Officiant enfermé dans le sanctuaire, composées par Saint Jean-Chrysostôme, qui y a répandu toute la force & l'onction qu'admet ce genre de composition. Tandis que le chœur chante, des enfans aussi enfermés dans le sanctuaire, chantent à pleine tête une suite de *Kyrie eleison* & d'*Amen*, sans rapport au chant public que cette criaillerie n'interrompt point. Mais l'exacte clôture du sanctuaire, pendant toute la liturgie, m'étonna d'autant plus, qu'en France j'avois oüi dire à quelques personnes, qu'il en étoit tout autrement dans l'Eglise des premiers siécles : Eglise dont

cependant, suivant les mêmes personnes, les Grecs ont le plus fidélement retenu les Rits. Au reste, les Grecs de Venise sont de ceux que l'on appelle à Rome *schismatiques*. Sur les instances que m'avoit faites mon Papas, d'aller le voir chez lui, je m'y présentai trois ou quatre fois, mais inutilement; j'appris depuis indirectement qu'il avoit une jeune femme, à laquelle il avoit annoncé ma visite, & que cette femme avoit marqué tant d'empressement pour voir un homme qu'ils croyoient François, que le Papas avoit cru devoir se priver du plaisir de me recevoir. VENISE.

L'Eglise des Arméniens, moins grande que celle des Grecs, a deux autels, l'un dans le sanctuaire aussi exactement fermé que celui des Grecs, & un second vers le milieu de l'Eglise, pour les Messes privées. J'y assistai un Dimanche à l'Office, qui dura depuis sept heures du matin jusqu'à midi & au-delà. Tout s'y passa dans le sanctuaire; c'est-à-dire que, peut-être faute de Clergé, il n'y avoit ni chant, ni psalmodie Arméniens

VENISE. dans le chœur. Les cérémonies dont la vûe étoit accordée au peuple, rouloient toutes sur un gars de l'âge & de l'encolure du jeune Grec de notre Caffé des Procuraties. Alternativement en habit ordinaire, en surplis, en dalmatique, il changea vingt fois de décoration. Allumant des cierges & les éteignant, courant par l'Eglise avec une bannière, il saisissoit les instans de repos pour déplacer ses puces, ou se moucher avec la levre inférieure. De temps en temps, on entendoit l'Archevêque Officiant chanter dans le sanctuaire, qui s'ouvroit par intervalles pour se refermer aussi-tôt. Ce Prélat étoit un petit homme, d'une physionomie spirituelle & agréable : ses habits pontificaux étoient de la plus grande richesse ; il portoit pour mître une espèce de toque noire à la Suisse. Vers le milieu de l'Office, un Papas en chasuble, telle que la portent les Latins, vint dire une Messe basse au second autel. Il avoit dans son air, dans tout son extérieur & dans les diverses attitudes qu'exigent les cérémonies de l'autel, cette dignité & ces

ces graces que les Peintres appellent *du haut ſtyle :* ſa barbe très-ample & de la plus grande blancheur, me fit appercevoir que cet ornement manquoit encore au Dôge. Je n'eus pour compagnie à ce long Office, que quelques vieilles femmes, qui, ſuivant la mode des Juives, avoient pour manchettes de vieilles peaux de mouton avec leur poil. Elles ne ceſſerent de babiller : des querelles de famille, des tracaſſeries de voiſinage, & d'autres propos de cette nature, furent la principale matière de leur converſation. VENISE.

On me dit que les Grecs & les Arméniens n'avoient ſur la Religion que des *inſtructions* particulières : peut-être en ont-ils de publiques ailleurs qu'à Veniſe, où l'Etat n'exige d'eux que le ſilence ſur les articles qui les ſéparent de l'Egliſe Romaine. Les Catholiques Romains au contraire ont beaucoup d'inſtructions, ſi l'on peut appeller de ce nom, & les eſpèces de Prônes que l'on fait ici pour le peuple, & les Sermons d'apparat, où, en faveur de la Nobleſſe & du beau monde, on déploie toutes Inſtructions ſur la Religion.

VENISE. les voiles de l'éloquence ultramontaine.

Pour donner une idée des premiers, je me contenterai de dire qu'entraîné un soir par la foule du peuple, j'entrai dans une Eglise où se célébroit une grande fête en l'honneur du Rosaire. Un Jacobin d'un âge & d'une physionomie respectables, Docteur sans doute, (au moins en avoit-il l'encolure), monta en chaire, où, avec le ton, l'emphase & la prolixité des *Raconteurs* de la place de Saint Marc, il débita sur le Saint du jour, une foule d'histoires dont on pourra juger par celle-ci. » Un voleur de grand che-» min, dit le Prédicateur, tuant & » assassinant, quand l'occasion s'en » présentoit, étoit exact à dire tous » les jours le Rosaire. Un voyageur, » qu'il avoit attaqué, se défendit & » le tua : il mourut sans confession, » & son corps dont l'ame ne voulut » pas se détacher, fut enterré aux » pieds d'un chêne, par ses cama-» rades. Quelques mois après, Saint » Dominique apparut en cet en-» droit, & appella ce voleur par son

» nem. A cette voix, le défunt écar- VENISE.
» te la terre qui le couvroit, sort du
» tombeau, & tombe aux pieds de
» Saint Dominique, qui le confesse,
» l'absout, & emporte son ame en
» Paradis. « Je ne pus voir, sans douleur un Prêtre, un Religieux d'un Ordre rempli de gens éclairés & Théologiens par état, aller ainsi sur les brisées des Saltimbanques de place. Dans le cours de mon voyage, cette même douleur s'est renouvellée en plus d'une occasion semblable.

Pour donner une idée des Sermons d'apparat, j'en présente un à la fin du quatriéme & dernier Volume de cet Ouvrage, d'après l'Imprimé dont l'Avocat Goldoni *m'a regalato*. Ce Sermon, prêché par le fameux P. *Macédo*, (dont on trouve un article très-détaillé dans la dernière édition du Dictionnaire de Moréry), est un triste exemple des excès où peut entraîner l'abus de l'esprit, & où il avoit conduit les Italiens, lorsque, las des chefs-d'œuvres & ennuyés de la noble simplicité du *Cinque-cento* du quinziéme siécle, qui

VENISE. fut pour eux ce que le beau siécle de Louis XIV. a été pour la France, ils coururent après l'esprit, & ne connurent plus rien de beau qu'un style découpé & tout épigrammatique. Ce Sermon prêché en 1674 ou 1675, est contemporain des chefs-d'œuvres de Bossuet, de Fléchier & de Bourdaloue. Les Etrangers qui sçavent le mieux l'Italien, peuvent, sans rougir, demeurer courts sur cette piéce singulière, qui, dans sa plus grande partie, étoit une énigme pour Goldoni lui-même. A Venise & dans toute l'Italie, les Prédicateurs font, depuis quelque temps, des efforts pour revenir au ton de la belle Nature : mais qu'ils sont encore loin du but ! Les Sermonaires François, sur lesquels ils tâchent de se modéler, ne les y rameneront pas, avec les divisions & subdivisions dont ils sont hérissés. L'Eloquence Françoise ressemble à ces jeunes Athéniennes, que Térence a si bien peintes d'après Ménandre :

Quas matres student esse
Demissis humeris, vincto pectore, ut graciles
sient.

Si qua habitior paulò, pugilem esse aiunt, VENISE.
deducunt cibum:
Tametsi bona est natura, reddunt curatura
junceas.

Les Fêtes & Dimanches, l'Office paroissial du matin n'est suivi à Venise que par quelques bonnes ames dont le Curé possede exclusivement la confiance. Les *Scuole* & les Moines partagent le reste du peuple, dont chaque famille ne connoît de Paroisse, que l'Eglise du Confesseur de son chef. Les *Oratorio* que donnent les *Conservatoires*, tiennent lieu pour tout le monde de l'Office de l'après-dînée. Dans ces Conservatoires administrés avec ferveur par quelques vieux Sénateurs, des orphelines ou filles trouvées, sont élevées, entretenues & dotées des fonds considérables affectés à chacune de ces Maisons, sous la direction des meilleurs Maîtres. La Musique fait la partie capitale d'une éducation qui paroît plus propre à former des Laïs & des Aspasies, que des Religieuses ou des Meres de famille. Quoi qu'il en soit, ces Conservatoires ont tour

Office paroissial & ses équivalens.

VENISE.

à tour de belles Vêpres en Muſique, ſuivies d'un grand Motet, dont les Loueurs de chaiſes vendent les paroles, qui ne ſont autre choſe qu'un mauvais aſſemblage rimé de mots Latins, où les barbariſmes & les ſoléciſmes ſont plus communs que le ſens & la raiſon: auſſi eſt-ce ordinairement l'ouvrage du Sacriſtain. La plus brillante Muſique brode ce mauvais fond: elle eſt exécutée, & pour la partie vocale, & pour la partie inſtrumentale, uniquement par les filles de la Maiſon, que l'on voit à travers la grille garnie d'un crêpe léger, ſe trémouſſer, & ſe donner tous les mouvemens qu'exige l'exécution de la Muſique la plus vive: le tout preſque toujours à l'Italienne, c'eſt-à-dire, ſans battement de meſure. Un de ces Motets que nous entendîmes, manqua en grande partie, parce que le *Scarlati* la battoit à la Napolitaine; c'eſt-à-dire, en employant le *levé* où les autres Italiens emploient le *frappé*.

Les fêtes patronales des Couvens preſque innombrables de Veniſe, ſont célébrées par de grands Offices

en Muſique, compoſés le plus ſouvent pour chaque fête. Nous ſuivîmes le jour de Saint Laurent un de ces Offices dans l'Egliſe des Religieuſes, dont le Monaſtère porte le nom de ce Saint. Quatre cens voix & inſtrumens choiſis parmi les Virtuoſes d'Italie, qui accoururent à Veniſe pour cette fête, rempliſſoient l'orcheſtre, qui étoit conduit par le fameux *Saſſone*, Compoſiteur de la Muſique. Cet orcheſtre appliqué au revers du portail, en face de l'autel, embraſſoit toute la largeur de l'Egliſe qui, dans ſa totalité, forme une eſpèce de grande ſalle plus large que longue: il étoit élevé du ſol à la hauteur de douze pieds ou environ, & diſtribué en compartimens ſymétriques, & enjolivés avec goût, ainſi que les colonnes qui portoient toute la machine, par des rubans, des guirlandes & de la toile bouillonnée. L'Egliſe étoit garnie de pluſieurs rangs de chaiſes qui tournoient le dos à l'autel, & qui conſervèrent cette ſingulière poſition, même pendant la grande Meſſe, dont la durée fut de cinq

VENISE.

VENISE. mortelles heures, auſſi chaudes qu'il étoit poſſible de les avoir à Veniſe dans le mois d'Août. Les Religieuſes, toutes *Gentilles-Donnes*, alloient & venoient à deux grandes grilles que ſépare l'autel, y faiſoient la converſation, & y diſtribuoient de rafraîchiſſemens à des Cavaliers & à des Abbés, qui tous, l'éventail à la main, étoient en cercle à l'une & à l'autre grille. Le Célébrant & ſes Aſſiſtans preſque toujours aſſis, & ayant pour coup d'œil les dos de toute l'aſſemblée, ſuoient & s'eſſuyoient, paroiſſant attendre le dîner avec la plus vive impatience. La Muſique & la cohue avoient commencé dès les premières Vêpres, qui ne ſont pas la partie la moins brillante de ces fêtes.

Le jour de l'Aſſomption, nous eûmes pareil & encore plus grand ſpectacle dans l'Egliſe plus vaſte d'un autre Monaſtère. Là, la Muſique étoit partagée en deux chœurs, qui ſe réuniſſoient pour certains morceaux. Toute cette Muſique, malgré la variété & la complication de ſes parties, s'exécute ſans batte-

ment de mesure. Le Compositeur de cette Musique n'est occupé qu'à exciter du geste ou de la voix, comme un Général d'armée l'est de ceux qui vont à la charge. VENISE.

Quant aux *Scuole* dont j'ai parlé, ce sont des Associations ou Confréries de Laïcs qui se réunissent dans des Chapelles particulières, pour y faire entr'eux l'Office canonial, sous la présidence de *Gardiens* & *Prieurs* Laïcs. Elles ont des fonds considérables, dans lesquels la République puise de temps en temps, ou qu'elle affecte pour sûreté de capitaux empruntés ailleurs, & par ce moyen le Gouvernement en tire quelque utilité. Leurs Chapelles, faites en forme de grandes salles, sont enrichies pour la plûpart de morceaux des Paul. Véronèse, des Titien, des Palme, des Tintoret, &c. L'établissement de ces *Scuole* remonte au douzième siécle, suivant quelques Historiens de Venise. L'Etat a pris les plus grandes précautions, & pour assurer la liberté de ces assemblées, & pour prévenir tous les abus que la République pourroit en redouter,

VENISE. Censure des Livres.

Le Gouvernement, qui ne néglige aucun objet de police, ne veille pas avec moins d'attention sur les écrits qui se répandent dans le Public par la voie de l'impression. La censure des écrits même théologiques, appartient au Magistrat particulier des *Riformatori dello studio di Padoa :* Magistrat qui correspond à celui *della Bestemia ;* c'est-à-dire, si je ne me trompe, au Conseil même des Dix, lequel, sous ce titre, réunit à l'Inquisition d'Etat, la branche la plus importante de l'Inquisition Ecclésiastique. La Librairie trouve dans ce Magistrat toutes les facilités, aisances & commodités qu'exige l'intérêt de ce genre de commerce. On imprime tous les jours, avec approbation & permission, des traductions d'Ouvrages François, qui, à Paris même, n'osent paroître que sous une permission tacite : quantité d'Ouvrages Italiens, très-forts de choses & de faits, y sont imprimés & distribués avec l'attache du Gouvernement. Parmi ces Ouvrages, je ne nommerai que ceux de Muratori. Son Traité de la meilleure Dévotion.

c'eſt-à-dire, contre la dévotion la plus uſuelle en Italie : celui *des défauts de la Juriſprudence*, critique très-vive de la pratique des Tribunaux, & de l'indolence des Princes ſur cet objet, &c. ſont ſortis des preſſes de Paſquali, dont ils portent le nom, ainſi que les Diſſertations du même Auteur ſur *les Antiquités Italiennes du moyen âge*. Diſſertations où cet Auteur a ſuivi à la lettre la première loi de l'Hiſtoire, *ne quid falſi audeat, ne quid veri non audeat.* Le ſeul tempérament dont Paſquali ait uſé à l'égard de ce dernier Ouvrage, s'eſt réduit à transférer à Milan le lieu de l'impreſſion : *In Milano, à ſpeſe di J. B. Paſquali.* VENISE.

Le même Imprimeur préparant, en l'année 1730, une très-belle édition du Guichardin, lui auroit fait tort dans le pays étranger, s'il n'y eût joint les deux fameux paſſages qui ſe trouvent imprimés à la fin du *Thuanus reſtitutus*, & que Chomedey a fait entrer dans ſa vieille Traduction du Guichardin. L'Inquiſition de Rome les avoit proſcrits, par Décret du 7 Avril 1603, & ils ſont prohi-

VENISE. bés dans toute l'Italie, comme hérétiques au premier chef. Voici comment Pasquali s'arrangea pour les faire passer. Quelques jours avant la distribution des premiers exemplaires, il se presenta, d'un air pénétré de douleur, devant le Magistrat de la Librairie: » Je viens, lui dit-il, implorer toute l'autorité *del Principe*, » contre une perfidie sans exemple » dans notre profession. Vous sçavez » quelles dépenses j'ai faites pour » mon Guichardin qui va enfin paroître. Pour l'annoncer & en hâter » le débit, j'en avois envoyé quelques feuilles aux principaux Libraires de l'Europe; & ne voilà-t-il pas qu'un hérétique, un scélérat, un Pierre Gosse de la Haye, » s'est avisé, sur cet échantillon, » d'imprimer les *Duoi luoghi*, que » vous connoissez! Il m'en a envoyé quelques exemplaires, & il » ne manquera pas d'en fournir tous » ceux qui acheteront mon édition. » J'entre dans votre peine, *caro* » *Gian-Battista*, répliqua le Magistrat d'un ton affligé; mais le mal » me paroît sans remède. Consolez-

» vous : le témoignage de votre » conſcience doit vous raſſurer. « Sur cette pantalonade, également bien jouée de part & d'autre, les *Duoi luoghi* ont paſſé, & Paſquali les a joints à ſon édition. VENISE.

Le premier, qui regarde Alexandre VI. ou plutôt le Duc de Valentinois, fils de ce Pape, ne préſente qu'une anecdote à joindre à l'hiſtoire ſcandaleuſe de ce Pontife.

L'autre, qui offre l'échelle, pour ainſi dire, des degrés de l'aggrandiſſement temporel des Papes, eſt un morceau de main de Maître, & l'ouvrage d'une plume exercée à manier les faits, à les développer, à les réduire, & à les mettre dans tout leur jour. Je ne me ſuis pas trouvé bien à portée d'examiner ſi ce morceau eſt ou n'eſt pas de Guichardin. Si c'eſt une *fourrure*, ainſi que le diſent tous les Italiens, elle n'eſt ni de Cælius Secundus Curio, Traducteur Latin de Guichardin, & bon Proteſtant, ni d'aucun Proteſtant du ſeiziéme ſiécle. Ils n'avoient ni la connoiſſance profonde de l'hiſtoire, ni le ton d'impartialité qui

VENISE. caractériſent ce hors-d'œuvre. Or Frà Paolo avoit l'une & l'autre dans un égal degré; & je penſe que, ſans faire tort ni à ſa réputation, ni à ce fragment, on pourroit le lui attribuer. Ses liaiſons & ſes correſpondances le mettoient très-à-portée de jetter à la Cour de Rome cet os à ronger, ſans qu'on pût ſoupçonner qu'il vînt de lui.

Inquiſition d'Etat. Telles ſont les facilités que l'on trouve à Veniſe avec cette Inquiſition d'Etat, dont les relations nous font de ſi affreuſes peintures. Elle n'eſt ni plus vigilante, ni plus cruelle que la Police de Paris, établie & fixée par un homme à qui les relations de ſa famille avec Veniſe, n'ont pas été inutiles pour ce grand établiſſement; & ce fameux *Canal Orfano*, où l'on jette les gens couſus dans un ſac, reſſemble aſſez aux *Oubliettes*, où, ſuivant le peuple de Paris, on fait paſſer en France les gens ſuſpects au Gouvernement. A la vûe des bouches de Lyon, toujours ouvertes pour recevoir les *denuncie ſecrete*, je ne penſai qu'à admirer la patience des *Sages-Grands*.

obligés par état à dévorer toutes les sottises dont ces bouches regorgeroient, si les Italiens n'étoient pas encore plus circonspects dans leurs écrits que dans leurs paroles. VENISE.

Si cette circonspection peut être blâmable, c'est dans les Historiens, dont les écrits ne sont la lumière de la vérité & l'école des mœurs, qu'autant qu'ils mettent également en évidence les vertus & les vices, les succès & les revers, avec leurs causes, soit prochaines, soit éloignées. Or c'est par où pèche l'Histoire de Venise, qui jusqu'à présent n'a été écrite que sous les yeux de la République, & comme l'a voulu cette République. Cette attention fut mise en défaut, par le *Squittinio della Libertà Veneta*, que la Cour de Rome lui avoit décoché : elle se sentit blessée au vif, & sa blessure eut besoin du plus violent topique qu'y appliqua Frà Paolo, en publiant son Histoire du Concile de Trente. Ayant eu moi-même occasion de la tâter dans un endroit beaucoup moins chatouilleux, j'y trouvai une sensibilité à laquelle je devois bien Histoire de Venise.

VENISE. m'attendre. Voici ce dont il s'agit en peu de mots :

Conjuration de 1618. J'avois donné en 1756, une Diſcuſſion hiſtorique & critique ſur la fameuſe conjuration tramée contre Veniſe en 1618, par le Marquis de Bédemar, & ſi bien décrite par l'Abbé de Saint-Réal. D'après des autorités la plûpart contemporaines, releguant la conjuration dans le magaſin des machines que la politique a fait jouer dans tous les temps, je n'y trouvois plus, en dernière analyſe, qu'un ſtratagême imaginé par les Vénitiens, pour éloigner de Veniſe le Marquis de Bédemar, & pour ſe défaire, par la même commodité, de quelques gens ſuſpects. Des Experts en cette matière, adoptant ce ſyſtême, après l'avoir refuté, l'avoient appuyé de nouvelles autorités, qui alloient juſqu'à jetter, ſur toute cette affaire, un vernis de noirceur & de ſcélérateſſe, que j'en avois bonnement écarté.

Journal de Trévoux du mois d'Août 1756.

J'avois avec moi ces deux écrits; & pour me fixer définitivement ſur le fait qui en eſt l'objet, j'en parlai, dès la première vûe, à l'Avocat

auquel j'étois recommandé. Il me demanda, avec un peu d'embarras, si cela avoit couru en France, comment on l'y avoit pris; si je connoissois l'Auteur qui avoit remué cette matière; s'il n'avoit point à se plaindre de la République, ou de quelque Vénitien? Au reste, ajouta-t-il, j'ai vu, examiné & étudié ces deux écrits: personne n'est plus en état que moi de vous donner les lumières que vous désirez; la garde des Archives de l'Etat est en partie attachée à ma place: je vous obtiendrai du Sénat la permission de les consulter, & vous pourrez vous convaincre, *de visu*, ainsi que je l'ai fait moi-même, de la vérité de tout ce qu'a écrit l'Abbé de Saint-Réal sur notre conjuration de 1618. Des amis de l'Avogador m'en parlèrent d'eux-mêmes sur le même ton, en me félicitant d'avance sur les lumières que j'allois puiser dans l'*Archivio*. L'Avogador me donna, pour ce travail, des rendez-vous, où il manqua. Lorsque je le rencontrois, il s'épuisoit en excuses & en promesses; & c'est tout ce que j'en pus tirer, dans VENISE.

VENISE. le mois entier que je passai à Venise. La veille de mon départ, un de ses amis m'ayant demandé des nouvelles de l'*Archivio*, je lui racontai où j'en étois : *Và fourbao sto sor Angelo*, me dit-il en riant, & en me serrant la main.

J'ai depuis trouvé, dans le Cabinet d'un Ministre de France, des plus distingués par ses connoissances & par ses talens, une partie des lumières que je n'avois pu trouver à Venise sur cet objet de curiosité. J'y ai vu l'instruction même laissée par le Marquis de Bédemar à son successeur dans l'Ambassade de Venise. Il y parle beaucoup de la conjuration de 1618, qu'il regarde du même œil & sous le même point de vûe que l'Auteur de la Discussion : il la combat par toutes les invraisemblances que cet Auteur a fait valoir ; enfin il n'y voit qu'un stratagême qui ne pouvoit en imposer qu'à la populace de Venise, & qu'en effet le Sénat eut soin de concentrer dans l'enceinte des lagunes.

Cette instruction au reste justifie bien l'idée que les Historiens nous

donnent des talens & de la ſagacité du Marquis de Bédemar. On en jugera par ce trait. Il recommande à ſon ſucceſſeur à Veniſe, de faire une étude capitale de l'eſprit, du caractère, des mœurs, des inclinations, des goûts, des liaiſons, des vûes de fortune ou d'ambition, non-ſeulement des Chefs de la Nobleſſe & des Conſeils, mais de chacun des Nobles, par les voix deſquels paſſent toutes les délibérations du *Prégadi*. Cette étude m'avoit, dit-il, tellement réuſſi, que, pour connoître les réſolutions, ſoit du Sénat, ſoit du Grand-Conſeil, il me ſuffiſoit d'être inſtruit de l'objet des délibérations. Avec la connoiſſance de cet objet, je m'enfermois dans mon cabinet; & combinant le *votum* de chaque Sénateur ou Noble, avec ſon caractère, ſes vûes particulières, ſes liaiſons, &c. je formois le Décret, lequel, ajoute-t-il, étoit le même que celui du Sénat ou du Grand-Conſeil; enſorte qu'il ne m'eſt arrivé que deux ou trois fois de ne pas rencontrer juſte. VENISE.

On trouvera parmi les Additions

VENISE. jointes au dernier Volume de ces *Obſervations*, la Diſcuſſion ſur la conjuration de Veniſe, qui a donné lieu à cet article. Je l'ai augmentée des autorités que donnent en faveur de mon ſentiment, & les *Memorie recondite* de Vittorio Siri & les Mémoires du Miniſtère du Cardinal de Richelieu. J'eſpère même pouvoir y joindre l'inſtruction du Marquis de Bédemar, dont je viens de parler.

Peur de M. le Préſident de Monteſquieu.

J'ignore ſi dans ſon voyage de Veniſe, M. le Préſident de Monteſquieu avoit eu quelque curioſité de l'eſpèce de celle qui me réuſſit ſi mal, ou s'il s'étoit borné à recueillir des obſervations relatives à ſon travail ſur l'*Eſprit des Loix*. Il avoit beaucoup queſtionné & beaucoup écrit: ſes écritures, qu'il tenoit preſque en public, avoient inquiété l'Etat, & avant ſon départ, on lui en fit dire quelque choſe: on ajouta même à cet avis, qu'il y avoit peut-être à craindre que dans la traverſée de Veniſe à Fucina, il ne fût arrêté. Il partit avec cet avis & le *Canal Orfano* dans la tête. Vers le milieu de la traverſée, il vit venir à lui, & roder

autour de ſa gondole, d'autres gondoles qui ne paroiſſoient point faire route. A cette vûe, la peur le ſaiſit, & recourant à l'expédient du Caſtor pourſuivi par les Chaſſeurs, il tira de ſon ſac de nuit, & jetta à la mer tous les papiers qui contenoient ſes obſervations ſur Veniſe. On m'a aſſuré qu'on ne vouloit que le tâter, & qu'il auroit paſſé, s'il eût oſé attendre l'abordage, pour lequel il n'y avoit point d'ordre. VENISE.

Les Archives que je n'avois pu voir, furent conſultées & feuilletées pendant notre ſéjour à Veniſe, ſur ce que pouvoit faire la République pour honorer les obſéques de la mere du Pape. Comme il ne ſe trouva aucun exemple d'événement ſemblable, il fut réſolu que la République n'y prendroit aucune part. On n'avoit point de conſéquences à craindre pour l'avenir: mais ces ſages Républicains n'agiſſent que ſur l'autorité des exemples, même dans les choſes ſans conſéquence. La mere du Pape fut donc inhumée, comme ſi ſon fils n'eût été qu'Evêque de Padoue. Elle étoit plus qu'oc- Mort de la mere du Pape.

VENISE. togénaire : elle avoit reçu les félicitations & les complimens sur l'Exaltation de son fils : la joie que lui avoit occasionné ce coup de fortune très-inopiné, avoit, disoit-on, précipité sa mort. Ses obséques se firent aux flambeaux, avec toute la magnificence que permettent les loix somptuaires. Le convoi défila à travers la place de Saint Marc, où nous le vîmes passer.

Il me reste à parler des divers chefs-d'œuvre de l'Art qui embellissent Venise. On en trouve le détail dans tant de livres :

Notior ut non sit canibus jam Delia nostris.

Le plus usuel de tous ces livres pour les Etrangers qui se trouvent à Venise, est certain Recueil imprimé en 1664, sous le titre de *Minere della Pittura* * : Recueil dont le sou-

* Voici un échantillon de cet Ouvrage, dans la description qu'il donne des fameuses noces de Cana de Paul Véronèse : *Nel refettorio di S. Giorgio maggiore, si vide quel sostanzioso convitto che in luogo di saziare il gusto di chi si trova presente, sa-*

venir me rappelle l'ennui dont il nous abreuvoit tous les jours. VENISE.

Veniſe, auſſi riche en tableaux de ſon Ecole, qu'elle me le parut peu en morceaux de ſculpture moderne, poſſéde quelques Antiques des meilleurs temps & de la plus grande beauté. Antiques.

Tels ſont: 1°. les deux Lions de différente grandeur, qui défendent la porte de l'Arſenal. Ces Lions viennent de la Grèce, & l'on m'a dit que celui qui eſt d'une proportion coloſſale, eſt le même qui, dans le plus beau temps d'Athènes, placé à la pointe du Promontoire, *Sunium*, ſi célèbre dans l'Hiſtoire d'A-

pre più gli accreſce l'appetito: coſa coſi rara, che anche chi la ſente à nominare, ſi rende coſi vogliosò di goderla, che non ſtimando di partirſi dà paeſi più lontani, corre à oſſequiarla: talche di continuo vi ſi vedono Principi, e gran intendenti à pronunciar maraviglie. Non ſa dunque di biſogno, nè lecito, che una lucciola, per coſi dire, voglia arrogarſi di lumeggiare quel ſplendente Apollo che abbaglia con ſuoi ſplendori ogni altra lucidiſſima ſtella. Pag. 570. Tout l'ouvrage eſt ſur ce ton d'apprêt, d'emphaſe & d'hyperbole.

VENISE. thènes, lui avoit donné, parmi les Navigateurs des derniers siécles, le nom de *Capo-Leone*. Ce Lion, du plus beau marbre de Paros, accroupi du derrière, & dressé sur ses jambes de devant, a presque la sécheresse & la roideur de ces Lions du vieux Japon que l'on conserve dans quelques Cabinets *. En lui comparant le moindre petit Lion moderne, on voit avec étonnement à quel point nos Artistes se sont éloignés de l'antique simplicité, & combien ils prodiguent l'esprit, où les Grecs croyoient le devoir économiser.

2°. Les chevaux de Néron, transportés de Rome à Constantinople par le premier Empereur Chrétien, & apportés en 1208 de Constantinople à Venise. Ces chevaux très-bien conservés, & placés aujourd'hui au-dessus du frontispice de l'Eglise Patriarchale de Saint Marc, m'ont paru d'une proportion plus grande & plus légère que celui de Marc-Aurele du Capitole de Rome. On apperçoit encore quelques restes

* *Non est in toto corpore mica salis.*

de

de l'or moulu dont la magnificence & le mauvais goût de Conſtantin les avoit couverts. Seroit-ce par dédain, ou pour averſion pour les chevaux, que les Vénitiens, qui paſſent pour mauvais écuyers, auroient été loger là ceux de Néron ? Penſons plutôt qu'ils ont voulu les mettre à l'abri des incurſions étrangères & des révolutions inteſtines : mais ce n'eſt pas poſſéder, que de poſſéder avec tant de précaution. Ils avoient un emplacement naturel aux quatre coins de la place de Saint Marc, ou en face de l'Egliſe, vis-à-vis ces mâts qui portent les étendards de la République. Au reſte, ces quatre chevaux, avec celui qui porte la ſtatue du Général Coglione *, ſont les ſeuls animaux de VENISE.

* Cette ſtatue, érigée en 1498, avoit été obtenue par ce Général, pour toute récompenſe de ſes ſervices. Il la vouloit dans la place de Saint Marc, vis-à-vis l'Egliſe, &, la République s'y étoit engagée : mais, par une équivoque peu digne de la majeſté du Sénat Vénitien, on l'a placée dans un coin de Veniſe, en un endroit, à la vérité, d'où le Général Coglione, dont on voit les armes

VENISE. cette eſpèce que l'on pût raſſembler dans tout Veniſe.

3°. La Collection d'Antiques entaſſée dans le veſtibule de la Bibliothéque de Saint Marc. Ce ſont tous morceaux Grecs ramaſſés dans la Morée & dans les Iſles de l'Archipel, lorſqu'elles faiſoient partie de l'Empire Vénitien. Parmi pluſieurs piéces exquiſes, j'y remarquai une Léda careſſée par le Cygne. Sous une attitude auſſi ſimple que celle du Lion de l'Arſenal, on trouve dans cette figure l'expreſſion la plus naïve, mais en même temps la plus vraie & la plus énergique de cette volupté qui fut ſi long-temps l'ame de toute la Grèce. Cette Collection, amoncelée dans un coin, pourroit meubler très-avantageuſement une galerie, où chaque piéce gagneroit à être vûe en tout ſens. La famille de

---

ſur la baſe en piéces parlantes, paroît regarder les coupoles de Saint Marc, qui ſe découvrent de-là. Le Sénat vient d'ériger un monument à la mémoire de M. de Schulembourg, ſon dernier Général. Ce monument eſt une ſimple inſcription placée dans la premiére cour de l'Arſenal.

Contarini, qui avoit raſſemblé ces richeſſes dans le courant du ſeiziéme ſiécle, les a conſacrées à la patrie & au Public, qui n'en jouit que très-imparfaitement, au moyen de cet emplacement peu favorable. Cette famille, la ſeconde de Veniſe en ancienneté, & la plus illuſtre dans les armes & dans les Lettres, eſt bien déchue de ſon antique ſplendeur: au moins à en juger par l'état d'un Noble de ce nom, que l'on me dit être très-peu aiſé, & dont en effet tout l'extérieur annonçoit la plus grande pauvreté. VENISE.

4°. La ſuite complette d'excellentes copies du *Muſæum Capitolinum* & des meilleures antiques de Rome. J'ai parlé, à l'article de BOLOGNE, de cette Collection formée à grands frais par l'Abbé-Comte Farſetti, & des conditions ſous leſquelles Benoît XIV. lui avoit permis de faire mouler le *Muſæum* du Capitole.

Outre ces antiquités des meilleurs temps, Veniſe en poſſede d'autres du bas Empire ou du moyen âge. Le tréſor de l'Egliſe de Saint Marc, très-riche en ce genre, eſt formé de

VENISE. la part qui échut aux Vénitiens ; dans le pillage du Palais des Empereurs de Conſtantinople, lorſqu'en 1205 cette Ville fut priſe & ſacagée par leurs forces combinées avec celles des François. La part qui échut à ces derniers, eſt aujourd'hui répandue dans diverſes Egliſes de France. La Cathédrale de Troyes en Champagne, la Collégiale de la même Ville, l'Abbaye de Clairvaux, &c. poſſédent pluſieurs piéces très-précieuſes, tirées de la même ſource, & qui leur ont été données, ſoit par les Comtes de Champagne, qui, ayant contribué pour beaucoup à cette expédition, eurent bonne part au butin, ſoit par l'Evêque de Troyes d'alors, qui étant le premier Aumônier de l'armée Françoiſe, s'étoit lotti ou partagé par ſes propres mains.

La même Egliſe de Saint Marc eſt entièrement incruſtée de moſaïques preſque toutes à fond d'or. Le pavé même, formé d'une moſaïque plus groſſière, eſt partagé en compartimens chargés de figures diſpoſées, dit-on, ſur les deſſeins de l'Abbé

Joachim, fameux Viſionnaire de l'onziéme ſiécle. Un de ces compartimens offre deux Coqs emportant un Renard : emblême prophétique, ſuivant les Hiſtoriens & le Peuple de Veniſe, des victoires de Charles VIII. & de Louis XII. Rois de France, ſur le Duc Ludovic, qui s'étoit emparé du Duché de Milan, & s'y maintenoit moins par la force, que par la ſoupleſſe. Dans un autre, ſont repréſentés des Lions très-gras nageant dans l'eau, vis-à-vis de Lions très-maigres, paiſſant en terre ferme : leçon emblématique & politique, ſur laquelle les Vénitiens ont eu à ſe repentir de n'avoir pas toujours réglé leurs vûes & leurs projets. Au reſte, ſi l'Abbé Joachim avoit le don de prophétie, il n'avoit pas celui du deſſein : rien de plus lourdement croqué que toutes ces figures. VENISE.

Il eſt inutile d'avertir, que le Lion eſt le ſymbole de Veniſe, parce qu'il l'étoit de Saint Marc, devenu Patron de la République, depuis le neuviéme ſiécle, date de la tranſlation du corps de cet Evangéliſte, de la Ville

VENISE. d'Alexandrie à Veniſe. Le Lion ailé, tenant un livre entre ſes pattes, eſt venu, par degrés, juſqu'à repréſenter Saint Marc lui-même aux yeux des Vénitiens, qui communément décorent d'une auréole la tête de cet animal. Outre Saint Marc, Veniſe ſe vante de poſſéder encore le Proto-martyr Saint Etienne, Saint Athanaſe, & même quelques Saints de l'ancien Teſtament.

Les antiquités Vénitiennes du moyen âge, me rappellent deux grands tableaux du Vicentino, qui ſont partie de la décoration de la ſalle du *Prégadi*.

Dans l'un de ces tableaux, on voit Pepin, Roi d'Italie, & fils de Charlemagne, aſſiégeant Veniſe, qu'il ne pouvoit prendre que par famine : les Vénitiens lui jettent, de deſſus les remparts, une prodigieuſe quantité de pains : ce qui le détermine à lever le ſiége. Dans le tableau ſuivant, Pepin attaqué dans ſa retraite eſſuie un combat naval, y ſuccombe, & s'enfuit avec quelques vaiſſeaux délabrés. Indépendamment du ſilence des Hiſtoriens

contemporains sur ces faits, que quelques-uns rapportent même à l'avantage de Pepin, la fiction se trahit par la contrariété qui regne entre les Historiens particuliers de Venise sur ces mêmes faits. Les Peintres enchérissant ensuite sur les Historiens, ont imaginé & ajouté le stratagême des pains jettés de dessus les remparts. Ainsi, pour l'honneur de la Maison de Charlemagne, & encore plus pour celui de la vérité, on peut reléguer ces événemens parmi les chimères dont chaque Nation a soin d'embellir son histoire. De cette étoffe est la fameuse bataille de Roncevaux, où les Espagnols font inhumainement périr Charlemagne, avec tous les compagnons de ses exploits & de ses conquêtes. *Rappellez-vous*, disoit à sa garnison le premier Duc d'Albe, assiégé dans Pampelune par les François, *rappellez-vous que sur ce terrein même, Charlemagne fut vaincu & déconfi, & qu'il y perdit ses douze Pairs* *.

VENISE.

* *Accordad os que en la Tierra que de baxo de vuestros piés hollays, el Ré Carlos*

VENISE. A ces mensonges historico-politiques, on peut joindre la fameuse entrevue de Frédéric I. avec le Pape Alexandre III. dont Venise fut le théâtre, & que tous les Historiens, tous les Voyageurs, toutes les Relations s'accordent à rapporter d'une manière aussi désavantageuse au Pontife, par la hauteur indécente qu'il lui prêtent, qu'humiliante pour l'Empereur par la bassesse sous laquelle ils le montrent dans cette grande scène. On en trouve une Relation toute différente dans la Chronique de Romuald, Archevêque de Salerac. Ce Prélat, issu du sang Royal des Princes Normands, témoin oculaire & chef des Plénipotentiaires Napolitains à ce Congrès & au Traité que scella cette entrevûe, en parle ainsi, sous le mois d'Août 1177. » L'Empereur, » dit ce respectable Ecrivain, étant » abordé à la place de Saint Marc, » remplie de peuple qu'avoit attiré » ce grand spectacle, s'avança, avec

Magno, fue vincido e desbaratado, con muerte de sos doze Pares, Conquista di Navarra.

» ſon cortége, vers le portique de » l'Egliſe Patriarchale. Le Pape l'at- » tendoit ſous ce portique, revêtu » de ſes habits pontificaux, & en- » vironné de Cardinaux & d'une » foule de Prélats. Arrivé là, Frédé- » ric quitta ſon manteau, & ſe jet- » tant à terre, il baiſa humblement » les pieds du Pape. Ému & attendri » à cet aſpect, Alexandre s'empreſſa » de relever Frédéric, l'embraſſa » tendrement, lui donna ſa béné- » diction, & l'introduiſit dans l'Egli- » ſe, où, après le *Te Deum* chanté » en commun, il lui donna de nou- » veau ſa bénédiction. « Ce récit eſt plus décent, plus vrai-ſemblable, plus dans la nature, que la relation répandue dans le peuple par les ennemis de Frédéric, qui euſſent déſiré que les choſes ſe fuſſent paſſées, ſuivant leur paſſion qu'ils prêtoient au Pape. Au lieu de cette hauteur, de cette dureté, de cette atrocité qu'ils mettent dans le procédé d'Alexandre, le récit de Romuald y peint la tendreſſe & les entrailles d'un pere commun. Mais alors, à l'exception de quelques Prélats Na-

VENISE.

VENISE. politains & Allemands, tout le Clergé de l'Europe, & par intérêt personnel & par esprit de corps, étoit ennemi des Empereurs : toute la science de ces siécles barbares étoit concentrée dans ce Clergé ; il écrivoit l'Histoire d'après ses intérêts & ses préjugés, & il l'écrivoit comme le P. d'Orléans & d'autres Auteurs ont écrit les Révolutions d'Angleterre, &c.

Peintures. Les salles & tous les appartemens du Palais ducal, les Tribunaux particuliers répandus dans Venise, les *Scuole*, les Eglises, les Chapelles sont remplies de tableaux, parmi lesquels brillent ceux du Titien, du vieux Palme, de Paul Véronèse & du Tintoret.

Ceux du Titien & du vieux Palme, ou noircis par la fumée des cierges qu'on brûle en abondance dans les Eglises, ou dégradés par l'humidité de l'air de Venise, ne sont plus que l'ombre d'un grand nom : à peine y apperçoit-on quelques linéamens du dessein général & du contour de quelques parties. En plein midi, avec le jour & le

soleil le plus favorable, je ne pus démêler autre chose dans l'Assomption, l'un des plus grands morceaux du Titien, placé au maître-autel de l'Eglise des *Frari* ou Cordeliers conventuels. De tous les tableaux de ce Maître, le fameux Saint Pierre Martyr, est le seul dont quelques parties se laissent appercevoir distinctement. VENISE.

A ces débris du Titien ont survécu, pour ainsi dire, les morceaux très-nombreux de Jean Bellini, son Maître & le Chef de l'Ecole Vénitienne. Ces morceaux très-éloignés des graces & de la force du Titien, ont encore une fraîcheur *, qui ayant résisté à l'humidité de l'air & à la fumée des cierges, donneroient lieu de soupçonner que le Titien n'avoit pas moins abandonné son Maître dans la partie du coloris, que dans celle du dessein.

Paul Véronèse brille principalement dans cette première partie. Presque toutes ses compositions ont

* Dans leur vieux style encore une des graces nouvelles.

VENISE. encore leur première fraîcheur. Il suffit de citer à ce sujet sa famille de Darius au Palais Pisani, son tableau de la sacristie de Saint Zacharie, ses noces de Cana au réfectoire de Saint George *, & les divers morceaux de lui répandus dans les plafonds du Palais ducal.

Ce Maître, se bornant à l'imitation des modèles que la Nature lui offroit à Venise, s'est peu occupé de ce beau idéal que se proposoient les Artistes Grecs, & que Cicéron a si bien défini, d'après l'étude de leurs compositions **. La Nature servoit

* Cette maison bâtie par le Palladio, ainsi que son Eglise, a une Bibliothéque située aussi avantageusement, que bien composée: on voit sur ses deux portes, deux emblêmes très-ingénieux sur les dispositions que l'on doit apporter à l'étude, & sur le fruit qu'on doit en retirer. Le corps de ces emblêmes est échappé de ma mémoire.

** *Illi artifices*, dit cet Orateur, à qui aucun objet de goût n'étoit étranger, *illi artifices, vel in simulachris, vel in picturis, cùm facerent Jovis formam aut Minervæ, non contemplabantur aliquem à quo similitudinem ducerent; sed ipsorum in mente insidebat species pulchritudinis eximia quædam,*

trop bien Paul Véronèſe, pour qu'il pensât à voir au-delà. Le ſang de Veniſe étoit de ſon temps, comme il l'eſt encore aujourd'hui, le plus beau ſang de l'Italie. Il lui offroit dans l'un & l'autre ſexe, les plus beaux modèles de têtes, de bras & de mains. Simple copiſte en ces parties, il n'a rien cherché au-delà de ce qu'il avoit ſous les yeux pour l'attitude, le caractère & l'habillement de ſes figures, qui ont toutes l'air de portraits, mais de portraits animés & vivans. Telle eſt la Mariée de ſes noces de Cana. Les plus habiles Peintres ont eſſayé de la copier; mais aucun n'a pu ſaiſir ni rendre cette fleur, cette ame, *queſta bella vita*, qui anime tous les traits de ſa phyſionomie. Ce chef-d'œuvre eſt l'ouvrage de l'amour: l'original de cette Mariée étoit une très-belle perſonne dont Paul Véronèſe étoit alors amoureux. La tradition a conſervé une autre anecdote ſur un VENISE.

quam intuentes, in eâque defixi, ad illius ſimilitudinem artem & manum dirigebant. Cic. Orat. init.

VENISE. Moine & une femme qui ſe font des grimaces, de deux balcons oppoſés ſervant de couronnement à l'architecture qui fait le fond de cette admirable compoſition. Suivant la même tradition, Paul ayant eu quelque démêlé avec le Frere Dépenſier, le plaça là jouant de la prunelle avec une femme qu'il entretenoit. Le démêlé, envenimé & aggravé par cette vengeance pittoreſque, eut des ſuites que l'on peut dire funeſtes, puiſqu'il détermina l'Artiſte à rompre les engagemens qu'il avoit pris pour peindre le réfectoire dans toutes ſes parties, y compris le plafond.

Paul Véronèſe, copiſte, mais copiſte inimitable dans les détails, eſt l'un des plus grands Peintres dans l'ordonnance générale de ſes compoſitions, & dans la diſtribution de leurs parties. Il l'eſt auſſi dans quelques morceaux, où la hardieſſe & la force des idées ſont relevées par l'exactitude & la préciſion du deſſein. Tel eſt le tableau du plafond que l'on voit dans la ſalle du Conſeil des Dix. Les vices ſoumis à la

nimadverſion de ce Tribunal, foudroyés & précipités dans les Enfers, conſervent, dans leur chûte, chacun ſon caractère particulier. Michel-Ange & les Carraches n'ont rien de plus ſublime pour l'idée, ni de plus correct dans l'exécution. VENISE.

Le Tintoret, ſans avoir pris ſes modèles, ni dans la nature, ni dans le beau idéal, s'étoit fait, d'après ſon propre génie, une manière fière & terrible, mais qui tombe ſouvent dans la ſéchereſſe & dans la dureté *. Les édifices publics & particuliers, les rues même de Veniſe fourmillent, pour ainſi dire, de ſes compoſitions, dont les plus admirables ſont celles où il s'eſt le plus abandonné à l'impétuoſité de ſon génie. Telle eſt l'Annonciation de l'Ecole de Saint Roch, dont j'ai parlé. Toute la nature en commotion, le mur de la chambre de la Vierge qui s'écroule, l'Ange entrant à plein vol dans cette chambre : quelles plus grandes images l'imagination pou-

* C'eſt le *precipitatus liber ſpiritus* de Pétrone.

VENISE. voit-elle se former pour rendre le *turbata est* de l'Ecriture, & l'instant du plus grand des Mystères? Un pinceau si expéditif, livré à un génie très-fécond, n'étoit pas fait pour les détails qu'exige le coloris. Aussi celui du Tintoret est-il généralement une espèce de camayeu noir sur un fond jaune. Dans son Jugement universel, qui remplit toute la face de la salle du *Prégadi* au-dessus du thrône, (piéce qui, par la place qu'elle occupe, exigeoit les plus grandes attentions pour l'exécution), les grouppes d'Anges répandus sur des nuages, ressemblent, au premier coup d'œil, à des Diables dans des chaudières. Le seul morceau vraiment colorié que j'aie vu de ce Maître, sont de très-belles noces de Cana, conservées dans la sacristie de *la Salute*.

La République possède avec jalousie ces morceaux des grands Maîtres de son Ecole: jalousie qui se borne à empêcher leur exportation, mais qui ne s'occupe point des soins très-légers auxquels est attachée leur conservation. Or c'est le com-

ble de l'aveuglement de cette paſſion, que d'interdire à autrui l'uſage d'un bien qu'on laiſſe périr entre ſes mains. Si la République croit au-deſſous d'elle les attentions qui préviendroient & arrêteroient le dépériſſement inſenſible de ces chefs-d'œuvres, au moins devroit-elle empêcher leur deſtruction formelle. Le tréſor de l'Egliſe de San-Marcuola offre de triſtes monumens en ce dernier genre. On m'y fit voir trois grands morceaux du Titien, du Tintoret & du vieux Palme, qui, après avoir pourri en paquet ſur les voûtes de l'Egliſe, n'offrent plus que des lambeaux & de triſtes débris. VENISE.

Si la Juſtice n'étoit pas rendue à Veniſe, ce ne ſeroit ni faute de Juges, ni faute de Tribunaux. Comme chaque partie du Gouvernement eſt diſtribuée entre différens Conſeils, chaque partie de la Légiſlation civile & criminelle, de la police de jour & de nuit, &c. a pluſieurs Tribunaux & différens dégrés de Juriſdiction. Ces Siéges inférieurs & ſupérieurs ne ſont occupés que par la Juriſdictions de Veniſe.

VENISE. Nobleſſe, qui a pour Aſſeſſeurs des Avocats & Juriſconſultes Citadins. Pour donner une idée du nombre & de la multiplicité des Tribunaux de Veniſe, il ſuffit de dire qu'elle excéde celle des Juriſdictions & des Siéges qui forment à Paris ce que l'on y appelle l'état de la Robe, & dont le détail remplit la plus grande partie de l'Almanach Royal. On ne m'accuſera peut-être pas d'excéder à cet égard, lorſque l'on ſçaura que les différens objets dont le Châtelet connoît en première inſtance, ſont partagés à Veniſe entre, 1°. le Tribunal de *Propriété*, où ſe portent les conteſtations, ſoit au pétitoire, ſoit au poſſeſſoire, au ſujet des maiſons renfermées dans la Ville & Iſles adjacentes; 2°. le Tribunal des *petits Procurateurs*, qui connoiſſent des mêmes conteſtations, au ſujet de biens ſitués en terre ferme, des comptes de tutelle, & de l'exécution des contrats de mariage; 3°. celui des *Etrangers*, qui prononce entre les Vénitiens & les Etrangers, pendant leur ſéjour à Veniſe, & qui connoît de l'exécution des baux à

loyer; 4°. celui des *Demandes*, où se portent les contestations sur les promesses & billets; 5°. celui des *Mobili*, établi pour statuer sur les plus petits intérêts; 6°. les *Cattaveri*, qui connoissent des dépôts & des choses perdues ou trouvés; 7°. les *Pioveggi*, qui prononcent sur les contrats, les stipulations, les intérêts d'argent, & qui ont l'inspection sur l'alignement des rues; 8°. celui des *Sopragastaldi*, pardevant qui se poursuivent les saisies & ventes de meubles, les licitations, les décrets, & auprès desquels on se pourvoit pour l'exécution des Sentences des autres Tribunaux; 9°. les *Examinateurs*, qui font les enquêtes, & qui, mettant le sceau aux adjudications par décret, aux ventes, aux aliénations, aux donations, aux testamens, sont saisis de toutes les contestations relatives à cet objet; 10°. enfin les *Prefetti della notte*, à qui les taxes de dépens des autres Tribunaux, & les instances entre les Maîtres & les Domestiques, sont attribués. VENISE.

Je suis entré dans ce détail, tant pour justifier ce que j'ai avancé sur

VENISE. la multiplicité des Tribunaux de Veniſe, que pour faire remarquer aux Connoiſſeurs en ce genre, la combinaiſon politique qui a diſtribué & croiſé la compétence & les pouvoirs de ces différens Tribunaux. La même politique a réparti la connoiſſance des appels entre pluſieurs Tribunaux, où autrefois, ainſi que dans nos pays Septentrionaux, les Intimés avoient pour Avocats ſur l'appel, les premiers Juges, obligés de ſoutenir en leur propre & privé nom, le bien-jugé de leurs Sentences. La proſcription univerſelle de cet uſage, a contribué, par bien des raiſons, à multiplier les procès, en les éterniſant.

Je ſuivis une cauſe au Tribunal des *Examinateurs*, qui a ſon ſiége au bas du pont de Rialte. Il s'agiſſoit d'un teſtament attaqué par les héritiers du Teſtateur. Les Avocats traitèrent cette affaire ſommairement, avec une préciſion & une netteté qui n'excluoient point la chaleur dans les endroits qui en étoient ſuſceptibles.

Je ſuivis auſſi une cauſe d'appel

au Tribunal de la Garantie Civile. Les Parties dans cette cauſe étoient les Armateurs & les Aſſureurs d'un bâtiment péri à la vûe du port d'Alexandrie. Les plaidoyers n'étoient autre choſe qu'un commentaire perpétuel que faiſoient les Avocats ſur des Mémoires imprimés, que liſoit une eſpèce de *Raconteur*, avec une prononciation monotone, rauque & aigre. Jamais Comédie Italienne ne m'a autant amuſé que la plaidoierie de l'un de ces Avocats. Dans une ſalle longue & peu large, il occupoit une niche ouverte, ſur une eſtrade élevée dans la largeur de la ſalle, vis-à-vis du Tribunal; & à la même hauteur, à ſa droite, étoit ſon *Raconteur*. A chaque phraſe, à chaque ligne, à chaque mot, il prenoit la parole, répétoit les termes du Mémoire, rappelloit ce qui avoit déja été dit, développoit le fait ou le moyen annoncé par le Mémoire, le tout avec la chaleur, le feu & les cris d'un énergumène. Ce feu animoit toute ſon action. Il battoit les colonnes qui ſoutenoient ſa niche, deſcendoit dans le plein-pied, mon-

VENISE.

VENISE. toit au Tribunal, portoit les doigts dans les yeux du Préſident, redeſcendoit enſuite, & remontoit à reculons à ſa niche, où, tandis que le *Raconteur*, à qui il crioit *avanti*, paſſoit à une nouvelle phraſe, il s'eſſuyoit & reprenoit des forces pour une nouvelle convulſion. La ſeconde ou troiſiéme ligne de la phraſe repriſe, la déterminoit. Le *Raconteur* nazillard alloit cependant toujours ſon train, formant une eſpèce de baſſe continue aux cris de l'Avocat, qui, dans les endroits les plus déciſifs, lui ſautoit au collet, & lui fermoit la bouche avec la main. Nous étions alors dans les plus grandes chaleurs des premiers jours du mois d'Août; & il eſt aiſé d'imaginer quels flots de ſueur couloient, au milieu de telles convulſions, d'un corps affublé d'une énorme perruque, qui, également diſtribuée par-devant & par-derrière, tomboit juſqu'à la ceinture. Il eſt vrai qu'il n'avoit pour tout habillement, que ſa chemiſe & la ſoutane Vénitienne, qu'il avoit détaché par degrés le collet de la robe & de la

chemiſe ; enfin que la chemiſe, débraillée & flottante, étoit ouverte juſqu'à l'ombilic, ce qui lui donnoit, pour s'eſſuyer, une aiſance dont il uſoit en toute liberté. Cette plaidoirie, ou plutôt cette ſcène, dura cinq heures en deux audiences. L'Avocat adverſe, ſans mettre autant de frénéſie dans ſon plaidoyer, y mit plus de force & de dignité. Je le ſuivis avec autant de plaiſir que d'attention, malgré la peine que faiſoit à mes oreilles la très-déſagréable prononciation du *Raconteur*. A peine pouvois-je ſaiſir quelques mots de ce que cet homme liſoit, quoique j'entendiſſe très-bien tout ce que diſoit l'Avocat. J'euſſe été d'autant moins étonné de n'entendre ni l'un ni l'autre, que le dialecte Vénitien eſt le ſeul uſité dans les Mémoires & dans les Plaidoyers, ainſi que dans toutes les délibérations qui concernent l'Etat. VENISE.

Les Avocats, tous Citadins, jouiſſent à Veniſe de la même conſidération qu'à Paris. Le Barreau ouvre à ceux qui ne veulent pas s'y fixer, le chemin aux grandes dignités que

VENISE. la République a réſervées au ſecond Ordre des Citoyens ; & il eſt une ſource aſſurée de richeſſes pour ceux qui, après y avoir paru avec éclat, ſe conſacrent aux Conſultations. Pluſieurs de ces derniers ont de grandes poſſeſſions & de belles terres ; leur état differe peu de celui de la Nobleſſe, qui d'ailleurs vit de pair avec eux.

Par ce que je viens de dire du Barreau de Veniſe, on voit qu'il eſt auſſi voiſin des grands mouvemens de l'Eloquence Grecque & Romaine, que les Auditoires de nos pays ſeptentrionaux en ſont éloignés. C'eſt ſur-tout dans les affaires criminelles que ſe déployent ces grands mouvemens. C'eſt en pleine audience que l'Accuſateur, qui eſt toujours l'un des *Avogadors*, forme ſa demande ſur l'expoſé des faits & des preuves. L'Accuſé y répond, par le miniſtère d'Avocat ; & ſi ſon état & ſa pauvreté ne lui permettent pas d'en payer un, ſa cauſe eſt plaidée par l'un des Avocats du Collége particulier, que la République gage à cet effet. Les reſſources, qui étoient ſi familières

familières aux Grecs & aux Latins pour les causes de cette espèce, sont épuisées dans ces audiences. Les armes, les poignards, & tous les instrumens du crime, les enfans, la femme, les parens de l'Accusé, sont présentés aux Juges par l'Accusateur & par le Défenseur de l'Accusé : en un mot, ces plaidoyers, ainsi que toute la manière de procéder en matière criminelle, sont les mêmes à Venise qu'ils étoient à Athènes & à Rome. Si cette manière de procéder a été abandonnée dans nos pays Septentrionaux, c'est moins sans doute par un choix réfléchi, que parce que les Ecclésiastiques, long-temps maîtres de tous les Tribunaux, y ont introduit, sur-tout en matière criminelle, les formes du Droit Canonique, qui leur étoit le plus familier; c'est-à-dire, celles que les Papes avoient imaginées pour l'Inquisition. VENISE.

Deux causes principales ont enlevé à Venise le premier rang qu'elle a long-temps tenu parmi les Villes, ou plutôt parmi les Nations commerçantes de l'Europe : la décou- Commerce.

VENISE. verte du Cap de Bonne-Espérance ; & l'interdiction du commerce à la Noblesse.

Avant la découverte du Cap de Bonne-Espérance, elle étoit l'entrepôt de l'Europe & de l'Asie, la courtière de toutes les marchandises qui entroient dans le commerce de ces deux parties du Monde, & la banque des richesses qui en formoient le fond : en un mot, n'ayant de concurrens que les Pisans & les Génois, elle fournissoit à tout ce que la Hollande, l'Angleterre & la France font aujourd'hui en ce genre, déduction faite néanmoins de l'augmentation que le luxe y apporte. Ce commerce étoit d'autant plus brillant, qu'il étoit exercé par la Noblesse & par les premières Maisons de l'Etat, qui, gouverné alors par le même esprit que ces Maisons, n'avoit que le commerce pour but & pour objet dans ses guerres, dans ses conquêtes, dans ses traités.

Quelle différence entre cet esprit & celui qui animoit dans les mêmes temps les principaux Etats de l'Europe ! Le commerce livré aux Juifs

& aux Lombards, n'étoit, aux yeux des Souverains & des plus petits Seigneurs de nos pays Septentrionaux, qu'une ressource dont ils usoient journellement, par les avanies réglées dont ils le chargeoient au profit de leur fisc : ressource qu'ils épuisoient souvent par des avanies extraordinaires, dont l'Histoire nous offre plusieurs exemples. Les Lombards & les Juifs réparoient leurs pertes par des usures énormes que leur passoient les Souverains, dans l'espérance d'y avoir part. De-là, l'exécration & le mépris des Peuples pour le commerce & pour ceux qui l'exerçoient : de-là, les principes que les Scholastiques établirent alors sur l'usure : principes * que VENISE.

* Ces principes n'ont jamais eu lieu à Venise, où le commerce a toujours été en honneur. L'argent, qui en est le nerf, regardé comme la première des denrées, produit des intérêts, ou plutôt se vend ou s'engage au prix convenu entre l'acheteur & le vendeur. Les contestations sur ces traités se portent au Tribunal des *Provveggi*, qui règle les intérêts, ou *ex scripto*, ou *bonâ fide*, *pro ratâ lucri cessantis & damni emergentis*.

VENISE. les révolutions dans l'état du commerce n'ont point encore changés parmi quelques Nations, d'ailleurs très-éclairées. Qu'il y avoit loin des idées de ces siécles ténébreux, à celles que l'Auteur de la *Nobleſſe Commerçante* a ſi bien développées ! A meſure que ces dernières ſe ſont répandues & ont gagné en Europe, elles ont perdu à Veniſe, où l'on met aujourd'hui, entre un Noble & un Négociant, la même différence que voit le peuple de Paris entre un Duc & Pair & un Marchand de la rue Saint Denis*.

Vers le commencement du quinziéme ſiécle, la chimère de la gloire militaire, prenant la place des vieilles idées roturières, changea le

* Je trouve cependant à la tête d'un Ouvrage du quatorziéme ſiécle, une Dédicace à un Noble Vénitien, qui y eſt loué de ce que, *con generoſa inclinazione di natura, e con giudiciosa diſpoſitione di volontà, così maravigliosamente ha congiunto il faſtidio e l'obligata circoſpezione della mercantia, con la ſignorile e libera condizione della Nobiltà . . . . . e l'eſercizio della Mercanzia con la vita e i penſieri di Signor grande . . .*

VENISE.

ſyſtême de la République, aſpira à des conquêtes indépendantes du commerce, enleva au commerce la Nobleſſe, dont il avoit fait juſqu'alors la plus ſolide grandeur, & conduiſit la République à deux doigts de ſa ruine.

Par des efforts qui l'ont épuiſée, elle a conſervé une partie de ſes conquêtes ambitieuſes : mais cette politique inquiette & toujours en action, qui eſt devenue le grand reſſort de ſon Gouvernement, vaut-elle ces principes ſimples par leſquels, dans ſes temps les plus brillans, l'Etat ſe gouvernoit comme un comptoir & un magaſin?

Cependant c'eſt encore ce même commerce qui fournit à la République les plus prompts ſecours, dans ſes plus grands beſoins, par l'aggrégation à la Nobleſſe des plus riches Maiſons de commerce, moyennant une contribution proportionnée à la grandeur du bienfait ; c'eſt auſſi ce même commerce qui ſoutient les Maiſons Nobles contre la dérogeance qu'ils craignent d'y rencontrer : la plus grande partie de leurs fonds

VENISE. est dans le commerce ou dans la banque. Qu'en arrive-t-il ? L'intérêt de l'Etat est sacrifié à l'intérêt particulier, d'autant plus hardi, qu'il a plus de soin de se cacher. En voici un exemple. Des sociétés entre de riches Négocians de Terre-Ferme, avoient réussi à établir à Véronne & à Padoue des manufactures très-considérables de soieries. Ces établissemens avoient donné de l'ombrage à la Noblesse intéressée dans les manufactures établies à Venise sous ses yeux. Après les avoir traversés sourdement, mais sans succès, on en vint à doubler sur leurs productions réputées étrangères, les droits d'entrée à Venise & de sortie de l'Etat Vénitien. Enfin ces brillans établissemens, malgré tous leurs droits à la protection de l'Etat, ont été, sous son nom, molestés, vexés, harcelés à un point qui a entraîné & décidé leur ruine.

Dans ses Etats héréditaires d'Italie, l'Impératrice-Reine agit sur des principes bien différens ; une partie du produit de ces établissemens est destiné à alimenter les fabriques qui

s'y soutiennent encore au moyen de ce secours. VENISE.

L'Imprimerie établie à Venise par un François nommé Nicolas Janson, sans être aujourd'hui dans cet état brillant où l'avoient portée les talens, les travaux & le désintéressement des Manuces, des Giuntes, des Giolito, des Bévilacqua, &c. forme encore une des principales branches du commerce actuel de Venise. Plusieurs Maisons Nobles jettent des fonds dans ce commerce, imitant de loin, clandestinement & par vûe d'intérêt, la *Société Palatine*, composée des premiers Seigneurs de Milan, qui l'ont formée & la soutiennent à visage découvert, pour le bien des Lettres & l'avancement des Sciences : motifs dont aucun visage, quelque noble qu'il soit, n'eut jamais à rougir. Librairie.

L'Imprimerie de Jean-Baptiste Pasquali, l'une des meilleures & des plus occupées de Venise, roule, pour la plus grande partie, sur les fonds de M. Joseph Smith, riche Anglois, qui a vieilli dans le Consulat d'Angleterre à Venise, où il a

VENISE. formé de nombreuſes collections de livres, de tableaux, de deſſeins, d'antiques, &c. Toute l'Europe connoît les cartons originaux de Sébaſtiano Ricci & de Carlo Cignani, qu'il poſſede & qu'il a mis dans le Public, par les gravûres de Jean-Michel Liotard, Génevois, faites chez lui & ſous ſes yeux, avec autant de dépenſe que de goût. Il eût pu épargner à ce même Public la longue & peſante deſcription de ces morceaux, qui remplit un Volume *in-4°.* ſans rien ajouter au prix des deſſeins, ni au mérite des gravûres qu'elle annonce. A l'égard de ces collections, ce M. Smith eſt le pendant d'un Académicien François, duquel M. de Boze diſoit dans ſon éloge: » Content d'une propriété » paſſagère qui lui donnoit toujours » les premiers & les plus vifs plaiſirs » de la poſſeſſion, il devint habile » dans l'art de prévenir avantageu- » ſement les dégoûts, & de multi- » plier ſes connoiſſances par le nom- » bre & le changement de ſes acqui- » ſitions. «

Au moyen des loix ſomptuaires;

les manufactures du pays Vénitien suffisent à sa consommation. Conformément à l'esprit du Gouvernement, elles visent moins au brillant qu'à la solidité : aucun pays de l'Europe ne fabrique du velours à la Reine & des bas de soie d'un meilleur usé. Ses glaces & ses galons qui se répandoient autrefois dans toute l'Europe, ne vont plus que dans le Levant. Sa thériaque jouit encore de toute sa réputation, qu'elle doit à l'apareil avec lequel elle est composée sous les yeux de la Seigneurie. Les cires que Venise tire de la Dalmatie, de la Grèce & de tout le Levant, occupent un grand nombre de manufactures, ou, après les avoir blanchies, on les convertit en bougies, dont les plus belles ne se vendent qu'environ trente sols de France la livre. VENISE.

Quant au commerce étranger, il n'y a presque plus de relation ou de correspondance à cet égard entre Venise & l'Europe, que par les toiles fines & les toiles peintes qu'elle tire de la Suisse, & par les cotons du Levant & les drogues propres à la

VENISE. teinture qu'elle remet en Suisse ! commerce qui se fait pour la plus grande partie par des Maisons Suisses établies à Venise. Il n'est aucune Nation qui n'y ait quelques Maisons considérables. Le commerce de ces Maisons commence avec le pays d'où elles sont sorties : mais venant bientôt à tomber, soit faute d'aliment, soit par les difficultés de la communication, ces Maisons alors se jettent dans les spéculations Vénitiennes, & le plus souvent dans la banque.

L'une de ces Maisons que nous avons le plus vues à Venise, étoit celle de M. le Roy, qui, après avoir rempli, pendant la plus grande partie de sa vie, le Consulat de France à Constantinople, étoit venu avec sa famille s'établir à Venise, où il faisoit dans le Levant un commerce fondé sur les relations que son Consulat lui avoit procurées. Avec l'habillement Turc, il a conservé une haute estime pour les mœurs, la franchise & la probité des Turcs. Il a chez lui un appartement complet & entièrement meublé à la Turque.

Nous passâmes très-agréablement une demi-journée dans cet appartement, avec le Maître de la maison, sa famille & quelques Etrangers. Nous étions assis & servis a la Turque; c'est-à-dire, qu'étendus sur une grande estrade, & appuyés sur des carreaux, on nous servoit, de demi-heure en demi-heure, du thé, du caffé, du chocolat, des pipes, de l'eau-de-vie, du pillau. Cette façon de vivre, accommodée au climat du Levant, est très-propre à la méditation & aux idées mélancoliques auxquelles les Lévantins aiment à se livrer. Nous étions très-éloignés de pareilles idées; & les Turcs dont nos jarrets imitoient mal l'attitude, fournirent la principale matière à notre conversation. VENISE.

Le Cardinal de Bernis avoit laissé à Venise le nom François dans la plus haute considération. C'est à cette considération personnelle dont ce Ministre jouissoit dans toute l'Italie, qu'il a dû le peu d'attention que fit le Pape actuel à toutes les machinations que des ennemis aussi actifs qu'irréconciliables, oppose-

VENISE. rent à sa promotion au Cardinalat. C'étoit peu pour eux d'avoir ameuté les Romains, qui, pensant le plus pacifiquement sur les contestations du Clergé de France, voyoient encore avec des yeux ultramontains, la fermeté des Parlemens. Pour lui faire des ennemis plus certains, par une supposition manifeste, on avoit répandu, comme Ouvrages de lui, quelques Collections où ses Poësies les moins sévères étoient mêlées avec les piéces les plus licencieuses des Rousseau, des Grécourt, &c. Le Pape opposa à toutes ces batteries, la connoissance qu'il avoit eue par lui-même, comme Evêque de Padoue, par sa famille & par ses amis, de la conduite de l'Ambassadeur, & l'estime dont les plus grands connoisseurs de Venise étoient pénétrés pour sa personne, ses talens & sa prudente circonspection. Si j'en crois ce que j'ai sçu à Venise de bonne part, l'étonnante révolution arrivée depuis dix ans, dans le système politique de l'Europe, a son principe dans un vers du *Philosophe de Sans-Souci*, peu

obligeant pour le Cardinal de Bernis. VENISE.

Depuis la chûte du grand commerce de Veniſe, la population de ſes Etats, tant dans les lagunes, qu'en terre-ferme, diminue ſenſiblement : les Etrangers que le commerce y fixoit, ne rempliſſant plus les bréches que fait à la population le nombre prodigieux de Prêtres & de Monaſtères des deux ſexes.

Les Iſles de Torcello, de Burano & de Mazorbo, offrent de triſtes exemples en ce genre : ces Iſles très-peuplées, avant même que Veniſe fût formée, n'ont plus qu'un très-petit nombre d'habitans. Preſque tout leur terrein appartient à divers établiſſemens Religieux, anciens & modernes, qui, quant à la population, ont mis ces Iſles dans l'état où la mer a mis celles de Conſtanziaco & d'Amiano qu'elle a englouties. Pour achever de les épuiſer, les Ecoles-Pies & les Sommaſques tiennent en concurrence deux Colléges à Burano. La Jeuneſſe, formée dans ces Colléges, abandonne le métier de ſes peres : elle aime mieux

VENISE. se jetter dans les Monaſtères & dans les Paroiſſes de Veniſe, que de reprendre la bêche ou le filet. Les filles, qui n'ont perſonne à qui ſe marier, vont périr à Veniſe dans la ſervitude ou dans le libertinage. Les Monaſtères engloutiſſent celles qui, avec quelque bien, ont eu une ſorte d'éducation.

L'air de ces Iſles, dont le ſol eſt un limon très-gras, s'épaiſſit & devient dangereux, en proportion de leur dépeuplement. Ce mauvais air a ſervi de prétexte à l'Evêque de Torcello pour transférer ſon habitation à Murano. Les mêmes cauſes agiſſent & ſe font ſentir dans l'Etat de Terre-Ferme*.

* Voyez ci-après ce qui eſt dit à l'article de FOLIGNY, ſur les cauſes & ſur les effets du mauvais air de la Campagne de Rome. Voyez auſſi l'article de NAPLES *initio*.

PADOUE.

De Veniſe, la *péote* ou galiote ordinaire nous conduiſit à Padoue, à travers les lagunes. Après cinq milles de navigation, on les quitte à Lizza-Fucina, pour entrer dans la Brenta, dont les eaux ſoutenues forment un canal ſur lequel on navige avec une égale facilité, ſoit en montant, ſoit en deſcendant. La *péote* étoit remplie de Vénitiens qui alloient en villégiature dans ces belles maiſons que la Nobleſſe & la riche Bourgeoiſie de Veniſe habitent en Eté ſur les bords de la Brenta. Ces voyageurs étoient uniformément habillés de camelot muſc, ſans col ni manchettes, & avec le mouchoir de ſoie autour du col. Ils obſervèrent, dans toute la route, le ſilence le plus exact: ils ne le rompirent même pas pour nous avertir du danger de certaines huîtres que nous offrirent des eſpions de l'Etat déguiſés en pêcheurs, & qui, pour colorer leur eſpionnage, viennent

PADOUE. à différentes hauteurs préſenter ces coquillages aux paſſagers. Mon compagnon de voyage qui les aime beaucoup, en acheta un panier, en offrit à nos Vénitiens, qui les refuſerent d'un ſigne de tête, en mangea beaucoup, m'en fit manger quelques-unes, & abandonna le reſte à nos Domeſtiques. Je dirai tout-à-l'heure comment nous nous en trouvâmes.

Le territoire qu'arroſe la Brenta, eſt un paradis terreſtre. On ne voit nulle part des campagnes plus fertiles, mieux cultivées, ni terminées plus agréablement: elles ſont preſque couvertes de maiſons ſituées au milieu de vaſtes enclos, bâties, la plus grande partie, par le Palladio ou par ſes Eléves, ſur des deſſeins & des plans dont aucun ne ſe reſſemble, enfin ayant toutes leur face principale & leurs vûes ſur la rivière.

J'ai lu quelque part que tout le terrein que parcourt cette rivière, depuis Lizza-Fucina juſqu'à Padoue, eſt un attériſſement, & que Padoue, dans ſon origine, avoit été bâtie

sur le bord de la mer. C'est sans doute une simple conjecture que favorise le coup d'œil du terrein & l'examen du sol, mais qui n'a en sa faveur que l'autorité de Strabon, qui dit vaguement que Padoue fut bâtie dans le voisinage des lagunes. Au moins est-il de fait que les Vénitiens, pour assurer leurs lagunes contre les progrès des attérissemens, ont détourné la plus grande partie des eaux de la Brenta, sur la partie de ces lagunes, où l'eau un peu plus vive qu'à l'embouchure naturelle de cette rivière, permet moins au dépôt de se fixer *.

PADOUE.

lib. 5.

Je partageai, dans ce voyage, mon attention entre ces belles maisons que nous parcourions, pour ainsi dire, & un Livre imprimé à Venise en 1669, & intitulé, l'*Arcadia in Brenta, overo la Maninconia sbandita.* C'est un recueil assez supportable de bons mots & de propos

* Le canal qui débouche à Chiozza, avoit été imaginé & exécuté par les Romains, sous le nom de *fossa Claudia.* V. Plin. L. 3. c. 16.

PADOUE. joyeux que l'on ſuppoſe tenus dans la voiture qui nous portoit, par des Vénitiens moins ſilencieux que les nôtres.

Il ne me fut pas auſſi facile qu'il l'avoit été à M. Adiſſon, de reconnoître dans la Brenta, le Timave, ni ſon embouchure *.

Léandro Alberti, frappé du peu de convenance de cette magnifique deſcription avec l'état de la Brenta, l'a tranſportée à une rivière qui porte encore le nom de *Fonte-Timao*. Cette très-petite rivière qui coule

* Dans le *Theſaurus* de Burmann, tome 4. Voyez ſur cet objet une Diſſertation d'un Paul Pincio, qui ne vous apprendra pas grande choſe.

Unde per ora novem vaſto cum murmure montis
It mare præruptum, & pelago premit arva ſonanti;

Virgile ajoute :

Hic tamen ille urbem Patavi, ſedeſque locavit
Teucrorum.

dans le Frioul, ſort en effet, par pluſieurs embouchures, du pied des monts *del Carſo ;* & après un cours d'un quart de lieue, elle ſe jette dans le golfe de Trieſte : au moins eſt-ce ainſi que la repréſente une carte géographique très-détaillée du Frioul, placée à la tête de l'Hiſtoire qu'a donnée le Moiſeſſo, de la guerre que la République de Veniſe ſoutint dans ce pays au commencement du dernier ſiécle. PADOUE.

Si la deſcription de Virgile paroiſſoit encore trop magnifique pour un auſſi foible ruiſſeau, je n'avois vu aucun fleuve dans le voiſinage de Padoue, à qui elle pût mieux convenir qu'au Pô lui-même & à ſes diverſes embouchures, dont chacune forme en effet une mer, *mare præruptum.* Il eſt vrai que le *montis* ſeroit déplacé, n'y ayant pas même apparence de montagne vers les embouchures du Pô. Ainſi il faut en revenir, avec le torrent des Commentateurs, à voir dans Virgile Anténor acculé dans le fond du golfe de la mer Adriatique, faire une deſcente dans la Croatie, *Regna Libur-*

PADOUE. sans fin par toutes les voies. A la première vûe, le *Signor Magnifico* * prononça qu'il étoit *avvelenato*. Je me rappellai les huîtres qu'il avoit mangées en route ; & le *Magnifico* y reconnoissant la cause du mal, me dit que, dans cette saison, toutes huîtres étoient très-dangereuses, & celles des lagunes, mortelles pour bien des gens. Les douleurs & les évacuations du malade ne se calmèrent qu'à midi. Je n'avois heureusement pris qu'une très-légère dose de ce poison, & je n'en ressentois aucune incommodité : cependant, vers le matin, je m'étois senti le cœur fade, & les évacuations avoient suivi avec de légères douleurs dans les intestins. Nos Domestiques avoient ensuite eu leur tour. En un mot, jamais hôpital n'en eut autant l'air que notre appartement. Rien ne nous parut plus merveilleux dans cet événement, que le sang-froid, l'indifférence stoïque, ou plutôt l'inhumanité avec laquelle nos trif-

* C'est le titre qu'on donne aux Médecins en Italie.

tes Compagnons de *péote* * nous avoient vu manger ces huîtres dont ils connoiſſoient le danger. PADOUE.

Padoue eſt une Ville de la grandeur des Villes de France du ſecond rang. Ses rues ont, comme Bologne, deux files de portiques. Elle eſt arroſée par divers canaux d'une eau très-vive & bien diſtribuée pour la commodité des manufactures. Sa ſituation eſt auſſi admirable par les agrémens, que par la fertilité de ſon terroir : cependant elle eſt ſi mal peuplée, qu'en lui ôtant ſes Monaſtères, ſes prébendes, ſon ſéminaire, & le peu d'Ecoliers qu'attire encore ſon Univerſité, il n'y reſteroit preſque perſonne. *Mantua væ miſeræ nimiùm vicina Cremonæ!* Le voiſinage de Veniſe, dont Padoue eſt la mere, lui eſt déſavanta-

* C'eſt ſans doute après quelque aventure de cette eſpèce, que Joachim du Bellay a affublé les Vénitiens de ce Sonnet, qui eſt le cent vingt-cinquiéme de ſon Recueil, intitulé *Regrets*, & qui commence par ce vers :

Il fait bon voir, Magny, ces toïons magnifiques, &c.

PADOUE. geux & funeſte à bien des égards. Veniſe bat ſa nourrice, *filia matrem verberat*, ſur-tout depuis que la chûte du commerce des Vénitiens les a réduits à vivre du revenu de leurs terres.

Le premier objet de curioſité, eſt l'Egliſe *del Santo*, c'eſt-à-dire, de Saint Antoine de Pade, dont on y voit le tombeau. Il eſt environné de bas-reliefs en marbre blanc, deſſinés & terminés avec le plus grand ſoin. Sous le chevet de ce tombeau, eſt ménagé un petit réduit, d'où, à travers une fente élargie par la dévotion du peuple, on ſent une très-ſuave exhalaiſon. *O che odor di Santo!* s'écrioit tout haut une bonne femme que nous vîmes ſortir de ce réduit. Y ayant pris ſa place, nous ſentîmes en effet une odeur d'encens nouvellement concaſſé. Le parvis de cette Egliſe eſt décoré d'une très-belle ſtatue équeſtre, érigée par la République de Veniſe à ſon Général Gattamelata, & modélée par le Donatello, de la Ville de Florence. Parmi les faſtueuſes épitaphes dont cette Egliſe eſt remplie, je diſtinguai celle

celle d'Ottavio Ferrari *, Professeur de Belles-Lettres en l'Université de Padoue, & l'un des Sçavans pensionnés de Louis XIV. Parmi ces différentes épitaphes, nous vîmes à plusieurs autels, quelques tableaux très-brillans de couleur. A l'égard du trésor, nous nous en rapportâmes au Sacristain, qui nous l'annonça comme très-riche. PADOUE.

Mais nous vîmes le P. Martini Valotti, Maître-de-Chapelle de cette Maison, le plus sçavant des Cordeliers, *quot sunt aut aliis erunt in annis* : c'est un grand Musicien, très-habile Compositeur, & intime ami du célèbre Tartini ; il partage ses idées, ses goûts, ses vûes sur la Musique, & il a entrepris d'écrire l'histoire de cet Art. Nous le trouvâmes plein d'estime pour Lully & d'admiration pour Rameau. Il nous fit voir le début d'un grand projet qu'exécutent sous ses yeux & sous

* On y dit de ce Sçavant : *Regum opes & munera aquans facundiâ, fide & consilio, invidiam aut vicit, aut gloriæ incitamentum habuit.*

PADOUE. ceux de Tartini, quelques Seigneurs Vénitiens, leurs Eléves. Ce projet embraſſe les cent cinquante Pſeaumes, mis en vers Italiens le plus littéralement qu'il a été poſſible, ſans préjudice à la Poëſie, & enſuite en une Muſique auſſi ſimple que celle de Lully, & où l'on n'a cherché que l'harmonie. Nous en vîmes les deux premiers volumes très-bien gravés : cette Muſique eſt auſſi peu chargée de notes que le ſimple plein-chant.

Nous ſçumes du P. Martini, que Tartini avoit lu avec d'autant plus d'attention tous les articles ſur la Muſique, fournis à l'Encyclopédie par M. Rouſſeau de Genève, que pluſieurs parties du ſyſtême muſical qu'il a donné au Public*, y étoient attaquées ; & qu'il déſiroit très-fort lier correſpondance avec M. Rouſſeau, pour diſcuter avec lui les points contentieux, mais qu'il contenoit ſon déſir, ne croyant pas qu'étant l'aîné de M. Rouſſeau, ce fût à lui à pré-

* Dans un *Traité de l'Harmonie*, imprimé en 1745.

venir ſon cadet. J'ai fait indirectement donner avis de tout cela à M. Rouſſeau; j'ignore ſi ma commiſſion a été faite, & quel en aura été le réſultat. PADOUE.

La Maiſon de Sainte Juſtine, berceau de la Réforme de l'Ordre de Saint Benoît en Europe, eſt un des plus beaux Monaſtères d'Italie : il en eſt auſſi l'un des plus riches, s'il eſt vrai qu'il ait deux cents mille livres de revenu, argent de France. Son Egliſe eſt le chef-d'œuvre du Palladio en ce genre : elle a l'effet de Saint Pierre de Rome, en ce qu'elle eſt infiniment plus ſpacieuſe qu'elle ne le paroît au premier coup d'œil. Elle a même, ſi on l'oſe dire, un mérite de plus, en ce qu'elle eſt très-éclairée, quoiqu'en y entrant on ne voye aucune des fenêtres qui lui communiquent la lumière. Les vingt-quatre chapelles qui forment ſes bas-côtés, ſont ornées de différens morceaux d'une très-riche architecture, mais tous d'un goût différent. Le tableau du martyre de Sainte Juſtine, placé au fond du chœur, paſſe pour un des chefs-

PADOUE. d'œuvres de Paul Véronèſe, mais il eſt à une hauteur qui en diminue beaucoup l'effet. D'ailleurs, la Gloire, ou plutôt les perſonnages qui en rempliſſent la partie ſupérieure, les nuages qui portent ces perſonnages, & les Anges répandus dans le peu de vuide laiſſé entre cette machine & l'action principale, jettent dans l'ordonnance de ce tableau, une confuſion étrangère au goût de Paul Véronèſe, qui l'a peut-être ſacrifié à celui des perſonnes pour leſquelles il travailloit.

La maiſon offre, dans ſes ſix cours environnées de portiques ou de colonnades, la magnificence & le goût des bâtimens de Saint Charles *. Elle a une nombreuſe bibliothéque, formée avec choix, ſuperbement logée & dirigée par un Bibliothécaire auſſi poli que ſçavant. Il m'y fit voir une Collection complette des joyaux les plus rares de ce qu'ils appellent *la Collana Italiana*. Ce ſont les plus anciennes & les plus rares éditions de leurs meilleurs Auteurs,

* Voyez l'article de MILAN.

parfaitement conſervées & reliées avec autant d'élégance que de ſolidité. Cette Collection avoit originairement été formée à Paris, par un Lord Anglois qui l'avoit tranſportée à Londres, d'où elle étoit paſſée ſucceſſivement à Amſterdam, au Caire, à Conſtantinople & à Veniſe, où l'Abbé de Sainte Juſtine en a fait l'acquiſition. J'y remarquai toutes les plus belles éditions d'Alde Manuce, le Bandel complet de 1554, avec l'*Aggiunta* de 1573, le *Spaccio della beſtia trionfante*, & le Boccace admirable de 1527. Il étoit accompagné de celui que le Rolli a fait imprimer à Londres en 1725 : édition tellement reſſemblante à celle de 1527, quant au papier, aux caractères, à la diſpoſition des pages, aux fautes même, qu'on ne les diſtingue qu'à une très-légère différence dans l'enſeigne des Giunti, placée à la fin & dans *la verjure* du papier, horiſontale dans la première, & perpendiculaire dans la ſeconde. PADOUE.

On montre là, avec une ſorte de vénération, la chambre qu'occupa

PADOUE. le célèbre P. Mabillon, dans son voyage d'Italie. Pour faire honneur à la Réforme dont cette maison fut le berceau, il voulut en suivre tous les exercices de jour & de nuit; & en conséquence il se présenta aux Matines qui suivirent son arrivée. Les Religieux les chantent debout au milieu du chœur. Le P. Mabillon s'étoit joint à eux; mais lorsqu'au second Psaume il vit qu'ils ne s'asséyoient point, ainsi qu'en usent les Bénédictins en France, la fatigue du voyage ne lui permettant pas de soutenir long-temps cet exercice, il se retira.

La Maison de Sainte Justine est gouvernée par un Abbé Régulier, ainsi que toutes les Abbayes d'Italie, à l'exception de celles qui sont tenues en Commande par les Cardinaux. Ces Commandes sont regardées de très-mauvais œil par les Moines, qui, pour s'en venger, définissent ainsi un Cardinal: *Animal rubrum, omnium beneficiorum capax, rapax, vorax.* Ils ne pardonnent qu'au Cardinal des Lances, qui, borné à une seule Abbaye, vit avec ses Moi-

nes, & préſide à tous leurs exercices de Communauté, comme le pourroit faire un Abbé Régulier. Quant aux Commandes des pays ultramontains à leur égard, ils les regardent comme un renverſement de la hiérarchie & de la diſcipline Eccléſiaſtique, comme une uſurpation, comme une invaſion des tréſors de l'Egliſe. La mître & la croſſe que les Commendataires arborent dans leurs armoiries, ſont à leurs yeux l'abomination de la déſolation; & pour exprimer que ces ſignes d'autorité ſont ſans conſéquence, ils ont imaginé ce brocard, adopté par les Canoniſtes Italiens: *Mitralia & Pedalia in Abbate Commendatario, ſicut genitalia in Mulo.* Les Abbayes tenues par les Réguliers, ſont triennales; mais à la fin de chaque triennat, les Abbés ne repaſſent point au rang de ſimples Religieux: ils ſont toujours Abbés, (*ſemel Abbas, ſemper Abbas;*) chacun d'eux paſſe à une autre Abbaye, & ils ne peuvent revenir à la même, qu'au troiſiéme triennat. PADOUE.

Nous vîmes à Padoue les triſtes débris du fameux ſallon du Palais

PADOUE. public. Ce ſallon de quatre-vingt-dix pieds de largeur, ſur deux cens ſoixante de longueur, & dont le plafond n'avoit que les murs pour appui, étoit une des merveilles de l'Italie par ſon étendue, par ſes peintures emblématiques & aſtrologiques, dont le fameux Pierre d'Apone * avoit donné les deſſeins au Giotto, l'un des peres de la peinture en Italie, enfin par les monumens érigés à la mémoire des illuſtres Padouans & des bienfaiteurs de la Ville & de l'Univerſité de Padoue. La couverture de ce vaſte édifice étoit en plomb porté dans ſa plus grande partie par des armatures de fer: un ouragan l'avoit renverſée depuis deux ou trois ans, & il ne nous parut pas que la République de Veniſe penſât à la rétablir. Le mur occidental qui formoit un des fonds de ce ſallon, n'a point été endommagé; il offre en-

* Léandro Alberti, dit de ce perſonnage diſtingué dans la claſſe des Aſtrologues & des Alchimiſtes: *Era eccellente Aſtrologo e Philoſofo, ben chè notato d'aver commercio, e gran familiarità col Diavolo.*

core un prétendu buſte de Tite-Live, avec une inſcription en ſon honneur, & l'épitaphe d'un Affranchi de Livie, qu'on a adaptée à cet Hiſtorien immortel. PADOUE.

La Cathédrale offre un monument remarquable, dans les buſtes réunis de Benoît XIV. & du Cardinal Rezzonico, ſon ſucceſſeur, & précédemment Evêque de Padoue. Il avoit obtenu de Benoît XIV. le renouvellement & l'ampliation des priviléges de ſa Cathédrale, l'une des mieux rentées de l'Italie; & par reconnoiſſance, ſon Chapitre lui avoit érigé ce monument, du vivant même de Benoît XIV. Il ſeroit de meilleur goût, ſi, pour en exprimer le motif, on n'eût pas joint au buſte du Cardinal, un vilain petit bras qui préſente un papier au buſte du Pape: idée meſquine, & qui rappelle la barbarie du bas-Empire, ou l'enfance des Arts.

On voit, dans la ſacriſtie de cette Egliſe, le portrait du célèbre Pétrarque, qui en avoit été Chanoine, & qui lui avoit légué une partie de ſa bibliothéque. Ce portrait eſt

PADOUE. du temps de Pétrarque même : ſon viſage, qui eſt ſingulièrement bridé, offre une phyſionomie morne, rêveuſe & mélancolique, telle que devoit être la figure du Chantre éternel

De tant d'ennuis mieux écrits que penſés *.

L'Univerſité de Padoue étoit en vacances, lorſque nous y paſſâmes ; & nous ne pûmes rien ſçavoir par nous-mêmes du fameux *Qui-va-là* dont retentiſſent toutes les relations. On nous dit pourtant que l'humeur tapageuſe des Etudians avoit diminué avec leur nombre, qui eſt aujourd'hui fort petit. Outre un aſſez grand nombre de Colléges particuliers, cette Univerſité a un Gymnaſe ou Collége public, dont l'intérieur

* Vers heureux de Joachim du Bellay, qui ſe trouve dans une piéce contre les *Pétrarquiſtes*, & qui fait partie de ſes *Jeux ruſtiques* : vers qui caractériſe, avec autant de fineſſe que de vérité, le genre de Pétrarque, & qui donne le réſultat d'un volume de 576 pages *in*-8°. où le Taſſoni examine en détail toutes les compoſitions de l'Amant de la belle Laure.

forme un quarré-long avec des portiques ou périſtiles au rez-de-chauſſée & au premier étage. Ces portiques décorent les différentes claſſes deſtinées à chaque Faculté: ils ſont vilainement tapiſſés de programmes en mauvaiſe détrempe, conſacrés par des Ecoliers de tous les pays de l'Europe, à la mémoire de leurs Profeſſeurs, avec les armoiries des Eleves & des Maîtres. PADOUE.

Nous vîmes-là, avec étonnement, dans un eſpace très-borné, un amphithéâtre d'anatomie, qui peut contenir commodément ſept à huit cents perſonnes: chacun de ſes gradins eſt fermé d'une baluſtrade de bois, & il eſt de forme elliptique. On nous dit que Frà Paolo en avoit donné le trait & les plans. Cet homme célèbre étoit auſſi profond Géomètre, auſſi ſçavant Anatomiſte, auſſi bon Méchanicien, que grand Théologien: les Vénitiens prétendent même qu'on lui doit la découverte de la circulation du ſang. Portant dans tous les genres dont il s'occupa, le coup d'œil & la lumière du génie, il fut à la République de

PADOUE. Veniſe, ce que Paſcal a depuis été à la France.

Ce fut ſous ſes yeux & ſous ſes auſpices, que Galilée s'ouvrit, dans l'Univerſité de Padoue, cette brillante carrière dont tous les pas furent marqués par des ſuccès & par des découvertes qui tirèrent la Phyſique des entraves ſous leſquelles elle gémiſſoit encore depuis la renaiſſance des Lettres & le renouvellement des Etudes. On voit à Padoue ou à Piſe des quarts de cercle fabriqués en bois par Galilée lui-même, & au moyen deſquels il fit des découvertes dont l'Aſtronomie s'honore encore aujourd'hui. La conſidération que ſes travaux lui avoient méritée auprès des premières têtes de la République, le ſoutinrent contre la jalouſie, les tracaſſeries & les mauvais tours des Profeſſeurs, ſes confrères. Cependant ces tracaſſeries, d'une part, & l'amour de la patrie, de l'autre, le déterminèrent enfin à rompre des liens auſſi honorables qu'utiles, pour un établiſſement dans ſa patrie, dont le Souverain l'invitoit depuis fort long-temps à venir

briller parmi ſes amis & ſes concitoyens. PADOUE.

J'ai tiré du cabinet de M. Nelli à Florence, la copie d'une Lettre qu'écrivoit à Galilée le Sénateur Jean-François Sagredo, au ſujet de ce nouvel établiſſement. Je vais rapporter ici cette Lettre, à laquelle j'ai joint une Traduction Françoiſe, comme un monument aſſez ſingulier de l'attachement, de l'affection & de la tendreſſe de ſes amis de Veniſe, & qui contient une prédiction littérale du ſort qui l'attendoit à Florence. J'y joins auſſi le fragment d'une autre Lettre, traduite pareillement en François, ſur une de ſes découvertes, qui paroît être le germe de l'invention du Thermomètre.

COPIA

Della Lettera di GIOVAN-FRANCESCO SAGREDO, Nobil Veneto, ſcritta à GALILEO-GALILEI, in data du 25 Maggio 1611, traſcritta dal ſuo originale eſiſtente nella Libreria dell' Illuſtriſſimo Signore GIO-BATTISTA NELLI, Patrizio Fiorentino.

PER grazia divina il mio viaggio è riuſcito felicemente per via di Marſiglia, di dove mi ſono inviato per terra alla Patria; e con queſta occaſione ho vedute molte Città con mio gran guſto, ſiccome ancò quì ricevo piacere in vedere, e avvertire tutte le fabbriche e ſiti, e ancora qualche uſanza, à ragione di uomo nuovo e foreſtiero, in comparazione delle altre Città.

E veramente parmi che Iddio mi abbia conceſſa molta grazia, facendomi naſcere in queſto luogo tanto bello, e così diſſimile da tutti gli altri, che per mio giudizio, chi aveſſe veduto tutto il mondo, trasferendoſi poi quì, potrebbe eſſer certo

COPIE

De la Lettre écrite le 25 Mai 1611 à GALILEO-GALILEI, *par le Noble* JEAN-FRANÇOIS SAGREDO : *l'original en exiſte dans le Cabinet de M.* JEAN-BAPTISTE NELLI, *Gentilhomme Florentin.*

JE ſuis heureuſement de retour. En venant ici de Marſeille par terre, j'ai parcouru pluſieurs Villes dont j'ai examiné avec autant de plaiſir que de fruit, la ſituation, les édifices, les mœurs & les uſages : tous objets frappans pour un Etranger qui ſçait en faire la comparaiſon.

Cet examen a renouvellé ma reconnoiſſance envers Dieu, pour m'avoir fait naître dans une Ville dont les agrémens & la ſituation reſſemblent ſi peu à tout ce que l'on voit ailleurs, qu'un homme qui auroit parcouru tout l'Univers, y trouveroit encore de quoi admirer ; mais

di vedere molte cose degne e non più vedute. Qui la libertà e la maniera del vivere in ogni stato di persona, par mi cosa ammiranda, e forse unica al mondo. Perciò mentre che io consunto il tempo in pensare à queste cose, creda pure, Vostignoria Eccellentissima, che io son corso coll' animo subitò alla sua persona, considerando che si sia partita di quà; e le mie considerazioni sono tutte fondate sopra il suo e mio interesse.

Quanto al mio, io non vi trovo rimedio sufficiente, perche dall' assenza alla presenza, vi è troppo gran passaggio; e siccome in alcuni gusti, che ella mi intende, pare che coll' imaginazione, e con qualche lieve da se aiuto, l' uomo gode in assenza quasi tanto come se fosse presente, nondimeno è impossibile aver il gusto del trattenimento e della conversazione, con altri accidenti, i quali sono quasi più essenziali che quell' ultimo diletto che dà quasi tutti viene reputato come ultimo fine. Orsù io mi posso bene imaginare di essere con il mio Signore Galileo: posso volgermi nella memoria molti de' suoi dolcissimi ragionamenti; ma come è possibile, che l'imaginazione mi serva per representarmi, e indovinare tante gio-

rien ne l'étonneroit davantage que la liberté & l'aiſance communes à tous les Etats. Parmi les raretés de Veniſe, il en ſeroit une qui devroit bien faire l'objet de ſes regrets, c'eſt vous-même, qui l'avez quittée : mes regrets particuliers, à cet égard, ont leur fondement dans mon intérêt perſonnel & dans celui de ma patrie.

En effet, où chercher de la conſolation ou du reméde à une abſence qui me prive entièrement de vous ? L'imagination peut ſuppléer à l'abſence des objets chéris ; mais comment ſuppléer aux lumières & aux charmes de votre converſation ? Je peux imaginer que je me retrouve avec mon cher Galilée, que je le vois ; mais tous les efforts de mon imagination peuvent-ils me rendre toutes les choſes auſſi intéreſſantes qu'agréables qui couloient de ſa bouche ? Ce vuide ſera-t-il rempli par un mot d'écrit que je pourrai recevoir de lui chaque ſemaine ? Quelque agréable qu'il me ſoit, encore aurai-je à gémir de l'in-

condissime novità, che nella sua gentilissima conversazione, io soleva trarre dalla sua viva voce! Possono forse queste essere compensate da una letteruccia alla settimana, letta da me si con molto gusto, ma scritta fosse da lei con troppo incommodo? In questo capo adunque, che è fondato sopra l' interesse mio, mi riesse la partenza di Vostignoria Eccellentissima di inconsolabile, ed incomprensibile dispiacere.

Quanto poi à suoi interessi, io mi riposo al suo giudizio, anzi al suo senso: quì lo stipendio, non era per mio credere in tutto sprezzabile: l'occasione della spesa, credo, molta poca con assai gusto, e il suo bisogno certo non tanto, che dovesse metterlo in pensiere di cose nuove per avventura incerte, e dubbiose. La libertà, e la monarchia di se stesso dove potrà trovarla come in Venezia? Principalmente avendo gli appoggi che aveva V. S. E. i quali ogni giorno coll' accrescimento dell' età, e dell' autorità de' suoi amici, si faceva più considerabile.

Vostignoria Eccellentissima al presente è nella sua nobilissima Patria, ma è ancovero che è partita dal luogo dove aveva

commodité qu'il ſouffrira de cette correſpondance. Ainſi, à ne conſulter que mon intérêt, votre ſéparation de nous me fait un tort irréparable, & que rien ne peut adoucir.

Perſonne ne peut juger plus ſainement que vous de ce qui touche votre intérêt perſonnel. Vos honoraires, aſſez honnêtes, ſuffiſoient à vos goûts qui ne demandent pas de grandes dépenſes. L'état que vous faiſoit la République pouvoit vous tranquilliſer ſur l'avenir. Où trouver mieux qu'à Veniſe la liberté & la monarchie de ſoi-même, ſur-tout avec les appuis, la conſidération, & les amis qui chaque jour augmentoient en nombre & en force?

Vous êtes actuellement dans le ſein de votre patrie; mais il vous en coûte le ſacrifice d'un poſte qui ſuffiſoit à vos beſoins & à vos déſirs. Vous trouvez dans votre Souverain une grande ame, un goût décidé pour les belles choſes, un jeune Prince de la plus grande eſpérance; mais vous êtes à ſes ordres. Ici,

il ſuo bene: ſerve al preſente Principe ſuo naturale, grande, pieno di virtù, giovane di ſingolare aſpettazione; ma quì ella aveva il commando ſopra quelli che commandano, e governano gli altri, e non aveva à ſervire ſe non à ſe ſteſſo, quaſi Monarca dell' Univerſo. La virtù e la magnanimità di quel Principe, da molta buona ſperanza che la devozione, e il merito di V. S. ſia aggradito e premiato; ma chi può nel tempeſtoſo mare della Corte prometterſi di non eſſere dalli furioſi venti della emulazione, non dico ſommerſo, ma almeno travagliato e inquietato?

Io non conſidero l' età del Principe, il quale pare che neceſſariamente con gli anni non abbia da mutare ancora il temperamento, e la inclinazione, col reſto de' guſti, poiche già ſono informato che la ſua virtù ha coſi buone radici, che ſi deve anzi ſempre ſperarne migliori e più abbondanti frutti; ma chi ſà ciò che poſſono fare gl' infiniti e incomprenſibili accidenti del mondo, aiutari dalle impoſture degli uomini cattivi e invidioſi, i quali ſeminando e allevando nell' animo del Principe qualche falſo e calunnioſo concetto, poſſono valerſi appunto della

vous commandiez à ceux qui commandent aux autres, & ne dépendant que de vous-même, vous étiez auſſi indépendant que le plus grand Monarque. Tout vous donne lieu d'eſpérer du Grand Duc des récompenſes proportionnées à votre mérite & à ſa magnificence ; mais au milieu des tempêtes qui agitent les Cours, qui peut ſe promettre de n'être pas, ſinon ſubmergé, au moins travaillé & harcelé par les vents de l'envie & de la jalouſie ?

Je ſuppoſe volontiers que l'âge n'apportera aucun changement aux diſpoſitions du jeune Prince : l'éducation a trop profondément enraciné dans ſon cœur la ſemence des vertus, pour n'en pas eſpérer des fruits auſſi précieux qu'abondans ; mais qui ſçait tout ce que peuvent produire mille accidens envenimés par l'impoſture, par l'envie, par la méchanceté ? Quel Prince eſt à l'abri des machinations calomnieuſes qui peuvent armer ſa juſtice même contre un honnête homme ſans défenſe !

giuſtizia di lui per rovinar un galant' uomo?

Prendono per un pezzo i Principi guſto di alcune curioſità, ma chiamati ſpeſſo dall' intereſſe di coſe maggiori, volgono l'animo ad altro: poi credo che il Gran Duca poſſa compiacerſi di andare mirando con uno de gli occhiali di Voſignoria la Città di Firenze, e qualche altro luogo circonvicino; ma per qualche ſuo biſogno importante, gli ſarà di meſtiere vedere quello che ſi fa per tutta Italia, in Francia, in Iſpagna, in Allemagna, e in Levante: egli porrà dà un canto l' occhiale di Voſignoria la quale ſebben con il ſuo valore troverà alcuno altro ſtromento utile per queſto novo accidente, chi ſarà colui che poſſa inventare un' occhiale per diſtinguere i pazzi da i ſavii, il buono dal cattivo conſiglio, l' architetto intelligente da un prete oſtinato e ignorante? Chi non ſà che giudice di queſto dovera eſſere la ruota d'un' infinito numero di miglioni di ſciocchi, i voti de' quali ſono ſtimati ſecondo il numero e non à peſo?

Non voglio più diffondermi nel ſuo intereſſe, perche già dà principio mi obbligai ſtare al ſuo giudizio e volere. Gli

Les Princes prennent pour des objets de curiosité, quelque goût passager qu'éclipsent bientôt les grands intérêts dont ils sont occupés. Je veux que le Grand Duc s'amuse à jetter, avec vos téleſcopes, un regard sur Florence & sur le bassin de l'Arno; mais tous ses regards se portent sur la France, sur l'Espagne, sur l'Allemagne, sur le Levant. Quand vous auriez assez de ressource dans vos connoissances, pour imaginer un instrument propre aux observations qui l'occupent essentiellement, qui pourra lui en procurer un dont il puisse se servir pour distinguer les fous des sages, un conseil sensé d'un avis imbécille, un Artiste consommé d'un Prêtre suffisant, entêté & ignorant? Le téleſcope des Princes est dans un million de sots, dont ils comptent les avis sans les peser.

Mais c'est trop m'étendre sur vos intérêts, après m'en être rapporté à vos lumières & à votre jugement. Vos autres amis n'ont pas la même complaisance. J'en rencontrai der-

altri amici di Vostignoria Eccellentissima parlano molto diversamente; anzi uno che gia era de' suoi più cari, mi ha protestato di rinunziare alla mia amicizia, quando io avessi voluto continuare in quella di Vostignoria, la quale siccome non può ricuperare il perduto, così mi persuado che savrà conservare l'acquistato; ma quell' essere in luogo dove l'autorità de' gli amici del Berlinzone come si ragiona, val molto, molto ancora mi travaglia, &c.*

* *Questo era un Padre Jesuita.*

nièrement

pièrement un de ceux qui vous étoient le plus attachés : il m'a déclaré qu'il renonçoit à mon amitié, ſi j'oſois vous aimer encore. Qu'il me reſte, au moins, le plaiſir d'eſpérer que ne pouvant recouvrer ce que vous avez voulu perdre, vous ſçaurez pour-lors conſerver votre nouvel état. Si quelque choſe m'effraye, à cet égard, c'eſt de vous voir dans un pays où, dit-on, le Berlinzone* eſt tout puiſſant par ſes amis.

* C'étoit un Jéſuite qui, par rivalité de métier & par jalouſie de Corps, s'étoit, à Veniſe, déclaré l'ennemi de Galilée.

COPIA di parte di Lettera ſcritta da D. BENEDETTO CASTELLI, à Monſignore D. FERDINANDO CESARINI, ſopra la cura d' un ferito.

IN queſto mi ſovvene un' eſperienza fattami vedere già più di trenta-cinque anni ſono, dal Signore noſtro Galileo, la quale fù che preſa una caraffella di vetro, di grandezza d' un piccol' uovo del gallina, col collo lungo due palmi in circa, e ſottile quanto un gambo di pianta di grano, e riſcaldata bene colle palme delle mani ladetta caraffella, e poi rivoltando la bocca d' eſſa in vaſo ſottopoſto, nel quale era un poco d' acqua, laſciando libera dal calor delle mani la caraffella, ſubitò l' acqua cominciò à ſalire nel collo, e ſormontò ſopra il livello dell' acqua del vaſo più d' un palmo: dal quale effetto poi il medeſimo Signore Galileo ſi era ſervito per fabbricare uno ſtrumento da eſaminare i gradi del caldo, e del freddo: intorno alquale ſtrumento ſarebbe che dire aſſai.

EXTRAIT d'une Lettre de Dom BENOÎT CASTELLI, à Monſignor FERDINAND CÉSARINI.

CECI me rappelle une expérience que me communiqua, il y a plus de trente-cinq ans, notre illuſtre Galilée. Il prit une petite caraffe de verre de la groſſeur d'un œuf de poule. Son col en tube prolongé, de la longueur de deux palmes ou environ, étoit comme un fétu de paille. Après l'avoir échauffée avec les mains, il la renverſa dans un vaſe où il y avoit un peu d'eau, ſans y appliquer davantage les mains. L'eau monta alors ſubitement dans le col de la caraffe, & s'éleva à la hauteur de plus d'une palme au-deſſus du niveau de l'eau. D'après cette expérience, Galilée avoit imaginé un inſtrument pour meſurer les degrés de la chaleur & du froid, de qui peut fournir ample matière aux raiſonnemens des Phyſiciens.

PADOUE. J'ai parlé des mauvais tours que l'immortel Galilée eut à essuyer de la part des ennemis de ses talens: en voici un qui achevera de manifester les sentimens des premiers hommes de Venise pour lui.

Dans le cours d'une visite de l'Université de Padoue, par les trois Procurateurs de Saint Marc, qui forment un Tribunal spécialement établi *per la Riforma dello Studio di Padoa*, un des Collégues de Galilée, peut-être le P. Berlinzone lui-même, l'accusa, en pleine assemblée, lui présent, d'entretenir une fille à Padoue, une autre à Gambarara, où il alloit passer les jours de congé, & une troisiéme à Venise, où il faisoit de fréquens voyages. Interpellé par le Magistrat de répondre à cette accusation, il dit simplement qu'il avoit des besoins, que ces besoins lui étoient communs avec son Accusateur, & qu'il ne s'étoit jamais occupé de la manière dont son Accusateur les satisfaisoit. Sur cet aveu, les *Riformatori* en ayant conféré, le Président prononça que, vû l'insuffisance des appointemens de l'Accusé,

pour fournir à ſes beſoins, la Répu- PADOUE.
blique les doubloit, en l'exhortant à en faire bon uſage.

M. l'Abbé Facciolati a renfermé dans un volume *in*-8°. de 240 pages, tout ce que l'Hiſtoire de l'Univerſité de Padoue peut offrir de plus intéreſſant, ſoit par l'importance, ſoit par la ſingularité. Cet abrégé, très-bien fait, peut tenir un rang diſtingué dans l'hiſtoire des progrès de l'eſprit humain. On y rencontre quelques anecdotes ſingulières: j'en vais rapporter une dans les termes de l'Auteur, qui en font le principal mérite.

Anno 1722, cum in Romanâ Curiâ quæreretur de virtutibus FRANCISCI-SEBASTIANI *ab Apparitio ex Minoritis, cognomento* Pyrauſtæ, *ut in cœlitum album referretur; & pro negotii gravitate aliquid incidiſſet non ſatis planum atque explicatum, adhibita eſt in Conſilium, præter Sorbonicam & Salmaticenſem, Univerſitas Patavina.*

Vixerat Pyrauſta uſque ad annum ſexageſimum, ſummâ vitæ integritate atque innocentiâ. Id ætatis cùm eſſet,

PADOUE. puellam uxorem duxit; sed ita tamen ut servato, si fieri posset, virginalis continentiæ proposito, custos potiùs & pater, quàm maritus, vitæ sociam atque adjutricem haberet: eâque intrà annum defunctâ, alteram statim eâdem conditione sibi adjunxit. Cum utrâque continentissimè egit; & cùm secundam quoque citò amisisset, religioni se addixit, obiitque sanctitatis famâ & miraculis clarus.

In dubium vocabatur, nùm duo hæc connubia ex Christianæ prudentiæ legibus inita dici possent ad virtutem heroïcam exercendam; & cùm sententiæ variassent, alii quoque Theologi extrà urbem consulti sunt. Scripsere ex nostris de re hâc, jubente Collegio, FRANCISC. HYACINTUS SERRI, Theologus Thomista, FRANC. NICOLAUS BUIED, Theologus Scotista, & Presbyter MICHAEL VERRIUS, Logicæ Professor. Ac primus quidem nihil in iis matrimoniis prudenter actum censuit; alter virtutem agnovit, non tamen heroïcam; tertius matrimonium utrumque summis laudibus extulit, & Ecclesiæ honoribus dignum affirmavit. Collegii Patres, speciosa secuti, secundùm Verrium pronuntiaverunt.

PADOUE.

Cet Historien qui, dans un âge avancé, joint à de vastes connoissances, l'enjouement & l'aménité, m'apprit quelques autres anecdotes qui ne paroîtront peut-être point déplacées ici.

Garibaldo *, Professeur en Droit, venoit un soir avec sa femme de souper en ville. Il donna dans le *qui-vè-là*. Après s'en être amusé, il se nomma, croyant en imposer par-là; mais inutilement : le *qui-vè-là* grossissoit & le serroit de plus près. Il ajouta à son nom, ses qualités de *Doctor & Professor publicus*. Enfin ses titres n'opérant rien, il désarma cette jeunesse indisciplinée, en s'écriant à haute voix : *Ego sum Garibaldus Magister vester, Doctor publicus, cum uxore publicâ.*

Autre exemple du peu de respect de cette jeunesse pour ses Professeurs. Après avoir passé au *qui-vè-là*

* Il est dit de lui, page 104. de l'Histoire citée ci-dessus, que *turbæ Studentium confertissima hunc ex sede suâ sublatum, in capaciorem aliam, ubi posset illum audire commodiùs, exportavit, &c.*

PADOUE. une partie de la nuit, ils fondirent; vers les deux heures du matin, chez un vieux Professeur d'Humanités, se firent ouvrir sa porte, & envoyèrent à son lit deux Députés, pour lui représenter toute l'Université prête à se couper la gorge, s'il n'avoit la bonté d'entendre les deux partis, & de donner sa décision sur une question importante qui les avoit divisés. Le Professeur se leva, endossa sa robe doctorale, & vint siéger sur un banc de pierre qui étoit à côté de sa porte. Là, l'Orateur de l'un & de l'autre parti prononça une longue harangue toute en lieux communs sur le bien de la paix, de l'union, de l'harmonie dans les compagnies sçavantes, & sur les maux que portent, dans toute société, la dissension & la discorde; il fut amplement péroré sur la confiance de l'Université dans les lumières & le zèle d'un Professeur qui lui sacrifioit les jours & les nuits; on l'accabla d'éloges, & l'on en vint enfin à la question, qui étoit de sçavoir: si l'un des mots les moins honnêtes de la langue Italienne de-

voit s'écrire avec un *Z* seulement, ou avec deux. *Ecrivez-le avec trois mille*, répondit le Professeur furieux, *& que le Diable vous berce, canaille maudite* *. PADOUE.

L'Université de Padoue a une Chaire pour la Théologie Thomistique, de laquelle les Jacobins de France étoient, depuis très-long-temps, en possession. Le célèbre P. Serri l'a tenue avec le plus grand éclat pendant quarante années. A sa mort, les Jacobins de France envoyèrent, pour lui succéder, un sujet qui, ayant malheureusement perdu la tête, n'a point été remplacé. Après lui avoir long-temps & inutilement attendu un successeur, l'Université a disposé de cette Chaire en faveur d'un Dominicain Italien. En entrant dans la maison de ces Pères à Padoue, on voit, au fond du cloître à droite, une grande épitaphe en marbre blanc qui occupe ce fond : c'est celle du P. Serri. La voici copiée fidelement :

* *Scrivetelo con terzo mille, e che il cancaro vi tulli, canaglia maledetta!*

PADOUE.

D. O. M.

FRANCISCO-JACOBO-HYACINTO SERRI,
THELONIENSI, E CENTE PERVETUSTA
ET NOBILI ORIUNDO,
ET ORDINE PRÆDICATORUM,
DOCTORI SORBONICO,
PER ANNOS XL. IN PATAV. GYMNASIO
THEOLOGIÆ PROFESSORI.
PLURIBUS SINGULAR. INGEN. ATQUE EXQUISITÆ
DOCTRINÆ OPERIBUS CLARO,
DIVINÆ PRÆSERTIM GRATIÆ, ROMANÆ SEDIS,
AUGUSTINIANÆ AC THOMISTICÆ SCHOLÆ
PROPUGNATORI AC VINDICI ACERRIMO.
SINENS. RITUUM, QUOS CLEMENS XI. PONT. MAX.
APOSTOLICO POSTEA MUCRONE CONFIXIT,
EVERSORI STRENUO ATQUE INVICTO.
VIRO SOLIDÆ ACVERÆ PIETATIS CULTORI,
HUJUS CŒNOBII PP. UT ILLIUS IMITATIONE
POSTERORUM INGENIA
AD LAUDEM EXCITARENTUR. MM. PP.
VIXIT ANN. LXXX. OBIIT ANN. M. DCC. XXXVIII.

L'Université de Padoue eſt nommée dans ſes titres, *Academia del Bove*. Ce nom devenu ridicule à ſes yeux donna lieu à une alluſion qui lui a formé une deviſe très-heureuſe, *Ex Bove facta Dea eſt*: paroles d'Ovide ſur la métamorphoſe d'Iſis. Cette deviſe lui fut donnée dans le der-

nier siécle par Jean Boscager, Jurisconsulte François, qui accompagnoit M. d'Avaux dans son Ambassade à Venise. Par reconnoissance, l'Université l'aggrégea parmi ses Docteurs, & ayant fait graver sa devise sur la porte du lieu où elle tient ses assemblées, elle ajouta à l'inscription : *Posuit Joannes Boscager, ex Gallia Occitanus, ex Occitaniâ Biterrensis**. PADOUE.

L'un des plus solides établissemens qu'ait aujourd'hui Padoue, est le Séminaire presque entiérement fondé vers la fin du dernier siécle, par l'illustre Cardinal Barbarigo, à la béatification duquel on travaille aujourd'hui à Rome**, & dont les vertus épiscopales ont arraché au Docteur Burnet qui avoit vu ce Prélat, un éloge aussi étendu que peu suspect d'adulation. Quinze mille ducats de rente ajoutés par le Cardinal aux anciens fonds du Séminaire, le met-

* Histoire des Ouvrages des Sçavans, Fév. 1688.

** Voyage d'Italie, page 238. de la seconde édition.

PADOUE. tent en état de fournir le logement, la nourriture & tous les beſoins de la vie à cent jeunes Clercs qui y ſont élevés dans l'eſprit de Saint Charles & du Fondateur, au moyen d'une penſion très-modique, & dont les pauvres ſont diſpenſés.

Le Pape actuel, lorſqu'il étoit Evêque de Padoue, s'eſt beaucoup occupé de cet établiſſement, auquel eſt attachée une Imprimerie bien aſſortie en caractères latins, grecs, hébraïques & orientaux, très-occupée, & qui roule actuellement au profit de la maiſon.

Padoue a une autre Imprimerie conſidérable, & qui a acquis de la célébrité : c'eſt celle de Joſeph Comino, d'où, ſous la direction de Meſſieurs Wolpi, Profeſſeurs de l'Univerſité, eſt ſortie une foule d'éditions auſſi recommandables par la correction, que par l'élégance des caractères & le choix du papier : trois choſes depuis long-temps fort rares dans les éditions Italiennes. J'ai remarqué une autre ſingularité dans les anciens Auteurs ſortis de cette Imprimerie : c'eſt que les plus

libres de ces Auteurs, tels qu'Horace, Catulle, Martial, &c. quoique deſtinés *ad uſum ſtudioſæ juventutis*, ſont donnés ſans aucun retranchement, changement ni adouciſſement. Ainſi l'eſprit des Italiens eſt aguerri de bonne heure aux libertés de la Poëſie, comme leurs yeux le ſont à celles de la Peinture & de la Sculpture : ce qui peut-être en diminue l'effet, & produit leur indifférence, leur inſenſibilité même ſur ces objets & ſur ces morceaux que nos Catons Septentrionaux ne croyent dignes que du feu, ou de la plus grande obſcurité. Les Italiens ſont à cet égard comme les Sauvages à l'égard de leur nudité, ſur laquelle la force de l'habitude leur ferme les yeux. PADOUE.

C'eſt ſans doute à raiſon de cette habitude, que l'*Index* du Concile de Trente s'eſt contenté de ſupprimer proviſionnellement le Décaméron de Boccace, *donec expurgetur*, ainſi qu'il l'a depuis été dans les éditions du Salviati, où, en conſervant le fond & la forme des Contes, on s'eſt contenté de ſubſtituer des Ca-

RADOUE. valiers & des Docteurs, aux Prêtres & aux Moines qui y rempliſſent les principaux perſonnages.

Depuis la renaiſſance des Lettres, l'Univerſité de Paris en uſoit avec ſes Eléves, à l'égard des Auteurs Claſſiques, comme on en uſe encore aujourd'hui en Italie. Les Jéſuites ſont les premiers qui ayent châtié ces Auteurs, & l'Univerſité a depuis ſuivi leur exemple. Ces faits ſont conſtatés dans une Lettre du ſçavant P. Pithou à ſon frere, que je vais rapporter ici, & qui ſe lit à la tête de l'édition de Pétrone que Patiſſon donna en 1537, dans le format & avec les caractères qu'adoptèrent depuis les Elzévirs. P. Pithou y annonce à ſon frere l'abus qu'il a fait de ſa confiance, en abandonnant à Patiſſon les notes ſur Pétrone qu'il lui avoit communiquées. Voici les termes de cette Lettre:

Remitto ad te Petronium meum, imò tuum, imò jam omnium. Adjeci etiam, ut iracundia tua ingratiſſimo iſto cumulo expleri poſſet, notulas tuas. Perfidè! ingeres, & loqueris! Pone tu potiùs ſu-

pereilium atque audi. Non meminisſti PADOUE.
quæ Magnus Baſilius de utilitate ex ejuſ-
modi Auctoribus capiendâ monet? Me-
mini, ait, & probo. Sed Petronii obſce-
nitas, ſpurcities, &, ut uno verbo dixe-
rim, nequitia ea eſt, ut ne Lampſaci
quidem publicè ferri poſſe videatur. At
tu, ô bone vir, & Anacreontem & Ca-
tullum & Val. Martialem, cæteroſque
ejus ordinis, etiam à pueris in ſcholis
decantari audis, nec iraſceris. Hos tibi,
credo, communis jam uſus tolerabiliores
fecit: faciet quoque hunc cæteris ali-
quandò minùs improbum videri. Quan-
quam ego me ſpurcitiem iſtam tam ac- nec
curatam laudo; & ut ab hâc religiosè
omnes cæveant, ſedulò moneo, & quan-
tum poſſum, magnâ voce denuntio.
Utantur modò fruanturque viri boni
arbitratu, dùm ne quid eorum culpâ de-
terius fiat. Quod ad me attinet, hoc
adfirmò, id mihi potiùs animi fuiſſe
Latinæ elegantiæ arbitrum quàm aut
Neronis aut Siliæ Petronii medere. Atque
utinam tam ſalacem & venereum homi-
nem omnibus poſt hâc infebulare * *li-*

* Les gens qui n'aimoient pas les Jéſuites (MM. Pithou étoient du nombre), les appel-

PADOUE.

ceat : quod forsitan ausuri sunt illi qui ; ut Plauti verbis dicam ,

Petronî nomen inducunt verveci sectario.

Mihi quidem certè castrare non libuit ; ne , quod imperitis istis sectoribus & mangonibus plerumque evenit , simul & evirarem & occiderem. Penè vale , atque irasci tandem desine. J'ai tiré cette Lettre & sa Traduction de la Vie de MM. Pithou, *Tome I. p.* 223.

» Je vous renvoie, lui dit-il, vo-
» tre Pétrone, le mien, celui de tout
» le Public. Pour mettre le comble
» à mes torts & à votre colère, j'ai

---

loient *Infibulatos Patres*, d'une grosse agraffe qui attachoit leurs manteaux sous le collet. Ramirès de Prado, sçavant Espagnol, dans ses notes sur Martial, attaque directement le Jésuite Raderus qui avoit fait main-basse sur les obscénités de cet Epigrammatiste. *Age, vir honestissime*, lui dit-il, *qui sciebas ea esse inhonesta ? Quod legeram, inquis. Cur legisti, vir tantæ sanctimoniæ ; & si legisti, cur nobis invides eam lectionem ? Ego verò pati non possum supercilioso istos censores qui veterum nequitias nobis adimunt, sibi relinquunt.*

» joint vos délicates obſervations au texte de ce jovial Ecrivain. » Perfide, direz-vous, oſes-tu bien » encore m'adreſſer la parole? Toute humeur à part, écoutez-moi. » Ne vous ſouviendroit-il plus de » tout ce que dit Saint Baſile le » Grand ſur l'utilité des Auteurs de » ce genre? Oui, dites-vous; mais » il s'agit ici d'ordures, d'obſcénités, d'horreurs qui ne paſſeroient » pas à la Police même de Lampſaque? Qu'entendez-vous donc » dans la bouche des enfans que » l'on initie aux Lettres? Anacréon, » Catulle, Martial, &c. Vous l'entendez, & vous l'entendez ſans » colère. Croyez-moi, l'habitude de » vivre avec Pétrone le rendra inſenſiblement plus ſupportable. Cependant, ſoyez perſuadé que ſur » tout cela je penſe auſſi ſévèrement que vous. Les graces du ſtyle de Pétrone ne me réconcilient » point avec l'impureté des choſes. » J'avertis, j'exhorte, je crie à tout » le monde de n'en approcher qu'avec les plus grandes précautions, » de n'en uſer que de l'avis de

PADOUE.

PADOUE. » quelque homme éclairé, & de ne » le pas prendre pour modele de » conduite. Je veux que l'on cher- » che dans Pétrone les fineſſes de » la langue Latine, & non les dé- » bauches d'une Cour corrompue. » Plût à Dieu que cet immodeſte » Auteur fût désormais bouclé par » tous ceux entre les mains de qui » il tombera : peut-être eſſayera-t-on » ſur lui une opération encore plus » délicate. Je n'oſerois la riſquer : » je craindrois de lui arracher la vie, » en voulant lui donner de la dé- » cence. Adieu, tâchez de vous cal- » mer. «

Les Etudes ont encore à Padoue une ample reſſource dans deux nombreuſes Bibliothéques, dont l'une appartient à la Cathédrale, & l'autre à la Ville. Ces Bibliothéques, enrichies de morceaux rares & ſinguliers en divers genres, ſont ouvertes au Public.

Enfin Padoue a, depuis plus de deux ſiécles, un jardin de plantes bien fourni & entretenu avec le plus grand ſoin. Ce qui nous y frap-

pà le plus, ce furent des saules des Indes très-hauts & très-vigoureux, dont les branches inclinées sont chargées de touffes de petits rameaux & de feuilles, le tout entrelassé & traînant jusqu'à terre, en forme de grandes perruques. Depuis la même époque, Padoue a aussi un Cabinet d'Histoire Naturelle, dont l'étude aujourd'hui si à la mode dans nos pays Septentrionaux, & les objets relatifs à cette étude, sont depuis long-temps recherchés, connus & même communs en Italie. Ainsi sur ces objets, de même que sur beaucoup d'autres, les Italiens sont, sinon nos Maîtres, au moins nos aînés. PADOUE.

Parmi les Padouans distingués dans les Lettres, on compte *Benedetto Burdono*, mort en 1530, & l'un des premiers qui ait cultivé avec quelque succès la Géographie & la Cosmographie. Il fut pere du célèbre Jules-César Scaliger, qui préférant ce nom à celui de sa famille, aima mieux descendre des Princes de Véronne, que d'un honnête Géographe. Son fils soutint la même chi-

PADOUE. mère, avec une hauteur plus ridicule qu'imposante. Nous avons de lui un Manifeste contre les Détracteurs de sa généalogie. Il est imprimé avec ses Lettres, sous le titre de *Confutatio Fabulæ Burdonum.* Jules-César s'étoit, dans cet arrangement, conformé au proverbe Italien : *Passé la rivière ou la montagne, tout Galant homme est Gentilhomme.*

Chez l'Abbé Facciolati, cet Historien de l'Université de Padoue, dont j'ai parlé ci-dessus, nous vîmes, dans un autre genre, une Collection aussi sçavante que singulière. C'est une suite de tableaux où se trouve, pour ainsi dire, développée l'histoire de la Peinture, depuis sa renaissance en Europe. Elle s'ouvre par les tableaux grecs, dont l'imitation forma les premiers Peintres d'Italie. Ils représentent des Madones servilement calquées, sans goût de dessein, & d'une exécution dont la sécheresse & la platitude ne differe en rien de celles de ces estampes en bois & grossièrement enluminées, dont nos payſans parent leurs cabanes. L'art se développe par degrés

dans les Maîtres ſuivans. L'on arrive à Raphaël & au Titien par le Giotto, le Mantegna, les Bellins, &c. enſuite de Raphaël & du Titien, aux Carraches, par une ſuite de Peintres, dont les efforts plus ou moins heureux, ont ſinon enrichi, au moins conſervé l'art. En un mot, on retrouve dans cette Collection, les mêmes nuances obſervées par Cicéron dans les monumens de la Sculpture Grecque: *Quis non intelligit Canachi ſigna rigidiora eſſe, quàm ut imitentur veritatem? Calamidis dura illa quidem, ſed molliora quàm Canachi. Nondùm Myronis ſatis ad veritatem adducta, ſed tamen quæ non dubites pulchra dicere. Pulchriora etiam Policleti & jam penè perfecta, ut mihi quidem videri ſolent* *. Changez les noms indiqués par Cicéron, vous aurez ſous les yeux le Cabinet de M. Facciolati, qui offre un coup d'œil infiniment plus ſatisfaiſant, & infiniment plus intéreſſant ſous ce point de vûe, que tant de riches & ſomptueuſes

PADOUE.

*. *Cic. in Bruto. edit. Robert. Steph. tom. I. p. 227.*

PADOUE. Collections qu'offre l'Italie, & où, en comparaiſon de celle-ci, on ne trouve, pour ainſi dire, que *diſjecta membra Picturæ.*

Cependant il n'eſt pas complettement décidé que la Peinture entièrement bannie de l'Italie, n'y ait été reſſuſcité que par le ſecours des modèles apportés de la Grèce. Dans le vingt-troiſiéme Chapitre du quatriéme Livre de ſon Hiſtoire des Lombards, Paul Diacre nous apprend que, dès le ſixiéme ſiécle, la Reine Theudelinde, femme d'Autarit & enſuite d'Agiluſe, avoit fait peindre les proueſſes des premiers Rois Lombards, ſur les murs de la Baſilique élevée par cette Princeſſe, à Monza, ſous l'invocation de Saint Jean. Ce bel art s'étoit donc perpétué en Italie juſqu'au ſixiéme ſiécle: il oſoit même traiter de grands ſujets. La manière dont il les traitoit, peut prouver qu'il n'étoit pas exercé par d'habiles mains, mais elle établit ſon exiſtence.

La perpétuité juſques dans le dixiéme ſiécle, eſt formellement établie par un paſſage de Rathérius, dans la

seconde partie de son Traité *De contemptu Canonum.* Ce Moine Allemand, que le manége & l'intrigue avoient placé sur le siége de Véronne, d'où il avoit été chassé trois fois, & qui mourut enfin dans son Monastère de Lobes en Flandre, rendoit aux Italiens toute la haine qu'ils avoient pour lui. PADOUE.

Dans le Traité cité ci-dessus, qui est en forme de Dialogue, il se fait demander pourquoi, de toutes les Nations Chrétiennes, les Italiens sont ceux qui marquent le plus de mépris pour les Canons & pour la Cléricature? *C'est*, répond-il, *parce que l'usage, très-répandu parmi eux, des tableaux voluptueux, l'abus continuel du vin, & le mépris des leçons des Prêtres, les excitent à satisfaire leurs passions* *. Il borne à ces diverses im-

* *Quoniam quidem libidinosiores eos & pigmentorum Venerem nutrientum frequentior usus, & vini continua potatio & negligentior disciplina Doctorum facit.* Dans la basse Latinité, le mot *pigmentum* étoit employé dans l'acception d'hypocras & de liqueurs composées. Voyez le Dictionnaire de Ducange. Chez Plaute & chez les bons Latins

PADOUE. putations les causes du mépris dont il se plaint. Ainsi voilà encore, dans le dixiéme siécle, l'Italie en possession de tableaux, dont l'effet sur les mœurs annonce que, quant à l'art, ils n'étoient pas sans mérite. Le goût que l'Italie avoit conservé pour ce genre de peinture, y devoit perpétuer l'art & y former des Artistes. Le *frequentior usus* du passage cité, nous présente d'ailleurs ce goût comme fort répandu.

En passant du siécle où Rathérius écrivoit, à celui où se formèrent en Italie les premières Ecoles de Peinture, on rencontre des temps beaucoup plus favorables à sa perpétuité, que la barbarie des siécles antérieurs. L'Italie, en s'affranchissant par parties, arrivoit insensiblement à cet état brillant où la conduisit la confédération des Villes de Lombardie, *Società de' Lombardi*, formée vers la

---

vains, il signifie *fard*. C'est d'après Muratori que je l'emploie dans le passage de Rathérius, pour signifier *tableaux, peintures*. Voyez sa seiziéme Dissertation sur les usages du Moyen-Age.

fin

fin du douziéme siécle. L'opulence que l'industrie répandit parmi ces Peuples, devenus respectables par leur union, y répandit aussi le goût pour les Arts, sur-tout pour ceux qu'ils avoient toujours chéris, tels que la Peinture. PADOUE.

Nous vîmes à Padoue plusieurs des premiers efforts de ce bel art. Une chapelle voisine de celle qui renferme le tombeau de Saint Antoine, offre plusieurs morceaux du Giotto. Dans une des chapelles de l'Eglise des Augustins, le Mantegna, l'un des premiers Maîtres de l'Ecole Vénitienne, a peint la vie de Saint Christophe en figures de grandeur naturelle. Dans un couvent de Religieuses, la maîtresse de la Sacristie s'empressa de nous faire voir un grand livre de chœur, dont toutes les grandes lettres sont chargées de miniatures exécutées de la main de ce Maître.

Padoue, long-temps florissante sous l'Empire Romain, fut détruite & renversée par Attila. Suivant la plus commune opinion, les Padouans abandonnant alors leur Ville

PADOUE. à son malheureux sort, se retirèrent dans les lagunes, où ils jettèrent les fondemens de la Ville & de la République de Venise. Cent années après, cette Ville rebâtie en bois fut livrée aux flammes par Agilulfe, Roi des Lombards. En 960, Narsès l'ayant relevée, elle crût en grandeur & en puissance, sous la protection de Charlemagne & des Empereurs de sa race, qui lui donnèrent des Gouverneurs particuliers. Sous les Othons, elle suivit l'exemple des autres Villes d'Italie, & leva l'étendard de la liberté; mais son importance attira, en 1237, les forces de l'Empereur Frédéric II. qui lui donna pour Maître le fameux Ezzelin *di Romano*, que les Histoires Vénitiennes représentent comme l'un des plus cruels Tyrans qui ayent jamais régné *.

L'esprit de parti, qui déchiroit alors ces Villes malheureuses, a sans doute conduit une partie des plu-

* *Rarum atque difficile est, ut quos Tyrannos aliorum victoria fecerit, bene mittantur in litteris.* Spartian. in Pescen. *init.*

mes contemporaines qui ont dénigré Ezzelin. Au moins eſt-il certain que ce Prince, ou Tyran, ſi l'on veut, aggrandit Padoue de plus de moitié : aggrandiſſement que l'on peut aujourd'hui vérifier, par l'enceinte encore ſubſiſtante de l'ancienne Cité. Il y diſtribua les eaux de la Brenta & du Baciglione, pour le ſervice de différentes manufactures qu'il créa, & qui fleurirent ſous ſa protection. Il bâtit un grand palais, qui ſubſiſte encore en partie. Le pont voiſin de ce palais & un moulin de trente ou quarante roues, aſſez ſemblable à la fameuſe bazacle de Toulouſe, ſont auſſi des monumens de ſon regne. Auſſi formidable à ſes voiſins, que redoutable aux Guelphes, il étendit le domaine de Padoue par pluſieurs conquêtes importantes. Enfin nous avons rapporté, *Tome I.* de cet Ouvrage, dans notre Diſcuſſion ſur l'ancien état de la Romagne, quelques paſſages d'Auteurs contemporains, qui peuvent donner une idée du goût, de la magnificence, du luxe & des plaiſirs qui régnoient à Padoue ſous ce Prince. PADOUE.

PADOUE. Une croiſade qui avoit attiré, en l'an 1256, une partie des habitans de la Romagne ſous les étendards du Pape, enleva Padoue à Ezzelin, & lui donna les Carares pour Maîtres. La domination de ces nouveaux Maîtres fut auſſi orageuſe au-dehors qu'au-dedans. Preſque toujours en guerre avec les Seigneurs de Vérone, les Ducs de Milan & les Vénitiens, ils ſuccombèrent enfin ſous ces derniers, qui firent étrangler en priſon François II. l'an 1403. Ce dernier, aſſiégé dans la Citadelle de Padoue, s'étoit rendu à diſcrétion au Général Vénitien, & avoit enſuite paſſé à Veniſe pour y implorer en perſonne la miſéricorde du Sénat. Trois autres de ces Princes périrent auſſi de la main de leurs plus proches parens & de leurs propres enfans.

Il ne reſte à Padoue de ſon commerce & de ſes anciennes manufactures, qu'une ſeule maiſon qui trafique au-dehors, & une manufacture de draps que Veniſe tolère encore pour la conſommation du pays.

Avec la chûte du commerce de

Padoue, eſt tombé un uſage auſſi ancien que ſingulier auquel étoit conſacré une *pierre d'opprobre*, dont parlent toutes les relations. Sur cette pierre, où on lit ces mots gravés, *lapis vituperii*, les Sergens faiſoient aſſeoir trois fois *à cul nud*, les Banqueroutiers. Là, le Failli déclarant, en préſence du peuple, qu'il ne lui reſtoit de tous ſes biens que cinq livres, c'eſt-à-dire, environ un écu de France, étoit délivré, par cette humiliante cérémonie, de toute pourſuite de la part de ſes Créanciers. De-là l'expreſſion Italienne, *dar del culo in ſul petrone*, qui ſignifie *faire banqueroute*, conſacrée par le Dictionnaire *della Cruſca*: de-là peut-être l'expreſſion Françoiſe, *montrer le cul*, laquelle a la même ſignification. Les loix de tous les Peuples ont porté les peines les plus ſévères contre les Banqueroutiers; & dans certains pays, les Banqueroutiers, même non frauduleux, étoient obligés d'être munis d'un bonnet verd, dont ils devoient ſe couvrir en préſence ou à la rencontre de quelqu'un de leurs Créanciers. Les pei-

PADOUE.

RAPPORT. nes contre cette espèce de voleurs, & contre leurs complices, n'ont plus lieu depuis que la poursuite en a été abandonnée aux Créanciers, par le Ministère public. Ce relâchement, que l'on prétend avantageux au commerce en général, date précisément du temps où l'Auteur de Télémaque concluoit à des peines afflictives contre tout Banqueroutier, qu'il regardoit comme coupable envers la Société, soit de malversation dans le maniement de deniers qui ne lui appartenoient pas, soit d'une négligence équivalente, par ses effets, à la malversation.

MONTSÉLICE.

CETTE Ville, que Léandro Alberti croit être l'*Acelum* de Pline & l'*Acedum* de Ptolémée, partagea toutes les révolutions de Padoue, au domaine de laquelle Ezzelin l'avoit réunie. Elle étoit alors protégée par une Citadelle importante, dont il ne reste plus que la place. A l'auberge où nous dînâmes, nous vîmes dans la cour une baignoire antique déterrée depuis deux ans, & qui servoit d'abreuvoir pour les chevaux. C'étoit la première antique de cette espèce que nous eussions vûe en Italie: elle étoit du plus beau marbre grec, de la forme la plus élégante, du travail le plus exquis & de la plus belle conservation, excepté un morceau du bord, qu'un cheval, en buvant, avoit enlevé avec les dents depuis quelques jours. Je demandai à l'Aubergiste, s'il avoit à Venise quelque Patron, en lui conseillant de lui envoyer cet abreuvoir, qui feroit pour Venise un morceau uni-

MONTSÉLICE. que. Nous avons depuis vû à Rome & ailleurs de pareilles baignoires, que l'on fait servir, à Rome sur-tout, de bassins pour les fontaines publiques; mais nous n'en avons vû aucune dont le trait fût aussi pur, & la forme d'une simplicité aussi agreable à l'œil.

A l'Oueſt de Montſélice, ſont *Eſte* & *Arquà* ou *Arquato*: l'un célèbre par l'origine de la Maiſon d'Eſt qui en a pris ſon nom; l'autre, par la ſépulture de Pétrarque *, qui y avoit paſſé les dernières années de ſa vie. Plus loin dans la même poſition à l'égard de Ferrare, eſt *la Stellata*, patrie d'Angelo Manzolli, qui, ſous le nom de Palingénius, a donné le Poëme Latin intitulé *Zo-*

* A propos de cette ſépulture, l'Aretin a conſervé une anecdote ſingulière d'un payſan d'Arquato, qui vouloit partager l'immortalité de Pétrarque. Je vais la rapporter en ſes termes: *Un Contadino di Arquato, il quale non ſapea cio che foſſi memoria, volſe laſciar cento ducati al Piovano della chieſa, perche il corpo ſuo ſi metteſſe nella ſepoltura del Petrarca: à onta tua, ó generoſita! à la tua barba, ó gloria!* Lib. II. Ep. al Car. C. del 10 April. 1538.

diacus vitæ. Ce titre bizarre faiſoit allusion à *la Stellata*, patrie de l'Auteur: allusion qui annonce peu convenablement un Poëme qui eſt peut-être l'une des plus ſolides & des meilleures compoſitions Latines qui ayent paru depuis la renaiſſance des Lettres. L'Auteur avoit été Médecin d'Hercule II. Duc de Ferrare, auquel il a dédié cet Ouvrage. La liberté avec laquelle il y parle des Papes, du Clergé & de quelques pratiques religieuſes, étoit ſans doute une ſuite du commerce avec les Proteſtans qui trouvoient auprès de la Ducheſſe de Ferrare, fille du bon Roi Louis XII. un aſyle contre la ſévérité des Edits de François I. La protection de cette Princeſſe n'a pas empêché que le *Zodiacus vitæ* n'ait été mis au Concile de Trente, dans la première claſſe des Livres prohibés, & que l'Inquiſition n'ait ſévi contre l'Auteur, à la vérité après ſa mort, en faiſant exhumer ſon cadavre, ainſi que je l'ai appris à Ferrare. MONTSALICE.

Nous revînmes dans cette dernière Ville, à travers un pays coupé

MONTSÉLICE.

presque à chaque pas par des rivières & des canaux que l'on traverse sur des ponts, à gué, ou dans des bacs. A tous ces passages, on paye des droits de péage, dont les Voyageurs doivent avoir l'attention de charger les Voiturins, lorsqu'ils font marché avec eux: sans cette précaution, on ne finit pas de payer à l'arbitrage des Voiturins, qui partagent avec les Péagers.

Après avoir essuyé à Ferrare l'avanie dont j'ai donné le détail à l'article de cette Ville, nous nous abandonnâmes à notre *Procaccio*. Nous ne pouvions tomber en plus mauvaises mains. Cet homme étoit à la tête de quatre ou cinq voitures dans lesquelles étoit venue la suite du Légat. Sa journée étoit partagée entre des Rosaires qu'il récitoit tout haut & faisoit réciter aux Voyageurs, & des juremens exécrables dont il chargeoit ses Postillons, qui annonçoient, par leur nudité & par leur air exténué, le caractère du Maître qu'ils servoient, & la misère d'un pays qui oblige des malheureux de se donner à des Maîtres de cette es-

pète. Celui-ci étoit tellement impitoyable sur l'article des Rosaires, qu'un Jésuite que nous prîmes en route, ayant refusé de s'y joindre, en lui disant que ce seroit offenser Dieu, que de le prier avec un blasphémateur aussi déterminé, le dévot *Procaccio* alla le dénoncer à l'Inquisition dans la Ville où il le déposa, quoique le Jésuite eût la poitrine, l'estomac & presque le ventre plastronés d'un grand Crucifix pendu à son col. MONTS-LICE.

A notre égard, nous en fûmes quittes pour lui entendre répéter souvent entre les dents, le propos familier à la canaille d'Italie au sujet des François : *Questa gente non crede in Dio.* D'ailleurs, comme il nous voyoit lire assez souvent, incertain sur l'objet de nos lectures, il n'osoit employer envers nous la rigueur dont il usoit avec les gens désœuvrés.

Ces Rosaires me rappellent les convois de Pélerins retournant de Notre-Dame de Lorette, & qui rempliſſoient les chemins, les uns à pied, les autres en chaise ou en

MONTSÉ-LICE. charrette. A notre départ de Bologne, nous en avions rencontré d'autres troupes qui y alloient. Toutes les Villes de la Romagne, auberges, places & rues en étoient couvertes toutes les nuits. Ces troupes sont formées de Villages entiers, souvent avec le Curé, le Seigneur & la Dame à leur tête. Elles s'annoncent de loin, par leurs chants, par leurs ris, & par les cris inséparables de pareilles cohues. Lorsqu'elles nous joignoient, pour l'édification publique, chacun s'armoit de son chapelet, & l'on chantoit, ou plutôt on heurloit les Litanies de la Vierge, en jettant sur nous un regard de pitié, comme sur gens abandonnés de Dieu. D'autres troupes nous assailloient de dessus leurs charrettes; de tous les propos usités entre voitures de terre ou d'eau qui se rencontrent: propos que nous recevions d'autant plus gaiement, qu'ils nous apprenoient des mots de la Langue Italienne que nous n'eussions trouvés ni dans les Livres, ni dans la conversation des honnêtes gens. La liberté & la grosse joie qui

ſont l'ame de ces parties, offrent, pour les petites intrigues, des commodités dont les Pélerins & les Pélerines ſçavent tirer parti: ils allient tout cela, comme notre *Procaccio* allioit les Roſaires avec ſes juremens & ſes blaſphêmes. MONTS. LICE.

Nous étions convenus avec lui, par écrit, qu'il ſéjourneroit dans les Villes qui ſe rencontreroient ſur notre route. Ancône étoit le premier ſéjour, & il s'arrêta dans une mauvaiſe auberge, au milieu de la campagne, à une demi-lieue de cette Ville. Nous voulûmes, en vertu du *patto*, l'obliger à nous y conduire: mais n'ayant ſous la main ni Juge ni autres chevaux que les ſiens; démêlant d'ailleurs que l'objet de cette ſpéculation étoit de nous forcer à tenir à l'auberge d'Ancône, les chevaux & le Poſtillon qui nous y conduiroient, pour tromper ſon calcul, nous prîmes le parti de laiſſer un Domeſtique à la voiture, & de nous acheminer à Ancône, où nous arrivâmes en nous promenant. Cela ſoit dit pour l'inſtruction des Voyageurs, qui ne peuvent prendre aſſez de pré-

MONTS-ICE. cautions avec ces honnêtes gens. Je n'en négligeois aucune : je tenois note de celles que j'avois manquées ; & en formant de nouveaux articles dans les traités ſuivans, ces traités étoient devenus auſſi amples que des contrats de mariage importans. Cela étonnoit d'abord mes gens : ils ſe ſoumettoient à tout, mais je liſois dans leurs yeux, qu'ils penſoient à quelque tour que je n'avois pas prévu ; & en effet ils me prouvoient, par quelque nouveau ſtratagême, tel que celui que je viens de rapporter, qu'on ne s'aviſe jamais de tout. L'amour du gain entre pour beaucoup dans toutes leurs ſpéculations ; mais le plaiſir d'impatienter & de lutiner les Etrangers, eſt tel pour eux, qu'ils ne le négligeroient pas, indépendamment du gain : ils expriment ce plaiſir, par le tranſport avec lequel ils ſe diſent entr'eux : *ho cogl... queſto foreſtiere.* En un mot, traiter avec eux, c'eſt parier qu'ils ne vous attraperont pas, & ils gagnent toujours.

ANCONE.

Le premier coup d'œil de cette Ville nous étonna, par son peu de ressemblance avec ce que Misson & d'autres Voyageurs en ont écrit. » C'est une chose surprenante, dit » Misson, que la manière dont le » trafic s'est anéanti dans un lieu » qu'il avoit autrefois rendu fameux: » il est vrai, ajoute-t-il, qu'après » l'exemple d'Anvers, rien de sem- » blable ne nous doit étonner. « Ancône nous offrit le spectacle qu'offrent Marseille, Gênes, Livourne, Naples & toutes les Villes qui fleurissent par le commerce maritime. Le détail de l'examen redoubla notre étonnement. Il nous découvrit de nombreux & riches magasins; des maisons de commerce, liées d'affaires avec les principales places de l'Europe, & avec les Echelles du Levant; des manufactures la plûpart naissantes, & que le temps augmentera & multipliera; des Juifs très riches & bien logés; enfin des Com-

ANCONE. tes & des Marquis guéris des anciens préjugés, devenus commerçans & occupés de factures & de bordereaux. Dans le peuple, même activité, même ardeur pour le travail : les hommes occupés au transport des marchandises du port à la Ville, de la Ville au port, & à leur circulation de magasin en magasin : dans des chambres très-étroites où loge toute une famille, les femmes fabriquant des toiles à voile : sur le port, des enfans de sept à huit ans, gagnant déja leur journée à transporter dans des civières proportionnées à leur âge & à leurs forces, du moëlon, de la pouzzolane & du mortier. La renaissance d'Ancône s'annonce enfin par les atteliers que l'on y rencontre à chaque pas, soit pour la construction de nouvelles maisons, soit pour l'aggrandissement ou l'embellissement des anciennes. Les Moines ne s'oublient pas dans ce mouvement général. J'ai parlé, dans l'article de RAVENNE, d'une belle & vaste Eglise que bâtissoient à neuf les Dominicains d'Ancône.

Cette révolution dans l'Etat de

cette Ville, est un tableau vivant de ce que peut tout Souverain, de ce que peut un Pape même pour la splendeur de ses Etats, puisqu'il ne s'agit que d'ouvrir une carrière à l'industrie. Clément XII. a opéré cette révolution, en ouvrant dans cette Ville un port franc, en y élevant à grands frais, sur les desseins & sous la conduite de son Architecte Vitelli, un Lazaret qui est un chef-d'œuvre en ce genre; enfin en y établissant la tolérance pour les Religions que l'Eglise de Rome a séparés de sa Communion. ANCONE.

La rupture de Benoît XIV. avec la République de Venise, a achevé ce que Clément XII. avoit commencé. Ancône, même dans son état de décadence, étoit un objet de jalousie pour les Vénitiens. Depuis la rupture, Benoît XIV. prenant toutes les mesures nécessaires pour relever entièrement le commerce de cette Ville, avoit assigné des fonds, soit pour la solide reconstruction des parties foibles de l'ancien Mole, soit pour le prolonger de manière qu'il offrît un abri sûr contre les

ANCONE. vents du Nord, auxquels le port eſt ouvert.

La mort de ce Pontife n'avoit point encore interrompu ces ouvrages, dont l'activité nous rappella les travaux des Tyriens à Carthage: *Inſtant ardentes Tyrii*, &c. Je doute que, depuis la paix faite avec Veniſe, ces grandes vûes ſoient ſuivies par un Pape Vénitien, qui d'ailleurs croira peut-être les revenus de l'Egliſe plus convenablement employés aux beſoins continuels d'une Ville dont une partie des habitans ne vit que d'aumône.

Le vieux Mole bâti en marbre par Trajan, eſt coupé dans ſon milieu par cet arc de triomphe dont parlent toutes les relations. Avec le pont de Rimini & la maiſon quarrée de Nîmes, c'eſt l'un des reſtes les plus entiers que j'aye vus de la magnificence Romaine. Il eſt encore, pour ainſi dire, à fleur de coin. Les ſiécles & les élemens ſemblent avoir reſpecté, dans ce monument, la mémoire d'un Prince qui trouva ſa gloire & ſon bonheur dans la félicité du genre humain. On y lit cette inſcription:

ANCONE.

IMP. CÆSARI DIVI NERVÆ F.
NERVÆ TRAJANO
OPTUMO, AUG. GERMANICO, DACICO,
PONT. MAX.
TRIB. POT. XIX. IMP. IX. COS. V. P. P.
PROVIDENTISSIMO PRINCIPI,
S. P. Q. R. QUOD ADCESSUM ITALIÆ,
HOC ETIAM ADDITO EX PECUNIA SUA PORTU,
TUTIOREM NAVIGANTIBUS REDDIDERIT.

Au-deſſous de cette inſcription, on lit à droite :

PLOTINÆ AUG.
CONJUGI AUG.

Et à gauche :

DIVÆ MARCIANÆ.
SORORI AUG.

L'ouverture ou baye dont cet arc eſt percé, paroît à l'œil d'une hauteur plus que double de ſa largeur : proportion qui lui donne un air étranglé, mais qu'a déterminée la peu de largeur de ſon emplacement. En effet, ſi, ſur cette largeur, on eût aſſervi la baye aux proportions ordinaires ; ou en conſervant à cet édifice ſa hauteur, la baye ſeroit devenue un guichet percé dans une

ANCONE. masse qui l'eût écrasé ; ou, en réduisant proportionnellement l'édifice, ce monument fait pour s'annoncer de loin aux Navigateurs, n'eût plus été qu'un colifichet, que l'on n'auroit apperçu qu'en le touchant, pour ainsi dire, de la main. Enfin, comme son vrai point de vûe est à la mer, l'étranglement de sa baye doit à peine être sensible aux Navigateurs, dont la marche n'est jamais, ou que très-rarement, perpendiculaire à cette baye.

La Cathédrale d'Ancône occupe le sommet d'un promontoire appellé *Cumerum* par les Anciens, & qui fut le premier emplacement d'Ancône. Ce promontoire forme l'extrémité d'une branche qui se détache de l'Appennin. C'est à cette position qu'Ancône doit son nom, qui, dans la Langue des Grecs dont elle la reçu, signifie *coude* & *pointe*, & non à l'enfoncement de son port, qui n'a rien à cet égard qui le distingue de tous les ports de l'Univers.

Nous gagnâmes le sommet de ce promontoire actuellement inhabité,

en luttant contre un vent impétueux, quoique l'air fût fort ſerein. La fatigue de cette courſe me mit dans la néceſſité de goûter le vin de la ſacriſtie de la Cathédrale. Je le trouvai digne de la réputation dont les vins d'Ancône jouiſſoient dans l'Antiquité. On l'appelle aujourd'hui vin de *Sirolo*, & on le recueille ſur le revers méridional de la montagne dont la Citadelle occupe le ſommet. ANCONE.

La Cathédrale dédiée ſous l'invocation de Saint Quiriace, a pris la place d'un Temple autrefois conſacré à Vénus, & dont parle Juvenal*, Satyre IV. Elle n'offre rien de remarquable, que quelques tableaux de bonne main, & ſon portail bâti en marbre, aux dépens ſans doute de l'ancien Mole, mais ſans goût & ſans deſſein. Du parvis de cette Egliſe, on voit, à vûe d'oiſeau, la mer,

* Il rapporte en ces termes qu'un poiſſon monſtrueux a échoué dans le port :

Ante domum Veneris quam Dorica ſuſtinet Ancon.

ANCONE.

le port, la Ville, ſes défenſes, & ſes dehors qui ſont très-rians & bien cultivés. Mais le vent nous permit à peine de jouir de ce coup d'œil. La ſituation d'Ancône me parut reſſembler à celle de Maſſeille : reſſemblance qui devoit être plus exacte avant que les habitans d'Ancône euſſent abandonné la montagne, pour étendre leurs habitations dans le plein-pied de la marine. Il n'y a plus aujourd'hui d'habité dans cette partie, que le revers le plus voiſin du port. Les maiſons qui occupent cette partie, ſont d'une ſolidité à l'épreuve du canon ; elles communiquent avec la Ville, & communiquent entr'elles par des rues, qui ne ſont autre choſe que des eſcaliers eſcarpés de cent à cent cinquante marches, aſſez mal en ordre. Ces eſcaliers ont de temps en temps des repos ou palliers de diſtribution pour des rues de traverſe. Une Ville ainſi bâtie, telle que l'étoit Ancône avant qu'elle eût abandonné la montagne, n'avoit pas beſoin de fortifications pour être une Ville imprenable.

Suivant Procope, *Hiſt. mélée, chap.*

23. elle profita de ſes avantages dans le long ſiége qu'elle ſoutint contre toutes les forces des Goths, qui l'attaquèrent inutilement par mer & par terre : réſiſtance d'autant plus mémorable, qu'elle étoit alors la ſeule place qui reſtât aux Romains en Italie. Elle dut à ces avantages & à l'union de ſes Citoyens, l'indépendance où elle ſe maintint au milieu des troubles de l'Italie, environnée de voiſins inquiets, jalouſée par les Vénitiens, & continuellement harcelée par les Papes qu'elle reconnoiſſoit pour protecteurs, mais qu'elle ne vouloit point pour Maîtres. Elle ſeroit peut-être encore indépendante, ſi elle eût été aſſez puiſſante ou aſſez courageuſe pour braver les menaces des Turcs, & s'oppoſer aux deſcentes fréquentes qu'ils faiſoient à ſa côte. Sous prétexte de la raſſurer, Clément VII. éleva en 1537, une Citadelle ſur la montagne parallèle au promontoire qu'occupoit l'ancienne Ancône, & qui commande la nouvelle. L'artillerie & la garniſon dont il ſe hâta de la pourvoir, aidées de quelques manœu- Ancône.

ANCONE. vres Italiennes, donnèrent enfin un Maître à Ancône *.

Léandro Alberti parle avec éloge d'un de ces Citoyens nommé Cyriaque, l'un des premiers Modernes qui se soit occupé des monumens de l'antiquité. Pour satisfaire sa curiosité, il parcourut presque toute l'Europe & une grande partie de l'Asie & de l'Afrique. Théâtres, cirques, temples, statues, tombeaux, obéliſques, pyramides, arcs de triomphes, inscriptions, tout cela copié & dessiné de sa main, rempliſſoit pluſieurs volumes d'autant plus précieux, que, depuis le quinziéme siécle où il vivoit, une infinité de ces monumens a péri. Peut-être eſt-ce la cauſe du reproche que lui a fait Antonius Auguſtinus, d'avoir donné d'imagination une partie de ces monumens. J'ignore ſi ces recueils exiſtent encore, & où ils exiſtent. Alberti nous apprend qu'en 1534 une partie en a été imprimé en Allemagne, par les ſoins de Pierre Apintio & de Barthelemi Amantio.

* *Senſit Dominum, fœnumque recepit.*

Lorſque

ANCONE.

Lorſque les gens avec qui Cyriaque vivoit, ou avec qui il voyageoit, gens uniquement occupés de vûes de fortune, lui demandoient ce que lui produiroient ſes travaux, ſes fatigues & ſes dépenſes, *la gloire de reſſuſciter les morts*, répondoit-il fièrement.

Nous rencontrâmes dans les rues d'Ancône une jeune & jolie femme, en habit de Pélerine très-galant, demandant l'aumône de porte en porte. Elle avoit pour Ecuyer un homme de bonne mine, auſſi vêtu en Pélerin. J'appris avec étonnement, qu'il n'étoit point ſon mari, & que ces pélerinages ſont encore aſſez communs en Italie. Ils ſe font en bonne calêche : on demande l'aumône dans les Villes : on diſtribue aux pauvres l'argent qu'elle produit : le peuple eſt édifié : les maris n'en conçoivent aucun ombrage : c'eſt ici *ne pas croire en Dieu*, que d'imaginer qu'une œuvre ſi ſainte, puiſſe ſervir de manteau à quelque arrangement.

LORETTE.

DANS les quinze milles qui font la distance d'Ancône à Lorette, on laisse à la droite les ruines de *Cingulum*, Ville bâtie par Labiénus, l'un des Lieutenans-Généraux de César, lequel l'avoit peuplée de Soldats enrichis des dépouilles des Gaules. La population de ce pays, qui forme entre l'Apennin & la mer un bassin aussi fertile qu'agréable, fut autrefois proportionnée à son abondance & à sa fertilité. Outre le *Cingulum* dont je viens de parler, cette côte avoit la Ville de *Humana* ou *Numana*, celle de *Potentia*, deux autres qui portoient le nom de *Cupra*; & ces Villes dont il n'existe plus que la dénomination qu'en ont faite Pline & Ptolémée, avoient pour Métropole *Auximum*, qui n'a aujourd'hui d'habitans que les Chanoines & les Moines, à qui appartient la plus grande partie de cette riche contrée.

Selon le témoignage de Léandro Alberti, Lorette a pris la place de

la *Cupra Montana*, ville célèbre dans l'Antiquité, par un Temple qu'y avoient élevé les anciens Toſcans ou Etruſques, lorſqu'ils étoient maîtres de ce pays, c'eſt-à-dire, avant l'irruption des Gaulois en Italie. Ce Temple étoit dédié à Junon Cupra *. Cette épithete ſemble indiquer la *Cupra maritima* que Pline & Ptolémée ont auſſi placée dans ces parages; mais les anciens Peuples, fondateurs de ce Temple, choiſiſſoient les montagnes ou promontoires pour ces ſortes de monumens. D'ailleurs la montagne qu'occupe aujourd'hui Lorette, jouit de la vûe de la mer, dont elle n'eſt ſéparée que par une plage peu étendue: poſition qui ſuffiſoit à un Poëte non aſtreint à la préciſion géographique, pour donner à cette ſituation l'épithete de *littorea*. LORETTE.

Les Peres Turſelin, Jéſuite, & Braglion, de l'Oratoire, ont donné, dans le dernier ſiécle, l'hiſtoire de la *Santa-Caſa*, qui, depuis près de

* *Littoreæ fument altaria Cupræ*, dit Silius Italicus, *Lib.* 8.

LORETTE. trois siécles, attire toute l'Europe à Lorette. On peut voir dans ces histoires, comment elle passa de Nazareth en Dalmatie, & de la Dalmatie au lieu qu'elle occupe enfin irrévocablement, après avoir changé trois fois de station dans la forêt qui environnoit Lorette.

Jules II. la mit en vogue, par le vœu qu'il y fit, lorsqu'au siége de la Mirandole, il fut effleuré d'un boulet de canon; par les indulgences qu'il y attacha; par les établissemens & par les bâtimens qu'il y commença*. Cette dévotion étoit un centre de

* Barthelemi de Salignac, dans son *Voyage de la Terre-Sainte*, écrit en Latin & imprimé à Lyon en 1525, l'année même de la bataille de Ravenne, termine son chapitre 7. qui contient la description de Nazareth, par ces mots: *Domuncula illa omnium beatissima domorum, in quâ Incarnationis mysterium & salutatio Angelica sunt consummata*, CREDITUR *haberi in Provinciâ* d'Anconacy, *loco qui dicitur* Lauretum. C'étoit s'énoncer bien foiblement sur une croyance qui auroit alors été généralement établie: croyance à laquelle la suite du récit de l'Auteur, joint ci-après à celui de Cotowik, ne laisse aucun fondement.

réunion entre les Peuples de ſes Etats & ceux des Villes de la Romagne & de la Lombardie, qu'il avoit ſouſtraits à la domination de leurs Princes particuliers, pour les réunir au Domaine de l'Egliſe. Lorette devenoit pour les Romains & les Romagnoles modernes, ce que le Mont Albano fut aux anciens Romains & aux Peuples du *Latium*. LORETTE.

Les Carmes deſſervirent cette Chapelle, tant qu'elle ne fut connue & révérée que par les Peuples des environs. La dévotion s'étant accrue, le Fondateur des Jéſuites y alla lui-même établir quatorze de ſes Diſciples. Jules III. pourvut à leur logement & à leur ſubſiſtance. A ces quatorze Jéſuites, Paul IV. en ajouta ſix, & il abandonna à cette nombreuſe Communauté, le Palais pontifical bâti par ſes prédéceſſeurs *.

* Dans le Recueil des Lettres *di XIII Uomini Illuſtri*, voyez-en une de Gibert, Evêque de Vérone, à J. B. Mentebuona, ſur le beſoin qu'avoit Notre-Dame de Lorette, de Prêtres recommandables, *e per la*

LORETTE. Les Communions diſſidentes de la Romaine ſe ſont épuiſées en raiſonnemens & en ſarcaſmes contre cette dévotion. Un nommé Matthieu Bernegger, Allemand, a donné *ex profeſſo*, un Traité *de Idololatriâ Lauretanâ* * : l'amertume qui y regne, pourroit induire à penſer que ce qui ſe donne à Notre-Dame de Lorette, eſt autant de retranché ſur la pitance des Miniſtres Luthériens d'Allemagne. L'Auteur Anglois du *Mundus alter & idem*, lui a conſacré la troiſiéme Section de ſon troiſiéme Livre, ſous le titre de *Moroniæ felicis Paradiſus.* Miſſon ne l'a

bontà della vita, e per la dottrina : le quali ambedue parti erano, à punto à punto, dello eſtremo contrario. Toute cette Lettre paroît dictée par un zèle auſſi ardent qu'éclairé. *Hoc Collegium*, dit le P. Turſelin, *non mortalibus ſolùm, ſed etiam Beatæ Mariæ cordi fuiſſe, major in dies progreſſus oſtendit..... Conſtat enim vel advenarum frequentiam, vel donorum copiam ſolito fuiſſe longè majorem.* Lib. III. cap. 12. & 21.

* Ce Traité a échappé à l'*Index*, qui a cependant proſcrit, par Décret du 10 Juin 1659, un Ouvrage du même Auteur, ſous le titre d'*Obſervationes hiſtorico-politicæ.*

pas mieux traitée; mais elle n'a rien perdu de ſon crédit en Italie. LORETTE.

Nous rencontrâmes dans l'Egliſe même un vieux Prêtre Provençal, venu en Italie à la ſuite du Cardinal de la Trimouille, établi, à ce qu'il nous dit, à Lorette depuis quarante ans. Il nous aſſura qu'il croyoit au tranſport de la *Santa-Caſa*, comme à la Trinité & à l'Incarnation. Les motifs capitaux de ſa croyance, étoient: 1°. l'incorruptibilité d'une poûtre du faîte, enterrée dans le ſol de la Chapelle, & continuellement foulée aux pieds, ſans que ſa ſubſtance en ſoit ni altérée, ni diminuée; 2°. la conſervation de l'émail de la *Sainte Ecuelle*, dans laquelle on paſſe ſans ceſſe des chapelets, dont le frottement continu ſemble conſolider cet émail, loin de le détériorer. Nous dîmes à ce Prêtre, que, lorſque nous aurions paſſé quarante ans à Lorette, nous pourrions penſer comme lui.

Les motifs de crédibilité entaſſés par le P. Turſelin, ſont plus raiſonnés que ceux que nous offroit ce Provençal. Mais comment les allier

LORETTE. avec le récit du Chevalier Cotowik, homme très-pieux, très-catholique, & bon Flamand, qui, par motif de dévotion, avoit fait, en 1598, le voyage de Jéruſalem, dont il donna, en 1619, une Relation auſſi intéreſſante, par quantité de choſes bien vues, qu'élégamment écrite en Latin*?

Dans la deſcription des ruines reſpectables qu'offre la Ville de Nazareth, il dit: » Au pied de la mon» tagne, vis-à-vis de cabanes habi» tées par des Maures, à l'entrée de » la Ville, dans le lieu même où la » Vierge fut ſaluée par l'Ange, on » voit une Egliſe conſacrée à l'An» nonciation. Bâtie de pierres d'é» chantillon, ornée de colonnes » de marbre & de porphyre, elle » répondoit par ſa grandeur & par » la magnificence dont elle conſer» ve des veſtiges, à l'honneur dont » elle a joui d'être le ſiége d'un Ar» chevêché. Les parties de murs qui » exiſtent encore, ſont d'une pro» digieuſe hauteur, & l'intérieur eſt

* *Antuerpiæ, apud Verduſſium*, in-4°.

» couvert de colonnes de la plus » grande proportion, caſſées pour » la plûpart ou enſevelies ſous ſes » ruines *. «

LORETTE.

Il donne enſuite la deſcription de la Cripte ou Chapelle ſouterraine que dominoit le chœur de cette Cathédrale, & il en détaille la conſtruction en ces termes : » On deſ- » cend par douze degrés de pierre » dans une Cripte taillée dans le » roc même. C'eſt, dit-on, dans ce » ſouterrain que la Vierge fut ſaluée » par l'Ange : placé ſous le chœur » même de la grande Egliſe, il eſt » partagé en trois petites chambres » qui ſe communiquent. La première » porte dix pieds de longueur, ſur

* *Ad radicem montis, juxtà Maurorum Tuguriola, in ipſo oppidi ingreſſu, ubi Deipara Virgo ab Angelo ſalutata fuit, inclytum religione templum extitit, Annunciationi Virginis ſacrum, Archiepiſcopali olim ſede præcellens, ex quadrato conſtructum ſaxo, columnis marmoreis porphyreticiſque ſublime, peramplum, ſumptu & magnificentiâ inſigne : uti ex ingentibus columnis, partim confractis, partim ſepultis, altiſſimiſque parietibus etiam nunc extantibus colligitur.*

LORETTE.

» ſix de largeur, & elle eſt ornée
» d'un autel de pierre, ainſi que
» celle du milieu; elle n'a que ſix
» pieds en quarré, & la dernière,
» quatre ſeulement. La chambre du
» milieu a, dans ſa partie qui regar-
» de l'Occident, deux grandes co-
» lonnes d'un granit brun, chargé
» de petites taches tranſparentes:
» elles ſont entr'elles à la diſtance
» de quatre pieds; celle du côté du
» Midi occupe, dit-on, préciſément
» la place qu'occupoit l'Ange lorſ-
» qu'il ſalua la Vierge qui étoit en
» prières, dans la place où eſt l'au-
» tre colonne, au moment qu'elle
» reçut cette ſalutation *. «

* *Deſcenditur per gradus lapideos duodecim ad locum ſubterraneum rupi inciſum, ubi Virgo Maria ab Angelo ſalutata dicitur. Is ſub ipſo choro ſuperioris Eccleſiæ in tres dividitur cellulas ſibi cohærentes, quarum prima longitudine pedes decem continet, latitudine ſex; eſtque altari decorata lapideo, ſicut & media, ſed ſex tantùm perquadrum habet pedes, ut poſtrema quatuor. In mediâ ab Occidentali latere, duas ingentes videre eſt columnas marmoreas, fuſci coloris, candidis internitentibus maculis, diſtantes inter ſe pedes quatuor, quarum una*

LORETTE.

Si notre Voyageur eût connu la deſcription de Lorette, donnée en 1665 par le Capitaine Seragli, il y auroit appris (*Part. I. ch.* 21.), que la *Santa-Caſa* étoit ſous la voûte de la Chapelle ſouterraine de Nazareth, qu'elle paſſoit à travers cette voûte, & que l'on voit encore dans la Chapelle les veſtiges de la faiſine qu'elle y occupoit *.

Le plan & le deſſein de ce monument faiſoit ſans doute partie des deſſeins de tous les monumens de la Grèce & de la Terre-Sainte, que M. de Nointel, Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, avoit fait lever ſous ſes yeux, par M. Carrey,

Meridiem reſpiciens, eo fertur poſita loci quo Angelus Beatiſſimam ſalutavit Virginem, oppoſita illi ubi precibus intenta ſedebat, dùm ab Angelo ſalutaretur. Barthelemi de Salignac, dans l'Ouvrage ci-deſſus cité, diſoit auſſi : *Hic (in Nazareth) Chriſtus conceptus eſt, & locus Conceptionis Virgineæ & ſalutationis Angelicæ* HODIE PERMANET.

* *Cio che affermava con giuramento nel ann.* 1663. *Frà Hiacinto di Cinque-foglie, già ſtato quindici meſi Guardiano di Nazarette.*

LORETTE. Eléve de le Brun. La collection de ſes deſſeins, qui eſt d'autant plus précieuſe, que les morceaux qui en ſont l'objet ont depuis ſouffert de grandes altérations, a paſſé du Cabinet de M. Foucault, en Angleterre, à ce que préſument les perſonnes de Paris qui s'intéreſſent le plus aux objets de cette eſpèce.

Je laiſſe aux Turſelins futurs le ſoin d'accorder l'Egliſe de Jéruſalem avec celle de Rome; de concilier Conſtantin, qui, en élevant l'Egliſe de Nazareth, s'étoit réglé ſur une tradition dès lors établie, avec Boniface VIII. ſous le pontificat duquel la *Santa-Caſa* arriva en Italie; enfin d'allier un monument auſſi fixe & auſſi peu amovible que celui que décrit Cotowik, avec une chambre auſſi ambulatoire que celle de Lorette.

Quoi qu'il en ſoit, les bâtimens de Lorette ont toute la magnificence qui accompagnoit les projets de Jules II: projets qui ont trouvé des exécuteurs dignes d'eux dans Léon X, Clément VII, & Sixte V. Les deux premiers étoient ſans dou-

te animés par les mêmes vues que Jules II. Quant à Sixte V, l'amour de la patrie étoit, pour une ame telle que la ſienne, un aſſez puiſſant aiguillon. LORETTE.

La ſtatue de ce Pontife, de grandeur plus que naturelle, bien exécutée en bronze*, décore le parvis de l'Egliſe élevée ſur les deſſeins & ſous la conduite du Bramante. Les portes du plus beau bronze & dans la proportion des portes antiques du Panthéon, ſont diſtribuées en panneaux d'inégale grandeur, mélangés de cartouches de différentes formes. Chacun de ces panneaux & des cartouches eſt chargé en bas-relief d'une hiſtoire de l'ancien ou du nouveau Teſtament; les événemens les plus marqués occupant les plus grands eſpaces: le tout du deſſein le plus correct & du fini le plus précieux. Les bas-reliefs inférieurs ſont uſés par les baiſers continus des Péle-

* On y voit auſſi une très-belle fontaine: ouvrage de Paul V. à qui Rome doit ſes plus beaux établiſſemens en ce genre, d'où lui eſt reſté le titre de *Pontifex Maximus*.

LORETTE.

rins qui affluent à Lorette. Du point où l'on apperçoit l'Egliſe, ces Pélerins tombent à genoux, & ils font, en cette attitude, le reſte du chemin. Comme l'Egliſe ſe ferme à midi pour le reſte de la journée, ceux qui arrivent depuis midi, ſont réduits à rendre leur hommage aux portes. Le panneau d'en-bas d'un des battans, préciſément dans un endroit qui ſe trouve à la portée de gens à genoux, repréſente le meurtre d'Abel, qui, étendu & abſolument nud, préſente en ſaillie de deux tiers, toute la partie antérieure de ſon corps. Or toute cette partie eſt preſque effacée, à force de baiſers, quoique de bronze maſſif & du même jet que la porte même.

Le beau Chriſt de Michel-Ange que l'on voit à Rome dans l'Egliſe de la Minerve, a eſſuyé le même ſort, quoique de marbre blanc. On a été obligé de garnir d'un brodequin la jambe la plus expoſée aux baiſers. Ce morceau eſt un de ceux de Michel-Ange que les Romains eſtiment le plus ; & l'on peut lui appliquer ce que diſoit autrefois

Quintilien du Jupiter Olympien de Phidias : *Sa beauté ſemble ajouter au reſpect qu'inſpire un Dieu, dont l'Artiſte a ſaiſi toute la majeſté* *. LORETTE.

Ainſi en uſoient les Anciens, à l'égard des ſtatues de leurs Dieux les plus belles, & le plus en réputation. Cicéron parle d'un Hercule de bronze qui faiſoit partie des déprédations de Verrès : » Cette ſtatue eſt, dit-il, l'ouvrage le plus » admirable que j'aie vû en ce genre. La bouche & le menton du » Dieu ſont uſés par les baiſers de » ſes adorateurs, ce qui ſemble ajouter au prix de ce morceau **. «

L'Egliſe bâtie en croix latine, a une vaſte nef accompagnée de collatéraux aſſez étroits, & d'une

---

* *Ejus pulchritudo etiam adjeciſſe aliquid religioni videtur : adeò majeſtas operis Deum æquavit.*

** *Ibi ex ære ſimulacrum ipſius Herculis quo non facile dixerim me quidquam vidiſſe pulchrius : uſque eò, Judices, ut rictum ejus ac mentum paulò ſit attritius, quod in precibus ac gratulationibus, non ſolùm id venerari, ſed etiam oſculari ſolent.* In Verrem, Act. 5.

LORETTE.

hauteur preſque égale à celle de la nef. Ces collatéraux ſont lambriſſés, pour ainſi dire, par une continuité de chapelles appliquées au mur qu'elles débordent inégalement. L'architecture de ces chapelles n'eſt point uniforme; mais tous leurs ornemens ſont auſſi précieux par le choix des marbres, que par celui des tableaux qui les décorent. Parmi ces tableaux, j'en remarquai un du Barocci, à la chapelle des Ducs d'Urbin. C'eſt une répétition de ſa belle Annonciation que j'avois vue à Pézaro : il y a de plus, dans celui-ci, une chaiſe de paille ſur laquelle eſt ramaſſé un gros chat, dormant profondément, ſans que l'arrivée de l'Ange ait dérangé ſon ſommeil. A l'autel de la chapelle parallèle, on voit une Cène de Simon Vouet : tableau qui, par la correction du deſſein, par la nobleſſe de la compoſition, par la force de l'expreſſion & par l'éclat du coloris, peut ſoutenir la comparaiſon avec les beaux morceaux d'Italie. Je n'ai rien vu en France de ce Maître, qui réuniſſe toutes ces parties dans un auſſi haut degré.

LORETTE.

L'aîle gauche de l'Egliſe eſt occupée par les confeſſionaux des Jéſuites Pénitenciers. Il y en a un pour chaque langue qui eſt dirigée dans le choix par un étiquette que porte chaque confeſſional. Les Penitenciers paſſent-là la matinée en faction, chacun ayant à la porte de ſa guérite une grande houſſine noire, dont ils frappent la tête de ceux qui, n'ayant point de péchés mortels, expient les véniels par cet acte d'humilité, pour lequel ils ſe préſentent à genoux vis-à-vis le premier confeſſional, à la portée de la houſſine. Le Pénitencier François nous appercevant, quitta ſa guérite, vint à nous, & nous dit que, quoiqu'il eût tous les jours affaire à des Pélerins François, il n'en étoit que plus affamé de bonne compagnie. Il nous fit promener quelque temps, nous offrit ſes ſervices de la meilleure grace, & nous parut de meilleure compoſition que le Prêtre Provençal. Je vis depuis à Rome une fort jolie Provençale qui couroit ſeule l'Italie ſous l'habit de Pélerine: elle ſe louoit beaucoup des attentions de ce Pénitencier.

LORETTE. Dans l'aîle droite eſt pratiqué le chœur des Chanoines attachés à la deſſerte de cette Egliſe, qui a un Evêque depuis que Sixte V. y a tranſféré le ſiége de Récanati. Ce chœur & toutes les parties qui en dépendent, ſont ornés de tableaux de pluſieurs Maîtres célèbres.

Sous la croiſée eſt la *Santa-Caſa*, enveloppée d'une eſpèce de ſurtout qui a coûté environ cinquante mille écus d'or, & ſur lequel on a répandu, ou plutôt entaſſé toutes les richeſſes de la ſculpture. On en trouve dans Miſſon le plan, les élévations, & tous les détails rendus avec une exactitude à laquelle on ne peut rien ajouter. Les ornemens de ce morceau ſuffiroient pour la décoration d'une Egliſe entière. Il a été élevé ſur les deſſeins de Sanſovin, & non du Bramante, qui, plein de l'antique, en eût ſans doute emprunté & adapté à ce monument quelque idée pareille à celle d'après laquelle il a conſtruit la petite chapelle que l'on voit à Rome dans le cloître de Saint Pierre *in Montorio*. Léon X. & enſuite Clément VII.

y employèrent en concurrence les plus habiles Sculpteurs qu'eut alors Florence, c'eſt-à-dire, *Baccio Bandinelli*, que le P. Turſelin nomme *Raphaël Coutacii*, *Nicolas Tribolo*, *Raphaël de Monte-Lupo*, & *Antoine de San-Gallo*. Les portes de bronze dont j'ai parlé, ſont de ce dernier. Tous ces Maîtres contemporains, rivaux ou éleves de Michel-Ange *, eſſayant à l'envi de ſe ſurpaſſer dans l'éxécution des ornemens, des bas-reliefs & des figures des Prophètes & des Sybilles, ont érigé, dans ce grand ouvrage, un monument à l'honneur

LORETTE.

* Ils joignoient, comme lui, à tous les Arts ſubordonnés au deſſein, celui de la Poëſie, & une connoiſſance réfléchie des chefs-d'œuvres de l'Antiquité dans tous les genres. Auſſi étoient-ils en ſociété avec tous les Beaux-Eſprits du *Cinque-cento*. Les Lettres d'Annibal Caro offrent pluſieurs monumens du commerce qui étoit établi entre lui & ces Artiſtes. Raphaël de Monte-Lupo ayant fait à ſon égard quelque *ſpropoſito*, il lui dit ſur cette bévue : *Quando avreſte fatto ogni grande errore in queſto genere di cerimonie, l' eſſer voi Scultore porta ſeco un privilegio che vi rende ſalvo da ogni ſtravaganza.*

LORETTE. de l'Ecole de Florence, dont le goût s'y fait ſentir, par un ton plus ſçavant que gracieux, plus fier qu'attrayant.

Au-deſſus de la *Santa-Caſa*, s'éleve un dôme auſſi élevé au-deſſus de la voûte de l'Egliſe, que l'Egliſe l'eſt au deſſus du ſol *. Ce dôme a été peint par le Pomérancio, qui a repréſenté dans la calotte, le triomphe de la Vierge, & les quatre Evangéliſtes dans les pendentifs. La vivacité du coloris de ce Maître n'a pu tenir contre la vapeur du luminaire qui brûle continuellement dans la *Santa-Caſa*: à peine les quatre Evangéliſtes ſe laiſſent-ils appercevoir.

L'Egliſe étoit déja remplie de troupes de Pélerins attirés par la fête de la Nativité, qui eſt la grande ſolemnité de Lorette. Une de leurs grandes dévotions, eſt de faire, à genoux, le tour de la *Santa-Caſa*, & de multiplier ces tours en raiſon de leurs forces ou de leur dévotion. Ce

* *Tantùm ſe à templi faſtigio attollit, quantùm faſtigium à terrâ.* Turſelin, L. 2. c. 24.

pélérinage ſingulier eſt accompagné de battemens de poitrine, d'élans, de ſoupirs & de larmes qui ne coûtent rien aux Italiens. Il ſurvient quelquefois des difficultés pour le pas : car c'eſt à qui ſerrera de plus près la *Santa-Caſa*. J'ignore l'étiquette ſur laquelle cela ſe régle : je ſçai ſeulement que le pavé ſur lequel on ſe traîne ainſi, s'uſe prodigieuſement, par le frottement continu des genoux & des pieds ; & que tous les quinze ans, on eſt obligé de le renouveller. LORETTE.

Je ne rendrai pas un compte bien exact de l'intérieur de la *Santa-Caſa* : on y eſt ébloui par l'or & les pierreries qui y brillent de toutes parts ; on y eſt étouffé par la vapeur des cierges & des bougies perpétuellement allumés ; on y eſt écraſé par la foule empreſſée à jouir du ſpectacle de ce lieu célèbre. Je n'y vis bien diſtinctement que la *Santa-Scudella* : écuelle de terre très-commune, caſſée en bien des endroits, couverte d'un même émail que la fayance ordinaire. Elle eſt encaſtrée dans un vaſe dont le calice & le pied ſont

LORETTE.

de la plus grande richeſſe. Il n'eſt point de Pélerin qui ne promene ſon chapelet dans cette écuelle, où l'on paſſe auſſi de l'eau pour les malades qui en demandent.

Je ne rendrai pas meilleur compte du tréſor. J'y fus ébloui par l'énorme quantité d'ornemens de la plus grande richeſſe, de vaſes, de reliquaires, de perles & de pierreries qui laſſent la vûe ſans la ſatisfaire. Elle ſe repoſe agréablement ſur une Sainte-Famille de Raphaël, l'un des morceaux les plus gracieux de ce grand Maître, & ſur une Nativité de la Vierge, d'Annibal Carrache, laquelle a été tranſportée là de l'Egliſe où elle faiſoit l'ornement d'une chapelle. On y voit auſſi la plume du célèbre Juſte-Lipſe, qui la conſacra à Notre-Dame de Lorette. Pluſieurs mauvais Poëtes ont ſuivi cet exemple: leurs plumes ſont accrochées à des Acroſtiches qui ne donnent pas une haute idée de l'hommage qu'ils en ont fait à la Vierge. Parmi toutes ces mauvaiſes piéces, on en voit une très-dévote du célèbre Marc-Antoine Muret ;

elle eſt terminée par ces vers, qui ſont précédés du détail de pluſieurs miracles de Notre-Dame de Lorette, en faveur de malades & de naufragés. LORETTE.

O ego nunc morbis multò gravioribus æger,
Naufragiumque timens longè exitioſius illo,
Et jampridem animum peccati compede vinctus,
Si poſſim, morbis liber, vinclisque ſolutus,
Fluctibus & ventis laceram ſubducere puppim,
Quas tibi lætus agam grates, dùm vita manebit!
Te, cùm luce novâ ſparget Sol aureus orbem,
Te recinam, quoties abſcondet opaca diem nox;
Et tua præcipuo venerabor numina cultu.

Le tréſor qui renferme toutes ces richeſſes, eſt un ſalon oblong de la plus grande beauté dans ſes proportions, & dans la menuiſerie des armoires dont il eſt lambriſſé, & dans les compartimens correſpondans de la voûte & du pavé. Outre ces richeſſes, Notre-Dame de Lorette en poſſéde d'immenſes, en fonds de terre, en contrats & en argent monnoyé. Cet argent doit être

LORETTE. actuellement innombrable, puiſque, ſuivant le P. Turſelin, dès avant Léon X. il entroit chaque année dans le tréſor, dix mille, douze mille, quatorze mille, ſeize mille & juſqu'à vingt mille écus d'or *. M. Adiſſon paroît étonné qu'un tréſor auſſi riche n'ait point tenté l'avidité des Turcs & de quelques Forbans. S'il eût lu le P. Turſelin, il y auroit vu le peu de ſuccès de diverſes tentatives de cette eſpèce, & les malheurs qui, s'attachant à ceux qui avoient ſouſtrait non-ſeulement des piéces du tréſor, mais de ſimples pierres de la *Santa-Caſa*, les ont forcés à les réintégrer. Ce Pere rapporte à ce ſujet une Lettre de Jean Suarès, Archevêque de Coimbre, qui ſe crut obligé, par une punition marquée, à renvoyer à Lorette une pierre qu'il avoit ainſi détachée, & qu'il ne lui fut pas poſſible de conſerver, quoiqu'il ſe fût fait relever par le Pape de l'excommunication

* *Dena, duodena, quaterdena, ſenadena & uſque ad vicena aureorum millia in arcam quotannis ingeruntur.*

prononcée

prononcée *ipso facto* contre les auteurs de pareils attentats. LORETTE.

Si l'on en croit le même P. Turselin, les Papes & leurs neveux n'ont jamais mis la main à ce trésor, que dans deux circonstances où ils n'avoient absolument point d'autre ressource: Léon X. pressé par les Troupes du Duc d'Urbin, en tira six mille écus d'or, qu'il rendit dans l'année même. Clément VII. enfermé dans le château Saint-Ange, par l'armée du Connétable de Bourbon, en tira la moitié de cette somme, qu'il rendit avec la même exactitude.

Toutes les relations parlent des vases de l'Apothicairerie, exécutés en fayance sur les desseins, dit-on, de Raphaël. Je crois avoir trouvé dans les Lettres d'Annibal Caro, la véritable histoire de ces vases qui avoient originairement appartenu à la Maison d'Urbin. Dans une Lettre du 15 Janvier 1563, le Caro dit à la Duchesse d'Urbin (*Victoire Farnèse*): » Je saisis cette occasion que » m'offre la Peinture, pour supplier » Votre Excellence de m'accorder » une grace aussi aisée pour elle,

LORETTE. » qu'agréable pour moi. Le Duc ſon » époux avoit fait faire ici des deſ- » ſeins pour un ſervice de fayance » qu'il fit exécuter à la manufacture » d'Urbin ; & ces deſſeins ſont de- » puis demeurés entre les mains des » Directeurs de la manufacture qui » n'y ont aucun droit. Si Votre Ex- » cellence vouloit bien les faire re- » tirer, ſous prétexte qu'elle en a » beſoin, en me faiſant une faveur » ſingulière, elle obligeroit infini- » ment *le Peintre qui les a faits ici.* Il » eſt d'autant plus fondé à en eſpé- » rer la reſtitution, qu'ils ne lui ont » point été payés. J'attens cette fa- » veur avec le plus vif empreſſe- » ment*. « Ce paſſage ne nous ap-

* *Con queſta occaſione che mi ramenta della Pittura, voglio ſupplicare V. E. à farmi un favore molto deſiderato, e à lei molto facile. Il Signor Duca, ſuo conſorte, fece fare quì molti diſegni di varie ſtoriette per dipingere una credenza di Majolica in Urbino, la quale è ſtata finita, e gli diſegni ſono reſtati in mano di quei Maeſtri i quali ordinariamente non gli hanno ad avere. Se V. E. ſi voleſſe degnare di ricuperargli dà loro, con monſtrare di voler ſervirſene eſſa,*

prend pas préciſément de qui étoient ces deſſeins ; mais au moins y voit-on qu'ils étoient d'un Maître de l'Ecole Romaine, vivant en l'an 1563, & d'un Maître pour lequel le Caro s'intéreſſoit vivement. Peut-être étoit-ce le célèbre Thadeo Zuccari, qui peignoit alors, pour le Cardinal Farnèſe, le palais de Caprarole, d'après les idées que le Caro lui avoit détaillées dans une grande Lettre du 2 Novembre de l'année précédente. LORETTE.

Par une autre Lettre du 20 Octobre de l'année ſuivante, le Caro propoſe ce Maître au Prince *Orſino*, comme celui qu'il connoiſſoit le plus *à propoſito* pour un grand morceau de peinture, dont ce Prince vouloit orner ſa maiſon de Bomarzo. Tout cela ſe trouve ſans doute éclairci & fixé dans l'hiſtoire donnée depuis

---

ſarebbe à me una grazia ſingolare e un gran beneficio al Pittor che gli fece quì. *Al quale ſi dovrebbono reſtituire, poi che ſenza chiederne premio, v'a così volontieri durata fatica. E di queſta grazia la prega quanto più poſſa.*

LORETTE. peu, par M. Paſſeri, de l'origine & des divers états de la manufacture de Majolica établie à Urbin.

L'Egliſe de Lorette eſt en même temps & la Cathédrale & la Paroiſſe de toute la Ville. Dans une des matinées que nous paſſâmes à la viſiter, le corps d'une vieille ſervante de Chanoine fut continuellement expoſé, à viſage découvert. Il étoit environné d'enfans ſans ceſſe occupés à chaſſer les mouches qui s'attachoient à ſon viſage & à ſes pieds, qui étoient auſſi découverts. Si l'intérêt & la plus grande commodité des Prêtres s'accordoient moins avec l'uſage d'enterrer dans les Egliſes, ce ſeroit ſur-tout d'une Egliſe ſi vénérable pour eux à tant d'égards, que devroient être bannis les cadavres.

Le commerce de Lorette eſt comme celui de toutes les Villes qui ſont l'abord de Pélerins, c'eſt-à-dire, un commerce de conſommation en denrées, & un commerce de débit en madones, chapelets, médailles, &c. tel que celui dont ſubſiſtoient ces gens qui ſoulevèrent

la Ville d'Ephèſe contre Saint Paul & Saint Barnabé. Je vis des boutiques entières de chapelets & de roſaires de différentes eſpèces & de différens prix : on m'en fit voir d'agathe, de lapis & autres pierres précieuſes montées en or, dont quelques-uns, à ce qu'on me dit, étoient de vingt, trente & même de cinquante ſequins. Je le crus d'autant plus aiſément, que je ne m'étois pas annoncé comme un acheteur bien déterminé, & que toutes mes emplettes ſe réduiſirent en effet à une médaille de quatre baïoques. LORETTE.

Terminons cet article, en indiquant les meſures que prit l'Architecte San-Gallo pour aſſurer & affermir le dôme, qui s'entr'ouvrit & menaça ruine peu de temps après que l'enveloppe de la *Santa-Caſa* eût été achevée. Les Artiſtes en trouveront le détail au ſixiéme Chapitre du troiſiéme Livre de l'Hiſtoire de Lorette par le P. Turſelin.

MACERATA.

LE pays que l'on traverſe dans cette route, toujours riant, toujours fertile, mais peu cultivé, malgré le voiſinage de Lorette, eſt coupé par des rivières & des ruiſſeaux qui tombent de l'Apennin, que l'on a toujours à droite, & par des branches de ce mont inclinées vers la mer que l'on ne perd preſque point de vûe. Si les vallées ſont des attériſſemens formés inſenſiblement par le cours des rivières qui les arroſent, on l'ignore dans le pays qui n'a aucune tradition à cet égard.

A une lieue ou trois milles de Lorette, on traverſe Récanati, qui a paſſé, pour ainſi dire, à Lorette, ou n'eſt plus aujourd'hui habité que par les gens de mer qu'y fixe un mauvais port, & par des Laboureurs plus à portée là, qu'à Lorette, des terres qu'ils font valoir.

Cette Ville avoit été bâtie des débris de celle de Récina, détruite par les Goths : colonie qui avoit été

fondée par Pertinax, & dont nous côtoyâmes les ruines. A deux lieues au-delà, on distingue encore parmi ces ruines les restes d'un amphithéâtre. Car, depuis l'établissement de l'Empire, les spectacles étoient de première nécessité pour le peuple dont on formoit les colonies: l'amphithéâtre étoit le premier édifice qui intéressât les Colons, & qui les pût fixer dans le lieu de leur transmigration. MACERATA.

Macérata n'est éloignée de ces ruines, que d'une lieue. Elle est la capitale de la Marche d'Ancône, le siége d'un Evêque, & la résidence du Gouverneur ou Légat de la Province, de sa Chancellerie & d'une *Rote* ou espèce de Parlement. Au premier coup d'œil, cette Ville nous parut d'autant plus peuplée, que nous arrivâmes comme finissoit une course de chevaux, c'est-à-dire, une des grandes fêtes, & le seul spectacle qu'ayent aujourd'hui la plûpart des Villes d'Italie. Cette fête avoit attiré chez le Légat toute la Noblesse de la Ville & des Châteaux voisins. Nous vîmes encore aux fenêtres de

MACERATA. ſon palais, une partie de cette bonne compagnie, & au principal balcon, le *Palio* ou prix qui étoit une piéce de taffetas abandonnée au gré des zéphyrs. Nous euſſions pu prendre part au reſte de la fête ; mais nous aimâmes mieux ne point déranger nos valiſes, & nous contenter de la partager avec le peuple de tout ſexe & de tout état qu'elle avoit attiré dans les rues. Les Prêtres & les Moines faiſoient une grande partie de la foule, que nous ſuivîmes à la place ſuffiſamment garnie de Bateleurs.

Un de ces Bateleurs vendoit de petites Madones, enchâſſées ſous verre ; &, pour en faciliter le débit, il racontoit mille hiſtoires où ſa Madone, qui n'étoit pas celle de Lorette, avoit ſignalé ſa protection. Il avoit, pour Interlocuteur, un Singe qui jouoit le rôle de tous les malheureux que le Maître guettoit, aſſaſſinoit & voloit dans ſes récits. Car tous ces Saltinbanques, d'après les idées poltronnes du peuple, aux dépens duquel ils vivent, repréſentent tous les chemins d'Italie com-

me couverts de voleurs & d'embûches. MACERATA.

A ces récits lamentables, il en joignit un d'un homme qui ne vouloit pas pardonner, à un de ſes voiſins, l'aſſaſſinat de ſon pere. Toutes les maximes ſur le pardon des ennemis y furent étalées : le Singe interrogé ſur la vérité de ces maximes, répondoit par une grimace, & tout le tort fut du côté de celui qui vouloit venger ſon pere. Enfin la Sainte Vierge arrangea tout, par un miracle dont j'ai perdu le ſouvenir. Mais je me ſouviens qu'à ces ſortes de récits étoient mêlés de fréquens éloges des Prêtres & des Moines, de leur zèle pour le ſalut des ames, de leur auſtérité pour eux-mêmes, de leur condeſcendance pour les foibleſſes d'autrui, de leurs travaux pour le bien du prochain, de leur ſollicitude pour la converſion des pécheurs, pour la réconciliation des ennemis, & pour le maintien de la paix dans les Villes & dans les familles : éloges qui ſervent de paſſeport aux *ſpropoſiti*, aux impertinences & à toutes les abſurdités que ſe

MACERATA. permettent ces Saltinbanques, ſur la Morale & ſur le Dogme *.

La Marche d'Ancône court, en ſuivant la mer, juſqu'au Tronto, rivière de l'Abbruzze. Tolentin en fait encore partie. En quittant cette Ville, la voie Flaminia s'engage dans l'Apennin, & conduit dans la partie de l'ancienne Umbrie, qui forme aujourd'hui le Duché de Spolette. Tout ce pays eſt une ſuite de baſſins & de vallées arroſées de petites rivières. Si toutes ces vallées reſſemblent à celle de Foligni, ce ſont autant de paradis terreſtres **.

Nous étions alors à-peu-près dans cette ſaiſon que l'on nomme *Intempérie*, & nous trouvâmes dans le baſſin de Foligni, cette température que célébroit Horace. Les revers, par où nous y abordâmes, ſont cou-

---

* *Utraque poſcit opem res & conjurat amicè.*

** *Eſt ubi plus tepeant hyemes! ubi gratior aura*
Leniat & rabiem Canis & momenta Leonis,
Cum ſemel accepit Solem furibundus acutum!

verts d'oliviers, dont l'antiquité rend témoignage à l'excellence du climat: nous n'avons vu nulle part des arbres de cette eſpèce auſſi anciens, & en même temps auſſi vigoureux. Ils ſont la plûpart des démembremens d'anciennes tiges qui ont formé de nouveaux arbres adhérans à la racine primitive. MACERATA

FOLIGNI.

Au milieu de ce beau bassin, est assis Foligni, où nous trouvâmes de riches Négocians, des Artisans laborieux, & des Cultivateurs dont l'intelligence & l'activité devroient servir d'exemple au reste de l'Italie. La fertilité du sol, la facilité qu'offrent d'immenses prairies pour l'engrais des bestiaux, l'entrepôt de manufactures considérables de papier, une foire très-fréquentée : tels sont, dans ce beau pays, les aiguillons & les ressources de l'industrie. Sous les anciens Romains, les prairies arrosées par le *Clitumnus*, nourrissoient les victimes d'élite, *grandes victimas* *.

* *Hic albi*, Clitumne, *greges & maxima Taurus*
Victima, sæpè tuo perfusi flumine sacro,
Romanos ad templa Deûm duxêre triumphos;
Virgil. Georg. II.

Læta sed ostendens Clitumni *pascua sanguis*
Iret, & à grandi cervix ferienda Ministro.
Juven. Sat. XII.

FOLIGNI.

Cette rivière qui coule dans la vallée de Foligni, paroît en effet chargée d'un principe pierreux qu'elle dépose sur les bords de son canal, ainsi que le Chiento que nous avions côtoyé dans la Marche. C'est sur cette dernière que sont établies les manufactures de papier les plus considérables. Cependant ce papier est très-beau, très-uni, & le moins cassant de tous les papiers.

La Cathédrale de Foligni est un bâtiment gothique: espèce de construction que nous avions depuis bien long-temps perdue de vûe. Dans une grande armoire pratiquée à la droite du sanctuaire, est en argent, de grandeur un peu plus que naturelle, la statue de Saint Félicien, l'un des premiers Evêques, & Patron du Diocèse: cette statue qui représente cet Evêque assis, est un des beaux morceaux de le Gros, Sculpteur François, que des jalousies de métier avoient fixé à Rome, où il mourut en 1719. L'attention prévenante d'un jeune Choriste nous procura la vûe de ce monument de

FOLIGNI. la piété & du bon goût des gens de Foligni. Il nous conduisit ensuite au Monastère où est conservé ce beau tableau de Raphaël dont parlent toutes les relations. Cette prévenance ne nous étoit pas nouvelle; mais nous trouvâmes très-nouveau & sans exemple, le refus que fit ce jeune homme de la *bonne manche* que nous lui donnâmes: tant le climat de Foligni ressemble peu à celui du reste de l'Italie! Ce rare désintéressement ne seroit-il pas l'effet du goût pour le travail, qui bannit de Foligni toute espèce de mendicité?

Parmi plusieurs corps saints que possède la Cathédrale, nous vîmes celui d'une Sainte, venue de Rome, à laquelle on a imposé un nom qui annonce mal la sainteté: c'est le nom de *Messaline*. Nous eussions aussi pu voir celui de la Bienheureuse Angela, Religieuse du Tiers-Ordre; les Cordeliers le conservent en chair & en os. Ces corps, ainsi conservés, sont très-communs dans cette partie de l'Italie, depuis Bologne: mais notre curiosité, à cet égard, avoit été plus que satisfaite;

par la vûe de la Bienheureuſe Catherine de Bologne. Toutes ces Bienheureuſes, ainſi conſervées, & preſque toutes Religieuſes Tierçaires de Saint François ou de Saint Dominique, vivoient dans le temps où les Ordres Mendians tenoient le haut bout du Clergé Régulier de l'Italie. FOLIGNI.

Ces corps incorruptibles me rappellent ceux que j'ai vus depuis à Toulouſe, dans le veſtibule de l'Egliſe de Saint Nicolas, au fauxbourg de Saint Cyprien. Ces derniers, bien conſervés, bordent une corniche très-élevée, qui regne dans l'intérieur de ce veſtibule. La peau des joues, retirée par le deſſéchement, découvre leurs dents, & leur fait faire une grimace aſſez ſemblable à celle que produit le rire. Au ſujet de ces morts & de leur grimace, on me raconta à Toulouſe, que M. de Maupertuis, déja attaqué de la maladie dont il eſt mort, contemploit les corps du veſtibule de Saint Nicolas. Les triſtes réflexions que cette vûe lui inſpiroit, furent interrompues par un payſan, qui, le tirant par le bras,

FOLIGNI. lui demanda si ce n'étoit pas lui qui faisoit les Almanachs de Paris; & si en conséquence il ne lui pourroit pas dire de quoi rioient ces morts? *Ils rient, mon ami, ils rient de ceux qui vivent*, répondit M. de Maupertuis d'un ton tragique. Comme les Bienheureuses d'Italie ont été préparées avec plus de soin que ces rieurs de Toulouse, leurs joues ne font point la grimace qui donna lieu à la question du payſan Toulousain.

Nous vîmes à Foligni des monumens du zèle des Curés d'Italie pour l'exécution du Canon du Concile de Latran: *omnis utriusque sexûs, &c.* Le dernier Dimanche de la quinzaine de Pâques, ils avertissent que, dans la revue des billets qu'ils donnent aux Communians, & dont ils gardent des doubles, ils se sont apperçus avec douleur que tous leurs Paroissiens n'ont pas fait leur Pâque, & ils exhortent ceux qui y ont manqué, à satisfaire à ce devoir. Dans les quatre ou cinq Dimanches suivans, ces exhortations sont réitérés en forme de monition & avec menace d'excommunication. On ex-

communie enſuite ceux qui ſont en retard, mais ſans les nommer; puis on les excommunie nommément; enfin on affiche l'excommunication aux portes de l'Egliſe. Nous vîmes à la porte de la principale Paroiſſe de Foligni, un placard de cette eſpèce, qui étoit chargé des noms d'une vingtaine d'excommuniés, avec leurs ſurnoms, qualités, âge & demeure. Quatre ou cinq s'étoient fait relever depuis l'appoſition du placard, & leurs noms étoient biffés, mais de manière qu'on pouvoit encore les lire. FOLIGNI.

Les Italiens redoutent beaucoup moins l'excommunication, que les fléaux qu'elle attire ſur ceux qui en ſont chargés. On me raconta des événemens des plus tragiques en ce genre; entr'autres, l'aventure d'un excommunié que ſa femme avoit poignardé dans ſon lit. Ces excommunications n'ont lieu que dans les petites Villes. Dans les grandes, à Rome, par exemple, comme on peut ſatisfaire chez les Moines à tous les devoirs de la Paroiſſe, le Curé n'a droit ſur les Paroiſſiens, & les

FOLIGNI. Paroiſſiens n'ont beſoin que pour le Baptême & les derniers Sacremens; du miniſtère du Curé, que l'on appelle en conſéquence, *il Fachino dell' Oglio Santo.*

Nous apprîmes à Foligni, mais trop tard, que, dans le village de Palo, d'où, en venant de Lorette, nous avions découvert le baſſin de Foligni, on voit une grotte formée par la Nature, dans le flanc même de la montagne ſur laquelle Palo eſt ſitué; que cette grotte très-vaſte eſt remplie de congélations & de tous les jeux de la Nature, & qu'elle excite l'admiration de tous les Etrangers, à qui les merveilles de cette eſpèce ſont les plus familières.

Nous étions alors (vers les premiers jours de Septembre) dans le fort de l'*Intempérie*, c'eſt-à-dire, de cette ſaiſon * où les Romains, à la

* Dans les vers cités ci-deſſus, Horace l'appelle

Rabiem Canis & momenta Leonis,
Cùm ſemel accepit Solem furibundus acutum.

Ville & à la campagne, prennent les plus grandes précautions contre la Canicule. Intempérie.

Ces précautions ſont de choiſir une habitation fixe, ſoit à la Ville, ſoit à la campagne, & de n'en point changer; de coucher toujours dans la même chambre & dans le même lit; de ne pas même changer le lit de ſituation; de ſe tenir clos & couvert au lever & au coucher du Soleil; d'éviter les fatigues du corps; d'écarter de l'eſprit tous les ſujets de tenſion & de chagrin; de prendre un régime humectant; de plus, ſi l'on arrive à Rome dans cette dangereuſe ſaiſon, de ne point dormir en route, & de ne s'expoſer à l'air, que par degrés; enfin, en tout état, de manger le ſoir le moins qu'il eſt poſſible. Les Etrangers, les François ſur-tout, regardent ces précautions comme autant de miſeres & de ſuperſtitions. Ainſi en penſoit un jeune Abbé qui avoit devancé à Rome M. l'Evêque de Laon, à qui on l'avoit donné pour Secrétaire d'Ambaſſade. En attendant l'arrivée de l'Ambaſſadeur, il crut pouvoir mener à Rome

Intempérie. la vie que l'on mene en Automne dans les environs de Paris. Viſitant les Cardinaux & les Princes Romains dans leurs Terres, courant les Châteaux, changeant tous les jours de gîte & de lit, il *incaguoit* l'Intempérie, & prouvoit, par le bon état de ſa ſanté, la frivolité des terreurs qu'elle inſpire. Ce triomphe fut de courte durée: une fiévre, de l'eſpèce la plus meurtrière, enlevant cet Abbé, confirma les Romains dans leur préjugé, en faveur duquel ils citent mille exemples de cette eſpèce.

Toute la partie d'Italie, qui eſt au Nord de Rome, reſſent plus ou moins les effets de la Canicule ſur l'air. Ils ſont très-ſenſibles à Veniſe, lorſque le *Sirocco* ou vent du Sud y apporte les exhalaiſons de la campagne de Rome. Ce *Sirocco* caſſe les bras & les jambes, appeſantit la tête, & jette tout le corps dans un malaiſe ſemblable à celui de la fiévre. Nous nous amuſâmes d'abord de l'état des Vénitiens cloués comme des ſtatues ſur leurs grands ſiéges, ſuant beauconp plus qu'à l'ordinai-

re, & ayant à peine la force de lever les yeux au ciel pour répondre, lorſque nous leur demandions la cauſe de leur état : *Sirocco !* Nous ſçûmes bientôt par nous-mêmes à quoi nous en tenir ſur cet état, qui eſt préciſément ce que l'on appelle *courbature :* j'y trouvai un aſſez bon reméde dans des bains que, de grand matin, nous prenions à la mer. Intempérie.

A Rome & dans tout le plat-pays qui l'environne, l'intempérie commence vers le milieu du mois de Juillet, & dure juſqu'aux premières pluies, qui ſe font quelquefois attendre juſqu'au milieu d'Octobre. Dans l'intervalle, le ciel eſt conſtamment d'airain ; & la terre n'a d'eau qu'à la faveur d'abondanres roſées & d'orages aſſez rares, mais étonnans & par le fracas du tonnerre, & par les torrens d'eau qu'ils verſent. Dans tout ce temps de ſéchereſſe, ſous un ciel très-ſerain, l'air de Rome eſt chargé d'exhalaiſons enflammées, rouſſâtres & fétides en proportion du degré de chaleur. Les courſes que je faiſois à Rome dès le matin, me mettoient à portée de ſuivre le pro-

Intempérie. grès de ces exhalaisons qui s'épaississent & montent avec le Soleil. Je ne les ai jamais mieux observées, que dans une course que je fis à Saint Jean de Latran, le matin d'une journée où la chaleur fut extrême. Au Baptistaire de Constantin, elles étoient aussi palpables aux rayons du Soleil qui y entroit par la porte du Midi, que pourroit être la poussière qu'éleveroit un balai dans un appartement où il n'auroit passé depuis très-long-temps. Quant à l'odeur, c'étoit celle d'un alcali volatil de la plus subtile espèce. Est-il merveilleux que des exhalaisons de cette nature ayent quelque influence sur les corps!

Des Médecins se sont occupés à rechercher les causes de cette intempérie, & les remédes les plus propres à rétablir la salubrité de l'air. J'ai parcouru, dans le Supplément aux Antiquités Romaines, quelques traités sur ses objets, que Salengre y a fait entrer. J'ai lu celui de Doni, *De restituendâ salubritate agri Romani*, imprimé à Florence en 1667, & celui de Lancisi, imprimé à Rome en

1711; mais je n'y ai trouvé que ce qui eſt dans la bouche de tout le peuple. Chacun regarde comme l'effet d'une cauſe particulière, ce qui ſans doute eſt le réſultat de la réunion des cauſes ſuivantes. Intempérie.

1°. Les marais Pomptins ou Pontins, qui ſont comme la porte méridionale de la campagne de Rome, y répandoient de dangereuſes exhalaiſons, dès le temps de la République Romaine. Le Conſul Céthégus, & enſuite pluſieurs Empereurs, s'occupèrent de leur deſſéchement *.

Cependant, cinquante ou ſoixante ans après Auguſte, Silius Italicus appelloit la campagne qui les environne, *Peſtiferos Pontinâ uligine campos.* Ils avoient ſans doute été remis en valeur ſous les Empereurs ſuivans, qui les avoient fait porter ſur les rôles ou cadaſtres des impoſitions réelles. Le déclin de l'Empire *Lib.* 8.

* Les Commentateurs leur appliquent ces vers d'Horace:

Sterilis dudùm palus, aptaque remis,
Vicinas urbes alit, & grave ſentit aratrum.

Intempérie. les ayant fait retomber dans leur premier état, Honorius, par une Loi de la première année de ſon regne, adreſſé au Préfet du Prétoire d'Italie, déchargea de toute impoſition cinq cents vingt-huit mille quarante-deux arpens tombés en non-valeur. Je vais rapporter cette Loi, que perſonne n'a encore appliquée à ſon véritable objet, & que les Commentateurs & tous les Hiſtoriens de l'Empire citent comme une preuve de la magnificence d'Honorius, & de ſon attention au ſoulagement des peuples.

Cod. Theod. Lib. 2. §. 2. 528042 *jugera quæ Campania Provincia, juxtà Inſpectorum relationem, & veterum monumenta chartarum, in deſertis & ſquallidis locis habere dignoſcitur, iiſdem Provincialibus conceſſimus, & chartas ſuperfluæ deſcriptionis cremari cenſemus.*

Théodoric, l'un des Princes les plus magnifiques qui ayent jamais régné, rétablit, par d'immenſes travaux, leur équilibre avec la mer. Quelques Papes ont formé des projets à cet égard, ou infructueuſement tenté quelques ouvrages qui leur

leur ont à peine ſurvécu. L'intempérie ſe faiſoit ſans doute peu ſentir dans ces premiers temps où, comme Pline l'avance ſur l'autorité d'anciens Médecins, ces marais étoient bordés de trente Villes ou Bourgs. Relativement aux exhalaiſons qu'ils répandoient dans la campagne de Rome, un Poëte donnoit l'épithete de *plumbeus* au vent du Midi : *plumbeus Auſter*. Sous un ciel moins ardent, que ſeroit aujourd'hui le territoire de la Hollande, ſi elle étoit réduite à quelques Villages répandus ſur les collines que leur ſituation auroit mis à couvert de l'inondation ? Intempérie.

2°. La campagne de Rome ſeroit moins ouverte à ces exhalaiſons, ſi les marais qui les produiſent, étoient maſqués par quelque forêt qui pût les intercepter. On rencontre, il eſt vrai, quelques bois entre Vélétri & ces marais ; mais ces bois ſont des hautes futayes mal-tenues, & exploitées de manière que preſque tous les arbres ſont coupés à la hauteur de la ceinture. D'ailleurs ce ſont des liéges ou des chênes

Intempérie. verds, dont les tiges rachitiques & très-eſpacées ne font point obſtacle à la circulation de l'air. Ce n'eſt pas que le ſol ne pût porter des arbres de meilleure eſpèce ; mais dans un pays inhabité & ſous un Gouvernement très-foible, on ne ſent que le danger de ces forets, qui, ſi elles n'étoient pas à claire-voie, offriroient des repaires à des brigands de toute eſpèce.

3°. J'ai oüi des Romains attribuer la cauſe de l'intempérie aux vapeurs de la *Solfatara* de Pouzzoles, que le vent de Sud-Eſt porte à plein vol dans la campagne de Rome, depuis que Sixte V. a fait détruire une forêt qui les interceptoit. Ils aſſurent que, tant que cette forêt a ſubſiſté, l'air de Rome n'étoit point chargé, dans la Canicule, de ces eſprits ſulphureux, alumineux & vitrioliques qui l'infectent aujourd'hui. La raiſon qu'avoit Sixte V. pour détruire cette forêt, étoit la même que celle qui a mis à claire-voie les bois d'entre Véletri & les marais Pontins.

4°. D'autres rejettent cette même cauſe ſur l'uſage où ſont les cultiva-

teurs des plaines, de mettre le feu aux chaumes des bleds, auſſi-tôt après la récolte : uſage qui a pour but de détruire les inſectes & les reptiles établis dans ces chaumes, & d'engraiſſer les terres par les cendres, qui ſont d'autant plus abondantes, que ces chaumes très-épais & très-forts ne ſe coupent qu'à la hauteur de la ceinture, par les raiſons qu'ont les bûcherons pour ne couper les arbres qu'à la même hauteur, c'eſt-à-dire, pour ménager la peine des travailleurs. Intempérie.

5°. Le baſſin qu'occupe la campagne de Rome, étoit autrefois couvert de lieux de plaiſance, où l'art réuniſſoit tous les agrémens dont les jardins ſont ſuſceptibles. Ces lieux appellés *Villæ ſuburbanæ* *, étoient d'autant plus magnifiques, d'autant plus délicieux, que les Romains leur donnoient tous les inſtans qu'ils pouvoient dérober aux affaires. L'eau étoit un agrément capital ſous un climat ſi brûlant ; & elle venoit

* Voyez les Lettres de Cicéron & de Pline, Strabon, &c.

Intempérie. des montagnes remplir des lacs, des canaux, des viviers, & fournir à l'usage des bains. Cette campagne étant depuis devenue déserte, l'eau suit encore une partie des pentes qu'on lui avoit anciennement ménagées : elle se répand dans la campagne, & n'y trouvant plus ni canaux, ni écoulement certain, elle s'arrête dans les inégalités du terrein, y croupit, s'y corrompt, & peut beaucoup contribuer aux influences pestilentielles de la Canicule.

Mais toutes ces causes en ont une première, qui en est comme l'œuf ou le germe : c'est l'entière dépopulation de ce beau pays. Rendez-lui une partie des hommes qui le couvroient autrefois, les eaux dirigées auront des écoulemens certains : on connoîtra d'autres engrais que celui que donnent les cendres de chaume : les bois remis en valeur, seront tenus & exploités de la manière la plus avantageuse pour le propriétaire ; ils présenteront à l'air des barrières & des masses impénétrables ; enfin ces marais Pontins, ces *pestiferi Pontinâ uligine campi*, offriront à la cul-

ture une ſource inépuiſable de productions & de richeſſes. Intempérie.

En un mot, ce beau pays eſt mal ſain, parce qu'il eſt dépeuplé; & il eſt dépeuplé, parce qu'il eſt mal ſain. Dans le phyſique, ainſi que dans le moral, il arrive ainſi ſouvent que les mêmes choſes ſont réciproquement cauſes & effets: ce qui eſt cauſe ou principe à certains égards, devenant effet ou conſéquence ſous d'autres rapports. De ceux qui ſe rencontrent entre la dépopulation & l'*intempérie*, on peut conclure que l'intempérie n'a de reméde que dans la population; que tous les autres remédes, que l'on pourroit tenter, ſont inſuffiſans & de nul effet; enfin que ce reméde capital les renferme tous.

Lorette & ſon territoire prouvent l'excellence de ce reméde unique. Avant que Jules II. eut mis en vogue la *Santa-Caſa*, Lorette étoit environnée de marais, où refluoient les eaux de la mer; ces eaux ſtagnantes corrompoient l'air, le pays étoit inculte & inhabité. Nous avons ſur ces faits le témoignage oculaire

Intempérie. du ſçavant Baccius, originaire de Lorette même : il les atteſte dans ſon Traité *de Vinis*, *pag.* 259. Comme cet Ouvrage eſt extrêmement rare, je rapporterai le paſſage dans les termes de l'Auteur *.

Tel eſt l'état actuel de ce *Latium*, à qui Virgile adreſſoit ces beaux vers :

Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus;
Magna virûm, &c.

Georg. Lib. 2.

De ces titres, il ne lui reſte que celui de *Saturnia*, eu égard & à ſon

* *Cùm à primis uſque annis, ex imis maritimis convallibus, nebuloſum aëris concipereret halitum tota regio; ſuccisis noſtro tempore undique ſylvis, non agri ſolùm ac vineta ſummo nitent ſtudio, ſed ſalubriori quoque gaudet aurâ ac rerum omnium ubertate.* Sed quam majorem quærimus ſalubritatis cauſam, quam ex ipsâ incolarum frequentiâ ? *Ubi enim hæc loca, præteritis ſæculis, ab imâ uſque planitie, ſquallida eſſent, & ex nebularum graviore halitu noxia & inhoſpita; ex concurſu poſteà quem habuit Lauretum habetque in dies majorem, nulla prorsùs caret amœnitate, ubertate & gratiâ.*

air de décrépitude, & à la caducité qui ſe perpétue dans le Souverain ſous les loix duquel il végete. De ces fertiles campagnes, il n'y en a plus de cultivées, que celles qui appartiennent à d'opulentes Communautés, ou à des Seigneurs en état de faire valoir des terres éloignées de toute habitation. Ainſi la cultivation s'y ſoutient par les grandes poſſeſſions, c'eſt-à-dire, par la cauſe même qui la détruit ſous d'autres climats & ſous d'autres gouvernemens. Le défaut de Cultivateurs, attachés à la *glébe*, eſt remplacé par les deſcendans des anciens Sabins, qui, de leurs montagnes, viennent par troupes donner aux terres la très-légère culture qui ſuffit pour leur procurer la plus grande fécondité. J'ai vu ces payſans au travail *. Arrangés ſur une file de vingt, trente, & quelquefois de quarante à cinquante perſonnes de tout ſexe & de tout âge, ils prennent un champ dans ſa longueur ou dans ſa largeur; & avançant ſur une ligne toujours

Intempérie.

* *Sabellis ligonibus verſare glebas.*

Intempérie. parallèle, ils égratignent la terre en cadence, & au chant lamentable d'antiques villanelles.

Ayant laiſſé à Lorette le dévot Voiturin qui nous avoit fourni des chevaux à Ferrare, nous en avions pris d'autres qui nous conduiſirent de Lorette à Spolette, qui eſt à-peu-près le lieu où l'*intempérie* commence à ſe faire ſentir. Là nous paſſâmes quelques heures au lit; & à notre lever, l'appartement que nous occupions étoit infecté d'une odeur beaucoup plus forte & plus perçante que celle qu'exhalent de vieilles latrines. Nous en demandâmes la cauſe, & l'on nous dit que c'étoit l'*aria*. Ayant en effet ouvert les fenêtres, pour prendre l'air, nous le trouvâmes pareil à l'échantillon que nous en avions ſenti dans notre appartement.

Nous prîmes la poſte à Spolette; & vîmes lever le Soleil dans une plaine délicieuſe qui ſépare Terni de Narni, villes dont le plus grand mérite eſt d'avoir donné naiſſance, la première à l'Hiſtorien Tacite, la ſeconde à l'Empereur Nerva, à qui le

genre humain dut quatre-vingt-quatre années de félicité. Intempérie.

Terni étoit la dernière ville de l'ancienne Ombrie ; enſuite s'ouvroit le *Latium*, arroſé par le Tibre. Città-Caſtellana, la première ville que l'on y rencontre, eſt, ſuivant l'opinion commune, l'ancien *Feſcennium*, d'où étoient venus à Rome les vers *feſcennins*, eſpèce de ſtyle poiſſard que Rome avoit conſervé pour certaines piéces deſtinées à l'amuſement de la canaille. Le ſçavant Dominique Mazocchi attaqua cette opinion dans un petit Ouvrage *in*-4°. publié à Rome en 1646 : il y établit que Città-Caſtellana eſt l'ancienne Ville de Veïes, ſi célèbre dans le premier âge de la République Romaine.

Le ſpectacle que nous offrit ce pays, étoit bien capable de fortifier les idées que l'on nous avoit données ſur l'*intempérie* & ſurſes funeſtes effets. Dans tous les lieux où nous changeâmes de chevaux, il n'étoit reſté pour le ſervice de la poſte & d'une mauvaiſe auberge, que quelques gens des plus déterminés ; &

Intempérie. ces gens, tous attaqués de la fièvre, régloient leur service sur l'intervalle des accès. La vûe de ces spectres pâles, livides, étiques, ou enflés, annonçoit mal ce beau pays de *Papimanie*, dont les heureux habitans se font reconnoître à leur face riante,

Couleur vermeille & visage replet,
Taille non pas de quelque mingrelet, &c.

Le Diable de Papefiguiere de la Fontaine.

Mais elle nous rappella le Croupignac du *Voyage de Chapelle :*

Où cinq ou six faisoient le reste
De cinq ou six cens que la peste
Avoit envoyés devant Dieu.

Les cinq dernières lieues, pour arriver à Rome, traversent les plus belles campagnes & les moins cultivées. Elles ne sont en grande partie labourées que par les eaux, qui, abandonnées à elles-mêmes, & se répandant au hasard dans tous les lieux autrefois creusés de main d'homme, formeront un obstacle

invincible à la cultivation, tant qu'on ne leur ouvrira pas des lits capables de les recevoir. Intempérie.

Ces campagnes sont jonchées des débris de la magnificence & du luxe des anciens Romains. Le terrein en est, pour ainsi dire, découpé par les desseins variés des jardins, dont on reconnoît encore les parties les plus marquées, telles que les grandes piéces d'eau, les buttes, les terrasses, les amphithéâtres en terres rapportées. A ces ruines sont mêlées celles des bâtimens & des temples, qui n'offrent plus que des monticules & d'informes ruines.

Au sein de ce désert & de cette pestilence, Rome éleve un front altier, dont la grandeur & la majesté semblent encore annoncer la Reine des Nations & la Maîtresse de l'Univers. Ses avenues, formées par une continuité de palais, répondent à cette grandeur. Enfin le coup d'œil qu'elle présente à ceux qui y abordent par la porte du Peuple, force les François eux-mêmes à rendre hommage au goût Romain pour les machines & pour les grandes déco-

Intempérie. rations. Nous y arrivâmes le 5 du mois de Septembre, vers les deux heures après-midi. Nous y apportions une faim qui fut encore augmentée par toutes les cérémonies qu'il nous fallut eſſuyer pour trouver à dîner. Quatre Traiteurs auxquels nous nous adreſſâmes ſucceſſivement, s'attachèrent à nous, & nous ſuivirent chez un cinquiéme, qui ſe trouva enfin en état de nous donner à manger. Cette recrue lui aida à le préparer, nous ſervit, & prit des droits de préſence ſur le prix du dîner, que ces droits doublèrent.

ROME.

ROME ancienne & Rome moderne ont été l'objet de tant de recherches & d'examens, que l'on pourroit juger qu'il n'y reſte plus rien à découvrir ; cependant tout n'eſt pas encore épuiſé. Je vais haſarder quelques conſidérations ſur certains objets qui ont échappé aux recherches, ou que j'examinerai ſous un nouveau point de vûe, & pour éviter la confuſion, je les diſtribuerai ſous différens titres. Ces conſidérations, au reſte, ainſi que toutes celles que je me ſuis permiſes dans le cours de cet Ouvrage, ſont, pour me ſervir des termes d'un Ecrivain François, *non la meſure des choſes, mais la meſure de ma vûe.* Montagne, L. 2. c. 10.

ANTIQUITÉS.

On ne peut faire un pas dans Rome, ſans y rencontrer quelques monumens ou quelques ruines relatives à des faits d'autant plus intéreſſans,

ROME ANCIENNE.

que c'eſt ſur eux que les yeux de l'eſprit ſe ſont ouverts dans les premières études.

Rome eſt le premier Monde que l'on ait connu, & un Monde à l'embelliſſement duquel l'Hiſtoire, l'Eloquence, la Poëſie, & tous les Arts les plus ſéducteurs ont à l'envi travaillé *: Monde où il n'y a d'Etrangers que ceux qui le ſont dans les Lettres & dans toutes les connoiſſances ſérieuſes & agréables; que ceux qui n'ont jamais oüi parler *de ces grandes ames qui l'habitèrent, de ces Républicains libres, vrais, & de cœur vraiment Romain* **.

Liv. 3. c. 9. » J'ai vu ailleurs, diſoit Montagne, des maiſons ruinées & des » ſtatues du Ciel & de la Terre; &

* *Civitas in quâ nemo hoſpes niſi Barbarus.* Cicéron diſoit d'Athènes: *Quòcumque ingredimur, in aliquam hiſtoriam veſtigium ponimus.* De Fin. L. 5.

** *Di quelli Omacciani che vi habitarono, di quei Republiconi liberi, ſinceri e d' animo veramente Romano.* Annibal Caro Litter. *Movemur enim neſcio quo pacto*; diſoit Cicéron, *locis ipſis in quibus eorum quos admiramur, adſunt veſtigia.* De Leg. Lib. 2. initio.

» ſi cependant ne ſçaurois revoir le
» tombeau de cette Ville ſi grande
» & ſi puiſſante, que je ne l'admire
» & révère. J'ai eu connoiſſance des
» affaires de Rome, long-temps
» avant que je l'aie eue de celles de
» ma Maiſon : je ſçavois le Capi-
» tole & ſon plan, avant que je
» ſçuſſe le Louvre, & le Tibre avant
» la Seine. J'ai eu plus en tête les
» conditions & fortunes de Lucul-
» lus, Metellus & Scipion, que
» d'aucuns hommes des nôtres.....
» Me trouvant inutile à ce ſiécle, je
» me rejette à cet autre, & en ſuis
» ſi embabouiné, que l'état de cette
» vieille Rome libre, juſte & flo-
» riſſante, (car je n'en aime ni la
» naiſſance, ni la vieilleſſe), m'in-
» téreſſe & me paſſionne : parquoi
» je ne ſçaurois revoir l'aſſiette de
» leurs rues & de leurs maiſons, &
» ces ruines profondes juſqu'aux
» Antipodes, que je ne m'y amuſe.
» Il me plaît de conſidérer le viſage
» de ces Romains, leur port & leurs
» vêtemens. Je remâche ces grands
» noms entre les dents, & les fais
» retentir à mes oreilles : *Ego illos*

ROME ANCIENNE.

ROME ANCIENNE.

» *veneror, & tantis nominibus assurgo.* » Des choſes qui ſont en quelque » partie grandes & admirables, j'en » admire les parties même commu- » nes : je les viſſe volontiers devi- » ſer, promener & ſouper. Ce ſeroit » ingratitude, de mépriſer les reli- » ques & les images de tant d'hon- » nêtes gens & ſi valeureux, leſ- » quels j'ai vu vivre & mourir, & qui » nous donnent tant de bonnes inſ- » tructions par leur exemple, ſi nous » les ſçavions ſuivre. « Je me ſuis imaginé que, malgré la longueur de ce morceau du neuviéme Chapitre du troiſiéme Livre des Eſſais de Montagne, le Lecteur le verroit ici avec plaiſir.

Le Capitole.

En effet, quelle imagination ne remue pas la première vûe de ce Capitole qui fut ſi long-temps le ſiége de l'Empire de l'Univers, où furent conduits en triomphe les Rois & les dépouilles de ces Nations qui ſe croyent aujourd'hui invincibles, & qui jouit encore, à bien des égards, de l'Empire & de l'éternité attachés aux Deſtinées de Rome !

Le Capitole moderne que l'on voit aujourd'hui, a été élevé ſur les fondemens de l'ancien. Michel-Ange, qui en a donné le plan, a ſçu répandre dans les trois corps de l'édifice, dans leurs accompagnemens & ſur leurs avenues, le caractère de grandeur & de majeſté qui le devoit annoncer. ROME ANCIENNE.

La nuit qui ſuivit le *Poſſeſſo*, je vis toutes les parties extérieures de ces bâtimens, & toutes leurs dépendances, illuminées comme on illumine à Rome, c'eſt-à-dire, en grands flambeaux de cire blanche. Les ſalles, la place & ſes avenues étoient remplies du peuple de la Ville, & de celui des campagnes voiſines que la cérémonie avoit attiré à Rome. Les deſcendans des Sabins, des Eques, des Volſques, &c. étoient-là avec leurs enfans & leurs femmes. Celles-ci parées de leurs plus beaux habits & d'atours auſſi piquans par la variété, que par la ſingularité; animées de cette gaieté franche & naïve que l'on ne trouve ni dans le peuple Romain, ni en général dans le peuple des grandes Villes, lioient d'a-

ROME ANCIENNE. bord converſation avec ceux qu'elles s'imaginoient être le plus en état de leur expliquer les belles choſes qu'elles voyoient, la plûpart pour la première fois : preſque toutes grandes, bien faites, & ayant dans l'air & dans le maintien cette aiſance & cette liberté que l'art étouffe dans les Dames d'Italie.

Au jour que répandoit l'illumination, les deux aîles ou corps en retour qui embraſſent la place du Capitole, me parurent n'être pas exactement perpendiculaires au corps du milieu dont elles ſont détachées : il me ſembla qu'elles rentroient ſur la place, par leurs extrémités qui regardent la Ville, ces extrémités dérobant la vûe de l'illumination dans leur continuité. Cette légère irrégularité ne m'avoit point frappé à la lumière du jour : l'Architecte y a ſans doute été forcé par l'irrégularité du terrein ; peut-être auſſi n'étoit-ce qu'une illuſion d'optique.

J'avois oüi dire, & j'avois lu dans quelques Relations, que le Mont Capitolin étoit aujourd'hui preſque de plein-pied avec le ſol de Rome.

Cela eſt vrai, quant à la partie qui regarde le *Forum Romanum* ou *Campo Vaccino*. Cette partie formée des *ſubſtructiones* attribuées à Tarquin, a été rabaiſſée, & le ſol du *forum* s'eſt beaucoup élevé: au moyen de quoi, ils ſe communiquent par un talus aſſez doux. La vraie roche Tarpéïenne a beaucoup conſervé de ſon ancien eſcarpement: elle forme l'iſſue de la place entre l'aîle droite du Capitole moderne, & le corps du milieu. Cette iſſue conduit aux bords du Tibre, par une pente brute, très-roide, & qu'il eſt difficile de franchir ſans le ſecours des mains. Enfin, quoique le ſol en cet endroit, ſe ſoit auſſi élevé, les criminels que l'on y précipiteroit, ſeroient encore en grand danger de la vie. ROME ANCIENNE.

Le Mauſolée d'Auguſte doit à la ſolidité de ſa bâtiſſe, ce qui en exiſte encore: *mole ſuâ ſtat.* Il reſſembloit, par ſa forme circulaire, & par ſa poſition à l'égard du Tibre, au Mauſolée d'Adrien, qui eſt aujourd'hui le Château Saint-Ange. Les pyramides d'Egypte avoient donné aux Ro- Mauſolée d'Auguſte.

ROME ANCIENNE.

mains la première idée de ces grands monumens funéraires, dans la plûpart desquels ils avoient auſſi adopté la forme pyramidale. Auguſte jugea ſans doute la forme circulaire plus analogue à la majeſté des Souverains de l'Univers.

Les débris de ce Mauſolée annoncent un bâtiment dans lequel on avoit allié la magnificence à la ſolidité. Toute la carcaſſe en exiſte dans une tour ronde d'environ quarante pieds de diamètre, dont les murs ſont encore revêtus, dans une partie de leur face extérieure, de ces pierres poſées en loſanges, que les Anciens appelloient *Opus reticulatum*. L'intérieur de cette tour eſt perpendiculaire & liſſe dans toute ſa hauteur. L'extérieur eſt encore partagé en deux étages, & le premier a un mur double d'une prodigieuſe épaiſſeur. La ſaillie de ce mur formoit ſans doute un ſocle continu, ſervant de baſe aux colomnes qui accompagnoient le ſecond étage, lequel peut-être étoit ſimplement bâti en retraite avec des pilaſtres dont il n'exiſte aucun veſtige. Le mur de ce

ROME ANCIENNE.

second étage, qui est encore très-élevé, est couronné d'un berceau continu & ombragé par quelques ſeps de vigne, plantés dans l'intérieur du monument. Cette vigne, d'un plant choiſi de muſcat d'Alexandrie *, étoit chargée de raiſins d'un goût exquis & d'une maturité parfaite.

Il ſeroit bien difficile de décider, par l'état actuel des lieux, ſi l'intérieur de ce monument étoit diſtribué en niches deſtinées à recevoir les urnes dépoſitaires des cendres d'une Maiſon qu'Auguſte ſe flattoit ſans doute devoir être éternelle comme l'Empire. En ce cas, ſa diſpoſition intérieure auroit été la même que celle de ce *Columbarium* ** de la voie Appienne, qui raſſembloit les cendres de tous les Affranchis de la *Maiſon d'Auguſte*. J'ai déja dit que le mur intérieur eſt perpendiculaire & liſſe dans toute ſa circonfé-

* Ce raiſin eſt très-eſtimé des Italiens.

** Il fut découvert au commencement de ce ſiécle. M. Bianchini en a donné une ſçavante deſcription.

ROME ANCIENNE.

rence : mais au pied de ce mur, & ſous ſa double épaiſſeur, on avoit pratiqué des caveaux qui exiſtent encore dans leur entier, & dont toutes les parties ſont enduites d'une eſpèce de ciment ou de maſtic rouge, qui n'a rien perdu de ſa ſolidité, ni de l'éclat de ſa couleur. Ces caveaux qui ont réuni les cendres des Marcellus, des Germanicus, des Agrippa, des Druſus, des Livie, des Octavie, des premiers Céſars, c'eſt-à-dire, de tout ce que l'Univers eut jamais de plus grand, ſervent aujourd'hui de receptacle au fumier & à toutes les immondices qu'on y raſſemble pour l'engrais du jardin pratiqué dans l'intérieur du monument. J'allois quelquefois ſur la terraſſe qui le couronne : j'y jouiſſois du coup d'œil de Rome & de la campagne que bat le canon du Château Saint-Ange ; & en mangeant le raiſin exquis qu'elle m'offroit, je méditois ſur la vanité des grandeurs humaines.

Les Artiſtes qui avoient eu part à la conſtruction du Mauſolée, eurent, par diſtinction, leur tombeau dans

ſon voiſinage, où l'on a trouvé cette Inſcription : ROME ANCIENNE.

D. M.

ULPIO MARTIALI,
AUG. LIB. A MARMORIBUS.

Je ſuis étonné que quelques Antiquaires ayent été chercher ailleurs que dans ce monument, le tombeau que Virgile avoit en vûe dans ces beaux vers du ſixiéme Livre de l'Enéïde :

Quantos ille virûm magnam Mavortis ad urbem
Campus aget gemitus, vel quæ, Tiberine, videbis
Funera, cùm tumulum præterlabêre recentem!

1°. Ce Mauſolée faiſoit face au champ de Mars, qui, ſous Auguſte, étoit encore hors de l'enceinte de Rome.

2°. Il étoit ſéparé du Tibre par la voie Flaminienne qui traverſoit ce même champ de Mars.

3°. Auguſte, ainſi que nous l'apprend Suétone, l'avoit commencé

ROME ANCIENNE.

sous son sixiéme Consulat; & Marcellus mourut sous l'onziéme Consulat de son oncle, qui comptoit par les années ses Consulats intermédiaires. Or, en supposant que l'on eût employé quatre ou cinq années à la construction de ce Mausolée, il venoit d'être terminé, lorsque mourut Marcellus.

Ces ruines augustes, le lieu du tombeau des Scipions, les vestiges des monumens funéraires de tant de Héros qui firent la gloire de l'ancienne Rome, semblent concourir pour nous ramener à la réflexion qu'ils avoient fait naître à Lucrèce *.

Le Mausolée d'Auguste avoit, vers son entrée, deux Obélisques, dont l'un a été transporté & élevé par Sixte V. vis-à-vis la façade septentrionale de l'Eglise de Sainte Marie Majeure : l'autre, dit-on, est encore enfoui sous les décombres,

* *Tu verò dubitabis & indignabere obire,*
MORTUA cui VITA est jam vivo & pœnè videnti!
Lucret. Lib. 3.

qui ;

qui, ſur-tout dans cette partie, ont prodigieuſement exhauſſé le ſol de Rome. Ils étoient ſans hiéroglyphes, & ce ſont probablement ceux qu'Auguſte, au rapport de Pline, avoit fait tailler dans les carrières de la haute Egypte. ROME ANCIENNE.

Les monumens nombreux en ce genre, amenées d'Egypte à Rome, renverſés depuis de deſſus leurs baſes, & relevés la plûpart par Sixte V. ſont les témoins les plus ſinguliers de la grandeur de cette ancienne Capitale de l'Univers. Je vis avec étonnement qu'on les avoit preſque tous placés dans le parvis des plus grands édifices, dont le voiſinage les écraſe & détruit une partie de leur effet. Celui de la place du Peuple eſt le ſeul qui conſerve le ſien: on eût pu procurer aux autres les mêmes avantages, en les répandant dans les places de Rome. Obéliſques.

J'ai vu de très-près celui de ces monumens qu'Auguſte, au commencement de ſon regne, avoit placé au milieu du champ de Mars, & dédié au Soleil. Renverſé avec ſa

ROME ANCIENNE.

baſe, il avoit été, pendant pluſieurs ſiécles, enfoui ſous des ruines, & enſuite ſous des maiſons bâties au milieu de ces ruines. Dans les unes, il faiſoit partie des fondemens; dans d'autres, il tenoit lieu de mur de cave; & dans pluſieurs, il ſervoit d'âtre ou de contre-cœur de cheminée. Ces derniers uſages en ont dégradé toutes les parties expoſées pendant des ſiécles à l'action du feu. Enfin Benoît XIV. l'ayant débarraſſé de toutes ces entraves, ſe propoſoit de le faire relever. Il eſt caſſé en quatre endroits: malheur commun à ceux que Sixte V. a remis en honneur. La réparation de la partie calcinée offre une difficulté que n'a point rencontrée l'Architecte de Sixte V. Le rabattement de cette partie, & un placage que l'on y pourroit adapter, ſuffiroient peut-être pour cette réparation.

Les hiéroglyphes dont il eſt chargé dans toutes ſes parties ſaines, ſont de relief; cependant au premier coup d'œil ils paroiſſent gravés en creux, l'eſpace qu'occupe chaque figure, étant évidé de manière que

les parties les plus saillantes du relief sont débordées par la surface de la masse dans laquelle elles paroissent enchâssées : expédient sans doute imaginé pour mettre ces parties de relief à l'abri des frottemens qu'esfuyoient ces masses énormes dans les manœuvres multipliées qu'exigeoient leur transport, leur élévation sur les bases, &c. Au reste ces hiéroglyphes sont du travail le plus fini.

Près de l'Obélisque du champ de Mars, on voit sa base, qui est un cube énorme du même granit que l'Obélisque. Cette base renversée sur son flanc droit, offre une inscription en lettres Romaines de la plus grande proportion. Cette inscription très-simple annonce qu'Auguste, *AEGUPTO captâ*, dédia ce monument au Soleil. Je considérois avec complaisance cette base & son inscription : je croyois me trouver en société avec Virgile, Horace, tous les grands Hommes & tous les Beaux-Esprits de la Cour d'Auguste dont elles avoient réuni les regards.

ROME ANCIENNE. Palais des Empereurs.

Le Palais que tant d'Empereurs avoient embelli & enrichi, eſt abſolument enſeveli ſous ſes ruines, dont la ſurface forme un parc planté d'ifs & de triſtes cyprès. Il y a d'autant plus lieu de penſer que cette ſurface cache encore des tréſors ineſtimables aux yeux des Antiquaires, que c'eſt l'endroit de Rome qui a été le moins fouillé. Cet emplacement appartient à la Maiſon Farnèſe, qui le tient de Paul III. par l'inféodation qu'en fit ce Pape en faveur de Pierre-Louis Farnèſe, ſon fils. Soit négligence, ſoit jalouſie des poſſeſſeurs, cette mine de richeſſes étoit demeurée intacte juſqu'en l'année 1720. D'après les découvertes que l'on fit alors, M. Bianchini donna l'Hiſtoire du Palais des Céſars, qui parut en 1738. Les deux Coloſſes de Baſalte qui décorent aujourd'hui les jardins de Colorno, firent partie de ces découvertes *. Pluſieurs ſtatues de la même proportion ornoient un quarré long de cent cinquante pieds ſur cent, qui

* Voyez l'article de COLORNO.

répondoit à la façade septentrionale du Palais. M. Bianchini a vu un salon dans cet espace, qui n'étoit peut-être autre chose qu'une cour d'entrée & de distribution. ROME ANCIENNE.

J'ai oüi dire à Rome, que c'étoit au milieu de ces ruines qu'étoit arrivée à M. Bianchini la funeste aventure rapportée dans l'éloge de ce Sçavant, par M. de Fontenelle, qui n'en avoit pas eu sans doute le véritable détail que voici. M. Bianchini, aussi recommandable par sa piété, que par l'étendue de ses connoissances, avoit présidé aux travaux & aux découvertes de 1720. La cessation des travaux ne fit qu'irriter en lui le désir de pousser plus loin les decouvertes. Plein de ce désir, il visitoit ces ruines, assisté de son Valet, qui armé d'un pic, lui aidoit à sonder, par des fouilles légères, les endroits qui promettoient le plus. Au milieu d'un pareil travail sur un endroit où le retentissement de la superficie annonçoit une cavité considérable, cette superficie se dérobant tout-à-coup sous les pieds de l'Observateur, il

ROME ANCIENNE.

tomba perpendiculairement dans un ſoûterrein dont ſes pieds ne ſentoient point le fond, & ſur les bords duquel ſes coudes le ſoutinrent. D'une taille, d'un embonpoint, d'un âge qui lui laiſſoient peu d'agilité, ſes efforts & ceux de ſon Valet pour le retirer, n'aboutirent qu'à élargir l'ouverture, en démantelant les appuis ſur leſquels portoient ſes coudes. Dans cet état violent, plein de courage à la vûe d'une mort qui paroiſſoit certaine, M. Bianchini dit ſur lui-même les prières des agoniſans; & les forces manquant enfin à ſon Valet, il tomba de la hauteur d'environ trente pieds ſur un tas de décombres. De-là, il cria qu'il n'étoit point bleſſé; & demanda de la lumière pour mettre cet accident à profit, en examinant l'intérieur du ſoûterrein, qui étoit un vaſte ſallon orné de peintures à freſque. Il en fut quitte pour une contuſion, en apparence fort légère, mais dont les ſuites le conduiſirent à la mort, deux années après.

Le Palais des Empereurs bordoit au Sud-Oueſt le *Forum Romanum*,

qui étoit terminé à l'Eſt par l'Arc de Tite, lequel forme encore aujourd'hui une des iſſues de cette place. La face intérieure d'un des montans de cet Arc, offre la repréſentation du chandelier à ſept branches qui avoit orné le triomphe de Tite, après la priſe de Jeruſalem. Pour s'épargner la vûe douloureuſe de cet objet, les Juifs ont acheté du Gouvernement l'ouverture d'un petit paſſage qui, côtoyant l'Arc, établit une communication entre leur quartier & les routes qu'abreuve le *Forum Romanum* ou *Campo Vaccino*. J'ai vu des gens aſſez injuſtes pour ſe faire, à l'égard de cette malheureuſe Nation, un titre de mépris, d'une délicateſſe qui a ſon principe dans ces ſentimens auſſi rares que ſublimes, qu'admirent les mêmes gens dans le Pſeaume, *Super flumina Babylonis, &c.* ROME ANCIENNE.

Vis-à-vis les ruines du Palais des Empereurs, le *Campo Vaccino* a, au Nord-Eſt, celles du Temple de la Paix. Les ruines de ce Temple, qui fut peut-être le plus vaſte de l'ancienne Rome, étoient ſous Paul III.

ROME ANCIENNE.

beaucoup plus considérables qu'elles ne le sont aujourd'hui. Ce Pape ou ses Architectes en firent enlever une partie, pour aggrandir l'esplanade formée dans le *Campo Vaccino*, pour l'entrée de Charles V. lorsqu'il vint à Rome l'an 1536. Guillaume du Bellay a consigné ce fait au cinquiéme Livre de ses Mémoires, *fol.* 194. *verso* de l'édition *in*-12.

De grandes voûtes, qui forment la partie la plus considérable de ces ruines, ont été, depuis quelque temps, murées du côté de la place; & elles servent de repaire ou d'entrepôt au gros bétail, dont cette place est le marché. Ainsi le *Forum Romanum* est revenu précisément à l'état où Enée le trouva en arrivant chez Evandre *.

Toute cette partie de Rome en étoit la plus habitée dans ses beaux jours. On n'y voit plus que des Eglises & quelques Couvens; Rome a passé dans le champ de Mars &

* *Passim armenta videntur, Romanoque Foro & lautis mugire carinis.*

dans la plaine arroſée par le Tibre, dont ce champ faiſoit partie. Non-ſeulement les Villes meurent : elles cheminent auſſi. Parmi celles que j'ai vues, Lyon, Marſeille, Ancône & quelques autres, ont, ainſi que Rome, quitté les montagnes où leurs Fondateurs les avoient établies, & qu'elles avoient long-temps occupées, pour s'étendre dans le plein-pied.

ROME ANCIENNE.

Diſcuſſion chronologique ſur les Egoûts de l'ancienne Rome.

Juſte-Lipſe dit dans ſes Conſidérations ſur la grandeur des Romains: *ponimus cloacas inter magnifica, & ſordes has inter illos ſplendores.* En effet, ces égoûts annoncent tout ce qu'a peut-être jamais imaginé de plus grand la magnificence dirigée au bien & à l'utilité publique. Diſtribués dans les vallons qu'enfermoient les premières enceintes de Rome, & rafraîchis ſans ceſſe par des ſources abondantes, qui y coulent encore aujourd'hui, ils venoient déboucher dans le Tibre, par le vallon

ROME ANCIENNE.

qui sépare le Mont-Aventin du Palatin.

La solidité de leur construction a résisté aux ravages des siécles & à plusieurs causes de destruction, tant internes qu'externes. Quel meilleur témoignage en faveur de cette solidité, que celui de Pomponius Lætus qui nous apprend qu'une partie du Colliſée a pour fondement les anciennes Cloaques qui le traversent*. J'ai vu la *Cloaca maxima* à son embouchure dans le Tibre : elle porte en œuvre douze à quinze pieds de largeur sur autant de hauteur. J'ai admiré la grosseur énorme des blocs dont est formée sa bâtisse, la stabilité de la voûte & la pureté du trait qui ne s'est démenti dans aucune partie, quoique les pierres soient jointes *à cru*, sans mortier ni ciment.

L'admiration croît, si l'on pense à la profondeur des fouilles & des tranchées qu'exigeoit ce genre de construction, & si l'on se rappelle

* *Sub tanto edificio subsunt Cloacæ, adeò ut pars ædificii sustineatur à Cloacis....*

ROME ANCIENNE.

qu'elle fut l'ouvrage du second siécle de Rome, c'est-à-dire, d'un temps où Rome n'étoit encore qu'un amas informe de chaumières *.

Cependant, si l'on en croit les Historiens anciens & modernes, la *Cloaca maxima* ne fut qu'une partie des entreprises en ce genre, formées par Tarquin l'ancien. Car ce fut encore lui qui jetta les fondemens du Capitole, en doublant la roche Tarpéienne par un corps énorme de maçonnerie (*substructio*), dont la plus grande partie existe **; il resserra le lit du Tibre, par un quai qu'on appelloit dans l'état le plus florissant de Rome, le beau quai, *pulchrum littus*; il environna Rome d'une enceinte de murs en pierres d'échantillon; enfin, il commença

* *De canná staminibusque domos.* Ovid. Fast. L. 3.

** On avoit ménagé dans le corps de cette maçonnerie, le *Carcer Tullianus*, dont la partie encore subsistante forme une Chapelle sous l'invocation de Saint Pierre, qu'on dit y avoir été détenu. Cette partie est construite en blocs de même échantillon que ceux de la *Cloaca maxima*.

ROME ANCIENNE.

le grand Cirque, qui pouvoit contenir environ cent cinquante mille ſpectateurs.

Cependant, au premier cens fait ſous le regne ſuivant, le nombre des habitans de Rome & de ſon territoire n'étoit que de quatre-vingt mille: tous Laboureurs vivans du produit de leurs terres & du travail de leurs mains: tous Guerriers ſans ſolde, & occupés de guerres continuelles: tous Artiſans par état ou par néceſſité.

Dans beaucoup de pays, on tranche la difficulté ſur quantité d'ouvrages de moindre importance, en les attribuant aux Fées, aux Enchanteurs, au Diable même. J'avoue auſſi que j'aimerois autant leur faire honneur de toutes les conſtructions attribuées à Tarquin, ſur-tout de celle des égoûts dont il s'agit, qu'à ce Souverain peu deſpotique d'un Etat naiſſant, mal affermi, & où l'on n'imagina de battre monnoie, que 300 ans après ſa fondation.

Plin. L. 33. c. 3.

Cette contradiction pouvoit-elle ne pas frapper les Romains des ſiécles éclairés? Pline l'avoit ſentie;

mais pour ne point détruire un des principaux fondemens du préjugé des Romains & des Nations qu'ils avoient ſubjuguées, ſur la grandeur de *la Ville éternelle* dès ſon berceau, il ſuppoſe que Tarquin avoit employé à la conſtruction de la *Cloaca maxima*, tout le peuple de Rome; & il appuie cette ſuppoſition, en prêtant à Tarquin pour ce peuple, une dureté dont on trouveroit à peine l'exemple dans les Etats les plus deſpotiques. » Ceux, dit-il, » qui, rebutés de la longueur & des » dangers du travail, s'abandon- » noient au déſeſpoir, & ſe don- » noient la mort, Tarquin faiſoit » mettre leurs corps en croix, & les » livroit ſans ſépulture aux vautours » & aux corbeaux : *In quo*, ajoute » Pline, » *pudor Romani nominis pro-* » *prius, qui ſæpè res perditas ſervavit in* » *prœliis, tunc quoque ſubvenit.* « ROME ANCIENNE. L. 35. c. 12.

Mais ce fait acceſſoire, ce fait ſi peu analogue à la conſtitution de Rome, même ſous ſes Rois, ce fait qu'avant Pline perſonne n'avoit encore relevé, ne peut me perſuader le fait principal,

ROME ANCIENNE. *Lib.* I.

Des détails plus lumineux que ceux que nous offre Denys d'Halicarnaſſe lui-même ſur les premiers habitans du *Latium*, pourroient nous découvrir à qui Rome doit véritablement cette conſtruction analogue à tant d'autres qui datent des temps les plus reculés: temps où l'Italie d'entre les deux mers, étoit couverte de Villes, d'habitations & d'habitans, avant qu'il y fût queſtion des Romains.

Au moins eſt-il certain, par le témoignage de Tite-Live, qu'avant que les Troyens euſſent transféré leurs Pénates dans le *Latium*, ſuivant la tradition des Romains, le Mont-Palatin étoit déja le ſiége d'une colonie d'Arcadiens: colonie de la même eſpèce, & qui datoit ſans doute du même temps que toutes celles dont la réunion avoit formé la Grèce Italique, que les Grecs eux-mêmes appelloient par excellence *la grande Grèce*. La Philoſophie, les Sciences & les Arts embelliſſoient à l'envi ce beau pays, avant que Romulus s'y fût fait connoître par l'aſyle qu'il ouvrit, & par l'enlévement des Sabines.

ROME ANCIENNE.

Il eſt même très-vrai-ſemblable que des peuplades antérieures au paſſage des colonies Grecques, avoient précédemment formé, dans ces régions, des établiſſemens dont la magnificence annonçoit l'importance & l'état brillant. Le ſilence des monumens hiſtoriques ſur ces anciens établiſſemens, eſt ſuffiſamment ſuppléé par les édifices publics de l'ancien *Pæſtum* ſur le Golfe de Tarente, qui ſont encore aujourd'hui ſur pied. M. le Comte de Gazola, actuellement Grand-Maître de l'Artillerie d'Eſpagne, en a fait lever les plans & les élévations, & en 1758 on les gravoit à Naples ſous ſes yeux. Par le goût & par les proportions de ces édifices, par leur reſſemblance avec ceux qui ſubſiſtent encore dans la haute Egypte, il eſt aiſé de ſe convaincre que leur conſtruction a précédé la naiſſance des Arts, même chez les Grecs.

Peut-être eſt-ce aux premières peuplades dont ils ſont l'ouvrage, qu'il faut rapporter les monumens de l'architecture ſoûterreine, communs

ROME ANCIENNE.

à la grande Grèce, à la Sicile, à la Phénicie, à l'Egypte : je veux dire, les cavernes pratiquées de main d'homme, qui tiennent le premier rang parmi les antiquités de Cumes & de Pouzzoles; les catacombes de Naples, de Meſſine, de Syracuſe & de la plûpart des Villes de Sicile *; les cryptes taillées dans le roc, qui bordent les côtes de la Phénicie, ces immenſes galeries qui régnent ſous une partie du ſol de l'Iſle de Candie & de l'Egypte, & tous les ouvrages de ce genre, dont les premiers hommes trouvèrent les modèles dans ces grottes merveilleuſes que la Nature leur offroit parmi les ruines dont elle a formé la plûpart des Iſles de l'Archipel. Les Myrmidons qui partagèrent les aventures du ſiége de Troye, & qui ſe diſoient iſſus de fourmis qui habitoient ſous terre, devoient peut-être à leur nom, qui, ſuivant Pline, fut dans les

* Voyez en particulier ſur celle de *Citta-della*, anciennement appellée *Macharis*, du Phénicien *effodit*, *perfodit*, les *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions*, vol. 30. p. 429.

premiers temps un nom commun à tous les Grecs *, & cette tradition ſur leur origine, à des ouvrages de cette eſpèce, dans leſquels leurs ancêtres s'étoient diſtingués.

ROME ANCIENNE.

Or c'eſt à l'un ou à l'autre de ces premiers âges que remonte la fondation de ces établiſſemens dont Evandre montroit les ruines à Enée, ſur les lieux même que Rome occupa depuis **.

Auſſi dans le cinquiéme ſiécle de l'Ere Chrétienne, regardoit-on communément Evandre comme le Fondateur ou le Reſtaurateur de Rome ***. Sous l'Empire du Paganiſ-

---

* *Hos eoſdem (Græcos) tribus nominibus appellavit, Myrmidonas, & Hellenas, & Achæos.* Lib. 4. c. 7.

** *Diſjectis oppida muris,*
Relliquias, veterumque vides monumenta virorum.

*** Voyez Servius, ſur le vingtiéme vers de la premiere Eglogue de Virgile : *Roma antè Romulum fuit, & ab eâ Romulus nomen adquiſivit.* Voyez auſſi la Diſſertation de M. Boivin ſur l'origine de Rome. *Mémoires de l'Acad. des Inſcript.*

ROME ANCIENNE.

me, Rome n'eût osé abandonner l'opinion qui rapportoit son origine à Romulus*: opinion liée à la Religion, par une foule de cérémonies qui supposoient cette origine.

Ajoutons à ces indications, la foiblesse & l'incertitude de la lumière qui éclaire les premiers siécles de Rome**; les chimères adoptées par les Romains sur leur origine, & sur les temps d'où ils la datoient; leur attention à rapporter à eux-mêmes & à leurs ancêtres, tout ce qui portoit un caractère de grandeur; leur admiration constante pour ces mêmes égoûts que j'examine; leur Déesse *Cloacina*, à laquelle ils en attribuoient la surintendance, & dont le culte remonte à Tatius, Collégue de Romulus. On pourroit encore ajouter le peu de rapport de l'alignement des rues de Rome, avec celui de ces égoûts ou cloaques: *Quæ*, dit Tite-Live, *primò per publicum ductæ, nunc* (de son temps) *pri-*

Lib. 5.

* Voyez les Fastes d'Ovide *passim*.

** Voyez l'*Antiquité expliquée par les usages*, Liv. 5. chap. 2.

vata passim subibant tecta, si Tite-Live n'attribuoit pas ce désordre à la reconstruction tumultuaire de Rome, après que les Gaulois l'eurent réduite en cendres. Or si Rome, alors très-considérable, fut rebâtie sur les anciens repaires, le témoignage de Tite-Live est pour moi, & du même fait il se déduit deux conséquences diamétralement opposées. Mais en réduisant le témoignage des Historiens Romains * à leur juste valeur, nous en conclurons seulement que la construction de la *Cloaca maxima* n'est pas postérieure au second siécle de Rome. ROME ANCIENNE.

Contre la supposition d'une entreprise de cette importance, formée & exécutée par une Ville naissante & toujours sous les armes, je pourrois sans doute opposer, au moins comme raison de douter, la longue patience des Parisiens à souffrir dans un quartier qui fut longtemps le beau quartier de Paris, & sous la promenade de ce même quar-

* *Vid. Lact. de falsa Relig. c.* 20. *S. Aug. de Civit. Dei, L.* 4. *c.* 23.

ROME ANCIENNE.

tier, l'infection & toutes les incommodités d'un égoût découvert, non-abreuvé, perdu dans des terres mortes, & dont l'atmosphère empesté enveloppoit une partie du jardinage de cette grande Ville. Il étoit réservé à M. Turgot, Prevôt des Marchands de Paris, d'imaginer & d'exécuter un égoût en maçonnerie, qui ressemblât à ceux de Rome, au moins par l'eau courante qui l'abreuve & le rafraîchit: ce n'est que depuis vingt années, que Paris jouit du bienfait de ce respectable Citoyen: *tantæ molis erat! &c.*

Les raisons de nécessité qui exigeoient cette entreprise pour Paris, n'avoient point lieu pour la Rome de Romulus & de Tarquin. Peuplée d'hommes peu sensuels, elle étoit répandue sur des montagnes & sur des collines que côtoyoit le Tibre: montagnes dont les vallons offroient des égoûts naturels aux eaux & aux immondices qu'ils portoient dans le fleuve.

Thermes de Dioclétien.

Aux plus anciens morceaux d'Architecture, joignons le dernier de

ceux qu'offrent les ruines de l'ancienne Rome : je veux dire les Thermes de Dioclétien. Le luxe des Empereurs, les grandes vûes de plusieurs d'entr'eux avoient soutenu l'Architecture ; & elle avoit survécu à la Peinture, à la Sculpture (au moins à la statuaire), à la Gravûre, dont les médailles du bas-Empire constatent la chûte, & à tous les Arts qui, pour se maintenir, ont plus besoin que l'Architecture, d'une pratique constante & continue. Les Thermes dont il s'agit, soit par la magnificence du total, soit par la distribution des parties, soit par la beauté des détails dans celles que le temps a respectées, pourroient honorer les plus brillantes époques des Annales des Arts. Ils jettèrent leur dernier feu dans ce grand édifice, & dans ceux que Dioclétien éleva dans sa patrie après son abdication *. La Barbarie date du regne de Constantin. Ce regne commen-

ROME ANCIENNE.

* Voyez les *Ruines de Spalatro*, récemment données au Public par de sçavans Anglois.

ROME ANCIENNE.

ça la deſtruction des plus beaux monumens de l'Antiquité. Ces monumens pour leſquels la Cour avoit conçu une religieuſe horreur, ne ſervirent plus de modèles, & leurs débris furent employés, ſans régle & au haſard, dans la conſtruction des nouveaux bâtimens élevés par Conſtantin & par Hélene ſa mere, ſur le plan des Baſiliques Romaines: plan qui n'offrant que des Halles, ſoutenues par des colonnes, demandoit moins des Architectes que des Maçons. On en peut juger par l'Egliſe de Saint Paul, encore ſubſiſtante, & qui doit aux ſiécles poſtérieurs tout ce qu'elle a de décoration extérieure. L'Arc de triomphe de Conſtantin, qui ſubſiſte auſſi, eſt pareillement un amas de débris d'Arcs de triomphe, précédemment élevés en l'honneur de divers Empereurs, & notamment de l'Arc de Trajan.

Chapelle de Sainte Conſtance.

Les Antiquaires de Rome ſont partagés ſur la petite Egliſe ou Chapelle de Sainte Conſtance, que l'on voit hors la *Porta-Pia*, vis-à-vis celle

de Sainte Agnès : les uns croyent ce bâtiment moderne ; d'autres le réputent antique. C'eſt une rotonde d'environ cinquante pieds de diamètre, environnée de collatéraux, & maintenant écraſée par un vilain toît qui enveloppe & collatéraux & coupole. L'enfoncement du collatéral en face de la porte, eſt occupé par un magnifique tombeau de porphyre, enrichi d'un bas-relief très-ſaillant, formé de pampres, de raiſins, & dont on trouve le deſſein par-tout.

Ceux qui penſent que cet édifice eſt un ancien Temple, le prouvent par ce tombeau. Les autres y voyent le baptiſtère qu'Anaſtaſe le Bibliothécaire dit, dans la vie de Saint Sylveſtre, avoir été élévé à Rome par Conſtantin, pour le baptême des deux Conſtances, dont l'une étoit ſa ſœur, & l'autre ſa fille. C'eſt l'opinion qui paroît prévaloir, malgré tous les caractères d'antiquité qu'offre cet édifice ; & quoique, dans le baptiſtère de Conſtantin, qui eſt aujourd'hui celui de Saint Jean de Latran, on retrouve le mê-

ROME ANCIENNE.

me baptiſtère que celui dont parle Anaſtaſe.

D'une autre part, c'eſt aller trop loin, que de conclure, du tombeau de porphyre & des ornemens dont il eſt enrichi, que le Temple où on le voit aujourd'hui, fut anciennement conſacré à Bacchus. 1°. Les ornemens des tombeaux étoient abandonnés au choix des Sculpteurs, qui les aſſortiſſoient communément à la profeſſion ou au goût de ceux à qui ils étoient deſtinés: tel eſt le tombeau que l'on voit au Palais Colonne, où l'apothéoſe d'Homère eſt repréſentée. 2°. Il étoit abſolument contre l'uſage de l'antiquité de placer dans les Villes, & à plus forte raiſon dans les Temples, aucun monument de cette eſpèce. Celui dont il s'agit, aura été transféré où on le voit actuellement, pour ſervir ſans doute de ſépulture à quelque Chrétien de la première diſtinction, après avoir originairement ſervi ailleurs à celle de quelque Payen très-diſtingué ou au moins très-opulent. Peut-être eſt-ce à ce Temple, converti en Oratoire, qu'il faut appliquer le paſſage

passage d'Ammien Marcellin *, qui est échappé aux Antiquaires Romains. Ainsi, en séparant l'édifice du tombeau qu'il renferme, il le faut juger par lui-même. ROME ANCIENNE.

Il a en petit toutes les proportions de cette belle Eglise élevée à Ravenne par Justinien **; mais que conclurre de cette ressemblance? Les Grecs ayant sous les yeux beaucoup de bâtimens antiques en forme de rotonde, avoient adapté cette forme aux premières Eglises qu'ils élevèrent, tandis que les Latins prirent, dans les Basiliques Romaines, le modèle de leurs édifices sacrés.

Pour décider définitivement sur l'objet de cet article, il faudroit, 1°. présenter aux Connoisseurs dont le jugement fixeroit la décision, des plans & des élévations de toutes les parties de l'édifice, tant inté-

* *Julianus*, dit cet Historien, *Helenæ conjugis defunctæ suprema miserat Romam in suburbano viæ Nomentanæ condenda, ubi uxor quoque Galli, quondam soror ejus, sepulta est Constantina.* L. 21. initio.

** Voyez l'article de RAVENNE dans le *Tome I.* de cet Ouvrage.

ROME ANCIENNE.

rieures qu'extérieures, avec des copies exactes des mosaïques dont le sol & les voûtes sont encore en partie couvertes, & que l'obscurité actuelle du lieu permet à peine de démêler ; 2°. examiner, par des fouilles autour de ce bâtiment, s'il n'étoit pas anciennement environné d'un péristile, comme l'état de quelques parties extérieures semble l'indiquer.

Au reste, on voit dans cette Eglise deux candélabres antiques du plus beau marbre grec, du meilleur goût & du travail le plus fini : ils ont environ quatre pieds de hauteur, & leurs ornemens sont dans le goût que Michel-Ange s'étoit fait en ce genre, d'après l'antique. Une petite tête, finie comme les plus belles camées, sort du milieu de chacune des faces triangulaires du pied de ces candélabres. Une de ces têtes avoit été fraîchement cassée & enlevée : le Sacristain accusoit de cet attentat un jeune Artiste François.

Antiques du Vatican & du Capitole.

Les ruines qui couvrent les parties inhabitées de Rome, ne peuvent

intéreſſer que les Antiquaires, à l'imagination deſquels ces ruines repréſentent divers monumens de la grandeur & de la magnificence de l'ancienne Rome. Le Vatican & le Capitole en raſſemblent d'intéreſſans pour tous les yeux, dans un peuple de ſtatues & de buſtes échappés aux ravages du temps & de la piété des Fideles des premiers ſiécles. Les antiques du Vatican ſont auſſi univerſellement connues que Saint Pierre de Rome. Le *Muſæum Capitolinum*, en donnant aux Amateurs une idée de celles que Benoît XIV. a réunies dans le Capitole, ne peut qu'enflammer en eux le déſir de jouir de la vûe d'auſſi belles choſes. En formant ces collections, Léon X. & Benoît XIV. n'ont penſé qu'à en aſſurer la jouiſſance au Public ; malheureuſement des vûes ſi pures, ſi Romaines, ne ſe ſont point trouvées dans cette foule de Papes & de Neveux qui n'ont penſé qu'à enrichir leurs maiſons des dépouilles de l'ancienne Rome. Il ſeroit ſeulement à déſirer que ces collections fuſſent abſolument publiques, & que ceux à

ROME ANCIENNE.

ROME ANCIENNE.

qui la garde en eſt confiée, n'en vendiſſent pas la vûe, & ne ſe fiſſent pas un revenu du beſoin qu'ont les Artiſtes de les étudier. Un tel monopole ne répond ni à la magnificence, ni aux intentions d'un Maître qui a tant de moyens pour faire un état à cette eſpèce de gens.

Les vignes qui appartiennent aux Maiſons Borghèſe, Pamphile, Médicis, &c. les Palais Farnèſe, Barberin, Veroſpi, Maſſimi, Albani, &c. ont auſſi de très-grandes richeſſes en ce genre: mais rien n'égale, ſinon pour le choix, au moins pour la quantité, celles du Palais Juſtiniani. Les appartemens, l'eſcalier, la cour, les murs & tous les coins de ce Palais ſont remplis ou couverts d'antiques; enfin, ſous une eſpèce de halle qui en dépend, & où l'on a entaſſé toutes celles qui n'ont pu trouver place, on en voit, d'un coup d'œil, plus que n'en poſſéde toute l'Europe, hors Rome & Florence. A la vûe de tant de richeſſes, on admire la magnificence du Prince, qui, en leur ouvrant cet aſyle, a pourvu à leur conſervation;

mais leur quantité étonne plus qu'elle ne satisfait. ROME ANCIENNE.

D'ailleurs tous ces morceaux, quoique vrais antiques, ne sont pas également précieux. Tous les Ouvriers qui avoient contribué à remplir Rome * de monumens de cette espèce, n'étoient pas des Phidias & des Apollodores. Ils se bornoient, la plûpart, à copier bien ou mal les morceaux le plus en réputation : on trouve par-tout des copies, tantôt bonnes, quelquefois médiocres, souvent très-mauvaises de la fameuse Vénus de Médicis. J'en vis une à Rome, que l'on avoit depuis peu découverte & assez bien réparée : elle étoit exposée en vente dans un attelier voisin de la Trinité du Mont. La réparation que semblent exiger la plûpart des antiques, est pour elles une très-périlleuse épreuve, dans laquelle elles perdent toujours & ne gagnent jamais : il seroit peut-

* *Statuas Thusci primùm in Italiâ invenerunt, quas amplexa posteritas, penè parem populum Urbi dedit, quàm Natura procreavit.* Cassiod.

ROME ANCIENNE.

être à désirer qu'on eut pour ces morceaux la même réserve qu'eut Michel-Ange pour le fameux Torse du Vatican : il ne présuma pas assez de lui-même, pour entreprendre de le réparer. C'est vrai-semblablement d'après une fausse tradition, qu'on lui attribue la réparation du Laocoon : à peine les bras & les jambes de la seconde main, ont-ils quelque proportion avec les corps auxquels ils ont été adaptés.

Palais du Cardinal Albani.

Le Cardinal Alexandre Albani est actuellement le réparateur en chef de l'Antiquité. Les morceaux les plus mutilés, les plus défigurés, les plus incurables, reprennent chez lui la fleur du premier âge, *nova facis omnia :* le fragment d'un buste qui, même dans son entier, auroit été pour tous les Antiquaires, *una testa insognitissima*, reçoit de lui, avec une nouvelle vie, un nom qui fixe irrévocablement son état.

Pour loger ces morceaux, il faisoit bâtir hors de la porte *Salara*, un Palais dans le goût de ceux de l'ancienne Rome. La façade de ce Pa-

lais, couverte d'ornemens du plus grand relief, eſt coupée au rez-de-chauſſée par un portique que domine le premier étage : diſpoſition qui procure peut-être quelque fraîcheur aux appartemens du rez-de-chauſſée, ombragés par ce portique, mais qui ne leur laiſſe que de faux jours. Cette façade regarde un parterre abreuvé par de très-belles eaux, rempli d'antiques, & terminé par un vaſte portique en hémi-cycle, ouvert ſur le parterre, couronné d'une baluſtrade continue, & fermé d'un mur dans ſa partie extérieure. Ce portique a une reſſemblance d'autant plus parfaite avec les xiſtes ou promenoirs couverts des Romains, que l'on y retrouve les objets dont un luxe érudit ſe plaiſoit à les embellir; c'eſt-à-dire, les ſtatues ou les buſtes des hommes les plus célèbres dans tous les genres. Aux ſtatues & aux buſtes, le Cardinal Albani a joint des autels, des tombeaux, des bas-reliefs*

ROME ANCIENNE.

* L'hiſtoire de l'Art, par M. Winkelman, apprendra le vrai prix de cette immenſe collection.

ROME ANCIENNE.

& des monumens de toute eſpèce; reſſuſcités & refaits à neuf en partie. C'eſt dans les buſtes, que ce renouvellement eſt le plus marqué par les nez, les oreilles & des parties entières adaptées à celles que le temps a reſpectées. On voit-là, ainſi retouchés, corrigés & augmentés, les Philoſophes, les Orateurs & les Poëtes de la Grèce, dont chacun eſt annoncé par ſon nom récemment gravé ſur le flanc en caractères grecs. Nous avions vu le Cardinal Albani avant que de voir ſon Palais; &, ſur le déſir que nous lui avions marqué d'admirer cet édifice & tout ce qu'il a raſſemblé, il nous avoit répondu, avec un ſourire malin : *Cela n'eſt pas fait pour des yeux accoutumés aux merveilles de l'Architecture Françoiſe. L'idée vous en paroîtra extravagante, & l'exécution déteſtable.*

Hermitage du Cardinal Paſſionei.

Avec moins de dépenſe & d'appareil, le Cardinal Paſſionei avoit formé & orné ſon Hermitage des Camaldules. Cet Hermitage, pratiqué ſur le flanc de la montagne de Freſcati, jouiſſoit de la vûe de Ro-

me, d'une partie de ſa campagne & de la mer qui la termine ; & il avoit ſous lui, à vûe d'oiſeau, la *Rufinella* des Peres du *Gièſu*. L'irrégularité du terrein avoit réglé ſa diſtribution. Les appartemens formoient autant de pavillons iſolés & répandus dans des boſquets qui ſe communiquoient par des ſentiers tortueux ; & ces ſentiers aboutiſſoient à la principale allée, qui n'avoit elle-même d'alignement que celui de la montagne dans laquelle elle étoit taillée en forme de banquette. Cette allée, ces ſentiers, ces boſquets étoient bordés de monumens funéraires qu'égayoit la verdure qui leur ſervoit de fond. C'étoient des tombeaux antiques de toutes grandeurs, des urnes cinéraires de différentes formes, la plûpart très-ſingulières, des épitaphes Grecques & Latines de tous les âges. La piéce la plus conſidérable, au moins par ſon volume, étoit le tombeau d'un Empereur des bas-ſiécles. Le Cardinal Al[illegible], auquel il appartenoit, l'avoit [illegible] Cardinal Paſſionei, ſous [illegible] expreſſe qu'il le tranſ-

ROME ANCIENNE.

porteroit dans ſon Hermitage, jugeant cette condition impoſſible; mais le Cardinal Paſſionei l'avoit ſçu remplir, à force de machines & de bœufs.

Parmi les épitaphes, brilloit celle d'une Comédienne Grecque: épitaphe très-étendue & en caractères du meilleur temps & de la plus belle conſervation. Je voulois copier les incriptions qui me parurent les plus intéreſſantes ou les plus ſingulières; mais le Cardinal m'épargna cette peine, en m'apprenant qu'il en avoit adreſſé la collection complette à l'Académie Royale des Belles-Lettres de Paris.

La ſalle à manger étoit ornée d'une cuvette tirée des ruines de la *Villa* ou Palais d'Adrien à Tivoli. Cette cuvette quarrée, de quatre pieds de long, ſur trois de large & un de profondeur, étoit percée dans ſon centre pour un jet, qui, jouant pendant le repas, donnoit pour boire & pour rincer les verres, de l'eau de la plus grande fraîcheur & de la meilleure qualité: c'étoit l'eau même qui arroſoit le *Tuſculanum* de Cicéron,

& dont on avoit retrouvé les anciennes conduites. Je n'ai vu aucun morceau d'orfévrerie comparable à cette cuvette, par l'élégance de la forme, par le goût des ornemens, & par le précieux du travail. Dans le pavillon qu'il habitoit, le Cardinal avoit un Cabinet de Livres en petit nombre, mais choisis. Le lieu le plus apparent de ce Cabinet, étoit occupé par le portrait de M. Arnauld, Docteur de Sorbonne, & par un grand volume *in*-8°. relié en verd, sans titre: en l'ouvrant, on y trouvoit les Lettres Provinciales en cinq Langues.

ROME ANCIENNE.

Mais cet hermitage n'offroit rien d'aussi singulier que celui qui l'avoit formé. Vrai, franc, ouvert dans ses propos, dans ses démarches, dans tous ses procédés, le Cardinal Passionei étoit un véritable phénomène dans un pays & dans une Cour qui sont le centre de l'intrigue & du manége le plus délié*. Personne n'aima

* Les Jésuites ont dit depuis, par l'organe du Compilateur des *Nouvelles Observations sur l'Italie*, en 6 volumes *in*-12. que le

ROME ANCIENNE.

autant les Lettres que lui, ne s'intéressa plus chaudement à leurs progrès, & ne détesta plus cordialement les Jésuites. Cet amour & cette haine étoient les deux mobiles de ses vûes, de ses projets & de toute sa conduite. La vie lui a été arrachée par la violence faite inopinément à ses sentimens décidés. Il étoit âgé de quatre-vingt ans; mais son esprit & son tempérament avoient conservé toute leur vigueur.

Sa mort a entraîné la destruction de son hermitage. Les Camaldules, sur le terrein desquels il étoit bâti,

---

Cardinal Passionei *manquoit de jugement.* Il connoissoit ces hommes alors redoutables : il croyoit la destruction de leur Société aussi nécessaire que possible ; enfin, c'est de sa main qu'est partie la pierre qui a frappé les pieds du Colosse, & qui a déterminé son écroulement. Dans le vertige qui a précédé & accompagné leur chûte, les Jésuites ne voyoient de *jugement* que chez les gens qui leur paroissoient servilement dévoués. En les abandonnant, dès que la fortune les a abandonnés, ces faux amis ont fait voir que les Jésuites avoient eux-mêmes *manqué de jugement*, & qu'ils connoissoient également mal & leurs amis & leurs ennemis.

ſecondés par leurs voiſins, ſe ſont empreſſés de détruire un lieu qu'il avoit créé, & qui fut ſes plus chères délices. J'ai même oüi dire que, pour en accélérer la deſtruction, on avoit jetté de la montagne en bas, la plûpart des monumens raſſemblés par le Cardinal. ROME ANCIENNE.

Terminons cet article par des obſervations générales ſur quelques débris de l'ancienne Rome.

Outre les colonnes ſans nombre que l'on y voit, outre celle qu'on y découvre tous les jours, Rome eſt couverte de fragmens qui ſervent de bornes & d'appuis aux banquettes que les grandes rues ont de chaque côté. Dans une rue voiſine du Palais Barberin, j'ai vu une moitié de colonne canelée, en albâtre oriental tranparent, employée à cet uſage: le pavé même des rues & des places eſt mélangé de fragmens de granit & de porphyre. Colonnes.

Le monument le plus conſidérable en ce genre, eſt la colonne que les Empereurs M. Aurele & L. Vérus érigèrent à Antonin leur pere

ROME ANCIENNE.

d'adoption, après que leur reconnoissance l'eut placé au nombre des Dieux.

Cette colonne de porphyre rougeâtre, dont le fust porte cinquante pieds de hauteur, sur six de diamètre, renversée depuis longtemps, étoit ensevelie parmi des ruines, d'où Clément XI. la fit tirer en 1705. Le piédestal, d'un seul bloc de marbre, ayant été depuis retrouvé, Benoît XIV. l'avoit fait mettre au milieu de la place de Monte-Citorio; & l'on avoit fait en même temps toutes les dispositions nécessaires pour y replacer la colonne, sur le chapiteau de laquelle on devoit placer pour couronnement cette pomme de Pin * d'une énorme proportion qui couronnoit le Mausolée d'Adrien, & renfermoit les cendres de cet Empereur. Mais le piédestal ne s'étant point trouvé d'à-plomb, & Benoît XIV. étant mort, l'entreprise a été abandonnée.

* On la voit dans un des jardins du Vatican.

Le piédeſtal eſt chargé ſur trois de ſes faces de ſculptures du plus grand relief, relatives à l'apothéoſe d'Antonin & de Fauſtine. Elles ſe joignent à celles de la colonne de Marc-Aurele*, pour prouver que les Anciens ou ignoroient ou négligeoient la dégradation des figures dans les bas-reliefs. La colonne eſt encore couchée dans le voiſinage du lieu où elle a été déterrée ; on l'a réparée, & environnée en tous ſens de barres & de cercles de fer deſtinés à ſoutenir l'effort des machines que l'on employera pour la remettre ſur ſa baſe.

ROME ANCIENNE.

J'ai examiné avec attention les brêches qu'offrent les arcs de triomphe & tous les monumens antiques encore exiſtans à Rome. Ces brêches exactement quarrées & toujours parallèles entr'elles dans les

Brêches ouvertes à deſſein dans les anciens monumens.

* Cette colonne, que les Romains appellent *Antonine*, fut érigée en l'honneur de Marc-Aurele, dont les expéditions & les victoires font l'objet des bas-reliefs qui l'ornent dans tout ſon contour.

ROME ANCIENNE.

parties correſpondantes des monumens, m'ont paru n'avoir été ouvertes que pour recevoir l'extrémité des ſolives qui formoient les étages des habitations que l'on pratiquoit dans ces monumens, ou que l'on y appuyoit. Dans les guerres particulières qui ont déchiré Rome, ainſi que toutes les autres Villes d'Italie, ces monumens ſervoient de citadelles, & l'on y logeoit des troupes. Sous le regne de l'ignorance & de la barbarie, on ne voyoit dans ces anciens édifices, que des maſſes dont la ſolidité invitoit à s'y ménager des logemens, ou à y emmancher des maiſons, ainſi que cela ſe pratique encore à l'égard des amphithéâtres d'Arles & de Nîmes.

Il eſt un autre genre de dégradation, dont l'amour de l'antique a été le motif. C'eſt cet amour qui porta Laurenzin de Médicis à enlever les têtes des ſtatues qui ornent l'arc de Conſtantin, à mutiler les morceaux les plus expoſés, enfin à eſcamoter ce qui ſe prêtoit le plus au tranſport : tout cela eſt paſſé dans la galerie de Florence. Cet attentat n'eſt

pas demeuré impuni ; il eſt l'objet d'une Philippique fortement écrite en Latin, qui fait partie des Œuvres du Molza, édition de 1750. *Tome II. fol.* 203. Cette piéce fit ſon effet : Laurenzin fut proſcrit, & ſa tête miſe à prix. Pour ſe laver de cette infamie par quelque action d'éclat, il entreprit de rendre la liberté à la Ville de Florence ſa patrie : ce qu'il exécuta en trempant ſes mains dans le ſang d'Alexandre de Médicis, ſon parent, ſon protecteur & ſon ami. Ces deux attentats ſont réunis dans une Epigramme latine, de la compoſition de quelque Florentin qui excuſe le premier par le ſecond *.

ROME ANCIENNE.

La cour de l'aîle du Capitole, qui ſe préſente à la droite, offre

Débris de Coloſſes de bronze.

* Voici cette Epigramme :

Inviſum ferro Laurens dùm peremit hoſtem,
Quod premeret patriæ libera colla ſuæ :
Te nunc hic, inquit, patiar, qui ferre tyrannos
Vix olim Romæ marmoreos potui ?

V. l'Hiſt. du Varchi, Liv. 14. & 15.

ROME ANCIENNE.

dans deux pieds de Coloſſes de bronze un monument précieux pour l'hiſtoire de l'Art. Indépendamment de la beauté du deſſein ſur lequel ils ont été exécutés, le bronze d'un poli, d'un fini, & d'une molleſſe qui exprime celle de la chair, peut ſervir de commentaire au Chap. 7. du trente-quatriéme Livre de l'Hiſtoire Naturelle de Pline. L'Auteur parlant dans ce chapitre du Sculpteur Zénodote, qui avoit fait pour les Auvergnats un Mercure de trois cents pieds de haut, & enſuite pour Néron, ſon fameux Coloſſe de cent dix pieds, ajoute que l'on s'apperçut à ces ouvrages du dépériſſement de l'Art*. Cependant ces morceaux ne le cédoient point à tout ce que l'Antiquité avoit produit de plus hardi dans le même genre : c'eſt donc dans quelques parties de l'exécution qu'il faut chercher ce dépériſſement. Or je crois l'avoir apper-

* *Ea ſtatua indicavit interiiſſe fundendi æris ſcientiam . . . . . quantò major in Zenodoto præſtantia fuit, tantò major deprehendi æris obliteratio poteſt.*

ou dans le poli, dans la molleſſe, dans l'eſpèce de flexibilité qu'offrent à l'œil, les deux pieds dont il s'agit, ſoit que les anciens Artiſtes euſſent pouſſé l'art de la fonte aſſez loin pour retirer du moule les morceaux ainſi terminés, ſoit qu'après qu'ils étoient ſortis du moule, ils ſçuſſent les réparer, les retravailler & les terminer, comme on termine les piéces d'orfévrerie les plus achevées. Quant à cette partie, la préciſion de l'art ne ſe retrouve plus dans les morceaux poſtérieurs au ſiécle de Néron. Le Marc-Aurele du Capitole offre une piéce de comparaiſon : ſa ſurface, preſque partout inégale, aigre & raboteuſe, eſt celle d'une plaque de fer coulé ; & c'eſt-là ſans doute où giſſoit, ſuivant Pline, le dépériſſement de l'Art, *æris obliteratio.* ROME ANCIENNE.

Le petit Temple rond qui ſubſiſte encore ſur le bord du Tibre, vers l'embouchure de la *Cloaca maxima*, eſt, aux yeux des Antiquaires de Rome, l'ancien Temple de Veſta. Juſte-Lipſe, dans ſon Ouvrage inti- Temple de Veſta.

ROME ANCIENNE.

tulé *De magnitudine Urbis*, prétend au contraire que ce Temple originairement bâti par Numa, dans le vallon qui séparoit le Capitole du Mont Palatin, avoit depuis été enfermé par Auguste dans l'enceinte de son palais. Horace disoit cependant :

Vidimus flavum Tiberim, retortis
Littore Etrusco violenter undis,
Ire dejectum monumenta Regis,
Templaque Vestæ.

Si l'on voit dans les *monumenta Regis*, le quai appellé *pulchrum littus*, que l'on regardoit comme l'ouvrage de Tarquin l'ancien, on verra les *Templa Vestæ* dans le petit Temple encore subsistant, qui étoit à la tête de ce quai. Il est aujourd'hui dédié à *Santa Maria del Sole*. Suivant l'usage des siécles dont je parle dans l'article précédent, on y a emmanché une vilaine maison où un Maréchal tient sa forge : destination assez analogue à la consécration primitive de ce Temple à la Déesse du Feu.

Vases antiques.

Les vases Etrusques sont aujour-

d'hui connus & répandus dans toute l'Europe. Les Papes Clément XII. & Benoît XIV. ont enrichi la Bibliothéque du Vatican, d'une collection en ce genre auſſi intéreſſante par la prodigieuſe quantité & par la belle conſervation des morceaux qui la compoſent, que par l'élégance & la variété des formes. Cette élégance que les anciens Romains avoient empruntée des Etruſques & des Grecs, s'eſt perpétuée dans les vaſes les plus uſuels & les plus communs. Une Payſane revenant de la fontaine avec une cruche ſur la tête, reſſemble encore aujourd'hui à ces figures que les antiques les plus précieuſes repréſentent dans la même attitude. Que les vaſes de nos pays ſeptentrionaux ſont encore loin de cette élégance! Quelques bons modèles répandus dans les atteliers de nos Potiers & de nos Fayanciers, ſuffiroient pour l'y introduire à peu de frais : les côtes de Provence pourroient fournir une partie de ces modèles.

ROME ANCIENNE.

J'avois vu dans les Provinces mé- Urnes à vin.

ROME ANCIENNE.

ridionales de France, une eſpèce moins élégante de vaſes antiques, très-étroits pour leur hauteur, étranglés à un tiers de cette hauteur, ayant deux anſes près de l'orifice, & terminés par un cône renverſé. Comme on avoit trouvé dans quelques-uns, des cendres & des os calcinés, on en concluoit que tous les vaſes de cette eſpèce, étoient des urnes cinéraires. Mais Rome & tout le pays qui l'environne, ſont remplis de ces vaſes que l'on y découvre tous les jours, & qui, par leur figure uniforme, s'annoncent pour ces *amphoræ*, dont les Poëtes Latins parlent ſi ſouvent. De leurs anſes dérivoit leur nom *. Le cône renverſé, qui les termine, étoit deſtiné à recevoir les parties les plus groſſières de la lie qui s'y fixoient: leur orifice, plus épais & plus fourni que le reſte du vaſe, recevoit un couvercle qui ſe ſcelloit hermétiquement avec du maſtic. C'eſt dans ces vaſes que les Anciens conſervoient leurs vins les plus précieux,

* Du Grec ἀμφί & de φέρω.

pendant un si grand nombre d'années. ROME ANCIENNE.

Leur forme étoit peu avantageuse pour qu'on en pût tirer le vin sans qu'il se mêlât à la lie; mais, comme nous ignorons de quelle manière les Anciens préparoient leurs vins, & comment, pendant quarante, cinquante, ou soixante années de séjour dans des greniers, ces vins y acquéroient cette perfection si vantée par les Poëtes Latins, laissons aux Poëtes modernes le soin de célébrer l'invention des tonneaux que l'Antiquité ne connoissoit point, & qui nous donne tant de facilités pour toutes les manipulations qu'exige le vin. Au moyen du cône renversé qui terminoit les amphores, elles ne pouvoient se tenir debout *: autre inconvénient dont les Modernes n'ont point à se plaindre.

De ces anciens inconvéniens &

* Cela explique le *jacere* de la Fable de Phédre : *Anus jacere vidit epotam amphoram.* Le *nobilis testa* de la même Fable s'explique par le *Græca testa* d'Horace.

ROME ANCIENNE.

des facilités modernes, il ſemble réſulter : 1°. que, dans les ſiécles du plus grand luxe, les Romains toujours bornés aux vins très-durs de leur crû, ou aux vins très-liquoreux de la Grèce, s'en étoient tenus aux découvertes des premiers temps, ſur la manière de préparer le vin * & de le conſerver ; 2°. qu'ils étoient très-ſobres à cet égard dans la vie ordinaire, & dans la débauche même à laquelle ils ſe livroient quelquefois, plus par air que par goût ; 3°. que les rafinemens ſur la préparation du vin & la découverte des uſtenſiles néceſſaires à cette préparation, étoient réſervés à des Nations, qui, après avoir planté des vignes, les euſſent propagées en raiſon de l'analogie de leur climat & de leur tempérament, avec le vin.

Je crois avoir déja obſervé que la populace même d'Italie en uſe encore fort ſobrement, & que, pendant tout notre ſéjour dans ce pays,

* Voyez ſur leur manière très-compliquée de faire le vin, Columelle, L. XII. c. 21. Pline, L. XIV. c. 20. & Baccius, *de Vinis*

nous

nous n'avons pas vu un Italien yvre. La peſanteur du vin preſque toujours trouble & épais que boit le peuple, l'excite peu à en abuſer. D'ailleurs, les maladies qu'occaſionneroit l'excès, les querelles qui en naiſſent; l'indécence même de ſe montrer yvre au milieu de gens ſobres, ſont un frein ſuffiſant pour un peuple dont toute la conduite eſt réfléchie & combinée. ROME ANCIENNE.

Auſſi fait-on encore le vin en Italie comme on l'y faiſoit il y a deux mille ans, & à-peu-près avec les mêmes uſtenſiles. Les principaux ſont des eſpèces de baignoires: on y remue le vin, on le tourmente, on y mêle de l'eau; & cette manipulation occupe les deux mois qui ſuivent les vendanges.

Le vin cuit ſe façonne plus preſtement. On l'apporte de la vigne chez le propriétaire, qui le diſtribue dans de grandes chaudières où il le fait bouillir: lorſqu'il eſt refroidi, on l'entonne & on le laiſſe tranquille. Terracine & les Villes de la Campanie que nous traverſâmes en allant & en revenant de Naples,

ROME ANCIENNE.

étoient occupées de cette opération, qui se faisoient dans les rues mêmes dont les murs servoient de cheminées. Je n'ai point vu faire les vins de Naples. On me dit que, pour en faciliter & hâter la fermentation, on y jette des animaux vivans & de la chaux-vive que l'on y éteint avec de l'eau: d'où ce vin contracte une épaisseur dont il ne se défait jamais. De tous ces vins, celui qui me plaisoit le plus, & dont je boirois volontiers le reste de ma vie, est le vin d'Orviette: il allie une couleur légèrement ambrée, & une liqueur qui est moins liqueur que parfum, à la plus grande légèreté. De tous les vins d'Italie, celui de Florence ressemble le plus aux vins de France, dont les Florentins imitent sans doute la préparation: c'est le vin de Bordeaux, mais avec plus de légèreté, plus de chaleur & un fond de liqueur que n'ont point les vins de France.

Ceux de Bourgogne qui passent en Italie, confirment les Italiens dans la manière de préparer le leur: ils y arrivent communément déco-

lorès & presque décomposés *. Le vin de Champagne se soutient mieux; mais sa verdeur & sa mousse ne plaisent ni au palais ni au nez des Italiens, qui trouvent entre les qualités de ce vin, & le caractère du peuple chez lequel il croît, des ressemblances analogues à l'idée peu avantageuse qu'ils ont communément de ce peuple. ROME ANCIENNE.

Le tombeau de Cestius, érigé au commencement du règne d'Auguste, & aujourd'hui enclavé dans le corps du rempart que coupe la porte Saint Paul, prouve que cette porte est plus moderne que ne le pense l'Auteur de la *Roma antica e moderna*, qui, d'après quelques Antiquaires, en rapporte la construction au règne de l'Empereur Claude. Sous les premiers Empereurs, les remparts & les portes de La porte Saint Paul.

* C'est moins sans doute par la faute du vin, que par celle des Marchands Bourguignons qui le fournissent. Plusieurs personnes m'ont assuré avoir bu à Rome d'excellent vin de Bourgogne.

ROME ANCIENNE.

Rome étoient plus d'ornement que de néceſſité. Ces Empereurs, en qualité de Grands-Pontifes, étoient Chefs d'une Religion à laquelle tenoient les murs, les portes & le *Pomœrium* des Villes. Le rituel augural preſcrivoit *les rites & les formes qui devoient s'obſerver pour la fondation des Villes, de leurs murs & de leurs portes**. Un tombeau enclavé dans un mur de Ville, eût été un attentat à ces loix, d'autant plus marqué, qu'elles attachoient aux tombeaux & à tous les monumens funéraires, une idée de ſouillure & d'impureté. Lorſqu'Aurélien forma autour de Rome l'enceinte qui ſubſiſte, la Philoſophie & ſur-tout le Chriſtianiſme avoient éclairé les eſprits ſur la futilité de ces vieilles ſuperſtitions; on ne vit dans le tombeau de Ceſtius, qu'une maſſe dont on tira parti, en l'incorporant dans le nouveau rempart.

CABINET DE MONSIGNOR ASSEMANI.

J'allois ſouvent à la Bibliothé-

* *Quo ritu condantur urbes, quâ ſanctitate muri, quo jure portæ.* Verrius Flaccus, *verbo* Rituales.

que du Vatican. La beauté du lieu, les richeſſes qu'il renferme, la politeſſe & les attentions des Sçavans à qui la garde en eſt confiée, tout ſe réunit pour y attirer l'Etranger. J'y rencontrai un jour d'aſſez bonne heure, un Cardinal auſſi diſtingué par une piété éclairée, que par l'étendue de ſes connoiſſances. Il étoit accompagné d'Evêques de la Propagande. Tout lui fut ouvert par Monſignor Aſſemani, Patriarche Latin d'Antioche; & l'un des Gardes en chef de la Bibliothéque. Monſignor Aſſemani nous fit enſuite paſſer dans un Cabinet où ſont raſſemblées les ſingularités qu'il a ramaſſées dans l'Arabie, dans l'Egypte & dans la Judée. Parmi les curioſités de l'art, nous admirâmes des pierres gravées en creux, des camées, & entr'autres, une Cléopâtre gravée en relief ſur une agathe-onix du plus beau choix. Parmi les ſingularités naturelles, nous diſtinguâmes un morceau très-conſidérable d'une pierre d'un verd foncé & tranſparent, quoique brut. Monſignor Aſſemani nous aſſura que cette

ROME ANCIENNE.

ROME ANCIENNE.

pierre étoit un fragment qu'il avoit fait détacher, ſous ſes yeux, d'une montagne de la haute Arabie, dont tout le noyau forme une émeraude pareille à cet échantillon qu'on avoit eu beaucoup de peine à ſéparer de la maſſe. A juger de ce morceau par le poids, il ne paroiſſoit ni verre ni matière de compoſition *. Le Cardinal le toucha avec un diamant taillé en pointe, qui ne put y mordre. Cependant j'ai vu depuis de pareilles pierres; & l'on m'a appris qu'elles ſe forment dans l'âtre des fourneaux de forges de fer, par la réunion des parties métalliques qui s'y vitrifient.

Attentif à profiter des lumières que, dans de longs ſéjours en Judée, Monſignor Aſſemani avoit acquiſes ſur la nature de ce pays fameux, je lui propoſai une queſtion que m'avoit faite autrefois un de mes Compatriotes. Elle avoit pour

* Un Juge, très-compétent en cette matière, m'a aſſuré que cette pierre qu'il avoit examinée, n'eſt autre choſe qu'un ſimple verre.

objet : 1°. le Jourdain, qui eſt à la Terre-Sainte ce que le Pô eſt à la Lombardie ; 2°. la mer Morte qui reçoit cette rivière, c'eſt-à-dire, toutes les eaux que verſent les pluies, les brouillards & les roſées ſur toute l'étendue de la Terre-Sainte. Il s'agiſſoit de ſçavoir : 1°. ſi ces eaux étoient abſorbées dans la mer Morte, par ſa ſeule évaporation, ou par quelque communication, ſoit extérieure, ſoit ſouterraine entre la mer Morte & la Méditerranée ou la mer Rouge ? 2°. Où pouvoient ſe rendre & ſe perdre ces eaux, avant la formation de la mer Morte, par l'affaiſſement du terrein qu'elle occupe aujourd'hui ?

ROME ANCIENNE.

Le Cardinal ayant ſaiſi ces queſtions les tourna, les retourna & les pouſſa de manière, que Monſignor Aſſemani, après avoir avoué ſur la première qu'il ne connoiſſoit aucune communication entre la mer Morte & les mers voiſines * ; après, ſur la ſecon-

* Le premier coup d'œil des Cartes de la Terre-Sainte ſemble offrir cette communication dans le Ciſon : torrent qu'elles repré-

ROME ANCIENNE.

de, avoir long-temps bataillé entre le fait & le droit; après avoir essayé d'expliquer l'un par l'autre, convint que ces questions étoient absolument neuves pour lui, & qu'il n'avoit point d'observations relatives à ces objets: ajoutant qu'il ne négligeroit rien pour s'en procurer, soit par lui-même, soit par gens en état de les bien faire.

Cette discussion fut suivie d'une autre sur la manière dont l'Eglise de Rome gouverne les Eglises des Indes Orientales & pays adjacens. Le

---

sentent comme liant la mer de Galilée avec la mer de Syrie; mais les relations rectifient cette erreur du coup d'œil. *La fuente di Ciſon*, dit le P. Rodrigues de Yepes, dans sa Relation de la Terre-Sainte, fol. 27. verso, *non mucho de alli corriendo al Septentrion topa y ſe encuentra con el monte de Hermon, y ſe abre y divide en dos rios: el uno que camina à la mano yzquierda, haſta deſcargarſe en el mar Syriaco, entre el Promontorio de Carmelo y la Ciutad di Ptolemeida, donde el Propheta Helias mato los Propheras de Baal. El otro rio va à la mano derecha, haſta llegar al Lago de Genezareth, y entra en el, entre el Pueblo e Caſtillo di Magdalo, y la Ciutad de Tiberia.*

Patriarche & les Evêques soutinrent très-chaudement que le moyen le plus sûr de maintenir ces Eglises dans la pureté de la foi, étoit de les maintenir dans une dépendance immédiate du Saint Siége : ce qu'ils prouvèrent par toutes les anciennes hérésies, qui n'auroient pas eu lieu, si cette dépendance eût été établie dès les premiers temps. Le Cardinal opposa la conduite des Apôtres dans l'établissement des Evêques, le renversement total de l'Eglise du Japon, qui subsisteroit encore, si on lui eût donné des Evêques Nationaux, enfin le sentiment de Benoît XIV. qui, disoit-il, pensoit sur cet article important, comme agissoient les Apôtres. ROME ANCIENNE.

Les ruines des Villes qui, dans toute l'étendue de l'Empire Romain, ont, même à titre de simples Colonies, joui de quelque considération, en nous offrant les vestiges d'aqueducs qui portoient, même à celles de ces Villes qui paroissoient en avoir le moins de besoin, (comme à Lyon, par exemple), des eaux Aqueducs.

ROME ANCIENNE.

purs & salutaires, annoncent ce que la magnificence Romaine avoit dû exécuter en ce genre pour l'embellissement de la Capitale de l'Empire, & pour la commodité de ses habitans.

Le Censeur Appius y avoit imaginé & construit le premier aqueduc. Son exemple dirigea le luxe public vers cet objet, & d'immenses travaux firent couler dans Rome des rivières & des fleuves. En rectifiant les premiers travaux, & en y ajoutant, Agrippa, dans l'année de son édilité, donna à Rome sept cens piéces d'eaux plattes, & cent cinq d'eaux jaillissantes; il construisit cent trente réservoirs, & mit le comble à la magnificence de ces ouvrages, en y répandant quatre cens colonnes de marbre, & trois cens statues de marbre & de bronze*. Les Dissertations

Plin. L. 36.

* *Si quis diligentiùs æstimaverit*, s'écrioit Pline, à la vûe de ces merveilles, *aquarum abundantiam in publico, balneis, piscinis, domibus, euripis, hortis, suburbanis villis, spatioque advenientium extructos arcus, montes perfossos, convalles æquatas, fatebitur nihil magis mirandum fuisse in orbe terrarum.*

du ſçavant Fabretti, *De aquis & aquæductibus*, offrent tous les détails que l'on peut déſirer ſur ce grand objet. ROME ANCIENNE.

C'eſt ſur-tout à cet égard que Rome moderne reſſemble le plus à l'ancienne Rome. Elle en a la principale obligation à Sixte V. & à Paul V. qui ont diſputé de grandeur & de magnificence avec les Maîtres du Monde. Par les travaux de ces deux grands Princes, Rome eſt aujourd'hui la ſeule Ville qui ait de l'eau. Celle qu'au moyen d'un aqueduc qui traverſe une étendue de douze lieues, Paul V. a amenée ſur le ſommet de l'ancien Janicule, offre un des plus agréables ſpectacles dont on puiſſe jouir en ce genre.

De trois bouches ouvertes dans un grand corps d'architecture, coule une rivière qui fait tourner pluſieurs moulins, & qui, après avoir abreuvé une partie de Rome, va former les deux fontaines qui jailliſſent dans le parvis de Saint Pierre. Ce ſuperbe *Fontarone*, la célèbre Transfiguration de Raphaël, & la Chapelle conſtruite d'après l'antique, par le Bra-

ROME ANCIENNE.

mante, sur le lieu même où l'on dit que S. Pierre fut crucifié, dirigeoient souvent mes promenades vers le Janicule.

Plusieurs autres aqueducs amenent à Rome les eaux, qui, distribuées avec prodigalité entre les Palais, les jardins & les places publiques, sembleroient couler en pure perte dans les places, si la décoration qui en résulte, si l'air de vie qu'elles y répandent, ne devoient pas être comptés pour quelque chose. J'ai oüi dire à ce sujet, que, lors de la conquête du Royaume de Naples, Dom Carlos * étant venu à Rome *incognito*, Benoit XIV. voulut être son *Cicéron*, & lui faire voir lui-même les principales curiosités. En arrivant à Saint Pierre, ce Prince admira l'élévation, l'abondance & le bel effet des eaux que jettent les deux fontaines qui ornent cette place. Après avoir donné un temps considérable à l'examen des merveilles que rassemble Saint Pierre, Dom Carlos vit avec beaucoup de surprise que les deux

* Aujourd'hui Roi d'Espagne.

fontaines jouoient encore. Il en marqua ſon étonnement au Pape, qui le tira d'inquiétude, en lui apprenant que ces eaux jouoient ſans interminſion, la nuit pour la Lune, & le jour pour le peuple Romain. ROME ANCIENNE.

Les Pariſiens diſent que, ſi la magnificence de Louis XIV. eût été dirigée vers cet objet, Paris n'auroit, en ce genre, rien à envier à Rome.

Au reſte, les fontaines de Rome ſont peut-être moins admirables par l'abondance des eaux, que par le goût, la magnificence & la variété de leurs formes qui ont épuiſé l'art des plus célèbres Architectes. Rome les doit pour la plus grande partie à Innocent X. à Alexandre VII. & à Urbain VIII. Celle de Trévi eſt l'ouvrage de Benoît XIV. elle a l'air d'une décoration de théâtre, par la richeſſe de l'architecture qui en fait le fond, & par la ſingularité des différens grouppes, que forment les parties ſaillantes. Il manque une place à cette fontaine.

Aux antiques de Rome qui m'ont le plus frappé, je crois pouvoir en

ROME ANCIENNE.

joindre une d'un genre très-singulier, qui avoit été découverte peu de temps avant mon arrivée.

L'Abbé Mazéas avoit accompagné à Rome M. l'Evêque de Laon, Ambaſſadeur de France. D'après l'idée fort ſuperficielle que donne Spartien de la magnificence avec laquelle l'Empereur Adrien avoit raſſemblé, dans ſa maiſon de Tivoli, les productions les plus ſingulières des diverſes Provinces de l'Empire, ce Sçavant François entreprit d'examiner le terrein ſur lequel ſont répandus les débris de cette maiſon. Parmi quelques plantes abſolument étrangères au ſol de Rome, & qui ſe ſont perpétuées ſur ce terrein, il apperçut un arbriſſeau qui jette une eſpèce de gomme que les Payſans des environs employent à parfumer le tabac en poudre, auquel ils le mêlent. Les premiers arbriſſeaux de cette eſpèce qu'il examina, étoient foibles & rachitiques; mais en avançant vers une colline qui intercepte le vent du Nord, il en apperçut d'autres très-vigoureux, dans leſquels il reconnut cet arbriſſeau pré-

cieux ſur lequel les Arabes recueillent le Baume de la Mèque, & que l'Empereur Adrien avoit tranſporté & cultivé dans ſes jardins de Tivoli. Cette découverte peut occuper utilement les Botaniſtes qui ſe trouveront à portée de la vérifier. ROME ANCIENNE.

Ce que j'ai dit de l'ancienne Rome & de ſes reſtes, n'offre que quelques conjectures & quelques vûes indéciſes ſur des objets, la plûpart fixés par une foule de Sçavans, qui, après en avoir fait une étude particulière, ont conſigné leurs déciſions dans des Ouvrages Latins, Italiens ou François.

Le dernier de ces Sçavans dans l'ordre des temps, & l'un des premiers par l'étendue & la préciſion de ſes connoiſſances (M. Winkelman), a réuni dans ſon *Hiſtoire de l'Art* *, tout ce qu'un Etranger, un Voyageur, un Sçavant peuvent déſirer de plus lumineux ſur les monumens de l'ancienne Rome. On retrouve dans cet Ouvrage les vûes

* Elle a été traduite en François, & imprimée en 1766, en 2 vol. *in*-12.

ROME ANCIENNE.

& les principes donnés par M. le Comte de Caylus, dans ſon *Recueil d'Antiquités*, & dans divers Mémoires qui font partie du Recueil de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. En claſſant ces monumens d'après les principes & les vûes de l'Antiquaire François, M. Winkelman a irrévocablement fixé leur état.

ROME MODERNE.

Gouvernement du Pape.

LE Gouvernement Papal eſt le plus abſolu de tous les Gouvernemens de l'Europe. Par ſa conſtitution, par la réunion du Sacerdoce & de l'Empire, par le préjugé établi ſur l'infaillibilité, le Pape n'a rien au-deſſus de ſoi; & ſon autorité théocratique ſur ſes Sujets, eſt la même que celle des Généraux d'Ordre les plus deſpotiques ſur les Religieux de leur obédience. L'autorité des Rois de l'Europe, limitée par des loix fondamentales, par les Ordonnances de leurs Prédéceſſeurs, par le ſerment qu'ils prêtent à leur ſacre, eſt balancée par des Puiſſances intermédiaires, telles que les Etats Généraux d'un Royaume, les premiers Corps de l'Etat, &c. Le Grand-Seigneur lui-même dépend autant des Janiſſaires, que les Empereurs Romains dépendoient de leur Milice; & le Muphti, quoique placé de ſa main, quoiqu'amovible *ad nutum*, eſt d'autant plus redoutable, qu'il

ROMI. ne lutte jamais avec ſon Maître qu'à coup sûr.

Il n'eſt aucune loi de leurs Prédéceſſeurs & d'eux-mêmes à laquelle les Papes ne puiſſent déroger : il ſuffit, pour la forme, qu'ils énoncent la loi dont ils veulent ſe départir. Le défaut de cette forme, ſans empêcher l'effet actuel d'une nouvelle loi, ne ſerviroit qu'à ouvrir, pour l'avenir, un prétexte ou un moyen de recours contre elle. De-là ces dérogatoires amoncelées dans toutes les Bulles dont elles rempliſſent une partie. De tous les Sujets du Pape, les Jéſuites ſont ceux qui ont donné de plus fortes entraves à ſon autorité. Les Bulles dogmatiques, les Bulles encycliques, telles que celles des Jubilés, ſont ſans effet à leur égard, s'il n'y eſt expreſſément & nommément dérogé à leurs priviléges.

Le Gouvernement politique & civil de Rome eſt réparti entre des Congrégations toujours ſubſiſtantes, & qui reſſemblent aſſez aux Cours Souveraines, ou plutôt aux divers Conſeils entre leſquels l'autorité eſt

distribuée dans les Etats de l'Europe; mais cette distribution ne tient à Rome, que parce que la vieillesse des Papes les mettant hors d'état de s'appliquer aux affaires, ils pensent plus à jouir long-temps de leur dignité, qu'à se fatiguer par l'exercice de l'autorité qui y est attachée. Sixte V. a fait voir ce que peut un Pape qui veut se mettre à la tête de ses affaires. Il géra tout par lui-même, d'après les principes de despotisme qu'il avoit apportés du Cloître; & renversant les plus essentielles parties de l'administration établie par ses Prédécesseurs, il en établit de nouvelles que ses Successeurs ont respectées: ensorte qu'aujourd'hui Rome est encore gouvernée par les maximes & par l'esprit de Sixte V. ROME.

Il étoit si persuadé, ou au moins il vouloit tellement que les autres le fussent, de son infaillibilité, de la subordination de toutes les Puissances temporelles à la Puissance des Clefs, & des droits de la Thiare sur toutes les Couronnes, que, par une Bulle fulminante, il proscrivit l'Ouvrage où le Jésuite Bellarmin ne

ROME. donnoit aux Papes que des droits *indirects* ſur les Souverains. J'ai vu, dans la Bibliothéque du Cardinal Paſſionei, le ſeul exemplaire qui reſte de cette Bulle imprimée *ex Typographiâ Apoſtolicâ*, ſous les yeux de Sixte V. Le Roi Philippe II. qui ſouffroit de la part des Papes & des Théologiens mêmes de ſes Etats, les aſſertions anti-régaliennes qui pouvoient ſervir ſes deſſeins ſur la France, réclama contre cette entrepriſe. Sur des plaintes très-vives de la part de ce Prince, Sixte V. lui-même & ſes ſucceſſeurs ont fait retirer les exemplaires de la Bulle contre Bellarmin.

Je ne puis imaginer que tous les Papes des derniers ſiécles ayent été auſſi fortement perſuadés de leur infaillibilité que l'étoit Sixte V. L'intérêt qu'a tout Pape de paſſer pour infaillible, eſt ſuffiſant pour lui perſuader qu'il l'eſt en effet : l'intérêt produit tous les jours des preſtiges non moins étonnans, & l'effet des preſtiges eſt d'autant plus sûr qu'ils tombent ſur de plus grandes ames & ſur des têtes plus fortement orga-

nifées. Au reſte, l'infaillibilité n'eſt pas un article de foi pour tous les Italiens, ni même pour tous les Romains. Je demandois à Rome, à un Prélat très-ſenſé, ce qu'il en penſoit: *Si*, me répondit-il, *le Pape n'eſt pas infaillible, au moins ſeroit-il à déſirer qu'il le fût; cela trancheroit tant de difficultés! cela abrégeroit tant de choſes! cela ſeroit ſi expédient, ſi commode!* ROME.

Pour ſe faire une idée de ce que peut un Pape, qui veut & qui ſçait gouverner par lui-même, il ſuffit de comparer ce que, dans cinq années de pontificat, Sixte V. a entrepris & exécuté pour l'embelliſſement de Rome, & pour y fixer le ſiége des Lettres & des Arts*, avec ce que

* Le Cavalier Marin a ainſi exprimé cette idée dans le portrait de ce grand Pape:

Ornar piazze e teatri e fondar ponti,
Che non teman degl' anni inſidie ò riſchi;
Aprir le vene in più canali à i fonti,
E riſarcir le membra à gli obeliſchi,
Spogliar di Ladri i boſchi, e veſtir Criſto;
Fanno che il Tebro ancor mormori SISTO.

ROME. dans un regne de quarante années ; & Maître des richeſſes de l'Univers, Auguſte a entrepris & exécuté dans le même genre : l'avantage dans cette comparaiſon ſera pour le Cordelier devenu Pape.

La Cour du Pape. Je n'ai point apperçu à la Cour du Pape, ni dans tout ce qui l'environne, ce faſte qu'ont vu tant de Voyageurs. La Cour du plus petit Electeur Eccléſiaſtique en montre beaucoup davantage. Dans les Chapelles, aux Conſiſtoires, & dans toutes les occaſions où le Pape, à la tête du Collége des Cardinaux, paroît dans toute ſa grandeur, je n'ai vu qu'un Evêque ou un Abbé, à la tête de ſon Chapitre. Il eſt vrai que ces cérémonies débutent par l'adoration que les Cardinaux vont, l'un après l'autre, rendre au Pape, à genoux & ſans calotte ; il eſt vrai que, lorſqu'à l'occaſion du ſacre du Cardinal d'Yorck pour l'Archevêché de Corinthe, Clément XIII. mangea en public, événement très-rare, les Cardinaux ne furent ſervis que de la table du Pape qui mange ſeul,

& qu'ils le levoient à chaque fois que buvoit le Pape, tandis que toute la Prélature tomboit à genoux; mais cette étiquette ſent plus le Cloître, qu'elle n'annonce la grandeur & la majeſté : elle n'a rien de plus impoſant que les deux grands éventails ou émouchoirs de plumes qui ſont une partie intégrante de la pompe papale. ROME.

Il en étoit autrement dans ces occaſions où les Papes ſe rencontrant avec des Souverains, ces derniers, après leur avoir tenu l'étrier, conduiſoient leur haquenée par les rênes : hommage d'autant plus ſingulier, qu'on le rendoit aux Papes dans des temps où, n'étant pas maîtres de Rome, ils ne pouvoient en impoſer que par leur dignité, & qu'ils ont relâché de leurs droits ou prétentions à cet égard, en proportion de l'augmentation de leur puiſſance temporelle. Je trouve une note très-remarquable ſur cette diverſité de traitement dans la Relation très-détaillée de tout ce qui ſe paſſa entre Paul II. & l'Empereur Frédéric III. lorſque ce Prince vint à

ROME. Rome* en 1468. Fabiano Bencio, Clerc de la Chambre, & auteur de cette Relation, après avoir rapporté comment, à tous égards, Paul II. traita l'Empereur, non de Seigneur à Vaſſal, mais de Souverain à Souverain, ajoute: » Le Pape eut pour » l'Empereur des déférences & des » attentions d'autant plus étonnan- » tes, que l'autorité pontificale, » ſans avoir rien perdu de ſon an- » cienne dignité, a acquis une puiſ- » ſance & des forces qui lui man- » quoient autrefois. En effet, par » un arrangement de la Providence » qu'ont ſecondée les ſoins & les » travaux des Papes, l'Egliſe Ro- » maine en eſt venue au point d'éga- » ler en grandeur & en puiſſance les » premiers Etats de l'Europe, tandis » que par des pertes inſenſibles, il » ne reſte preſque à l'Empereur que » le nom de la dignité qu'il repré- » ſente**.« Il rappelle enſuite d'an-

* Voyez le *Muſæum Italicum*, *tom.* 1, *p.* 270.

** *Magna fuit humanitas quam Pontifex Cæſari ubique præbuit, & eò major eſt hac-*

ciens

ciens exemples sur le traitement que plusieurs Empereurs reçurent à Rome : tels que ceux de Constantin, au-devant duquel le Pape Vitalien s'étoit avancé jusqu'à six mille de Rome, à la tête du Clergé & du Peuple ; du Pape Constantin, qui mandé à Constantinople par Justinien II, partit sur le champ ; du Pape Adrien, qui reçut Charlemagne, non encore Empereur, au bas des degrés de l'Eglise Saint Pierre ; du Pape Adrien IV, qui s'avança jusqu'à Sutri au-devant de Frédéric I, lorsqu'il vint prendre à Rome la Couronne Impériale. » Alors, ajoute l'Historien, l'Empire Romain jouissoit encore d'une » partie de son ancienne puissance, » & les Empereurs avoient encore ROME.

bita, quò pontificalis autoritas nullâ ex parte priscis temporibus nunc est inferior ; potestas autem atque vires longè sunt superiores. Ecclesia enim Romana, Deo volente, imperio & divitiis, Pontificum diligentiâ, aucta, eò usquè processit, ut maximis quibusque regnis sit comparanda : contrà autem Romani Imperii potestas atque vires adeò sunt minuitæ, atque attritæ, ut, præter nomen Imperii, pœnè nihil remanserit.

ROME. » une prépondérance marquée dans » toute l'Europe & dans l'Italie en » particulier. Les Papes n'avoient » d'autorité qu'autant qu'ils vou- » loient bien leur en accorder : au- » jourd'hui, tout étant changé, la » plus légère différence doit être » comptée pour beaucoup *. « Ces anciens exemples qui réglèrent la manière dont Paul II. en uſa avec Frédéric III. ſemblent ne laiſſer aucun prétexte à la hauteur avec laquelle, dans les temps intermédiaires, les Papes ont traité les Souverains, & à l'oubli que, dans ces occaſions, ces Souverains ont paru faire de leur dignité.

Les Troupes du Pape. Les Troupes qui montent la garde aux portes du Palais pontifical, qui forment l'eſcorte du Pape lorſqu'il ſe montre en public, & qui

* *Tunc magna erat Romani Imperii poteſtas, magnæ Imperatorum vires in Italiâ & extrà ſatis diffuſæ ; tanta autem erat Pontificis potentia, quanta à Principibus permittebatur : nunc verò, cùm rerum mutatio ſit, parvulum quòdque humanitatis officium pro maximo reputandum eſt.*

gardent Rome, ſont partagées en différens Corps d'Infanterie & de Cavalerie: ſçavoir, un Régiment de Fantaſſins de douze cens hommes vêtus de rouge, paremens bleus; une Compagnie de Chaſſeurs de deux cens hommes habillés petit-gris, paremens rouges, & qui marchent avec haut-bois, baſſons & cors-de-chaſſe; une Compagnie de cent Chevaux-Légers, avec uniforme rouge & parement bleu bordé d'un galon d'or; une Compagnie de cent Cuiraſſiers à cheval, habillés de bleu, avec boutonnières & galons d'or, ayant timbales & trompettes; enfin deux cens Suiſſes à pied cuiraſſés, avec uniforme bleu, jaune & rouge, mélangé par bandes perpendiculaires juſques aux culottes & aux bas, & portant des rabats au lieu de fraiſes: uniforme qui leur donne l'air de Bedauts de Paroiſſe. Je ne parle point des autres Troupes, tant de terre que de mer, répandues dans l'Etat Eccléſiaſtique: voyez-en le détail dans le Voyage du P. Labat, *Tome IV.*

ROME.

Les places de tous les Soldats at-

ROME. tachés à Rome, ſont de vrais Canonicats. Habillés à neuf tous les ans, ils ont un paule de paye par jour, avec vingt-quatre onces de pain papalin, du ſel, de l'huile, &c. L'Infanterie eſt compoſée de déſerteurs de toutes les Nations. La Cavalerie l'eſt, pour la plus grande partie, de Domeſtiques de Cardinaux & de Seigneurs qui leur procurent cette retraite en récompenſe de leurs ſervices. Les Chevaux-Légers reçoivent dix écus Romains par mois, leur cheval entretenu, & les Cuiraſſiers, quinze ſols par jour. Les Capitaines, tous avec brevet de Colonel, ont cent écus Romains par mois, & les ſubalternes à proportion, avec le pain du Palais, la viande, &c. Il y a pluſieurs Chevaliers de Malte dans ce ſervice, d'autant moins agréable, que l'on y eſt aux ordres de Prélats, & que toute la Milice eſt caſſée à chaque nouveau Pontificat.

Tranſtévérains. Rome a auſſi ſa Milice Bourgeoiſe diſtribuée par quartiers, ſous des Capitaines & autres Officiers pris

dans le Corps de la Bourgeoiſie. Le jour du *Poſſeſſo*, je vis la Milice du *Tranſtevere* retourner dans ſon quartier, en défilant par le pont Sixte. Jamais Troupes ne reſſemblèrent moins à celles dont les travaux & les combats acquirent à Rome l'Empire de l'Univers. Ces Tranſtévérains ſont cependant la fleur de la Milice Bourgeoiſe de Rome, laquelle n'oſe pas ſe comparer à eux. Laboureurs & Vignerons, pour la plûpart, ils ſe regardent comme les deſcendans des Troyens: les habitans des autres quartiers de Rome ne ſont à leurs yeux qu'une canaille raſſemblée au haſard. Lors de la dernière conquête du Royaume de Naples, dans le paſſage de l'armée Eſpagnole ſous Rome, les Gardes Wallones logées dans ce quartier, y ayant commis quelque déſordre, les Bourgeois s'ameutèrent, prirent les armes, & firent tête à leurs hôtes. Cette émeute répandit dans Rome une allarme qui alla juſqu'à Benoît XIV. Deux des Chefs condamnés à mort par contumace, paſſerent au camp Autrichien, & ROME.

ROME. offrirent au Général deux Régimens de leurs Camarades. Leurs offres furent acceptées; mais la paix empêcha de les effectuer. Les deux Condamnés revinrent chez eux, où on ne les a point inquiétés. Pour tenir leur bravoure en haleine, les Transtévérains provoquent de temps en temps d'autres quartiers à des combats à coups de pierres, & la victoire est le plus souvent de leur côté. Ils ont un langage ou patois particulier, avec des mœurs & des usages qui ne leur sont point communs avec le reste du peuple, dont ils different même par la figure.

Premières places de l'Etat. L'autorité suprême, tant au spirituel qu'au temporel, réside dans la personne du Pape & dans son Conseil, composé de Neveux dont il manque rarement, & du Cardinal Secrétaire d'Etat. C'est-là que se réglent les affaires majeures, & que l'on prépare la décision de celles mêmes qui doivent passer par les Congrégations, toujours formées de manière que tout s'y régle suivant les inspirations du Conseil d'enhaut.

ROME.

Par l'abrogation du Népotisme, il a cessé *in apparenza*, mais non *in sostanza*. Benoît XIV. est le seul des derniers Papes qui, se conformant littéralement à cette loi, n'ait point écouté *la chair & le sang*. Quoiqu'il n'eût aucun mécontentement de sa famille, il s'y intéressoit si peu, qu'à la réception du Courier qui lui vint annoncer que sa niéce étoit accouchée d'un fils, il dit en riant: *io credeva che la razza de' Cogl. . . fosse finita.* L'excédent de ce qu'il tiroit par année de la Chambre Apostolique, pour sa *liste civile*, il l'employoit à l'amortissement de quelques capitaux du Mont-Saint-Esprit.

Secrétaire d'Etat.

Le Cardinal Archinto avoit remplacé auprès de ce Pape, le Cardinal Valenti dans le poste de Secrétaire d'Etat, qui lui avoit été continué par Clément XIII; mais il mourut subitement, lorsque l'affaire du Portugal commença à éclater. Nous fûmes témoins de ses funérailles, des regrets qui les honorèrent, des conjectures & des prédictions qui les accompagnèrent. Ses obséques,

ROME. en qualité de Chancelier, formèrent un spectacle pareil à celui qui accompagne les funérailles des Papes.

Les places de Carmelingue, de Chancelier & de Vicaire sont à vie. L'autorité du premier embrasse toutes les parties de la finance; celle du second, toutes les affaires du Sceau, qui lui produisent un revenu de trois cens mille livres; celle du troisiéme, tout ce qui regarde la police Ecclésiastique, les Confrairies, les Hôpitaux, &c. J'ai même oüi dire qu'il avoit dans son département, les Filles publiques, qui vont, pour ainsi dire, faire entre ses mains profession de cet état, en lui déclarant la résolution qu'elles ont prise de *far lavorar in terreno*. On les éconduit d'abord, en leur représentant l'infamie & les horreurs de cet état: si elles persistent, si elles reviennent à la charge, on les enregistre, & on les renvoie au Barigel, qui leur donne un logement dans les ruës assignées à ce métier. Le Cardinal Guadagni étoit encore Vicaire du Pape, lorsque nous étions à Rome. Ce bon Prélat étoit charitable au

point qu'un Prêtre étant venu lui représenter sa misere, & pour en donner une idée, lui ayant découvert qu'il étoit sans culottes, il détacha les siennes, & les lui donna comme le seul secours qu'il pût à l'instant lui procurer. ROME.

La Secrétairerie des Brefs, pour laquelle Clément XII. a bâti sur la place de Monte Cavallo un Palais qui s'annonce avec plus de grandeur que celui du Pape, est exercée par un Cardinal, ou par un simple Prélat. Cette place importante étoit remplie par le Cardinal Passionei, à qui le Pape Clément XII. l'avoit conférée. Benoît XIV. la lui avoit depuis confirmée, & y avoit ajouté celle de Bibliothécaire du Vatican. Aux Conclaves de 1740 & 1758, le Cardinal Passionei traitoit très-familièrement, & quelquefois avec hauteur & dureté, le Cardinal Rezzonico *, qui le précédoit immé- Secrétairerie des Brefs.

* Il en usoit ainsi, plus ou moins, avec tous ses Confrères dans le Sacré Collége. Tout Rome sçait de quelle maniere il traita, en plein Consistoire, le Cardinal de Tencin.

ROME.

diatement dans le Sacré Collége. Ce dernier ayant été élu Pape en 1758, ſans le concours de l'eſcadron à la tête duquel ſe trouvoit le Cardinal Paſſionei, celui-ci refuſa conſtamment d'accéder à ſon élection, & y ſouſcrivit pourtant peu de temps après. A l'adoration, le Cardinal, après l'avoir prêtée, préſenta au Pape les Bulles de ſes places, & lui dit : » TRE'S-SAINT PERE, je remets » à Votre Sainteté les titres des gra» ces dont ſes deux Prédéceſſeurs » m'ont honoré par pure courtoiſie. » Votre Sainteté, qui ne me doit » rien, peut en gratifier quelqu'un » plus digne que moi. « Le Pape reçut les Bulles, & après y avoir jetté un coup d'œil, il répondit, avec un air de douceur : » Cardinal » Paſſionei, peut-être vous dois-je » plus que vous ne penſez ; mais » quand je ne vous aurois aucune » obligation, l'Egliſe vous doit beau» coup. Agréez donc de ſa main, ſi » vous avez quelque ſcrupule de la » recevoir de la mienne, la confir» mation des graces de mes Prédé» ceſſeurs ; &, ajouta-t-il en ſouriant,

» continuez-moi vos avis avec cette franchise & cette candeur dont j'ai » souvent fait l'expérience. « ROME.

Le For spirituel a deux Tribunaux à Rome, celui de l'Inquisition établi par Paul V. & celui de la Pénitencerie. Le premier, toujours présidé par le Pape, est comme les rivières à leur source, c'est-à-dire, d'une foiblesse qu'il perd en s'éloignant de sa source. On souffre à Rome, à cause de l'argent qu'ils y apportent, les Etrangers de toutes Religions, sans les inquiéter sur leur créance, & sans exiger d'eux aucun acte de la Religion du pays. Ces Etrangers se montrent impunément tels qu'ils sont; & le peuple, dont l'intérêt est le même à cet égard que celui de l'Etat, se contente de dire d'eux, en riant: *Questa gente non crede in Dio, gran' malora per loro.* On n'agit qu'auprès des Domestiques qu'on engage à se convertir, non par voie de menaces, mais en leur offrant des pensions, des places de Sbirres, &c. Je voyois à l'auberge où nous étions des Allemands, & entr'autres un Suisse, Inquisition.

ROME

convertis de cette manière. Avec dix écus Romains de pension par mois, passant sa vie à boire & à fumer, il tenta la conversion d'un jeune Saxon que mon Compagnon de voyage avoit pris à Venise à son service. Ce jeune Saxon alla, avec d'autres Domestiques, baiser les pieds du Pape, qui, frappé de sa physionomie, lui demanda de quel pays il étoit, & de quelle Religion. » De Saxe, Monseigneur, répondit-il avec la franchise Allemande, » & d'une Religion qui n'est pas la vôtre. « » Au moins, mon ami, lui répliqua le Pape avec attendrissement, en lui présentant un Chapelet, » recevez » ceci de ma main, comme un gage » de votre future réconciliation avec » l'Eglise Romaine. «

Cependant, si quelque Etranger étoit assez imprudent pour dogmatiser, l'Inquisition sévirait contre lui, mais après des avertissemens réitérés de se taire, ou de quitter Rome. Un jeune François qu'un de mes amis vit à Bologne en 1740, lui dit qu'il avoit été enfermé pendant huit jours dans les prisons du Saint-Office,

pour avoir eu commerce avec une fille entretenue par un Prêtre qui la lui vouloit faire épouser. ROME.

Au reste, depuis plus d'un siécle, l'Inquisition de Rome n'a condamné perſonne à mort. Tout s'y paſſe *incognito* en peines ſpirituelles & pécuniaires. On ne ſévit publiquement que contre des blaſphémateurs choiſis parmi la canaille. Le ſupplice qu'ils ſubiſſent, eſt d'avoir la langue ſerrée dans des morailles formées par deux moreeaux de roſeau réunis & liés par les deux bouts, & de paſſer en cet état, à la porte de leur Paroiſſe, le temps très court qu'y dure la grand'Meſſe.

La cenſure des Livres qui s'impriment à Rome & dans l'Etat Eccléſiaſtique, forme le département du Maître du ſacré Palais. Cette place eſt toujours remplie par un Religieux Dominicain. Elle l'étoit encore pendant notre ſéjour à Rome, par le P. Orſi, homme également diſtingué par ſa naiſſance, par ſes talens & par ſes travaux, parmi leſquels il ſuffit de citer ſon Hiſtoi- Maître du ſacré Palais.

ROME. re Ecclésiastique. Il avoit dans son extérieur & dans tout ce qui l'environnoit, un air de simplicité, de candeur, d'affabilité & de modestie qui eût frappé dans un Novice *. Je fus présent, chez lui, à une scène qui mérite, par sa singularité, que je la rapporte ici.

Lors du *Possesso*, les Juifs établis à Rome sont soumis à une cérémonie fort humiliante, mais de rigueur. Vers l'Arc de Tite, dans un endroit paré & décoré à leurs frais, les Rabbins & les Anciens du *Ghetto* se présentent au passage du Pape dans sa marche à Saint Jean de Latran, & lui offrent à genoux le Pentateuque, dans un bassin rempli d'espèces d'or & d'argent. Le Pape suspendant sa marche, donne un coup de baguette sur le bassin, & ensuite un autre sur la tête ou sur les épaules du premier Rabbin: ce qui signifie qu'il accepte l'hommage des Juifs, & qu'il leur permet de demeurer à Rome pendant son pontificat. Mais pour rendre plus éclatant leur hommage en-

* Il est mort Cardinal en 1761. Il a été p

vers Clément XIII, les Juifs avoient fait faire quelques Sonnets : ils les firent imprimer en placard, & en tapiſſerent une partie du quartier, dont la décoration étoit à leur charge. L'Auteur de ces Sonnets croyant pouvoir en tirer encore quelque argent, en avoit formé un Recueil, dont l'édition devoit être vendue pour ſon compte. Le Rabbin qui les avoit payés, jugeant de leur mérite par les eſpérances du Poëte, avoit fait ſaiſir l'édition, en vertu des droits que l'achat lui donnoit ſur les piéces qui en étoient l'objet. L'affaire portée devant le Maître du ſacré Palais, il manda les Parties, que j'entendis diſputer leurs prétentions avec toute la chaleur que l'eſpoir du gain pouvoit mettre dans l'action d'un Rabbin & d'un Poëte Italien à qui cette petite reſſource paroiſſoit eſſentielle. Les Parties oüies, le P. Orſi adjugea l'édition, à charge d'en payer les frais, au Rabbin, qui fut auſſi enchanté de ce jugement, que le Poëte en parut déſeſpéré. Lorſqu'ils ſe furent retirés, épouſant les intérêts du Poëte, je les liai à ceux

ROME.

ROME. de la Religion. » Et c'eſt préciſé-
» ment en faveur de la Religion que
» j'ai jugé, me dit le P. Orſi en ſou-
» riant. » Le Poëte auroit dépenſé,
» pour l'édition de ſon Recueil, ce
» qu'il a tiré du Rabbin : il n'en au-
» roit pas vendu quatre exemplaires :
» il ſe ſeroit trouvé dans le cas du
» Chien de la Fable qui quitte ſa
» proie pour courir après l'ombre de
» la Lune. En jugeant contre lui,
» j'ai jugé pour lui. »

A mon départ de Rome, le P. Orſi me chargea, pour un Evêque de France, d'un Ouvrage qui lui avoit paru tel, qu'il en avoit fait ſaiſir & enlever l'édition *.

Pénitencerie. La Pénitencerie eſt un port ouvert contre les pourſuites de l'Inquiſition : on y connoît & on y abſout de tous les crimes poſſibles. Les Pénitenciers obtiennent, ſur une ſupplique, la permiſſion d'abſoudre, qui leur eſt expédiée *gratis*, par un

* *De Delectationibus cœleſti & terrenâ, auctore Joſepho Carpani S. J.* grand in-8°. de 180 pages.

Bref où le nom du pécheur eſt en blanc. Quant aux peines ſatisfactoires, il n'y a que quelques Eſpagnols ou Portugais qui s'y ſoumettent. Ce ſont eux que l'on rencontre dans l'eſcalier qui conduit au dôme de l'Egliſe de Saint Pierre, en habits de Pénitens, faiſant mouvoir des pilons de douze à quinze pieds de hauteur, au moyen deſquels ils réduiſent du marbre en cette poudre preſque impalpable qui fait la baſe du ſtuc. ROME.

Ces permiſſions d'abſoudre ſe payoient autrefois, & elles ſont encore actuellement partie de la Taxe de la Chancellerie Apoſtolique, dont on a fait tant de bruit contre l'Egliſe Romaine. J'ai un exemplaire de ce Tarif, imprimé à Paris chez Galiot Dupré en l'an 1533. On y trouve, *page* 178, la taxe de l'expédition de l'*abſolution pour celui qui a uſé de ſa mere, de ſa ſœur, ou d'une de ſes parentes ou alliées*, fol. 181; & *pour celui qui a tué ſon pere, ſa mere, ſa ſœur, ſa femme, ou un de ſes parens non attaché à l'Egliſe; car dans ce dernier cas, le meurtrier ſeroit obligé d'aller à Rome*

ROME. *recevoir l'absolution**. Ces expéditions sont taxées à sept ou huit gros, chaque gros valant quatre sols tournois, suivant le Tarif de la valeur des monnoies qui termine ce Recueil. Or peut-on raisonnablement conclurre de ces taxations qui ne désarmoient point la Justice séculière, que la Cour de Rome tînt Bureau ouvert pour encourager tous les crimes, par la facilité d'en obtenir l'absolution? Cette accusation s'étendroit aux Chancelleries des Princes séculiers, où s'expédient les Lettres de grace, de rémission, de commutation de peine, &c. Tout le vice de cet arrangement est d'avoir établi, dans la personne des Papes, une autorité qui leur donne sur les Evêques & même sur les Conciles, la même souveraineté qu'ont les Princes séculiers sur leurs Officiers & sur

* *Pro eo qui matrem, sororem, aut aliam consanguineam vel affinem carnaliter cognovit*, fol. 181; *pro eo qui interficit patrem, matrem, sororem, uxorem, aut alium consanguineum, scilicet Laicum; quia, si esset Clericus, teneretur interfector visitare Sedem Apostolicam.*

leurs Parlemens. Mais c'eſt l'affaire des Evêques qui, aux droits les plus honorifiques de leurs places, ont préféré les bonnes graces des Papes dans des ſiécles où il falloit renoncer à l'Epiſcopat, ſi on ne le vouloit pas prendre ſur le pied où l'avoit mis la Cour de Rome, alors ſouveraine en Europe du ſpirituel par le temporel, & du temporel par le ſpirituel. ROME.

Les autres affaires ſpirituelles ou Eccléſiaſtiques ſont diſtribuées entre différentes Congrégations compoſées de Cardinaux & de Conſulteurs. Ces Congrégations, aſſez ſemblables aux différens Conſeils ou Bureaux établis dans les Cours de l'Europe, ont des aſſemblées réglées, dont le travail roule, pour la plus grande partie, ſur le Secrétaire-Greffier toujours donné de la main du Pape. Pour ne point ſortir de cette comparaiſon, les Cardinaux ſont à Rome ce qu'en France, par exemple, ſont les Conſeillers d'Etat & les Prélats, ce qu'y ſont les Maîtres des Requêtes & les Conſeillers Congrégations.

ROME. de Cour Souveraine : les Auditeurs ſont près des premiers ce que ſont les Secrétaires auprès des autres.

La plûpart de ces Prélats ſont attachés à la Chancellerie, à la Daterie & à la Chambre Apoſtolique. Ils rempliſſent les Légations, les Nonciatures, & les places de la Rote. Pluſieurs de ces places ſont *Cardinalices ;* c'eſt-à-dire ; qu'on ne les quitte qu'en devenant Cardinal : telles ſont celles de Gouverneur de Rome, de Tréſorier & de premier Auditeur de la Chambre, ainſi que celle de Doyen de la Rote. Un Pape du ſeiziéme ſiécle avoit joint cette expectative aux charges des Clercs de la Chambre, & il en avoit fixé la finance en conſéquence, c'eſt-à-dire, à quatre cens cinquante mille livres monnoie de France, que les Titulaires perdoient en arrivant à la pourpre. Cette voie paroiſſant à Innocent XII. tenir quelque choſe de la ſimonie, il l'a fermée, au grand regret des parens de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs, leſquels ont trouvé d'autres chemins pour arriver au même but.

ROME.

Les Tribunaux séculiers pour les affaires de Justice & de Police, sont: Monte-Citorio, la Rote, le Sénat, le Gouvernement & la Consulte. Presque tous ces Tribunaux sont composés de Juges Ecclésiastiques.

Le Monte-Citorio superbement bâti par Innocent XII. qui y a réuni tous les Tribunaux subalternes, est à Rome ce qu'est à Paris le Parc-Civil du Châtelet. Toutes les affaires s'y traitent par écrit, & se portent devant les Juges par *voie d'information;* elles sont ensuite jugées par écrit. J'ai quelquefois assisté à ces espèces d'audiences. Un ou deux Juges, en longues soutanes, sont assis dans des fauteuils vis-à-vis une table sur laquelle est un Crucifix. L'Avocat, en habit court, collet & petit manteau, est assis à côté de la table, où il déploie ses piéces. Il récite l'affaire du ton de la conservation, passe ensuite à ses moyens & à ceux de la Partie adverse, développant les uns & combattant les autres. Si, dans le récit du fait, le Juge entrevoit quelque obscurité suspecte, il s'en éclaircit avec l'Avo-

ROME. cat, discute de même les moyens, propose des difficultés, fait des objections : en un mot, ces *informations* ont plus l'air de consultation entre Avocats, que d'une plaidoirie devant un Juge. Dans une séance, j'entendis un Avocat exposer ainsi & discuter cinq ou six affaires, avec une aisance, une netteté & une précision dignes des plus augustes Tribunaux de l'Europe. Les appels des Sentences de Monte-Citorio relevent devant un Auditeur particulier nommé par le Pape, & dont les jugemens se portent, sur l'appel, à la Rote.

LA ROTE. Ce dernier Tribunal, semblable au fameux Conseil des Amphyctions de la Grèce, est composé d'Auditeurs de toutes les Nations de l'obédience de Rome. Il connoît, par appel, de toutes les affaires civiles de l'Etat Ecclésiastique, &, en première instance, des contestations qu'y portent les Etrangers. On n'a pu me dire quelle sorte d'affaires y viennent de la France : il me semble que les Libertés Gallicanes s'accor-

dent peu avec la compétence d'un pareil Tribunal. Il eſt compoſé de douze Auditeurs, ſous la préſidence du Pape. Les écritures & les procès y ſont éternels. Les devoirs étrangers à la judicature que les Auditeurs ont à remplir; le beſoin de faire leur cour; les vacances longues & fréquentes du Tribunal; les *ſede vacante*, pendant leſquelles les Tribunaux ordinaires ſont fermés: tout concourt à détourner les Auditeurs de leurs fonctions capitales. Ajoutez que les affaires dont ils connoiſſent, ſoit en première inſtance, ſoit par appel, ne ſont cenſées terminées que lorſque l'une des Parties a en ſa faveur trois jugemens uniformes. Les jugemens ſont d'autant plus aiſés à attaquer, que les Juges ſont obligés d'y inſérer le motif & le *punctum juris* qui a réglé leur déciſion. D'ailleurs, tous les objets de demandes, ſoit principales, ſoit incidentes, ſont jugés ſéparément. Le recours, ſous le nom de réviſion, eſt ouvert pardevant le même Tribunal, qui eſt partagé en quatre Chambres ou Bureaux. Il eſt aiſé d'imaginer com-

ROME.

ROME. bien une telle forme de procéder; en multipliant les écritures & les frais, éloigne la décision finale, qui ne l'est encore qu'autant que la Partie qui a succombé à trois jugemens uniformes, veut bien laisser passer trente ou quarante ans, sans se pourvoir devant le Pape lui-même en nouvelle révision, qui s'accorde assez aisément, par les raisons que je déduirai ci-après : raisons que n'avoit pas sans doute pressenties le Muratori, lorsqu'il s'est permis de blâmer les formes de la Rote *.

Les Auditeurs, quoique Conseillers de la Cour Souveraine de Rome, ne jouissent point des distinctions que l'importance de leurs places sembleroit devoir leur assurer dans les grandes cérémonies, telles que les Chapelles pontificales. A une de ces cérémonies, j'ai vu un Auditeur, Prêtre, Sous-Doyen de la Rote, très-riche en bénéfices, figu-

* Voyez le Chap. 9. de son Traité *De i Defetti della Giurisprudenza*, p. 85. Voyez aussi ce que dit Bouchet sur le même sujet, en ses *Sérées*, p. 331.

rant

tant à Rome à l'égal des premiers de la Cour, faire la fonction de simple Acolyte, & porter humblement un chandelier : tant il eſt vrai que les extrémités ſe touchent ! ROME.

Le Sénateur, Juge ſéculier & toujours Etranger, étoit un Gentilhomme Suédois, nommé M. Bielk, qui, par ſa converſion à la Religion Catholique, avoit mérité cette place : elle eſt à vie, & lui donne rang de Prince, avec ſon logement au Capitole. Il juge ſommairement & ſans appel les petites cauſes & les rixes populaires. Il a pour Aſſeſſeurs, quatre Conſervateurs qui changent quatre fois par an. Ces Conſervateurs ſont, ainſi que le Sénateur lui-même, à la nomination du Souverain, qui ne laiſſe pas même au Peuple Romain le reſte de liberté dont jouiſſent encore les Villes dans les Monarchies, en ſe choiſiſſant un Maire & des Echevins, comme cela ſe pratique en France. Dans ce Tribunal, eſt aujourd'hui concentrée la majeſté *du Sénat & du Peuple Romain :* grands titres dont il ſe décore. Sénateur.

ROME. Le Gouverneur.

La grande Police eſt dans le département du Gouverneur de Rome, lequel, aſſiſté d'un Lieutenant & de quelques Aſſeſſeurs, juge auſſi ſans appel. Il a, tous les Mercredis, audience du Pape: il y marche en pompe, ſon carroſſe précédé de douze Hallebardiers vêtus comme le ſont les Gardes de la Manche, qui font partie de la Garde du Roi de France. La Chambre Apoſtolique lui entretient mille Sbirres commandés par un Barigel * ou Grand-Prevôt, cinq cents hommes de Guet-à-pied, & trois cents Eſpions qui l'inſtruiſent journellement de tout ce qui ſe paſſe à Rome. Au moyen de ces ſecours, la Police eſt, depuis très-long-temps, à Rome ſur le pied où elle n'a été miſe à Paris que dans ce ſiécle: elle éclaire tout, ſans ſe laiſſer voir, ni ſe faire ſentir. Les Sbirres, ſes Miniſtres, ne ſont pas infiniment reſpectés; mais au moins en impoſent-ils à la populace, ce qui

* Le Muratori paroît incliner à dériver ce mot de l'Arabe, par l'Eſpagnol *Baracchel*, qui a la même ſignification.

ROME.

ſuffit : les honnêtes gens n'ayant communément rien à démêler avec la Police. Ils en impoſent auſſi aux Moines, dont ils ſont les ſurveillans nés, ſoit pour les écarter des Couvens de Religieuſes, ſoit pour leur interdire toute communication avec les quartiers & les maiſons où les mœurs peuvent courir des dangers, ſoit pour empêcher leurs courſes nocturnes : mais, en payant une légère penſion au Barigel, tout Moine acquiert une entière liberté, & la protection même de la Police dans tous ces cas *.

Dans les ſalles de Spectacle, la loge du Gouverneur, quoique Prélat, eſt à Rome ce qu'eſt ailleurs la loge du Roi. A l'un de ces ſpectacles, l'Ambaſſadrice de France s'étant retirée, ſur une difficulté qu'on

* L'indulgence du Barigel a ſans doute ſon principe dans la vieille Gloſe ſur le chapitre 14. queſt. 3. Cauſe 11. de la ſeconde partie du Décret, *Clericus*, porte cette Gloſe, ſur le mot *ſiniſtram*, *alienam uxorem deoſculans, præſumitur id facere cauſâ imprimendæ benedictionis, vel ad pœnitentiam exhortandi.*

ROME. lui fit pour une loge, & le Gouverneur barguignant ſur cette difficulté, l'Ambaſſadeur fit arborer les armes de France ſur la loge même du Gouverneur, alla s'y établir en bonne compagnie, & y tint pendant tout le ſpectacle, ſans réclamation de la part du Gouverneur.

Par un uſage qui a ſa raiſon dans les mœurs des Romains, les Citoyens & les Cardinaux eux-mêmes ne ſe font éclairer dans les ſoirées d'hyver, ni par des flambeaux, ni par des falots: on n'emploie à cet uſage, que des lanternes ſourdes. A l'approche d'une de ces lanternes, un homme, ſoit ſeul, ſoit en compagnie qui ne veut pas être reconnu, eſt en droit de crier à celui qui la porte, *Volta la lanterna*; & faute de complaiſance de ſa part, on va ſur lui avec l'épée ou le poignard; ce qui arrive rarement, vû l'intérêt commun en faveur de cet uſage.

La Police de la Santé & de l'Abondance eſt partagée entre un Bureau & deux Prélats, dont l'un eſt Préfet de l'Annône, & l'autre de la *Graſcia*. On va déclarer au Bureau

de la Santé, tout ce qui meurt à Rome, hommes & animaux, les Chiens même & les Chats ; au moyen d'un droit fixé, le Bureau fait enlever les cadavres, & pourvoit à leur sépulture. Les parties les plus charnues des Chevaux morts de maladie non contagieuse, sont abandonnées à des *Faquins* qui les distribuent dans Rome pour le dîner des Chats : animaux que les Romains aiment beaucoup *, mais que la frugalité de leurs tables ne met pas en état de subsister. Cette distribution

ROME.

* Les Italiens, en général, aiment beaucoup les Chats. Celui de Pétrarque qu'il a célébré, figure d'une manière distinguée dans la vie de ce Poëte ; le Tassoni prétend même qu'à Arquata, où il est mort, après y avoir passé les derniers temps de sa vie,

La sua Gatta in secca spoglia,
Guarda da i topi ancor la dotta soglia.

Secchia Rapita, Cant. VIII. St. 33.

Les Œuvres du Tasse, de Fuggioli, de Coppetta, & de la plûpart des Poëtes Italiens, offrent des piéces où chacun de ces Auteurs chante son Chat ou celui de quelque ami.

ROME. est un spectacle fort amusant dont j'ai souvent joui. Le Faquin, accompagné de deux gros Chiens de Boucherie, & muni d'un grand & large couteau, a, sur l'épaule, un gros bâton, aux extrémités duquel sont suspendues des longes de cheval, entre lesquelles il maintient l'équilibre, en faisant passer le bâton alternativement d'une épaule à l'autre. Les Chats, avertis par le cri du Distributeur, paroissent aux fenêtres, dans les gouttières & sur les portes, suivant la proximité ou l'éloignement de leur dîner. J'ai vu différentes fois, sur les portes de plusieurs maisons, cinq ou six Chats très-beaux rangés de front, attendre & recevoir, l'un après l'autre, leur pitance, sans querelle, sans désordre, sans confusion. Ceux des maisons suivantes s'avancent dans la rue, & les plus hardis, en attendant leur tour, viennent aux jambes du Pourvoyeur & de ses Chiens, qui reçoivent ces caresses d'assez bonne amitié. Un de ces Pourvoyeurs que je suivis une fois dans toute la longueur de la rue qui conduit de la place d'Espagne

au pont Saint-Ange, amuſé de l'intérêt que je paroiſſois prendre à la choſe, fit tout ce qui dépendoit de lui pour augmenter cet intérêt, de ſa part & de celle des Chats : à chaque morceau qu'il leur jettoit, après leur avoir un peu tenu la dragée haute, il leur diſoit : *Piglia Monſou*, parce qu'il me croyoit François. Cette diſtribution eſt quotidienne; elle a un prix fixé. ROME.

Les morts s'enterrent à Rome, ainſi que dans toute l'Italie, à viſage découvert. La famille ne forme point de convoi : elle reſte dans la maiſon où, des fenêtres du premier, du ſecond, ou du troiſiéme, on la voit jetter au mort des baiſers, & lui donner le dernier adieu, tandis que le Clergé & les Confraiſies le tranſportent à ſon dernier gîte.

La Conſulte connoît des plaintes du peuple contre les Gouverneurs, & des appels de leurs Sentences. Excepté les Villes qui ont des Légats, toutes les autres envoient les criminels à Rome pour y être jugés. A l'égard des Procès criminels, ainſi La Conſulte;

ROME. que des civils, la voie de révision eſt ouverte, & enſuite le recours au Pape; au moyen de quoi, les peines ne tombent que ſur des malheureux deſtitués de toute protection. Mais les exécutions ſont auſſi rares que les crimes ſont fréquens, parce que les plus grands criminels échappent à la faveur des aſyles qui n'ont rien perdu de leurs anciens droits. Les peines affictives ſont la *corda* ou l'eſtrapade, le foüet, les galères, la potence & l'aſſommoir. Cette dernière s'inflige de cette manière. L'Exécuteur donne au Patient, ſur l'une des tempes, un coup de maſſue qui le renverſe ſans connoiſſance; il l'égorge enſuite & partage ſon corps en quartiers, qui demeurent plus ou moins longtemps ſur le lieu de l'exécution: ſupplice moins douloureux pour le criminel, mais plus cruel aux yeux des ſpectateurs, que celui de la roue. Les ſupplices capitaux n'auront point lieu ſous le préſent Pontificat, Clément XIII. en ayant fait un vœu ou promeſſe ſolemnelle. La queſtion ſe donne par la ſimple extenſion des bras & des jambes de l'Accuſé, dont

le corps ſuſpendu a pour tout appui un piquet ſur la pointe duquel porte l'épine du dos. Au reſte, quelque fortes & quelque claires que ſoient les preuves, l'Accuſé n'eſt condamné au ſupplice, qu'après l'aveu de ſon crime. ROME.

Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe & ſous les Empereurs Payens, l'Egliſe de Rome étoit déja riche au point que l'état d'Evêque de Rome, maître abſolu des richeſſes de ſon Egliſe, imitoit la cupidité des premiers Seigneurs de l'Empire. Ces richeſſes étoient le fruit de la piété des Fideles excitée par de zélés Miniſtres auxquels on peut ſans doute appliquer ce que dit un Hiſtorien Payen de Mammée, mere de l'Empereur Alexandre, & qui profeſſoit la Religion Chrétienne : *Mulier ſancta, ſed avara, & auri atque argenti nimium cupida.* *Lamprid. in Alex.*

La libéralité des Empereurs, devenus Chrétiens, augmenta encore les Domaines de l'Egliſe de Rome. Elle en a depuis perdu une partie conſidérable ; mais elle s'eſt indemniſée de cette perte par la ſouveraineté

ROME. qu'elle a insensiblement acquise sur les Etats qui donnent aujourd'hui au Pape le pas sur les Souverains de l'Europe.

FINANCES. La Chambre Apostolique est au Pape ce que les Intendans sont aux Seigneurs, & les Procureurs aux Maisons Religieuses: elle administre les revenus des Domaines & de la Seigneurie temporelle de l'Eglise Romaine, sous une forme de régie dont le Pape est maître absolu. Ces revenus consistent dans le produit du Domaine non aliéné, des Douanes, des Gabelles & des Impôts sur les denrées. Les impositions réelles & personnelles qui n'ont point lieu dans l'Etat Ecclésiastique, sont remplacées par mille petites Gabelles, qui, sans toucher à la liberté des hommes & des terres, produisent des sommes fort considérables. Les épingles, par exemple, y sont en ferme, ainsi qu'à Naples; & les Fermiers ont attention, pour en augmenter la consommation, de ne les fournir que de la plus mauvaise qualité. Il faut cependant convenir que

l'on ne trouve point à Rome ces impôts ſi multipliés à Veniſe & à Gênes, ſur la conſommation des auberges, & par conſéquent ſur les Etrangers. Les Romains payent, comme eux, celui qui ſe leve aux portes de Rome ſur les voitures & ſur les valiſes : impôt d'autant plus ſingulier, que les morts mêmes, loin d'en être exempts, en ſont le plus important objet. Les Fermiers exigeoient mille écus Romains pour laiſſer entrer à Rome le corps d'un Prince Borghèſe, mort à Freſcati ; mais ſa famille frauda la Gabelle, en le faiſant entrer dans une voiture chargée de foin. On uſa du même ſtratagême pour faire ſortir en contrebande, le corps de la Ducheſſe de Saint Aignan, qui mourut à Rome pendant l'ambaſſade de ſon mari auprès du Pape. ROME.

Le Tabac a été en Ferme juſqu'au Pontificat de Benoît XIV. Vers l'année 1756, des Contrebandiers attroupés & armés, franchiſſant les frontières, apportoient du tabac & autres marchandiſes prohibées, juſques dans le cœur de l'Etat Eccléſ-

ROME. siaſtique. Sur les plaintes des Fermiers, la Chambre prit enfin le parti de donner la chaſſe à ces Contrebandiers, & chargea de cette expédition, le Prélat qui étoit alors Préfet d'Urbin. Ce Général forma une petite armée de Sbirres commandés par les Barigels de la ville & de la campagne; & s'étant mis à la tête de cette armée, il tomba vers les frontières de la Toſcane, ſur une petite Ville qui étoit le centre des attroupemens. A ſon approche, tous les habitans s'évadèrent: il ne reſta qu'un vieillard octogénaire & impotent, avec un homme qui, étant à l'article de la mort, n'avoit pû ſuivre les autres. Le Prélat choiſit cette Ville pour ſon quartier général, en fit murer les portes, & travailla à ſe mettre à l'abri des inſultes des Contrebandiers, qui demeurèrent maîtres de la campagne. Ces meſures priſes, il fit pendre haut & court le vieillard & le moribond: en un mot, tant fut procédé, que cette pendaiſon à laquelle aboutit toute l'expédition, coûta deux cens mille livres à la Chambre Apoſtolique. Le feu

ROME.

Pape Benoît XIV. en fut ſi mécontent, qu'il ſupprima la Ferme, & remit le Tabac dans le commerce.

Depuis cette ſuppreſſion, les Marchands ont imaginé un mélange de foie de bœuf ſéché & pulvériſé, de ſciure de bois & de poivre, qu'ils vendent pour du tabac, & auſſi cher que le vendoit la Ferme. Il me fut impoſſible d'en trouver d'autre dans toute l'étendue de la Romagne, dont les habitans commencent à s'y accoutumer.

Les bleds ſont l'affaire la plus importante de la Chambre, la plus utile en apparence pour l'Etat, mais en effet la plus ruineuſe. Il fut un temps où cet Etat fourniſſoit de bled la Ville & les Etats de Gênes, & une partie de la Toſcane. Veniſe en tiroit en même temps une partie du bétail néceſſaire pour ſes boucheries. Depuis qu'à titre de privilége excluſif, la Chambre s'eſt emparée du commerce & de la traite des grains; depuis que les Propriétaires & les Cultivateurs ne peuvent plus vendre leurs bleds qu'à la Chambre; depuis que les Boulangers ne peu-

ROME. vent se fournir que dans ses greniers; les traites des Génois ont cessé, les Colons ont négligé les nourritures, la cultivation & la population ont diminué à vûe d'œil; en un mot, cette exclusion est vraiment une calamité perpétuelle *.

Comme les grains achetés par la Chambre sont récoltés & resserrés dans les plus grandes chaleurs, on prétend qu'aux premières pluies, l'eau dont ils s'empreignent, augmente leur volume au point que cette augmentation suffit pour assurer aux Gardes-Magasins un bénéfice assez considérable qui leur tient lieu de gages. Mais la différente façon de mesurer à l'entrée & à la sortie des greniers, contribue sans dou-

* Depuis la première Edition de ces *Mémoires*, la famine établie à demeure dans l'Etat Ecclésiastique, & dans les contrées dont il fournissoit la subsistance, a mis cette *calamité* sous les yeux de toute l'Europe. Quel en sera le remède? La même calamité menace tout pays dont l'avitaillement tomberoit entre les mains du Gouvernement. *Vid. supr.* l'article *Intempérie*, & *infr.* l'article *Fonctions*.

te, plus que la pluie, au bénéfice de la meſure. ROME.

La Daterie, d'où partent toutes les expéditions pour les Bénéfices, eſt la ſource la plus sûre du revenu des Papes; & elle en ſeroit peut-être la plus conſidérable, ſi une très-grande partie de ſon produit n'étoit abſorbé, ſous le nom de *Propines*, par les titulaires d'une infinité de charges attachées à la Daterie. La Daterie.

On ne penſe pas à Rome comme en France, ſur les effets du Concordat par lequel le Roi François I. en donnant à Léon X. les Annates des Bénéfices Conſiſtoriaux, reçut en échange le droit de nomination à ces mêmes Bénéfices. Ce n'eſt pas que les Romains en penſent comme en penſoient en France les Parlemens, la Sorbonne & les Univerſités: ils prétendent, au contraire, que le Pape a été très-lézé dans ce marché; que de deux droits dont il étoit également en poſſeſſion, l'un s'eſt affoibli par la perte de l'autre; & que la ſituation des choſes, dans l'état même où la Pragmatique les

ROME. avoit miſes, lui étoit moins déſavantageuſe. En effet, le Pape ne devoit aucune grace aux Titulaires élus par les Chanoines & par les Moines; & il ne peut refuſer celles que le Roi lui fait demander pour les Sujets qu'il nomme, & qu'il gratifie, ſans y mettre du ſien, en leur procurant des remiſes ſur le prix de leurs Bulles. Pour arrêter le cours de ces graces qui diminuent leurs propines, les Cardinaux avoient imaginé, ſous le protectorat du dernier Cardinal d'Eſt, en 1670, de faire renoncer les Cardinaux Protecteurs des Couronnes, aux droits que ces places leur donnent ſur le prix des Bulles, & ils y avoient réuſſi. Mais le Cardinal d'Eſt ſe refuſa à cet arrangement: il ſoutint les droits de ſa place, comme prérogative de la Couronne de France, & il l'emporta. Au reſte, la France n'a jamais mieux été traitée pour ces graces, que ſous le pontificat de Benoît XIV. qui ne pouvoit rien refuſer au Comte de Stainville *.

* Cet Ambaſſadeur demandant des choſes

ROME.

L'Eſpagne n'a pas moins à ſe louer du même pontificat. Pendant ſix mois de l'année, le Pape y nommoit *pleno jure* à tous les Bénéfices, même à charge d'ames, en prenant ſur chacun de ces Bénéfices, une année & demie du revenu, lorſqu'il excédoit cinquante ducats; & cela ſe payoit ſans remiſe & ſans diminution, pour quelque cauſe que ce pût être. On dit même que, ſous des noms interpoſés, les parens des Papes retenoient à leur profit des penſions ſur ces Bénéfices. Pour trancher la racine de ces abus, & décharger la conſcience de ſes Succeſſeurs des nominations qu'arrachoient les Patrons, l'intrigue & l'importunité, Benoît XIV. a mis à cet égard l'Eſpagne ſur le même pied à-peu-près que la France. Cette

---

preſque impoſſibles, pour en obtenir d'ordinaires, en uſoit avec le Pape comme l'amoureux de la Mandragore avec le Frere Timothée, à qui il propoſe d'arranger un avortement, tandis qu'il ne s'agiſſoit que de déterminer la femme de Nicia Calfucci, à le recevoir dans ſon lit. Voyez *la Mandragola*, *Act. 3. Sc. 3.*

ROME. innovation, dans la bouche des Romains, eſt un de leurs grands griefs contre ce Pape. Par-là, dit-on, il a chaſſé de Rome une foule d'Eſpagnols qui, pour obtenir, ou pour attaquer ceux qui avoient obtenu, ou pour défendre ce qu'ils avoient obtenu, venoient répandre dans la capitale de l'ancien Monde, une partie des richeſſes du nouveau. Par des arrangemens de même nature, le Roi de Sardaigne eſt auſſi ſorti de page.

Billets de Banque. Preſque toutes les richeſſes des Romains ſont en papier de la Banque du Saint Eſprit & des différens Monts de Piété, dont les noms ſont à ce papier, ce qu'étoit le nom de la Compagnie des Indes aux Actions que Law mit en France ſur la place. Quoique la Banque & les Monts ne paſſent l'intérêt qu'à quatre pour cent; quoiqu'on n'en tire réellement que deux & demi à trois, des événemens vrais ou ſuppoſés, adroitement ménagés par un ſubtil *Agiot*, pouſſent quelquefois le cours des Actions juſqu'à douze. Innocent XI.

saisit un instant de leur plus grande faveur, pour en offrir le remboursement aux Propriétaires qui refuseroient de les nourrir, en payant à la Banque trente pour cent qui n'accroîtroient point le capital. Presque tous les Propriétaires aimèrent mieux donner en pure perte ces trente pour cent, que de recevoir leur remboursement pour lequel le Pape s'étoit assuré de fonds à Gênes sur le pied de deux pour cent. ROME.

D'autres gens ont sçu depuis mettre en leurs mains tout l'argent monnoyé de Rome qu'ils faisoient passer à Gênes, où tous les payemens se faisoient en écus & en sequins Romains, tandis qu'à peine en restoit-il à Rome pour la circulation journalière. Rome se sent encore du plus grand coup qui lui ait été porté en ce genre. De toutes les espèces frappées jusqu'au pontificat de Benoît XIV, on n'y voit plus que des Testons & des Paoles, que l'on a négligés, moins par égard pour le Public, qu'à cause du fret qui en a beaucoup diminué le volume & la valeur.

ROME. établiſſement que Platon n'eût certainement pas admis dans ſa République.

Il n'eſt donc pas aiſé d'imaginer ce que les Juifs peuvent faire dans une Ville où l'Etat lui-même offre toutes les reſſources qu'il ne trouve ailleurs que chez les Hébreux. Auſſi y ſont-ils très-miſérables. Deux jours par ſemaine, la place Navone eſt jonchée de guenilles empeſtées qu'ils y étalent : c'eſt preſque là tout leur commerce.

J'ai compté ces objets parmi les revenus des Papes, qui, maîtres abſolus des fonds & de leur produit, peuvent y puiſer *ad libitum*.

Charges. Les différens emplois de la Chambre Apoſtolique, de la Chancellerie, de la Daterie, de la Sécretairerie & des autres Tribunaux, ſont érigés en charges. On en fait montrer le nombre juſqu'à dix mille, dont la taxe ou finance originaire eſt depuis mille juſqu'à ſoixante mille écus Romains. Une même perſonne peut en poſſéder pluſieurs, en faiſant exercer, par des perſonnes interpo-

lées, celles qui ſont incompatibles: elles produiſent ſept à huit pour cent aux Titulaires qui les exercent par eux-mêmes. C'eſt à Rome le meilleur emploi que l'on puiſſe faire de ſon argent. ROME.

Outre que ces différentes charges conduiſent par degrés à la Pourpre, la valeur de toutes, ainſi que des charges de Judicature en France, eſt toujours plus haute, ſouvent même double de la première finance. De-là, l'empreſſement pour celles de nouvelle création; de-là, l'attention des Papes à ne point fruſtrer cet empreſſement; de-là, le nombre prodigieux de gens oiſifs dont l'Etat eſt chargé, & qu'il paye comme s'ils travailloient.

Ces charges tombent, comme en France, aux Parties-Caſuelles du Souverain, mais avec des arrangemens différens de ceux de France. On les perd par mort; mais on en peut diſpoſer juſqu'à l'âge de ſoixante & dix ans, pourvu que, lors de la réſignation, on ne ſoit point attaqué de maladie incurable, telle que la pulmonie, la phthiſie, &c. & que

ROME. le Réſignant ſurvive de quarante jours à la vente. Au moyen de ces arrangemens, on compte qu'en chaque ſiécle il n'eſt point de charge qui ne tombe une ou deux fois aux Parties-Caſuelles. On a ſouvent conſeillé aux Papes de les rembourſer, ſur le pied de la première finance, comme Innocent XII. avoit rembourſé autrefois celles des Clercs de la Chambre Apoſtolique. Ils auroient, par ce rembourſement, ſoulagé les parties chargées des gages, de la différence qui ſe trouve entre le prix de ces gages & celui de l'argent au taux ordinaire ; mais les Papes, toujours preſſés de jouir, n'ont pas voulu mettre en labour un pré qui donne tous les ans une abondante récolte.

Ajoutons aux revenus des Papes le produit très-conſidérable des Salines de Cervia, & celui de la Loterie que l'on tire huit fois chaque année. Cette Loterie, établie ſur le même plan que celles de Gênes & de l'Ecole Royale Militaire de France, eſt ſuivie, par le peuple de Rome, avec toute la fureur qu'y peut

peut mettre l'espérance aiguisée par des besoins actuels, & par l'esprit de calcul : elle est pour ce Peuple ce qu'est la Sauterelle, qui consomme ce que la Chenille n'a pas dévoré. ROME.

C'est sur ces revenus que Sixte V, en fournissant aux dépenses ordinaires, & en les doublant par des entreprises dignes de l'ancienne Rome, trouva le moyen d'amasser, pendant les trois premières années de son pontificat, les trois millions d'or qu'il déposa dans le Château Saint Ange, en constatant ce dépôt par trois Bulles insérées au *Bullarium magnum*. Ce dépôt, dit-on, est demeuré intact jusqu'à présent.

Ressorts du Gouvernement.

Ce coup d'œil, sur le Gouvernement de Rome, suffit pour en découvrir les ressorts. L'amour & la crainte sont les deux grands pivots de tout Gouvernement, dont le but est, ou doit être, de diriger les actions des hommes à l'utilité commune. La nature singulière de celui de Rome, n'a ni cet objet, ni ces ressources. Défendu contre les entre-

ROME. prises du dehors par le respect de la Religion, dénué de forces suffisantes pour en imposer au-dedans, il lui suffit, pour se maintenir, que les Parties qui le composent, soient intéressées à ne pas désirer, à redouter même sa dissolution; & que les sentimens du cœur qui ne peuvent attacher les Sujets au Souverain, soient remplacés par des gages effectifs qui garantissent leur fidélité.

Il s'est nanti de ces gages, en faisant passer dans ses mains tous les biens de ses Sujets, & tous les objets de leurs plus chères espérances. C'est par-là que la Noblesse & le Peuple, Rome & tout l'Etat Ecclésiastique sont liés au Gouvernement Papal.

Il est maître de leurs biens, par la Banque, par les Monts de Piété, par les Charges: objets qui réunissent toutes les richesses mobiliaires de Rome & de ses dépendances. Il est maître des immeubles & des fonds, par la disposition de leur produit exclusivement attribué à la Chambre Apostolique, par les comptes que les Propriétaires & les Cul-

tivateurs ont toujours à solder avec cette Chambre, qui a grand soin de n'être jamais en avance avec eux : enfin par les difficultés qui tiennent toujours en suspens l'apurement des comptes. Si à ces entraves on ajoute l'interminabilité des procès, il sera difficile d'en imaginer de plus fortes & de plus multipliées. ROME.

Un Romain a un fils dans une Charge : elle peut le mener à des Emplois qui ouvriront à toute sa famille le chemin de la fortune ; il en avoit d'abord une moindre, dont il a touché le prix en billets de Banque qui sont demeurés dans son portefeuille. Toutes les affaires actives & passives de ce Romain, sont dans ce papier. Il a sur la Banque, ou sur les Monts, une autre partie de son bien, que lui, son pere, ou quelqu'un de ses ayeux y a placée : il a, pour une possession, un procès en demandant ; il en a un autre en défendant, pour une succession : l'un ne fait que de naître, & deux jugemens uniformes lui font entrevoir la fin prochaine de l'autre. Un tel homme peut-il penser, sans frémir, à une révolution

ROME. capable de renverſer une conſtitution à laquelle il ſe trouve lié par tant d'endroits ? Le lierre déſira-t-il jamais la chûte de l'arbre auquel il eſt attaché !

Peuple Romain. Du petit au grand, ces liens ſont communs au Prince & au Citadin qui jouit de quelque aiſance. Quant au Peuple, il tient à Rome & au Gouvernement, par la modicité conſtante du prix du pain, par les fêtes, par les fonctions & par les places de Sbirre & d'Eſpion, ou par l'eſpérance d'y parvenir, par la facilité d'acquérir des Patrons, par la multiplicité des ſecours en faveur des pauvres, par des dots qui lui font eſpérer des établiſſemens pour lui-même & pour ſes enfans ; enfin, par toutes les reſſources que la fainéantiſe peut déſirer, & qui ne ſe rencontrent ſous aucun autre Gouvernement.

La populace de l'ancienne Rome y étoit auſſi retenue par les mêmes attraits : *Défendez*, lui diſoit Cicéron, en combattant des projets de Colonies, *défendez la poſſeſſion des*

ROME.

*agrémens, de la liberté, des ſuffrages, de la Ville, du marché public, des fêtes, & de tous les avantages que réunit la qualité de Citoyen**. Quant aux autres reſſources que je viens de détailler, le même Cicéron les apprécie ailleurs à leur juſte valeur. Il dit, dans le Plaidoyer qu'il fit en faveur de Sextius, que *C. Gracchus avoit propoſé une diſtribution de bled : propoſition d'autant plus agréable à la populace qu'en lui aſſurant ſa nourriture, on la diſpenſoit du travail. Les gens aiſés s'y oppoſoient, ne voyant dans cette diſtribution qu'un moyen de favoriſer la pareſſe, en étouffant l'induſtrie***. Tacite ajoute quelques traits au tableau de la vie précaire & fainéante du peuple Romain. *L'induſtrie languit*, dit-il, *la pareſſe triomphe, lorſque le*

* *Retinete iſtam poſſeſſionem gratiæ, libertatis, ſuffragiorum, urbis, fori, feſtorum, cæterorumque omnium commodorum.* Cic. contrà Rullum.

** *Frumentariam legem C. Gracchus ferebat : jucunda res plebi Romanæ, victus enim ſuppeditabatur largè, ſine labore. Repugnabant boni quod ab induſtriâ Plebem ad deſidiam avocari putabant.*

ROME. peuple ne craignant point pour ſa ſubſiſtance, & ne l'attendant point de ſon travail, inutile à ſoi-même, à charge au Public, compte ſur des reſſources qu'il ſçait ne lui pas devoir manquer*. D'après ces titres, le peuple de Rome moderne peut dire: *Je ſuis gueux, mais c'eſt de race.*

L'état de tous les Citoyens de Rome eſt auſſi ſingulier que la conſtitution ſous laquelle ils vivent; & c'eſt à cet égard que Rome moderne reſſemble le plus à Rome ancienne. Dans les plus beaux jours de Rome, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 650 de ſa fondation, à peine y pouvoit-on compter, ſuivant Cicéron, deux mille peres de famille, *qui rem haberent*; & il eſt très-douteux que l'on en pût trouver autant parmi les cent cinquante mille ames environ qui rempliſſent Rome moderne.

De Offic. Lib. 2. c. 21.

Les Grands-Officiers de l'Etat,

* *Languefcit induſtria, intenditur ſocordia, cùm nullus ex ſe metus aut ſpes; & ſecuri omnes aliena ſubſidia exſpectant, ſibi ignavi, alibi graves.* Tacit. Annal. Lib. 2. p. 70.

huit ou dix anciennes Maiſons, effacées par quatre ou cinq que la Tiare a enrichies & élevées, ſont, avec les Etrangers, tous les frais du luxe public. Des aumônes très-conſidérables entrent dans ce luxe. Nous avons vu le plus riche des Princes Romains, dépenſant par jour vingt-quatre ſols pour ſa table, ayant une maiſon montée en raiſon de cette dépenſe, & répandant des millions en aumônes de tout genre. Cette abondance de charités qui ſont à la fainéantiſe ce que le miel eſt aux Frelons, remplace les *Congiaria* des anciens Empereurs, & produit le même effet. ROME

En vain chercheroit-on à Rome cet état mitoyen que forment partout ailleurs le Commerce & la Bourgeoiſie: il n'y a point de milieu entre l'opulence & la pauvreté. *Les Riches*, diſoit le Chevalier Sandys, *y ſont les plus riches, & les Pauvres, les plus néceſſiteuſes créatures du monde: excès inconnu en tout Etat bien réglé* *. Les extrémités ſe touchent

* *Relation de l'état de la Religion*, ch. 7.

ROME. exactement : chaque Membre de l'Etat ou fait l'aumône, ou la reçoit. Sous le nom de *bonnes-manches*, de *bonnes-fêtes*, de *far-Agosto*, de *bonne-arrivée*, de *bon-départ*, l'aumône fait une partie des gages du nombreux domestique des Cardinaux & des Seigneurs. Le plus ancien de chaque famille, sous le titre imposant de *Decano*, est, à cet égard, l'Orateur, le Receveur & le Caissier de ses camarades : en un mot, disent les Romains eux-mêmes, il n'est point de Citadin de Rome qui ne vendît le Soleil pour trois Paoles.

Il ne faut point chercher une Bourgeoisie aisée dans la basse Prélature ; dans les gens de Palais qu'ils appellent *Curiaux* ; dans ces Marquis *, dans ces Comtes qui, sous

* L'Italie est couverte de gens qui portent ces titres. Le Tassoni fait tuer, par un de ses Héros, trente Marquis dans un seul combat :

Uccise di sua man trenta Marcheſi :
Pero che i Marcheſati in queſte bande
Si venderano allor pochi torneſi ;
Anzi vi fù chi per moſtrarſi grande

les titres de Maîtres de Chambre & d'Ecuyers, ſont auſſi profonds dans la ſcience de l'étiquette, que les Allemands dans la connoiſſance du Droit public; dans les Employés ou *Vacables*, attachés aux différens Bureaux de la Cour: tous ces gens vivent plus d'eſpérance que de réalité. La mort du Pape, & la vacance qui la ſuit, les met à l'aumône, par la ſuſpenſion de toutes affaires & de toutes expéditions. Les Avocats Conſiſtoriaux forment le ſeul état qui, dans une honnête médiocrité, jouiſſant des apanages de l'indépendance, ſoit de niveau dans la ſociété avec tous les autres états. Benoît XIV. avoit paſſé, dans cet état, les vingt plus belles années de ſa vie *, & il y avoit puiſé ce

—Si fe inveſtir d'incogniti paeſi
Da un tal Signor che per cavarne frutto
I titoli vendea per un preſciutto.
Secchia Rapita, Cant. 7. St. 21.

* Clément VIII. (Aldobrandini) avoit débuté par l'état de ſimple Avocat. D'autres grands Papes ont tenu la même route: *Si che*

ROME. fond de gaieté, de plaiſanterie, d'urbanité qu'il porta ſur le Saint-Siége, & qui lui adoucit l'ennui de la Papauté. J'ai oüi dire que, jeune Avocat, il fit à Gênes un voyage de plaiſir avec quelques-uns de ſes Confrères qui vouloient retourner à Rome par mer. » Prenez » cette route, dit Lambertini, vous » autres qui n'avez rien à riſquer; » mais moi qui dois être Pape, il ne » me convient pas de mettre à la » merci des flots Céſar & ſa for- » tune. «

Enfin la peinture de la vie précaire de Rome, que le Mauro a tracée en deux mots, embraſſe tous les états de la Cour & de la Ville *: peinture calquée ſur celle que Juvenal nous a laiſſé en auſſi peu de mots de la Rome de ſon ſiécle **.

Roma, madre tanto parziale della fortuna, ſi moſtra qualche volta madrigna della virtù. Mem. del Card. Bentivoglio, cap. 4. & 5.

* *In Roma miſeria e ſperanza.*
Capit. della Fava.

** *Hic vivimus ambitioſa*
Paupertate omnes.

Rome.

Le goût du faste & de la représentation, eſt la manoure de la Rome d'aujourd'hui : tous les autres goûts lui ſont ſubordonnés. Il régle & dirige la dépenſe des Riches & des Grands : ce qu'il économiſe ſur le bien-être perſonnel, il le prodigue en fêtes, en équipages, en livrées, & dans tout ce qui paroît au-dehors. La pauvreté du Peuple n'eſt pas moins ambitieuſe : les boucheries, les Bouchers & leurs étaux brillent par la blancheur des linges dont ils ſont couverts ; les boutiques de Fruitiers ſemblent arrangées par des Deſſinateurs, pour faire ſpectacle : le Cordonnier, le Savetier même décore ſon atelier de lambeaux de cuir doré. Aux approches de quelque fête publique, toute une famille ſe prive, un ou deux jours par ſemaine, de bonne-chère, de pain même, pour pouvoir ſe montrer au Cours en carroſſe. Les familles, à qui cet expédient ne ſuffiroit pas pour les mettre en équipage, prennent d'autres arrangemens. La mere, habillée en *Duegne*, eſcorte ſa *Zitella* dans toutes ſes parures : le pere

ROME. suit, sous un habit de livrée, & les cheveux en cadenette : si quelque Appius jettoit des yeux de concupiscence sur cette Virginie, le Virginius qui la suit, ne renouvelleroit pas la Tragédie qui mit autrefois fin à l'autorité des Décemvirs. Ce goût pour le faste & pour la parure, goût aussi impérieux sur les parens que sur les filles, est une porte presque toujours ouverte aux bonnes fortunes. Il est tel, qu'il s'allie avec la plus grande pauvreté : toutes ces *Zitelles* si pimpantes quand elles paroissent au Cours, à peine habillées chez elles, n'ont qu'une chemise qu'elles quittent au lit, par raison d'économie ; & tous les samedis, cette chemise est savonnée, & demeure étendue à la fenêtre, jusqu'à parfaite siccité.

Au reste, la parure sous laquelle ces *Zitelles* se montrent en public, a conservé la décence que, par une Ordonnance rendue le 30 Novembre 1683, le Pape Innocent XI. établie à Rome, en enjoignant aux filles & aux femmes, sous peine d'excommunication, dont l'absolu-

tion lui étoit réservée, même *in articulo mortis*, de se couvrir les épaules & le sein jusqu'au col, & les bras jusqu'au poignet, de quelque étoffe épaisse & non transparente. L'excommunication portée par cette Ordonnance, s'étendoit aux maris & aux chefs de famille, même aux Confesseurs qui présumeroient d'en absoudre. ROME.

Ce désir de voir & d'être vu, fait qu'à l'égard de la badauderie, le peuple de Rome est le premier peuple de l'Univers*. Les mêmes fêtes & les mêmes cérémonies rassemblent toujours la même foule de spectateurs.

Rarement offrent-elles quelque chose de nouveau; mais s'il y paroît quelque nouveauté, elle est avidement & promptement saisie par tous les yeux. Sans y prétendre, sans même y penser, j'ai fait spectacle à Ro-

* *Etsi semper ubique vulgus ad res novas levissimum, tamen Romana Plebs imprimis, quæ ex magnâ variâque peregrinorum multitudine constat, longè cæteris mobilior est.* Herodian. Politian. Lib. VII.

ROME. me, avec un parasol de taffetas que je promenois dans mes courses. Les Artisans sortoient de leurs boutiques, pour jouir plus à l'aise & plus long-temps de ce spectacle nouveau pour eux; ils étoient émerveillés qu'un homme à pied s'arrogeât les honneurs de l'ombelle, dont les Princes n'usent qu'aux plus grandes cérémonies. La couleur ajoutoit à l'admiration : tous les parasols de cérémonie sont rouges, & le mien étoit verd.

LE PAPE. Du Peuple, passons au Souverain, c'est-à-dire, à celui qui, le premier de l'Etat par sa dignité, & souvent par son âge, est presque toujours le dernier instruit de tout ce qui se passe. Sa qualité de premier des Evêques, accable celle de premier des Souverains, sous une étiquette qui rend sa vie aussi ennuyeuse, aussi triste que la vie d'une jeune Reine d'Espagne. Toujours seul *per la Dignità;* accablé d'affaires temporelles, lorsqu'il veut s'y livrer; surchargé de fonctions Ecclésiastiques & de Congrégations, dont

la plûpart ſe tiennent chez lui*; environné d'une Cour dont la plus grande partie attend & déſire ſa mort, tous ſes plaiſirs ſe réduiſent à quelques courſes dans Rome, ſous prétexte de Stations de dévotion, & à une ou deux audiences publiques qu'il donne par ſemaine aux Etrangers de toute eſpèce, parmi leſquels il entretient au haſard ceux qui lui plaiſent le plus. ROME.

Tous les Papes n'ont pas été eſclaves de cette gênante étiquette : Léon X. & Sixte V. ſçavoient s'en affranchir. Innocent XI. lui-même,

* Ainſi l'on peut, avec le bon la Fontaine, dire des Papes les moins affairés :

La Papauté vaut-elle ce qu'on quitte,
Le repos, le repos, tréſor ſi précieux,
Qu'on en fit autrefois le partage des Dieux!
Fab. 135.

Ceux qui voudront connoître tout le poids de la vie d'un Pape qui veut vivre en Prince & en Prêtre, peuvent voir, dans les Mémoires du Cardinal Bentivoglio, *Liv. 1. chap. 5.* le détail qu'il y fait de la vie de Clément VIII.

ROME. que les Romains placent au nombre des Saints, ſçut, pendant preſque tout ſon Pontificat, ſe dérober aux fonctions Eccléſiaſtiques. Des rhumes & des fluxions le ſervoient à propos dans les occaſions les plus indiſpenſables : toujours inviſible, toujours inabordable, il gouvernoit ſes Etats comme Dieu gouverne le Monde. La mélancolie de ſon tempérament, l'auſtérité de ſon caractère s'étendant à tout ce qui l'environnoit, répandoient dans Rome une triſteſſe à laquelle elle fut en proie pendant tout ſon Pontificat.

Benoît XIV. avoit banni l'étiquette d'un petit appartement qu'il s'étoit fait conſtruire dans les jardins de Monte-Cavallo. Il y paſſoit preſque tous les jours, après ſon dîner, pour le caffé ; & là, au milieu de ſes familiers les plus intimes, & d'Etrangers choiſis, il badinoit, il plaiſantoit, il rioit comme s'il n'eût pas été Pape. Les courſes dans Rome, il les faiſoit le plus ſouvent à pied, une grande canne à la main, & ſans s'aſtreindre à ſuivre le ſable que l'on répand tous les jours dans

les rues où le Pape doit paſſer : il ſe jettoit même quelquefois dans de petites rues détournées où jamais Pape ne paſſa. Il lui eſt plus d'une fois arrivé, en ſe jettant dans ces rues où on ne l'attendoit point, de s'arrêter à la porte de cabarets remplis d'une foule de peuple que le vin mettoit en gaieté, & de dire, *con. guſto*, à l'Abbé Bouget qui l'accompagnoit ordinairement dans ces ſortes de promenades : à quoi il ajoutoit quelquefois, *Monſignor Bouget, que le vin eſt bon là-dedans!* Ces libertés, que ſe permettoit Benoît XIV, formoient un des griefs du peuple Romain contre lui. Ce Peuple, ſes Gardes mêmes diſoient de lui : *è un Birbante queſto Papa!* Je leur ai auſſi oüi dire, au ſujet des courſes quotidiennes de Clément XIII, faites au commencement de ſon Pontificat : *Sarà un Birbante queſto Papa, come l'altro.* ROME.

Rome ſe plaignoit avec plus de fondement de l'averſion décidée de Benoît XIV. pour les affaires, qu'il étoit plus en état que perſonne de conduire & de bien conduire, &

ROME. qu'il abandonnoit ſans réſerve au Cardinal Valenti *. En le prenant par cette averſion, on obtenoit tout de lui ; & c'étoit par où le prenoit l'Ambaſſadeur de France, auquel, en ſe levant bruſquement de ſon ſiége, lorſqu'il ſe ſentoit trop vivement preſſé, il diſoit quelquefois : *Eh bien ! dites donc à votre Roi que j'aime tant, & qui exige tant de moi, qu'il vienne ſe mettre à ma place.* L'aſſaſſinat du 5 Janvier 1757, eſt peut-être la ſeule affaire qu'il ait priſe à cœur, qui ait paſſé juſqu'à ſon ame, & qui l'ait vraiment affecté. Il lui eſt arrivé plus d'une fois de rompre des audiences ſur des affaires importantes dans leſquelles on vouloit qu'il entrât, en s'écriant avec dépit & colère : *Mi faranno morire !*

Les Romains font à ce ſujet le Conte ſuivant. Un vieux Moine ſe préſentant un jour à l'audience de Benoît XIV. s'exhala en doléances, en larmes, en ſanglots ſur un mal-

* Ce Cardinal deſcendoit d'un Valenti, fameux Banquier, dont il eſt parlé plus d'une fois dans les *Mémoires du Duc de Guiſe*.

heur qu'il disoit le plus grand de tous les malheurs possibles. Le Pape l'ayant long-temps & inutilement pressé de lui apprendre ce dont il s'agissoit : *Il m'a été révélé*, dit enfin le Moine, *que l'Ante-Christ est né. Quel âge a-t-il ?* reprit brusquement le Saint Pere. *Trois ou quatre ans*, dit le Visionnaire en redoublant de sanglots. *Bon, bon*, répliqua le Pape, *ce sera l'affaire de mon Successeur* *.

ROME.

Il n'ignoroit pas ce que pensoit le Public de son aversion pour les affaires, & il s'en justifie dans une Lettre d'amitié qu'il écrivoit au sçavant Muratori, en date du 18 Septembre 1746. *La malignité nous accuse*, disoit-il dans cette Lettre, *d'indifférence & de négligence pour tous les devoirs de notre état ; mais le témoignage de notre conscience suffit & doit suffire pour nous tranquilliser sur ces reproches* **.

---

* *Basta, basta, sarà l' affare del Papa che viene.*

** *Ci rimprovera la malignità de gli uomini che nulla curiamo ; ma basta e dovea*

ROME. Benoît XIV. ne put cependant ſe réſoudre à ſigner la Bulle au Cardinal Saldagna, pour la réforme des Jéſuites en Portugal, que dans ſa dernière maladie, & après que tous ſes Médecins lui eurent poſitivement aſſuré qu'il ne pouvoit en revenir. Poſtérieurement à cette ſignature, il en donna une autre pour un Bref dans le procès de béatification d'un Jéſuite; & il dit en la donnant, *Cùm dilexiſſet ſuos, uſquè in finem dilexit illos.* Quoiqu'il n'aimât point ces Peres, ils ont obtenu de lui autant de faveurs & de ſacrifices que d'aucun de ſes Prédéceſſeurs, & à ce ſujet il diſoit quelquefois : *J'ai, pour vivre long-temps, une confiance toute particulière dans les prières de ces bons Peres* *.

Il étoit peu d'occaſions qui ne donnaſſent lieu à des plaiſanteries & à quelque bon mot de ſa part. Pendant le dernier Conclave, (c'eſt-à-dire, celui de 1740, où il fut élu

baſtare lo ſtato della coſcienza noſtra avanti Iddio.

* *Grandemente confido nelle preghiere di queſti buoni Padri, per viver lontano.*

Pape), un Anglois en a formé un Recueil, dont il ne privera pas ſans doute le Public. Il pourra mettre en tête, pour épigraphe, ce mot de Caton ſur Cicéron : *Habemus profectò facetum Conſulem ;* ou ces deux vers d'une Epigramme attribuée à Pline le jeune, & inſérée dans l'édition de Pétrone, donnée par Patiſſon en 1587 : ROME.

Humanis ſalibus, multo varioque lepore,
Magnorum oſtendit mentes gaudere virorum ;

ou enfin cette Sentence de l'Eccléſiaſte : *Homini bono dedit Deus ſapientiam & ſcientiam & lætitiam.*

L'enjouement, qui a égayé pour Benoît XIV. la triſteſſe de la Papauté, a communément ſon principe dans la paix d'une belle ame : il eſt auſſi voiſin de la candeur & de la droiture, qu'éloigné de la baſſeſſe & de la fauſſeté. Aux qualités qu'annonce la gaieté *, Benoît XIV. al-

* *Gaudium hoc non naſcitur niſi ex virtutum conſcientiâ : non poteſt gaudere niſi fortis, niſi juſtus, niſi temperans. Quid ergò ? Stulti ac mali non gaudent ? Non magis*

ROME. lioit un déſintéreſſement depuis fort long-temps ſans exemple, & un mépris vraiment chrétien de tous les avantages temporels que lui offroit ſa place pour l'établiſſement de ſa famille. C'eſt ſous ces traits qu'il ſe peignoit lui-même dans ſa Lettre à Muratori que nous venons de citer. *Proſternés*, dit-il, *aux pieds de Dieu, nous le prions de tout notre cœur qu'il nous pardonne nos offenſes, parmi leſquelles nous n'avons à nous reprocher ni duplicité, ni perfidie, ni procédés obliques, ni vûes ambitieuſes, ni projets d'aggrandiſſement, ni aveugle attachement à notre famille & à notre ſang: ſa grace nous a heureuſement ſauvés de tous ces*

---

quàm prædam nacti leones. Senec. Epiſt. 59. Auſſi l'enjouement a-t-il diſtingué tous les bons Empereurs & tous les grands Rois. A l'égard des derniers, il ſuffit de nommer Louis XII. & Henri IV. Auguſte, Veſpaſien, Trajan, Adrien, Aurélien, &c. *erant lætis ſæculoribus feſtiviſſimi.* Voyez leurs vies dans l'*Hiſtoire Auguſte.* Jules-Céſar avoit raſſemblé & publié un Recueil de bons mots où il avoit donné place aux propos les plus plaiſans & les plus agréables de ſes illuſtres contemporains, tels que Cicéron, Pollion, Lucullus, Caton, &c.

écueils, & nous ne cessons de le supplier qu'il continue à nous en préserver *. ROME.

Les Romains placeront peut-être Benoît XIV. sinon parmi les plus grands Papes, au moins parmi les meilleurs, lorsqu'ils commenceront à lui pardonner d'avoir siégé dix-huit ans. Comme il n'est aucun Romain qui ne bâtisse des espérances de fortune sur un changement de Pontificat, ils ne voyent rien de plus mauvais œil, que le long regne d'un Pape.

Pour évaluer le mérite des Papes qui ont régné avec le plus d'éclat, ils distinguent l'homme, du Prince & du Prélat. Pie V, par exemple, n'étoit, disent-ils, qu'un bon Pré-

* *In tanto prostrati à i piedi del Crocefisso, lo preghiamo con tutto il cuore à perdonarci i gravi peccati, che abbiamo commessi: non già quelli di seconde intenzioni, d'inganni, di fini secondarii, di pretenzioni, di conquiste, di soverchio attacco al nostro sangue: havendo piena fiducia che esso colla sua divina grazia ce nè habbia preservato, e sempre raccommandandoci, acciò continui à preservarcene, fino che viveremo. Questa è la pura verità della nostra condotta.*

ROME. lat : Sixte V, homme dur, fut grand Prince & mauvais Prélat : Paul V, homme ambitieux & avide, fut un Prince entreprenant, mais foible, & Prélat médiocre. Il n'en eſt que trois qui, à leur jugement, ayent été grands Princes, bons Prélats & gens de bien : Clément VIII, Clément IX, & Innocent XI, quelque dur qu'ait paru à leurs yeux le Pontificat de ce dernier. Ils commencent à leur aſſocier Clément XI. Il faut s'attendre que Benoît XIV. aura ſon tour : il a, à leur eſtime, le même droit que Clément IX, dont le premier titre eſt d'avoir auſſi peu fait pour les Roſpiglioſi, que Benoît XIV. pour les Lambertini.

Si, pour aſſurer l'immortalité de leur nom, les Papes conſultoient l'exemple de leurs prédéceſſeurs, l'inutilité des efforts des plus ambitieux pour fixer dans leur Maiſon la grandeur & les richeſſes, les rameneroit au déſintéreſſement, comme au chemin le plus ſûr, quoique le moins frayé.

Lorſque nous étions à Rome, le dernier Prince de la Maiſon Pamphile

phile vivoit encore : il étoit ſans enfans ; & ſa mort devoit enfin procurer l'ouverture du teſtament par lequel Innocent X. avoit diſpoſé en Souverain, du ſort des biens immenſes qu'il avoit mis dans ſa Maiſon. Depuis notre retour, nous avons appris que le Prince Pamphile étoit mort ; que le teſtament d'Innocent X. avoit été ouvert ; & qu'en vertu des diſpoſitions de ce teſtament, les biens de la ſubſtitution ſeroient partagés entre les Doria & les Colonnes. ROME.

Ces derniers avoient déja recueilli l'opulente ſucceſſion des Barberins, malgré les précautions d'Urbain VIII, pour éterniſer ſon nom. Ce Saint Pere les avoit portées juſqu'à ordonner par une Bulle *ad hoc*, qu'avenant l'extinction des branches maſculines de ſon nom, ſes biens qu'il ſubſtituoit à perpétuité, paſſeroient, à l'excluſion des filles légitimes, aux bâtards, même à ceux qui ſeroient nés de Religieux ou de Religieuſes. Cependant la ſubſtitution n'a pas paſſé le ſecond degré : ſon neveu n'ayant laiſſé que

ROME. deux enfans, dont l'un étoit le Cardinal Barberin, mort en 1739, Doyen du Sacré Collége; & l'autre, une fille mariée dans la Maiſon Colonne. Le Cardinal-Doyen avoit un bâtard qui portoit le nom de Maffeo. Sans égard à l'extravagante diſpoſition qui l'appelloit à la ſubſtitution, par préférence aux filles légitimes, il fut borné à une penſion alimentaire; & tous les biens ont paſſé à la Maiſon Colonne du chef de la ſœur du Cardinal. Le Prince, ſon fils, a bien voulu ſe ſoumettre à porter le nom de Barberin; &, par un *mezzo termine*, il a pris celui de Paleſtrine: Principauté qui faiſoit partie de la ſubſtitution, à laquelle, par la ſuite, il ſuffira de l'honneur d'être entrée dans la Maiſon Colonne.

J'ai bien parlé d'une diſpoſition très-ſingulière, mais plus ſenſée du Cardinal Salviati, Fondateur de l'Hôpital des Orphelins, & l'un des plus riches Prélats du ſeiziéme ſiécle. Au défaut d'enfant mâle, qui puiſſe recueillir les biens qu'il avoit mis dans ſa Maiſon, un des Orphelins de ſon Hôpital, que le ſort choi-

ſira, eſt appellé à la ſubſtitution : diſpoſition qui rappelle celle de Cratès, lequel, laiſſant des enfans en minorité, ordonna que ſa ſucceſſion demeurant en ſéqueſtre juſqu'à leur majorité, leur ſeroit remiſe, s'ils étoient ſans talens, ſinon qu'elle ſeroit diſtribuée entre leurs Concitoyens les plus ineptes. ROME.

Ces ambitieuſes diſpoſitions, très-communes à Rome & dans tous les Etats du Pape, y ſont très-favorablement traitées. Les aînés & tous les enfans des meilleures Maiſons, s'ils ont des talens ou de l'ambition, prenant l'unique chemin qui conduiſe à la conſidération, aux richeſſes & aux plus ſolides honneurs, c'eſt-à-dire, le parti de l'Egliſe, abandonnent le ſoin de la perpétuité de leur nom à ceux de leurs freres qui ſont incapables de mieux ; ou qui ſe ſacrifiant volontairement, ſont dans leur Maiſon ce que ſont les Bourdons parmi les Abeilles, ou ce qu'étoient les gens de notre ſexe parmi les Amazones.

Si les Papes euſſent conſidéré le célibat des Prêtres d'une vûe politi-

ROME. que; s'ils eussent réfléchi à quel point il est ruineux pour la population de leurs Etats; comme Princes, ils auroient fait pour le proscrire, ce que, comme Pontifes, ils ont fait pour l'établir & le maintenir.

Les substitutions sont aussi contraires à la cultivation, que le célibat l'est à la population. Le Grevé de substitution use des biens qui lui passent à ce titre, comme un Bénéficier de biens d'Eglise, comme un Fermier judiciaire de biens en Décret *. Il ne connoît ni ces dépenses extraordinaires qui mettent les biens en valeur, ni ces augmentations, ni ces améliorations auxquelles le goût de propriété peut seul fournir. Il est sans doute étonnant que, dans des Etats qui ont l'air de s'occuper de l'extension de la culture des terres, on n'ait pas profité d'un exemple si frappant, pour restraindre les substitutions aux seules Maisons qui, par des services éclatans, ont intéressé l'Etat à leur conservation.

* *Oves bis mulget in horâ,*
Et succus pecori & lac subducitur agnis.
Virg. Eclog. 3.

ROME.

Qu'importe en effet que des poſſeſſions acquiſes à tout titre, ſe perpétuent parmi les deſcendans d'un particulier ſouvent enrichi aux dépens du Public! Ces poſſeſſions, en demeurant dans le commerce, ſerviront d'aliment & d'aiguillon à l'induſtrie de nouvelles familles, qui, ſi elles ſe ruinent en les bonifiant, feront le bien de l'Etat. On a voulu y pourvoir dans quelques pays où l'on a borné les ſubſtitutions à trois degrés: on eût plus fait, ſi en excluant des ſubſtitutions les héritages qui en ſont l'objet capital, on les eût reſtraintes aux contrats & autres effets de cette nature, dont la mauvaiſe geſtion & la diſſipation même ſont ſans conſéquence pour l'Etat.

Ainſi penſoit ſur cet objet Ariſtote, qui, dans ſon *Traité ſur les Loix politiques*, blâme les précautions priſes par le Légiſlateur des Locriens, pour perpétuer dans les familles la poſſeſſion des héritages. » Ces pré» cautions, dit-il, ne ſervent qu'à » entretenir dans la fainéantiſe les » poſſeſſeurs & leurs héritiers. « C'eſt

ROME. ſans doute par ces raiſons & d'après l'expérience, que les ſubſtitutions, d'abord reſtraintes en Angleterre à deux degrés, deviennent ſans effet, ſi, comme il arrive ordinairement, celui qui repréſente le ſecond degré y donne ſon conſentement, dès qu'il eſt majeur, c'eſt-à-dire, dès qu'il a atteint l'âge de vingt-un ans.

J'ai déja dit ci-deſſus que Clément VIII. eſt un des derniers Papes dont les Romains conſervent le plus chèrement le ſouvenir. Le portrait de ce Pontife*, peint d'après nature par un de ſes Contemporains, offre des traits ſinguliers de reſſemblance entre lui & Clément XIII. actuellement régnant. » Le Pape ac» tuel, diſoit le Chevalier Sandys, » eſt en réputation de prud'hommie » & de naturel paiſible, non trop » fin, mais bien ſecret & fort te» nant, amiable à ſes amis & dévot » en ſa Religion, de laquelle il pa» roît fort perſuadé. Il pleure fort » ſouvent: ſelon d'aucuns, par ten-

* Voyez la *Relation de l'état de la Religion*, ch. 32. p. 207. de la Trad. Franç.

» dreur de courage, à quoi il s'eſt habitué dès long-temps; ſelon » d'autres, par piété & dévote com- » ponction. En ſes Meſſes, Proceſ- » ſions, &c. les yeux lui nagent tou- » jours en larmes: tellement qu'il » reſſemble un autre Héraclite le » pleureux, comme le dernier Bo- » lonois étoit un autre rieur Démo- » crite. « ROME.

On ſçait que Clément XIII. a été élevé ſur le Siége pontifical auſſi inopinément pour le Public & pour lui-même, que ſon prédéceſſeur; mais tout le monde ne ſçait pas qu'après l'excluſion donnée par la France au Cardinal Cavalchini, il avoit dépendu des Cardinaux François de mettre la tiare ſur la tête du Cardinal Portocarréro. Ce Cardinal, le dernier de ſa Maiſon & de ſon nom, en partageant la ſucceſſion & en ſe dépouillant de ſon vivant, avoit rompu tous les liens nationaux qui l'attachoient à l'Eſpagne, & Rome étoit devenue ſa patrie. Sous un extérieur peu avantageux, il joignoit au flegme Eſpagnol, toute la fineſſe Italienne. Ayant dé-

ROME. buté dans le monde comme simple Chevalier de Malte, il eût pû parvenir par lui-même & par son mérite, à une très-haute fortune, quand il ne seroit pas devenu l'héritier de sa Maison. La maxime, *obsequium amicos, veritas odium parit*, étoit la régle fondamentale de sa conduite, de ses paroles & de ses démarches; c'est pourquoi Benoît XIV. l'appelloit tantôt *lo Spagnoletto*, tantôt *laus perennis*. Dans le Conclave de 1758, chef de la faction Espagnole, à laquelle l'union des Couronnes avoit joint les factions Françoise & Autrichienne, il étoit l'ame des trois, & avoit à sa disposition trente-cinq voix, auxquelles se seroit joint l'escadron commandé par le Cardinal Passionei. L'exclusion inopinée du Cardinal Cavalchini fut un coup de foudre pour les Cardinaux François eux-mêmes qui, absolument neufs dans le manége du Conclave, s'étoient laissés aller à concourir à son élection. Ramenés au premier pas par cette exclusion, ils pouvoient offrir la tiare au Cardinal Portocarréro; mais ils se contentèrent de

lui demander ce qu'ils avoient à faire. *C'eſt ici le moment du Saint Eſprit*, répondit le Spagnoletto, *terram intuens modeſtè*. Le ſens de ce langage échappa à la ſagacité du Cardinal de Luynes, & des démarches plus fermes & plus décidées déterminèrent à l'inſtant l'élection de Clément XIII. ROME.

Lorſqu'il fut porté du Conclave ſur l'autel de Saint Pierre, un homme du peuple embraſſant une des colonnes qui ſoutiennent ce bel eſcalier qui deſcend de la ſalle royale, cria d'une voix très-forte qu'animoit l'enthouſiaſme : *Della parte di Dio, Santiſſimo Padre, l'emendazion de queſta Città piena di ſcelerateꝛꝛa e d' abominaꝛioni ;* ce qu'il répéta impunément pluſieurs fois.

Juſqu'au temps du Pontificat d'Alexandre VII, Rome avoit été le centre des négociations & des mouvemens politiques de toute l'Europe. Les Ambaſſadeurs choiſis entre les meilleures têtes des différentes Cours, y formoient un Congrès perpétuel, & les Nationaux, atta- Etrangers.

ROME. chés à chaque Miniſtre, s'efforçoient à l'envi d'honorer leur Nation, par la décence de leur conduite. Auſſi l'attention ſur le choix des perſonnes qui compoſent une ambaſſade, étoit-elle un des points ſur leſquels le célèbre Marquis de Bédemar inſiſtoit le plus fortement dans l'inſtruction * qu'il dreſſa pour ſon ſucceſſeur à l'ambaſſade de Veniſe.

Quoique Rome ne ſoit plus un auſſi grand théâtre qu'autrefois, elle eſt cependant toujours fréquentée par des Etrangers de toutes Nations qu'y attirent la curioſité, la dévotion & les Conclaves. Ces Etrangers y vivant ſur leur bonne foi, l'Anglois s'y montre tel qu'à Londres, l'Eſpagnol tel qu'à Madrid, l'Allemand tel qu'à Vienne, enfin le François tel qu'à Paris. Les airs de ces Nations ne ſont pas également analogues à celui de Rome; & c'eſt d'après ces airs, que les Romains jugent les différentes Nations.

Les Conclaves amenent à Rome

* J'ai vu cette Inſtruction manuſcrite dans le Cabinet de M. le Marquis de Paulmy.

un grand nombre de jeunes Seigneurs, qui, n'ayant la plûpart, pour ce voyage, que des raisons d'intérêt & de fortune, le regardent du même œil dont Ovide regardoit son exil de Rome. Dédaignant les hommes, la langue & toutes les choses qui pourroient & devroient les amuser, ils témoignent quelquefois ce dédain d'une manière d'autant plus désobligeante pour les Italiens, qu'il est peu de Nation aussi sensible à l'estime des Etrangers. Cette jeunesse jugeant les Romains sur le sérieux qu'ils portent en public, croit retrouver en eux celui des Gouverneurs & des Maîtres des mains desquels elle sort, & elle oppose à ce sérieux, les airs, la légèreté, l'étourderie. Enfin réduite à se cantonner, & ne trouvant point chez elle de ressources qui puissent suppléer à celles que Rome lui offre, elle s'abandonne à l'ennui qui, augmentant par la communication, la chasse de Rome, aussi mécontente des Romains, que les Romains sont peu contens d'elle. ROME.

» Indiscrette Nation! disoit Mon- *Essais, L. 2. c. 27.*

ROME. tagne de la ſienne, » nous ne nous » contentons pas de faire ſçavoir » nos vices & folies au monde par » réputation, nous allons aux Na- » tions étrangères, pour les leur fai- » re voir en préſence. «

Cet Auteur exalte ailleurs la ſageſſe des loix de Platon, en ce qu'elles défendent de voyager avant l'âge de quarante ou cinquante ans.

Il ne faut point chercher ailleurs la ſource de l'injuſte préjugé des Romains contre les François : préjugé auſſi ancien que Rome même, & d'après lequel Cicéron diſoit des ancêtres de ces derniers : *Aux yeux de quelqu'un qui ſe connoît en hommes, le perſonnage le plus important des Gaules, ne peut entrer en comparaiſon, je ne dis pas avec les premières têtes de Rome, mais avec le plus petit Bourgeois de cette Cité* *.

Rome avoit conſervé ce ton de hauteur, dans les ſiécles mêmes de

* *Si homines ipſos ſpectare convenit, non modò cum ſummis Civitatis noſtræ viris, ſed cum infimo Cive Romano quilquam ampliſſimus Galliæ comparandus eſt.* Pro Fonteio.

ſa plus grande décadence. Aurélien, après avoir triomphé de Tétricus, qui, avec le titre d'Empereur, avoit régné environ ſix ans dans les Gaules, le fit Gouverneur de la Lucanie, l'une des Provinces qui compoſent aujourd'hui le Royaume de Naples. *Apprenez*, lui dit-il, en lui donnant ce Gouvernement, *qu'il eſt plus beau, plus grand, plus glorieux de commander à une Province d'Italie, que de régner au-delà des Alpes**. ROME.

Dans ſes négociations à Rome, la France n'en impoſe à ce préjugé, dont parle Cicéron, que par la magnificence ou par la hauteur. *Eſt beſoin, SIRE*, diſoit à François I. l'Evêque de Tarbes, dans une Dépêche du 27 Mars 1530, *vous ſouvenir que ce lieu eſt de grant importance. Eſt donc très-à-propos pour vôtre ſervice, qu'y envoyiez homme d'autorité, & qui ſoit pour faire deſpenſe : car, entre les autres follyes des Italiens, je vous prometz qu'ils font grand cas de cela.*

* *Aſpergens hominem eleganti joco, ſublimius habendum regere aliquam Italiæ partem, quàm trans Alpes regnare.* Aurel. Vict. in Aureliano.

ROME. Les Cardinaux d'Eſt * qui, ſous François I. & Henri II, faiſoient à Rome les honneurs de la France, employèrent le premier moyen pour éblouir les yeux des Romains, à l'envi des Ambaſſadeurs de Charles V, qui ne vouloit pas, même en magnificence, ſouffrir d'égalité entre lui & ſon Rival. Le Cardinal de Lorraine enchérit à cet égard ſur les Cardinaux d'Eſt; ce faſte entroit dans le plan qu'avoit formé ce Prêtre ambitieux pour la grandeur de ſa Maiſon.

Rome n'eut point à s'appercevoir du déplorable état où la France étoit tombée ſous Henri III. Le Cardinal de Joyeuſe, Miniſtre de ce Prince qui l'avoit accablé de bienfaits, ſoutint aux yeux des Romains toute la magnificence du Cardinal de Lorraine.

Dans ces derniers temps, aucun Miniſtre étranger n'a autant brillé à Rome, que le Cardinal de Rohan. Il ſe ſurpaſſa lui-même dans ſa négociation pour le Chapeau du Cardinal

* Voyez leurs Vies dans Brantôme.

Dubois: il la ſoutint de bijoux pour la valeur de quarante à cinquante mille livres. Il en avoit pluſieurs tables couvertes dans ſon cabinet: il les diſtribuoit, les yeux fermés, à tout ce qui étoit Romain; & en partant de Rome il ſe plaignoit de n'avoit pu tout diſtribuer. De pareilles libéralités, ſi elles étoient continues, acquéreroient enfin les Romains à la France, ſi elle daignoit les acheter à ce prix. Rome eſt toujours ce qu'elle étoit, lorſqu'en la quittant, Jugurtha s'écrioit: *O Ville vénale! il ne te manque qu'un acheteur* *. ROME.

On en impoſe plus ſûrement aux Romains, par la hauteur. Celle que mit Louis XIV. dans ſes démêlés avec le Saint-Siége, leur a imprimé, pour la mémoire de ce Prince, un reſpect & une vénération qui l'égalent dans leur eſprit, aux Antonin, aux Conſtantin, aux Charlemagne. Ils ne connoiſſent Henri IV. que par l'humiliante abſolution à laquelle le ſoumirent volontairement des raiſons d'Etat qu'ils ignorent,

* *Urbem venalem! ſi emptorem invenerit!*

ROME. & par le monument de cette humiliation que ſes Miniſtres * eurent la foibleſſe de laiſſer ériger dans un des lieux de Rome les plus fréquentés (c'eſt-à dire, dans la place de Sainte Marie-Majeure), avec cette inſcription, qui a ſubſiſté juſqu'au dernier Pontificat:

D. O. M.

CLEMENTE VIII. PONT. MAXIMO.
AD MEMORIAM
ABSOLUTIONIS HENRICI IV.
FRANC. ET NAVARR. REGIS CHRISTIANISSIMI,
Q. F. R. D. XV. KAL. OCTOB. M. D. XCV.

J'ignore ce que l'on a voulu faire ſignifier aux quatre lettres initiales de la dernière ligne. On croit qu'elles peuvent s'entendre ainſi, *qui filium Religioni dedit*, ou *qui filium reddidit Deo*, ou *qui fidem Romæ devovit.*

Le Cardinal Bentivoglio place au 17 Août 1595 cet événement,

* Ce fut principalement l'ouvrage du Cardinal du Perron, qui depuis, en combattant l'Article propoſé par le Tiers-Etat, en l'an 1614, fit voir tout ce qu'il penſoit ſur la matière des deux Puiſſances.

qu'il regarde comme l'un des plus importans qui ſoit jamais arrivé dans la Chrétienté. ROME.

Les raiſons qu'avoit le Pape Clément VIII, pour la réconciliation de Henri IV, étoient contrebalancées par les préjugés Romains contre les Hérétiques & les Relaps : préjugés autoriſés & légitimés par des Bulles fulminantes de pluſieurs Papes contre Henri IV. perſonnellement. En un mot, il falloit reculer à la face de Rome & de toute l'Europe Catholique & Proteſtante dans une affaire qui ne pouvoit être terminée, qu'autant qu'elle le ſeroit avec des ſolemnités * qui n'y laiſ-

* Par une ſuite ſans doute de cette condeſcendance, au ſujet de laquelle le fameux Arétin écrivoit à François I. en ces termes : *Ecco il relligioſa coſtume de i voſtri Predeceſſori, che vi facendo conſentire à la richieſte de i Pontefici, non vi laſcia ſcorgere in che modo le lor lingue di mela, moſſe da i cori d'aſſentio, ſono ſimili à le paſſioni delle femine, le quali hanno in un' occhio, pianto di duolo, e nel' altro lagrima di inſidia.* Ces reproches peu meſurés ſe liſent au Tome II. des Lettres de l'Arétin, imprimé à Paris en 1609, pag. 12.

ROME. feroient aucune équivoque. Le pas dans cette circonſtance étoit très-délicat. Clément VIII. connoiſſoit toutes les reſſources de ſa place; il les employa pour le franchir. La choſe réſolue & les paroles données, le jour même où tout devoit être conſommé, on vit, de grand matin, le Pape aller du Quirinal à Sainte Marie-Majeure, pour demander à Dieu des lumières & des ſecours. Il fit le chemin à pieds nuds, quoique podagre, & dans les douleurs qui accompagnent cet état. Des torrens de larmes couloient de ſes yeux *; & Rome, où le Cardinal d'Oſſat avoit concilié à Henri IV. une foule de partiſans dans tous les états, vit avec édification la réconciliation de ce Prince. Les

* *Andò di gran mattina, in privatiſſima forma, del Quirinale à S. Maria-Maggiore, co' i piedi nudi, e che erano così debilitati dalla podagra, e con gl' occhi che, in tal occaſione, gli ſi disfacevano in lagrime, per implorare più inteſamente il favor celeſte, nel riſolverſi un' ſi alto e ſi importante negocio.* Mem. del Card. Bentivoglio, Lib. 2. cap. 2.

gens, dont elle choquoit les intérêts ou les vûes, n'eurent rien à oppoſer à une action ſi ſainte. ROME.

Rome poſſede un autre monument du Roi Henri IV : c'eſt ſa ſtatue pédeſtre, en bronze & très-reſſemblante, placée dans le parvis de l'Egliſe de Saint Jean de Latran, qui, par la conceſſion de ce Prince, jouit en France du revenu de l'Abbaye de Clérac. En reconnoiſſance de ce bienfait, le Chapitre lui érigea ce monument, au ſujet duquel le Cavalier Marin a conſervé une anecdote ſingulière *.

---

* *Arrigo Re di Francia e di Navarra.*
Statua di bronzo da Gio. Bologna.

Bombarda fulminante
Fù già quel bronzo : indi ſtemprato e fuſo,
Preſa altra forma, altr' uſo,
Del Gran HENRICO *eſpreſſe il ſembiante.*
O metallo fatale ! hor dal fato
Pur così trasformato,
Nume del ciel repreſentando in terra,
Altro non è che un fulmine di guerra.

Rittrati, pag. 299.

ROME. Un des derniers Ambaſſadeurs de France a fait une heureuſe expérience de ce que peuvent ſur les Romains une franchiſe mêlée de dignité, un ton ferme & ſoutenu, quelquefois même un peu de hauteur dans les cas les plus épineux. Emportant par-là tout ce que n'euſſent pu obtenir le manége & l'intrigue, il avoit établi ſa Cour & le nom François dans une conſidération qui ſe répandoit ſur tous les objets de ſon miniſtère. J'ai oüi dire que, dans un inſtant d'embarras avec le Palais, un grand Seigneur de ſa Nation lui étoit tombé ſur les bras, avec un nombreux cortége formé de tous les jeunes Aventuriers que le déſir de voir Rome avoit mis à ſa ſuite.

L'Ambaſſadeur devenu par état le Préfet de cette jeuneſſe, loin de lui recommander toujours la circonſpection, l'exhorta à vivre & à ſe conduire *al ſuo bel agio*, ſans s'embarraſſer des ſuites qu'il prenoit à ſon compte. Les imprudences de cette jeuneſſe, abandonnée à elle-même, firent dans Rome l'éclat qu'il avoit

prévu, & y répandirent une allarme qui trancha la difficulté ſur laquelle on l'arrêtoit. ROME.

Auſſi ce Miniſtre étoit-il *un de ces braves & galans Ambaſſadeurs d'Epée*, que, par une foule d'exemples bien choiſis, Brantôme prouve devoir être préférés aux Gens de Robe longue, même pour l'ambaſſade de Rome, *où il va ſouvent de l'honneur du Prince, par faulte de quelque bravaſche & préſomptueuſe réplique de l'Ambaſſadeur* *. Sans entrer même dans les cas préſentés par Brantôme, les objets les plus ordinaires de négociation y ſont preſque toujours infiniment épineux pour un Prélat. » Vous qui êtes Evêque, lui dit-on, » vous qu'attend la dignité de Car» dinal, mettez-vous à notre place, » ou plutôt à la vôtre : voyez vous» même ce qu'il nous eſt poſſible de » faire ſur votre propoſition ; peſez» là au poids du Sanctuaire, &c. « Quelle fermeté peut-on attendre d'un Miniſtre en qui le perſonnage

* Voyez le *Thuana* au mot *Bourdaiſière*, & la Vie de François I, par Brantôme.

ROME. de Prêtre se trouve compromis à chaque pas avec le caractère d'Ambassadeur!

Il faut excepter de cette régle Jean du Bellay & le Cardinal d'Ossat. Ils traitèrent, l'un pour François I. l'autre au nom de Henri IV. des objets qui touchoient au vif les plus chers intérêts de la Cour de Rome, & ils les traitèrent avec cette intrépidité, cette franchise, cette dignité qui nous intéressent encore à leurs négociations; tandis que celles des Duperron, des Pellevé & autres gens, qui, pour être mauvais François, n'en étoient pas meilleurs Prêtres, sont restées dans le mépris dont elles furent accueillies par leurs contemporains. Les Lettres du Cardinal d'Ossat sont dans toutes les Bibliothéques & dans tous les Cabinets. Celles de Jean du Bellay, d'abord Evêque de Bayonne, ensuite de Paris, & enfin Cardinal, *lequel*, dit Brantôme, *estoit un autre maistre homme, quelque Prélat qu'il fust*, sont la partie capitale des *Preuves de l'histoire du Divorce de Henri VIII. Roi d'Angleterre, par l'Abbé le Grand.* Ces

Lettres très-intéreſſantes par les choſes qui en ſont l'objet, le ſont encore, en beaucoup d'endroits, par la tournure dont la naïveté & la gaieté ſemblent déceler la plume de Rabelais, que l'Evêque de Bayonne s'étoit attaché en qualité de Secrétaire. Si ces Lettres ſont de l'Evêque lui-même, il étoit digne d'avoir Rabelais pour Secrétaire & pour ami. Il penſoit ſans doute, que l'enjouement ne gâte rien aux affaires, & l'effet a prouvé qu'il penſoit juſte. ROME.

Il eſt peu de pays où l'on ſçache auſſi promptement & auſſi ſûrement qu'à Rome, apprécier la véritable valeur des Arrivans *. L'intérêt & l'habitude qu'ils ont de s'étudier mutuellement, les forme à cette connoiſſance: elle régle leur conduite à l'égard de tous ceux avec qui ils ont à vivre ou à traiter. Un air froid ou avantageux, ne leur en impoſe pas long-temps: c'eſt le maſque tra-

* *Gens emunctæ naris, natura cui verba non potuit dare*, diſoit un fameux Jéſuite, des Romains modernes. *Vavaſſor. de ludicrâ Dictione.*

ROME. gique (*personam tragicam*) entre les mains du Renard. L'air ouvert, un ton léger les déforiente, & les embarraſſe d'autant plus, qu'il eſt moins analogue à la gravité dans laquelle ils s'enveloppent, pour empêcher les autres de les pénétrer.

Fin du ſecond Volume.

ERRATA du ſecond Volume.

Page 3 *à la note & notes ſuivantes*, eſſ. *Note du Traducteur.*
15 *lig. derniere, eſſ.* rien.
39 *lig.* 18, *eſſ.* à une certaine hauteur.
42 *lig.* 7, *eſſ.* qui veut dire en François.
51 *lig. derniere, eſſ.* du quinziéme ſiécle.
80 *lig.* 16, *liſ.* Salerne.
100 *à la note, liſ.* ſeiziéme ſiécle.
133 *lig.* 10, *liſ.* monument d'autant plus ſingulier.
137 *lig.* 9, *liſ.* & dans le vôtre.
145 *lig.* 8, *eſſ.* pour lors.
153 *note*, liſ. *trè miglia.*
195 *note, liſ.* fumant.
203 *lig.* 7, *liſ.* paſſe.
205 *note*, liſ. FONTIFEX.
233 *lig.* 8 *du dernier alinea, voyez* ſur ce fait les Remarques de M. Guillaumot ſur l'Architecture, *pag.* 66, & les Mémoires de Meſſieurs Mouton & Natoire.
241 *lig.* 5, *liſ.* Mémoires.
248 *lig.* 21, eſſ. *ſcvti.*